

ALLAN KARDEC

L'OBSESSION

Extraits des revues spirites
de 1858 à 1868

Préface

L'oeuvre d'Allan Kardec est impérissable car elle est claire, logique et basée sur l'observation impartiale des faits. En vain a-t-on essayé de détruire ses doctrines, elles ont résisté à tous les assauts. Les sarcasmes des prêtres, les attaques des matérialistes, les anathèmes des religions, ont été impuissants à vaincre cette force que la vérité porte en soi ; plus vigoureux que jamais, le spiritisme se développe comme un arbre puissant dont les racines sont implantées dans toutes les couches de la société.

Quel problème, en effet, est le plus digne de fixer notre attention ?

Savoir si nous sommes de passagères agrégations d'atomes que la mort doit rejeter au néant, avec l'anéantissement de toutes nos affections, de nos rêves, de nos espoirs, ou si nous revivons dans un monde nouveau, où nous retrouverons les êtres aimés et où s'exerce la sanction de l'éternelle justice si souvent violée ici-bas.

Nous ne sommes plus à ces époques où la foi suffisait pour assurer la certitude de la vie future. Il faut à l'esprit moderne autre chose que des affirmations ; c'est ce qu'Allan Kardec a merveilleusement compris.

Tout son enseignement repose sur l'observation rigoureuse des faits.

Il a montré que le rapport entre les vivants et les désincarnés était la pierre angulaire de la philosophie scientifique de l'avenir. Plus de vagues spéculations métaphysiques dans ses ouvrages, mais des déductions immédiates, tangibles, à la portée de toutes les intelligences. La vie dans l'espace se développe avec une rigueur inattaquable. La responsabilité des actes se constate dans toutes les communications. On assiste au lendemain de la mort, avec toutes les conséquences qu'il comporte, suivant une vie bien ou mal employée ici-bas.

Puis, c'est la démonstration de ces touchantes lois d'amour et de fraternité, qui ne sont pas de vaines formules sentimentales, mais des réalités effectuées. On sent que la grande loi d'évolution qui fait passer tous les êtres sous le niveau égalitaire des réincarnations, à tous les degrés de l'échelle sociale, est une nécessité qui s'impose à la raison, avec autant de rigueur qu'elle se constate par l'expérience. On entrevoit alors la possibilité d'une société plus équitable, lorsque ces vérités, pénétrant dans le coeur des foules, y auront fait éclore ces fleurs de l'âme encore à l'état embryonnaire.

La pureté de ces enseignements est un sûr garant de leur authenticité.

Se basant sur la justice et la bonté de Dieu, il a rétabli la véritable doctrine du Christ, altérée par dix-huit siècles d'interprétations intéressées. Ce sont les voix de l'espace qui appellent l'humanité à des destinées supérieures, vers un avenir de liberté, de concorde et d'amour.

Oui, il faut le faire connaître, le grand missionnaire qui fut un homme simple, juste et bon. Il faut montrer son labeur acharné, sa préoccupation incessante de mener à bien l'oeuvre commencée, au milieu des embûches de l'envie, des perfidies et des haines soulevées par la bonne parole qu'il semait dans le champ des idées.

Mais il eut pour le soutenir la reconnaissance profonde de tous ceux auxquels il donna le moyen de correspondre avec leurs morts aimés : il fut récompensé par la joie d'adoucir les souffrances des déshérités de ce monde en ouvrant la porte de l'idéal à ceux qui ploient sous les étreintes de la douleur ou de la misère. C'est pourquoi il sera placé bien haut dans le coeur des peuples, quand on saura comprendre et pratiquer la sublime doctrine dont il fut l'ardent apôtre et l'infatigable propagateur.

Gabriel Delanne

Des obsédés et des subjugués

On a souvent parlé des dangers du Spiritisme, et il est à remarquer que ceux qui se sont le plus récriés à cet égard sont précisément ceux qui ne le connaissent guère que de nom. Nous avons déjà réfuté les principaux arguments qu'on lui oppose, nous n'y reviendrons pas ; nous ajouterons seulement que si l'on voulait proscrire de la société tout ce qui peut offrir des dangers et donner lieu à des abus, nous ne savons trop ce qui resterait, même des choses de première nécessité, à commencer par le feu, cause de tant de malheurs, puis les chemins de fer, etc., etc. Si l'on croit que les avantages compensent les inconvénients, il doit en être de même de tout ; l'expérience indique au fur et à mesure les précautions à prendre pour se garantir du danger des choses qu'on ne peut éviter.

Le Spiritisme présente en effet un danger réel, mais ce n'est point celui que l'on croit, et il faut être initié aux principes de la science pour le bien comprendre. Ce n'est point à ceux qui y sont étrangers que nous nous adressons ; c'est aux adeptes mêmes, à ceux qui pratiquent, parce que le danger est pour eux. Il importe qu'ils le connaissent, afin de se tenir sur leurs gardes : danger prévu, on le sait, est à moitié évité. Nous dirons plus : ici, pour quiconque est bien pénétré de la science, il n'existe pas ; il n'est que pour ceux qui croient savoir et ne savent pas ; c'est-à-dire, comme en toutes choses, pour ceux qui manquent de l'expérience nécessaire. Un désir bien naturel chez tous ceux qui commencent à s'occuper du Spiritisme, c'est d'être médium, mais surtout médium écrivain. C'est en effet le genre qui offre le plus d'attrait par la facilité des communications, et qui peut le mieux se développer par l'exercice. On comprend la satisfaction que doit éprouver celui qui, pour la première fois, voit se former sous sa main des lettres, puis des mots, puis des phrases qui répondent à sa pensée. Ces réponses qu'il trace machinalement sans savoir ce qu'il fait, qui sont le plus souvent en dehors de toutes ses idées personnelles, ne peuvent lui laisser aucun doute sur l'intervention d'une intelligence occulte ; aussi sa joie est grande de pouvoir s'entretenir avec les êtres d'outre-tombe, avec ces êtres mystérieux et invisibles qui peuplent les espaces ; ses parents et ses amis ne sont plus absents ; s'il ne les voit pas par les yeux, ils n'en sont pas moins là ; ils causent avec lui, il les voit par la pensée ; il peut savoir s'ils sont heureux, ce qu'ils font, ce qu'ils désirent, échanger avec eux de bonnes paroles ; il comprend que sa séparation d'avec eux n'est point éternelle, et il hâte de ses vœux l'instant où il pourra les rejoindre dans un monde meilleur. Ce n'est pas tout ; que ne va-t-il pas savoir par le moyen des Esprits qui se communiquent à lui ! Ne vont-ils pas lever le voile de toutes choses ? Dès lors plus de mystères ; il n'a qu'à interroger, il va tout connaître. Il voit déjà l'antiquité secouer devant lui la poussière des temps, fouiller les ruines, interpréter les écritures symboliques et faire revivre à ses yeux les siècles passés. Celui-ci, plus prosaïque, et peu soucieux de sonder l'infini où sa pensée se perd, songe tout simplement à exploiter les Esprits pour faire fortune. Les Esprits qui doivent tout voir, tout savoir, ne peuvent refuser de lui faire découvrir quelque trésor caché ou quelque secret merveilleux. Quiconque s'est donné la peine d'étudier la science spirite ne se laissera jamais séduire par ces beaux rêves ; il sait à quoi s'en tenir sur le pouvoir des Esprits, sur leur nature et sur le but des relations que l'homme peut établir avec eux. Rappelons d'abord, en peu de mots, les points principaux qu'il ne faut jamais perdre de vue, parce qu'ils sont comme la clef de voûte de l'édifice.

1° Les Esprits ne sont égaux ni en puissance, ni en savoir, ni en sagesse. N'étant autre chose que les âmes humaines débarrassées de leur enveloppe corporelle, ils présentent encore plus de variété que nous n'en trouvons parmi les hommes sur la terre, parce qu'ils viennent de tous les mondes ; et que parmi les mondes, la terre n'est ni le plus arriéré, ni le plus avancé. Il y a

donc des Esprits très supérieurs, et d'autres très inférieurs ; de très bons et de très mauvais, de très savants et de très ignorants ; il y en a de légers, de malins, de menteurs, de rusés, d'hypocrites, de facétieux, de spirituels, de moqueurs, etc.

2° Nous sommes sans cesse entourés d'un essaim d'Esprits qui, pour être invisibles à nos yeux matériels, n'en sont pas moins dans l'espace, autour de nous, à nos côtés, épiant nos actions, lisant dans nos pensées, les uns pour nous faire du bien, les autres pour nous faire du mal, selon qu'ils sont plus ou moins bons.

3° Par l'infériorité physique et morale de notre globe dans la hiérarchie des mondes, les Esprits inférieurs y sont plus nombreux que les Esprits supérieurs.

4° Parmi les Esprits qui nous entourent, il en est qui s'attachent à nous, qui agissent plus particulièrement sur notre pensée, nous conseillent, et dont nous suivons l'impulsion à notre insu ; heureux si nous n'écoutons que la voix de ceux qui sont bons.

5° Les Esprits inférieurs ne s'attachent qu'à ceux qui les écoutent, auprès desquels ils ont accès, et sur lesquels ils trouvent prise. S'ils parviennent à prendre de l'empire sur quelqu'un, ils s'identifient avec son propre Esprit, le fascinent, l'obsèdent, le subjuguent et le conduisent comme un véritable enfant.

6° L'obsession n'a jamais lieu que par les Esprits inférieurs. Les bons Esprits ne font éprouver aucune contrainte ; ils conseillent, combattent l'influence des mauvais, et si on ne les écoute pas, ils s'éloignent.

7° Le degré de la contrainte et la nature des effets qu'elle produit marquent la différence entre l'obsession, la subjugation et la fascination.

L'obsession est l'action presque permanente d'un Esprit étranger, qui fait qu'on est sollicité par un besoin incessant d'agir dans tel ou tel sens, de faire telle ou telle chose.

La subjugation est une étreinte morale qui paralyse la volonté de celui qui la subit, et le pousse aux actes les plus déraisonnables et souvent les plus contraires à ses intérêts.

La fascination est une sorte d'illusion produite, soit par l'action directe d'un Esprit étranger, soit par ses raisonnements captieux, illusion qui donne le change sur les choses morales, fausse le jugement et fait prendre le mal pour le bien.

8° L'homme peut toujours, par sa volonté, secouer le joug des Esprits imparfaits, parce qu'en vertu de son libre arbitre, il a le choix entre le bien et le mal. Si la contrainte est arrivée au point de paralyser sa volonté, et si la fascination est assez grande pour oblitérer son jugement, la volonté d'une autre personne peut y suppléer.

On donnait jadis le nom de *possession* à l'empire exercé par de mauvais Esprits, lorsque leur influence allait jusqu'à l'aberration des facultés ; mais l'ignorance et les préjugés ont souvent fait prendre pour une possession ce qui n'était que le résultat d'un état pathologique. La possession serait, pour nous, synonyme de la subjugation. Si nous n'adoptons pas ce terme, c'est pour deux motifs : le premier, qu'il implique la croyance à des êtres créés pour le mal et perpétuellement voués au mal, tandis qu'il n'y a que des êtres plus ou moins imparfaits qui tous peuvent s'améliorer ; le second, qu'il implique également l'idée d'une prise de possession du corps par un Esprit étranger, une sorte de cohabitation, tandis qu'il n'y a que contrainte. Le mot *subjugation* rend parfaitement la pensée. Ainsi, pour nous, il n'y a pas de *possédés* dans le sens vulgaire du mot, il n'y a que des *obsédés*, des *subjugués* et des *fascinés*.

C'est par un motif semblable que nous n'adoptons pas le mot *démon* pour désigner les Esprits imparfaits, quoique ces Esprits ne valent souvent pas mieux que ceux qu'on appelle démons ; c'est uniquement à cause de l'idée de spécialité et de perpétuité qui est attachée à ce mot. Ainsi, quand nous disons qu'il n'y a pas de démons, nous ne prétendons pas dire qu'il n'y a que de bons Esprits ; loin de là ; nous savons pertinemment qu'il y en a de mauvais et de très mauvais, qui nous sollicitent au mal, nous tendent des pièges, et cela n'a rien d'étonnant puisqu'ils ont été des hommes ; nous voulons dire qu'ils ne forment pas une classe à part dans l'ordre de la création, et que Dieu laisse à toutes ses créatures le pouvoir de s'améliorer.

Ceci étant bien entendu, revenons aux médiums. Chez quelques-uns les progrès sont lents, très lents même, et mettent souvent la patience à une rude épreuve. Chez d'autres ils sont rapides, et en peu de temps le médium arrive à écrire avec autant de facilité et quelquefois plus de promptitude qu'il ne le fait dans l'état ordinaire. C'est alors qu'il peut se prendre d'enthousiasme, et là est le danger, car l'enthousiasme rend faible, et avec les Esprits il faut être fort. Dire que l'enthousiasme rend faible, semble un paradoxe ; et pourtant rien de plus vrai. L'enthousiaste, dira-t-on, marche avec une conviction et une confiance qui lui font surmonter tous les obstacles, donc il a plus de force. Sans doute ; mais on s'enthousiasme pour le faux aussi bien que pour le vrai ; abondez dans les idées les plus absurdes de l'enthousiaste et vous en ferez tout ce que vous voudrez ; l'objet de son enthousiasme est donc son côté faible, et par là vous pourrez toujours le dominer. L'homme froid et impassible, au contraire, voit les choses sans miroitage ; il les combine, les pèse, les mûrit et n'est séduit par aucun subterfuge : c'est ce qui lui donne de la force. Les Esprits malins qui savent cela aussi bien et mieux que nous, savent aussi le mettre à profit pour subjuguier ceux qu'ils veulent tenir sous leur dépendance, et la faculté d'écrire comme médium les sert merveilleusement, car c'est un moyen puissant de capter la confiance, aussi ne s'en font-ils pas faute si l'on ne sait se mettre en garde contre eux ; heureusement, comme nous le verrons plus tard, le mal porte en soi son remède.

Soit enthousiasme, soit fascination des Esprits, soit amour-propre, le médium écrivain est généralement porté à croire que les Esprits qui se communiquent à lui sont des Esprits supérieurs, et cela d'autant mieux que ces Esprits, voyant sa propension, ne manquent pas de se parer de titres pompeux, prennent au besoin et selon les circonstances des noms de saints, de savants, d'anges, de la Vierge Marie même, et jouent leur rôle, comme des comédiens affublés du costume des personnages qu'ils représentent ; arrachez-leur le masque, et ils deviennent Gros-Jean comme devant ; c'est là ce qu'il faut savoir faire avec les Esprits comme avec les hommes.

De la croyance aveugle et irréfléchie en la supériorité des Esprits qui se communiquent, à la confiance en leurs paroles, il n'y a qu'un pas, toujours comme parmi les hommes. S'ils parviennent à inspirer cette confiance, ils l'entretiennent par les sophismes et les raisonnements les plus captieux, dans lesquels on donne souvent tête baissée. Les Esprits grossiers sont moins dangereux : on les reconnaît tout de suite, et ils n'inspirent que de la répugnance ; ceux qui sont le plus à craindre, dans leur monde, comme dans le nôtre, sont les Esprits hypocrites ; ils ne parlent jamais qu'avec douceur, flattent les penchants ; ils sont câlins, patelins, prodiges de termes de tendresse, de protestations de dévouement. Il faut être vraiment fort pour résister à de pareilles séductions. Mais où est le danger, dira-t-on, avec des Esprits impalpables ? Le danger est dans les conseils pernicieux qu'ils donnent sous l'apparence de la bienveillance, dans les démarches ridicules, intempestives ou funestes qu'ils font entreprendre. Nous en avons vu faire courir certains individus de pays en pays à la poursuite des choses les plus fantastiques, au risque de compromettre leur santé, leur fortune et même leur vie. Nous en avons vu dicter, avec toutes les apparences de la gravité, les choses les plus burlesques, les maximes les plus étranges. Comme il est bon de mettre l'exemple à côté de la théorie, nous allons rapporter l'histoire d'une personne de notre connaissance qui s'est trouvée sous l'empire d'une fascination semblable.

M. F..., jeune homme instruit, d'une éducation soignée, d'un caractère doux et bienveillant, mais un peu faible et sans résolution prononcée, était devenu promptement très habile médium écrivain. Obsédé par l'Esprit qui s'était emparé de lui et ne lui laissait aucun repos, il écrivait sans cesse ; dès qu'une plume, un crayon lui tombaient sous la main, il les saisissait par un mouvement convulsif et se mettait à remplir des pages entières en quelques minutes. A défaut d'instrument, il faisait le simulacre d'écrire avec son doigt, partout où il se trouvait, dans les rues, sur les murs, sur les portes, etc. Entre autres choses qu'on lui dictait, était celle-ci : « L'homme est composé de trois choses : l'homme, le mauvais Esprit et le bon Esprit.

Vous avez tous votre mauvais Esprit qui est attaché au corps par des liens matériels. Pour chasser le mauvais Esprit, il faut briser ces liens, et pour cela il faut affaiblir le corps. Quand le corps est suffisamment affaibli, le lien se rompt, le mauvais Esprit s'en va, et il ne reste que le bon. » En conséquence de cette belle théorie, ils l'ont fait jeûner pendant cinq jours consécutifs et veiller la nuit. Lorsqu'il fut exténué, ils lui dirent : « Maintenant l'affaire est faite, le lien est rompu ; ton mauvais Esprit est parti, il ne reste plus que nous, qu'il faut croire sans réserve. » Et lui, persuadé que son mauvais Esprit avait pris la fuite, ajoutait une foi aveugle à toutes leurs paroles. La subjugation était arrivée à ce point, que s'ils lui eussent dit de se jeter à l'eau ou de partir pour les antipodes, il l'aurait fait. Lorsqu'ils voulaient lui faire faire quelque chose à quoi il répugnait, il se sentait poussé par une force invisible. Nous donnons un échantillon de leur morale ; par là on jugera du reste.

« Pour avoir les meilleures communications, il faut : 1° Prier et jeûner pendant plusieurs jours, les uns plus, les autres moins ; ce jeûne relâche les liens qui existent entre le *moi* et un démon particulier attaché à chaque *moi* humain. Ce démon est lié à chaque personne par l'enveloppe qui unit le corps et l'âme. Cette enveloppe, affaiblie par le manque de nourriture, permet aux Esprits d'*arracher* ce démon. Jésus descend alors dans le cœur de la personne possédée à la place du mauvais Esprit. Cet état de posséder Jésus en soi est le seul moyen d'atteindre toute la vérité, et bien d'autres choses.

« Quand la personne a réussi à remplacer le démon par Jésus, elle n'a pas encore la vérité. Pour avoir la vérité, il faut croire ; Dieu ne donne jamais la vérité à ceux qui doutent : ce serait faire quelque chose d'inutile, et Dieu ne fait rien en vain. Comme la plupart des nouveaux médiums doutent de ce qu'ils disent ou écrivent, les bons Esprits sont forcés, à leur regret, par l'ordre formel de Dieu, de *mentir, et ne peuvent que mentir tant que le médium n'est pas convaincu* ; mais vient-il à croire fermement un de ces mensonges, aussitôt les Esprits élevés s'empressent de lui dévoiler les secrets du ciel : la vérité tout entière dissipe en un instant ce nuage d'erreurs dont ils avaient été forcés de couvrir leur protégé.

« Le médium arrivé à ce point n'a plus rien à craindre ; les bons Esprits ne le quitteront jamais. Qu'il ne croie point cependant avoir toujours la vérité et rien que la vérité. De bons Esprits, soit pour l'éprouver, soit pour le punir de ses fautes passées, soit pour le châtier des questions égoïstes ou curieuses, lui infligent *des corrections physiques et morales*, viennent le tourmenter de la part de Dieu. Ces Esprits élevés se plaignent souvent de la triste mission qu'ils accomplissent : un père persécute son fils des semaines entières, un ami son ami, le tout pour le plus grand bonheur du médium. Les *nobles* Esprits disent alors des folies, des blasphèmes, des turpitudes même. Il faut que le médium se raidisse et dise : Vous me tentez ; je sais que je suis entre les mains charitables d'Esprits doux et affectueux ; que les mauvais ne peuvent plus m'approcher. Bonnes âmes qui me tourmentez, vous ne m'empêcherez pas de croire ce que vous m'aurez dit et ce que vous me direz encore.

« Les catholiques chassent plus facilement le démon (ce jeune homme est protestant), parce qu'il s'est éloigné un instant le jour du baptême. Les catholiques sont jugés par Christ, et les autres par Dieu ; il vaut mieux être jugé par Christ. Les protestants ont tort de ne pas admettre cela : aussi faut-il te faire catholique le plus tôt possible ; en attendant, va prendre de l'eau bénite : ce sera ton baptême. »

Le jeune homme en question étant guéri plus tard de l'obsession dont il était l'objet, par les moyens que nous relaterons, nous lui avions demandé de nous en écrire l'histoire et de nous donner le texte même des préceptes qui lui avaient été dictés. En les transcrivant, il ajouta sur la copie qu'il nous a remise : *Je me demande si je n'offense pas Dieu et les bons Esprits en transcrivant de pareilles sottises*. A cela nous lui répondîmes : Non, vous n'offensez pas Dieu ; loin de là, puisque vous reconnaissez maintenant le piège dans lequel vous étiez tombé. Si je vous ai demandé la copie de ces maximes perverses, c'est pour les flétrir comme elles le méritent, démasquer les Esprits hypocrites, et mettre sur ses gardes quiconque en recevrait de pareilles.

Un jour ils lui font écrire : *Tu mourras ce soir* ; à quoi il répond : Je suis fort ennuyé de ce monde ; mourons s'il le faut, je ne demande pas mieux ; que je ne souffre pas, c'est tout ce que je désire. - Le soir il s'endort croyant fermement ne plus se réveiller sur la terre. Le lendemain il est tout surpris et même désappointé de se trouver dans son lit ordinaire. Dans la journée il écrit : « Maintenant que tu as passé par l'épreuve de la mort, que tu as cru fermement mourir, tu es comme mort pour nous ; nous pouvons te dire toute la vérité ; tu sauras tout ; il n'y a rien de caché pour nous ; il n'y aura non plus rien de caché pour toi. Tu es Shakespeare réincarné. Shakespeare n'est-il pas ta bible à toi ? (M. F... sait parfaitement l'anglais, et se complaît dans la lecture des chefs-d'œuvre de cette langue.)

Le jour suivant il écrit : Tu es Satan. - Ceci devient par trop fort, répond M. F... - N'as-tu pas fait... n'as-tu pas dévoré le *Paradis perdu* ? Tu as appris la *Fille du diable* de Béranger ; tu savais que Satan se convertirait : ne l'as-tu pas toujours cru, toujours dit, toujours écrit ? Pour se convertir, il se réincarne. - Je veux bien avoir été un ange rebelle quelconque ; mais le roi des anges... ! - Oui, tu étais l'ange de la fierté ; tu n'es pas mauvais, tu es fier en ton cœur ; c'est cette fierté qu'il faut abattre ; tu es l'ange de l'orgueil, et les hommes l'appellent Satan, qu'importe le nom ! Tu fus le mauvais génie de la terre. Te voilà abaissé... Les hommes vont prendre leur essor... Tu verras des merveilles. Tu as trompé les hommes ; tu as trompé la femme dans la personnification d'Eve, la femme pécheresse. Il est dit que Marie, la personnification de la femme sans tache, t'écrasera la tête ; Marie va venir. - Un instant après il écrit lentement et comme avec douceur : « Marie vient te voir ; Marie, qui a été te chercher au fond de ton royaume de ténèbres, ne t'abandonnera pas. Elève-toi, Satan, et Dieu est prêt à te tendre les bras. Lis *l'Enfant prodigue*. Adieu. »

Une autre fois il écrit : « Le serpent dit à Eve : Vos yeux seront ouverts et vous serez comme des dieux. Le démon dit à Jésus : Je te donnerai toute puissance. Toi, je te le dis, puisque tu crois à nos paroles : nous t'aimons ; tu sauras tout... Tu seras roi de Pologne.

« Persévère dans les bonnes dispositions où nous t'avons mis. *Cette leçon fera faire un grand pas à la science spirite*. On verra que les bons Esprits peuvent dire des futilités et des mensonges pour se jouer des sages. Allan Kardec a dit que c'était un mauvais moyen de reconnaître les Esprits, que de leur faire confesser Jésus en chair. Moi je dis que les bons Esprits confessent seuls Jésus en chair et je le confesse. Dis ceci à Kardec. »

L'Esprit a pourtant eu la pudeur de ne pas conseiller à M. F... de faire imprimer ces belles maximes ; s'il le lui eût dit, il l'eût fait sans aucun doute, et c'eût été une mauvaise action, parce qu'il les eût données comme une chose sérieuse.

Nous remplirions un volume de toutes les sottises qui lui furent dictées et de toutes les circonstances qui s'ensuivirent. On lui fit, entre autres choses, dessiner un édifice dont les dimensions étaient telles que les feuilles de papier nécessaires, collées ensemble, occupaient la hauteur de deux étages.

On remarquera que dans tout ceci il n'y a rien de grossier, rien de trivial ; c'est une suite de raisonnements sophistiques qui s'enchaînent avec une apparence de logique. Il y a, dans les moyens employés pour circonvenir, un art vraiment infernal, et si nous avons pu rapporter tous ces entretiens, on aurait vu jusqu'à quel point était poussée l'astuce, et avec quelle adresse les paroles mielleuses étaient prodiguées à propos.

L'Esprit qui jouait le principal rôle dans cette affaire prenait le nom de François Dillois, quand il ne se couvrait pas du masque d'un nom respectable. Nous sûmes plus tard ce que ce Dillois avait été de son vivant, et alors rien ne nous étonna plus dans son langage. Mais au milieu de toutes ces extravagances il était aisé de reconnaître un bon Esprit qui luttait en faisant entendre de temps à autre quelques bonnes paroles pour démentir les absurdités de l'autre ; il y avait combat évident, mais la lutte était inégale ; le jeune homme était tellement subjugué, que la voix de la raison était impuissante sur lui. L'Esprit de son père lui fit notamment écrire ceci : « Oui, mon fils, courage ! Tu subis une rude épreuve qui est pour ton bien à venir ; je ne

puis malheureusement rien en ce moment pour t'en affranchir, et cela me coûte beaucoup. Va voir Allan Kardec ; écoute-le, et il te sauvera. »

M. F... vint en effet me trouver ; il me raconta son histoire ; je le fis écrire devant moi, et, dès l'abord, je reconnus sans peine l'influence pernicieuse sous laquelle il se trouvait, soit aux paroles, soit à certains signes matériels que l'expérience fait connaître et qui ne peuvent tromper. Il revint plusieurs fois ; j'employai toute la force de ma volonté pour appeler de bons Esprits par son intermédiaire, toute ma rhétorique, pour lui prouver qu'il était le jouet d'Esprits détestables ; que ce qu'il écrivait n'avait pas le sens commun, et de plus était profondément immoral ; je m'adjoignis pour cette oeuvre charitable un de mes collègues les plus dévoués, M. T..., et, à nous deux, nous parvînmes petit à petit à lui faire écrire des choses sensées. Il prit son mauvais génie en aversion, le repoussa, par sa volonté, chaque fois qu'il tentait de se manifester, et peu à peu les bons Esprits seuls prirent le dessus. Pour détourner ses idées, il se livra du matin au soir, d'après le conseil des Esprits, à un rude travail qui ne lui laissait pas le temps d'écouter les mauvaises suggestions. Dillois lui-même finit par s'avouer vaincu et par exprimer le désir de s'améliorer dans une nouvelle existence ; il confessa le mal qu'il avait voulu faire, et en témoigna du regret. La lutte fut longue, pénible, et offrit des particularités vraiment curieuses pour l'observateur. Aujourd'hui que M. F... se sent délivré, il est heureux ; il lui semble être soulagé d'un fardeau ; il a repris sa gaieté, et nous remercie du service que nous lui avons rendu.

Certaines personnes déplorent qu'il y ait de mauvais Esprits. Ce n'est pas en effet sans un certain désenchantement qu'on trouve la perversité dans ce monde où l'on aimerait à ne rencontrer que des êtres parfaits. Puisque les choses sont ainsi, nous n'y pouvons rien : il faut les prendre telles qu'elles sont. C'est notre propre infériorité qui fait que les Esprits imparfaits pullulent autour de nous ; les choses changeront quand nous serons meilleurs, ainsi que cela a lieu dans les mondes plus avancés. En attendant, et tandis que nous sommes encore dans les bas-fonds de l'univers moral, nous sommes avertis : c'est à nous de nous tenir sur nos gardes et de ne pas accepter, sans contrôle, tout ce que l'on nous dit. L'expérience, en nous éclairant, doit nous rendre circonspects. Voir et comprendre le mal est un moyen de s'en préserver. N'y aurait-il pas cent fois plus de danger à se faire illusion sur la nature des êtres invisibles qui nous entourent ? Il en est de même ici-bas, où nous sommes chaque jour exposés à la malveillance et aux suggestions perfides : ce sont autant d'épreuves auxquelles notre raison, notre conscience et notre jugement nous donnent les moyens de résister. Plus la lutte aura été difficile, plus le mérite du succès sera grand : « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire. »

Cette histoire, qui malheureusement n'est pas la seule à notre connaissance, soulève une question très grave. N'est-ce pas pour ce jeune homme, dira-t-on, une chose fâcheuse d'avoir été médium ? N'est-ce pas cette faculté qui est cause de l'obsession dont il était l'objet ? En un mot, n'est-ce pas une preuve du danger des communications spirites ?

Notre réponse est facile, et nous prions de la méditer avec soin.

Ce ne sont pas les médiums qui ont créé les Esprits, ceux-ci existent de tout temps, et de tout temps ils ont exercé leur influence salutaire ou pernicieuse sur les hommes. Il n'est donc pas besoin d'être médium pour cela. La faculté médianimique n'est pour eux qu'un moyen de se manifester ; à défaut de cette faculté ils le font de mille autres manières. Si ce jeune homme n'eût pas été médium, il n'en aurait pas moins été sous l'influence de ce mauvais Esprit qui lui aurait sans doute fait commettre des extravagances que l'on eût attribuées à toute autre cause. Heureusement pour lui, sa faculté de médium permettant à l'Esprit de se communiquer par des paroles, c'est par ses paroles que l'Esprit s'est trahi ; elles ont permis de connaître la cause d'un mal qui eût pu avoir pour lui des conséquences funestes, et que nous avons détruit, comme on l'a vu, par des moyens bien simples, bien rationnels, et sans exorcisme. La faculté médianimique a permis de voir l'ennemi, si on peut s'exprimer ainsi, face à face et de le combattre avec ses propres armes. On peut donc dire avec une entière certitude, que c'est elle

qui l'a sauvé ; quant à nous, nous n'avons été que les médecins, qui, ayant jugé la cause du mal, avons appliqué le remède. Ce serait une grave erreur de croire que les Esprits n'exercent leur influence que par des communications écrites ou verbales ; cette influence est de tous les instants, et ceux qui ne croient pas aux Esprits y sont exposés comme les autres, y sont même plus exposés que d'autres, parce qu'ils n'ont pas de contre-poids. A combien d'actes n'est-on pas poussé pour son malheur, et que l'on eût évités si l'on avait eu un moyen de s'éclairer ! Les plus incrédules ne croient pas être si vrais quand ils disent d'un homme qui se fourvoie avec obstination : C'est son mauvais génie qui le pousse à sa perte.

Règle générale. Quiconque a de mauvaises communications spirites écrites ou verbales est sous une mauvaise influence ; cette influence s'exerce sur lui qu'il écrive ou n'écrive pas, c'est-à-dire qu'il soit ou non médium. L'écriture donne un moyen de s'assurer de la nature des Esprits qui agissent sur lui, et de les combattre, ce que l'on fait encore avec plus de succès quand on parvient à connaître le motif qui les fait agir. S'il est assez aveuglé pour ne pas le comprendre, d'autres peuvent lui ouvrir les yeux. Est-il besoin d'ailleurs d'être médium pour écrire des absurdités ? Et qui dit que parmi toutes les élucubrations ridicules ou dangereuses, il n'en est pas auxquelles les auteurs sont poussés par quelque Esprit malveillant ? Les trois quarts de nos mauvaises actions et de nos mauvaises pensées sont le fruit de cette suggestion occulte.

Si M. F... n'avait pas été médium, demandera-t-on, auriez-vous pu de même faire cesser l'obsession ? Assurément ; seulement les moyens eussent différé selon les circonstances ; mais alors les Esprits n'eussent pas pu nous l'adresser comme ils l'ont fait, et il est probable qu'on se serait mépris sur la cause, s'il n'y avait pas eu de manifestation spirite ostensible. Tout homme qui en a la volonté, et qui est sympathique aux bons Esprits, peut toujours, avec l'aide de ceux-ci, paralyser l'influence des mauvais. Nous disons qu'il doit être sympathique aux bons Esprits, car s'il en attire lui-même d'inférieurs, il est évident que c'est vouloir chasser des loups avec des loups.

En résumé, le danger n'est pas dans le spiritisme en lui-même, puisqu'il peut, au contraire, servir de contrôle, et préserver de celui que nous courons sans cesse à notre insu ; il est dans la propension de certains médiums à se croire trop légèrement les instruments exclusifs d'Esprits supérieurs, et dans l'espèce de fascination qui ne leur permet pas de comprendre les sottises dont ils sont les interprètes. Ceux mêmes qui ne sont pas médiums peuvent s'y laisser prendre. Nous terminerons ce chapitre par les considérations suivantes :

1° Tout médium doit se défier de l'entraînement irrésistible qui le porte à écrire sans cesse et dans les moments inopportuns ; il doit être maître de lui-même et n'écrire que quand il le veut ;

2° On ne maîtrise pas les Esprits supérieurs, ni même ceux qui, sans être supérieurs, sont bons et bienveillants, mais on peut maîtriser et dompter les Esprits inférieurs. Quiconque n'est pas maître de soi-même ne peut l'être des Esprits ;

3° Il n'y a pas d'autre critérium pour discerner la valeur des Esprits que le bon sens. Toute formule donnée à cet effet par les Esprits eux-mêmes est absurde, et ne peut émaner d'Esprits supérieurs ;

4° On juge les Esprits comme les hommes, à leur langage. Toute expression, toute pensée, toute maxime, toute théorie morale ou scientifique qui choque le bon sens, ou ne répond pas à l'idée qu'on se fait d'un Esprit pur et élevé, émane d'un Esprit plus ou moins inférieur ;

5° Les Esprits supérieurs tiennent toujours le même langage avec la même personne et ne se contredisent jamais ;

6° Les Esprits supérieurs sont toujours bons et bienveillants ; il n'y a jamais, dans leur langage, ni acrimonie, ni arrogance, ni aigreur, ni orgueil, ni forfanterie, ni sottise présomption. Ils parlent simplement, conseillent, et se retirent si on ne les écoute pas ;

7° Il ne faut pas juger les Esprits sur la forme matérielle et la correction de leur langage, mais en sonder le sens intime, scruter leurs paroles, les peser froidement, mûrement et sans

prévention. Tout écart de bon sens, de raison et de sagesse, ne peut laisser de doute sur leur origine, quel que soit le nom dont s'affuble l'Esprit ;

8° Les Esprits inférieurs redoutent ceux qui scrutent leurs paroles, démasquent leurs turpitudes, et ne se laissent pas prendre à leurs sophismes. Ils peuvent quelquefois essayer de tenir tête, mais ils finissent toujours par lâcher prise quand ils se voient les plus faibles ;

9° Quiconque agit en toutes choses en vue du bien, s'élève par la pensée au-dessus des vanités humaines, chasse de son cœur l'égoïsme, l'orgueil, l'envie, la jalousie, la haine, pardonne à ses ennemis et met en pratique cette maxime du Christ : « Faire aux autres ce qu'on voudrait qui fût fait à soi-même, » sympathise avec les bons Esprits ; les mauvais le craignent et s'écartent de lui.

En suivant ces préceptes on se garantira des mauvaises communications, de la domination des Esprits impurs, et, profitant de tout ce que nous enseignent les Esprits vraiment supérieurs, on contribuera, chacun pour sa part, au progrès moral de l'humanité.

Théorie du mobile de nos actions

M. R..., correspondant de l'Institut de France, et l'un des membres les plus éminents de la Société parisienne des Etudes Spiritiques, a développé les considérations suivantes, dans la séance du 14 septembre, comme corollaire de la théorie qui venait d'être donnée à propos du mal de la peur, et que nous avons rapportée plus haut :

« Il résulte de toutes les communications qui nous sont faites par les Esprits, qu'ils exercent une influence directe sur nos actions, en nous sollicitant, les uns au bien, les autres au mal. Saint Louis vient de nous dire : « Les Esprits malins aiment à rire ; prenez-y garde ; tel qui croit dire en face une saillie agréable aux personnes qui l'environnent, tel qui amuse une société par ses plaisanteries ou ses actes, se trompe souvent, et même très souvent lorsqu'il croit que tout cela vient de lui. Les Esprits légers qui l'entourent s'identifient avec lui-même, et souvent tour à tour le trompent sur ses propres pensées, ainsi que ceux qui l'écoutent ». Il s'ensuit que ce que nous disons ne vient pas toujours de nous ; que souvent nous ne sommes, comme les médiums parlants, que les interprètes de la pensée d'un Esprit étranger qui s'est identifié avec le nôtre. Les faits viennent à l'appui de cette pensée qui nous est suggérée. L'homme qui fait mal cède donc à une suggestion, quand il est assez faible pour ne pas résister, quand il ferme l'oreille à la voix de la conscience qui peut être la sienne propre, ou celle d'un bon Esprit qui combat en lui, par ses avertissements, l'influence d'un mauvais Esprit.

« Selon la doctrine vulgaire, l'homme puiserait tous ses instincts en lui-même ; ils proviendraient soit de son organisation physique dont il ne saurait être responsable, soit de sa propre nature, dans laquelle il peut chercher une excuse à ses propres yeux, en disant que ce n'est pas sa faute s'il est créé ainsi. La doctrine spirite est évidemment plus morale ; elle admet chez l'homme le libre arbitre dans toute sa plénitude ; et en lui disant que s'il fait mal, il cède à une mauvaise suggestion étrangère, elle lui en laisse toute la responsabilité, puisqu'elle lui reconnaît le pouvoir de résister, chose évidemment plus facile que s'il avait à lutter contre sa propre nature. Ainsi, selon la doctrine spirite, il n'y a pas d'entraînement irrésistible. L'homme peut toujours fermer l'oreille à la voix occulte qui le sollicite au mal dans son for intérieur, comme il peut la fermer à la voix matérielle de celui qui lui parle ; il le peut par sa volonté, en demandant à Dieu la force nécessaire, et en réclamant à cet effet l'assistance des bons Esprits. C'est ce que Jésus nous apprend dans la sublime prière du *Pater*, quand il nous fait dire : « Ne nous laissez pas succomber à la tentation, mais délivrez-nous du mal ».

Lorsque nous avons pris pour texte d'une de nos questions la petite anecdote que nous avons rapportée, nous ne nous attendions pas aux développements qui allaient en découler. Nous en sommes doublement heureux, par les belles paroles qu'elle nous a values de saint Louis et de notre honorable collègue. Si nous n'étions édifiés depuis longtemps sur la haute capacité de ce dernier, et sur ses profondes connaissances en matière de Spiritisme, nous serions tentés de croire qu'il a été lui-même l'application de sa théorie, et que saint Louis s'est servi de lui pour compléter son enseignement. Nous allons y joindre nos propres réflexions :

Cette théorie de la cause excitante de nos actes ressort évidemment de tout l'enseignement donné par les Esprits ; non seulement elle est sublime de moralité, mais nous ajouterons qu'elle relève l'homme à ses propres yeux ; elle le montre libre de secouer un joug obsesseur, comme il est libre de fermer sa maison aux importuns ; ce n'est plus une machine agissant par une impulsion indépendante de sa volonté, c'est un être de raison, qui écoute, qui juge et qui choisit librement entre deux conseils.

Ajoutons que, malgré cela, l'homme n'est point privé de son initiative ; il n'en agit pas

moins de son propre mouvement, puisqu'en définitive il n'est qu'un Esprit incarné qui conserve, sous l'enveloppe corporelle, les qualités et les défauts qu'il avait comme Esprit. Les fautes que nous commettons ont donc leur source première dans l'imperfection de notre propre Esprit qui n'a pas encore atteint la supériorité morale qu'il aura un jour, mais qui n'en a pas moins son libre arbitre ; la vie corporelle lui est donnée pour se purger de ses imperfections par les épreuves qu'il y subit, et ce sont précisément ces imperfections qui le rendent plus faible et plus accessible aux suggestions des autres Esprits imparfaits, qui en profitent pour tâcher de le faire succomber dans la lutte qu'il a entreprise. S'il sort vainqueur de cette lutte, il s'élève ; s'il échoue, il reste ce qu'il était, ni plus mauvais, ni meilleur : c'est une épreuve à recommencer, et cela peut durer longtemps ainsi. Plus il s'épure, plus ses côtés faibles diminuent, et moins il donne de prise à ceux qui le sollicitent au mal ; sa force morale croît en raison de son élévation, et les mauvais Esprits s'éloignent de lui.

Quels sont donc ces mauvais Esprits ? Sont-ce ce qu'on appelle les démons ? Ce ne sont pas des démons dans l'acception vulgaire du mot, parce qu'on entend par là une classe d'êtres créés pour le mal, et perpétuellement voués au mal. Or, les Esprits nous disent que tous s'améliorent dans un temps plus ou moins long, selon leur volonté ; mais tant qu'ils sont imparfaits, ils peuvent faire le mal, comme l'eau qui n'est pas épurée peut répandre des miasmes putrides et morbides.

Dans l'état d'incarnation, ils s'épurent s'ils font ce qu'il faut pour cela ; à l'état d'Esprits, ils subissent les conséquences de ce qu'ils ont fait ou n'ont pas fait pour s'améliorer, conséquences qu'ils subissent aussi sur terre, puisque les vicissitudes de la vie sont à la fois des expiations et des épreuves. Tous ces Esprits, plus ou moins bons, alors qu'ils sont incarnés, constituent l'espèce humaine, et, comme notre terre est un des mondes les moins avancés, il s'y trouve plus de mauvais Esprits que de bons, voilà pourquoi nous y voyons tant de perversité. Faisons donc tous nos efforts pour n'y pas revenir après cette station et pour mériter d'aller nous reposer dans un monde meilleur, dans un de ces mondes privilégiés où le bien règne sans partage, et où nous ne nous souviendrons de notre passage ici-bas que comme d'un mauvais rêve.

Le revenant de mademoiselle Clairon¹

Cette histoire fit beaucoup de bruit dans le temps, et par la position de l'héroïne, et par le grand nombre de personnes qui en furent témoins. Malgré sa singularité, elle serait probablement oubliée, si mademoiselle Clairon ne l'eût consignée dans ses Mémoires, d'où nous extrayons le récit que nous allons en faire. L'analogie qu'elle présente avec quelques-uns des faits qui se passent de nos jours lui donne une place naturelle dans ce Recueil.

Mademoiselle Clairon, comme on le sait, était aussi remarquable par sa beauté que par son talent comme cantatrice et tragédienne ; elle avait inspiré à un jeune Breton, M. de S..., une de ces passions qui décident souvent de la vie, lorsqu'on n'a pas assez de force de caractère pour en triompher. Mademoiselle Clairon n'y répondit que par de l'amitié ; toutefois les assiduités de M. de S... lui devinrent tellement importunes qu'elle résolut de rompre tout rapport avec lui. Le chagrin qu'il en ressentit lui causa une longue maladie dont il mourut. La chose se passait en 1743. Laissons parler mademoiselle Clairon.

« Deux ans et demi s'étaient écoulés entre notre connaissance et sa mort. Il me fit prier d'accorder, à ses derniers moments, la douceur de me voir encore ; mes entours m'empêchèrent de faire cette démarche. Il mourut, n'ayant auprès de lui que ses domestiques et une vieille dame, seule société qu'il eût depuis longtemps. Il logeait alors sur le Rempart, près la Chaussée d'Antin, où l'on commençait à bâtir ; moi, rue de Bussy, près la rue de Seine et l'abbaye Saint-Germain. J'avais ma mère, et plusieurs amis venaient souper avec moi... Je venais de chanter de fort jolies moutonnades, dont mes amis étaient dans le ravissement, lorsque au coup de onze heures succéda le cri le plus aigu. Sa sombre modulation et sa longueur étonnèrent tout le monde ; je me sentis défaillir, et je fus près d'un quart d'heure sans connaissance...

« Tous mes gens, mes amis, mes voisins, la police même, ont entendu ce même cri, toujours à la même heure, toujours partant sous mes fenêtres, et ne paraissant sortir que du vague de l'air... Je soupais rarement en ville, mais les jours où j'y soupais, l'on n'entendait rien, et plusieurs fois, demandant de ses nouvelles à ma mère, à mes gens, lorsque je rentrais dans ma chambre, il partait au milieu de nous. Une fois, le président de B..., chez lequel j'avais soupé, voulut me reconduire pour s'assurer qu'il ne m'était rien arrivé en chemin. Comme il me souhaitait le bonsoir à ma porte, le cri partit entre lui et moi. Ainsi que tout Paris, il savait cette histoire : cependant on le remit dans son carrosse plus mort que vivant.

« Une autre fois je priai mon camarade Rosely de m'accompagner rue Saint-Honoré pour choisir des étoffes. L'unique sujet de notre entretien fut mon revenant (c'est ainsi qu'on l'appelait). Ce jeune homme, plein d'esprit, ne croyant à rien, était cependant frappé de mon aventure ; il me pressait d'évoquer le fantôme, en me promettant d'y croire s'il me répondait. Soit par faiblesse, soit par audace, je fis ce qu'il me demandait : le cri partit à trois reprises, terribles par leur éclat et leur rapidité. A notre retour, il fallut le secours de toute la maison pour nous tirer du carrosse où nous étions sans connaissance l'un et l'autre. Après cette scène je restai quelques mois sans rien entendre. Je me croyais à jamais quitte, je me trompais.

« Tous les spectacles avaient été mandés à Versailles pour le mariage du Dauphin. On m'avait arrangé, dans l'avenue de Saint-Cloud, une chambre que j'occupais avec madame Grandval. A trois heures du matin, je lui dis : Nous sommes au bout du monde ; le cri serait bien embarrassé d'avoir à nous chercher ici... Il partit ! Madame Grandval crut que l'enfer entier

¹ Mademoiselle Clairon, née en 1723, mourut en 1803. Elle débuta dans la troupe italienne à l'âge de 13 ans, et à la Comédie française en 1743. Elle se retira du théâtre en 1765, à l'âge de 42 ans.

était dans la chambre ; elle courut en chemise du haut en bas de la maison, où personne ne put fermer l'oeil de la nuit ; mais ce fut au moins la dernière fois qu'il se fit entendre.

« Sept ou huit jours après, causant avec ma société ordinaire, la cloche de onze heures fut suivie d'un coup de fusil tiré dans une de mes fenêtres. Tous nous entendîmes le coup ; tous nous vîmes le feu ; la fenêtre n'avait aucune espèce de dommage. Nous conclûmes tous qu'on en voulait à ma vie, qu'on m'avait manquée, et qu'il fallait prendre des précautions pour l'avenir. M. de Marville, alors lieutenant de police, fit visiter les maisons vis-à-vis la mienne ; la rue fut remplie de tous les espions possibles ; mais, quelques soins que l'on prit, ce coup, pendant trois mois entiers, fut entendu, vu, frappant toujours à la même heure, dans le même carreau de vitre, sans que personne ait jamais pu voir de quel endroit il partait. Ce fait a été constaté sur les registres de la police.

« Accoutumée à mon revenant, que je trouvais assez bon diable, puisqu'il s'en tenait à des tours de passe-passe, ne prenant pas garde à l'heure qu'il était, ayant fort chaud, j'ouvris la fenêtre consacrée, et l'intendant et moi nous appuyâmes sur le balcon. Onze heures sonnent, le coup part, et nous jette tous les deux au milieu de la chambre, où nous tombons comme morts. Revenus à nous-mêmes, sentant que nous n'avions rien, nous regardant, nous avouant que nous avions reçu, lui sur la joue gauche, moi sur la joue droite, le plus terrible soufflet qui se soit jamais appliqué, nous nous mîmes à rire comme deux fous.

« Le surlendemain, priée par mademoiselle Dumesnil d'être d'une petite fête nocturne qu'elle donnait à sa maison de la barrière Blanche, je montai en fiacre à onze heures avec ma femme de chambre. Il faisait le plus beau clair de lune, et l'on nous conduisit par les boulevards qui commençaient à se garnir de maisons. Ma femme de chambre me dit : N'est-ce pas ici qu'est mort M. de S...? - D'après les renseignements qu'on m'a donnés, ce doit être, lui dis-je, en les désignant avec mon doigt, dans l'une des deux maisons que voilà devant nous. D'une des deux partit ce même coup de fusil qui me poursuivait : il traversa notre voiture ; le cocher doubla son train, se croyant attaqué par des voleurs. Nous, nous arrivâmes au rendez-vous, ayant à peine repris nos sens, et, pour ma part, pénétrée d'une terreur que j'ai gardée longtemps, je l'avoue ; mais cet exploit fut le dernier des armes à feu.

« A leur explosion succéda un claquement de mains, ayant une certaine mesure et des redoublements. Ce bruit, auquel les bontés du public m'avaient accoutumée, ne me laissa faire aucune remarque pendant longtemps ; mes amis en firent pour moi. Nous avons guetté, me dirent-ils ; c'est à onze heures, presque sous votre porte, qu'il se fait ; nous l'entendons, nous ne voyons personne ; ce ne peut être qu'une suite de ce que vous avez éprouvé. Comme ce bruit n'avait rien de terrible, je ne conservai point la date de sa durée. Je ne fis pas plus d'attention aux sons mélodieux qui se firent entendre après ; il semblait qu'une voix céleste donnait le canevas de l'air noble et touchant qu'elle allait chanter ; cette voix commençait au carrefour de Bussy et finissait à ma porte ; et, comme il en avait été de tous les sons précédents, on entendait et l'on ne voyait rien. Enfin, tout cessa après un peu plus de deux ans et demi. »

A quelque temps de là, mademoiselle Clairon apprit de la dame âgée qui était restée l'amie dévouée de M. de S..., le récit de ses derniers moments.

« Il comptait, lui dit-elle, toutes les minutes, lorsqu'à dix heures et demie son laquais vint lui dire que, décidément, vous ne viendriez pas. Après un moment de silence, il me prit la main avec un redoublement de désespoir qui m'effraya. *La barbare !... elle n'y gagnera rien ; je la poursuivrai autant après ma mort que je l'ai poursuivie pendant ma vie !...* Je voulus tâcher de le calmer ; il n'était plus. »

Dans l'édition que nous avons sous les yeux, ce récit est précédé de la note suivante sans signature :

« Voici une anecdote bien singulière dont on a porté et dont on portera sans doute bien des jugements différents. On aime le merveilleux, même sans y croire : mademoiselle Clairon paraît convaincue de la réalité des faits qu'elle raconte. Nous nous contenterons de remarquer

que dans le temps où elle fut, ou se crut tourmentée par son revenant, elle avait de vingt-deux ans et demi à vingt-cinq ans ; que c'est l'âge de l'imagination, et que cette faculté était continuellement exercée et exaltée en elle par le genre de vie qu'elle menait au théâtre et hors du théâtre. On peut se rappeler encore qu'elle a dit, au commencement de ses Mémoires, que, dans son enfance, on ne l'entretenait que d'aventures de revenants et de sorciers, qu'on lui disait être des histoires véritables. »

Ne connaissant le fait que par le récit de mademoiselle Clairon, nous ne pouvons en juger que par induction ; or, voici notre raisonnement. Cet événement décrit dans ses plus minutieux détails par mademoiselle Clairon elle-même, a plus d'authenticité que s'il eût été rapporté par un tiers. Ajoutons que lorsqu'elle a écrit la lettre dans laquelle il se trouve relaté, elle avait environ soixante ans et passé l'âge de la crédulité dont parle l'auteur de la note. Cet auteur ne révoque pas en doute la bonne foi de mademoiselle Clairon sur son aventure, seulement il pense qu'elle a pu être le jouet d'une illusion. Qu'elle l'ait été une fois, cela n'aurait rien d'étonnant, mais qu'elle l'ait été pendant deux ans et demi, cela nous paraît plus difficile ; il nous paraît plus difficile encore de supposer que cette illusion ait été partagée par tant de personnes, témoins oculaires et auriculaires des faits, et par la police elle-même. Pour nous, qui connaissons ce qui peut se passer dans les manifestations spirites, l'aventure n'a rien qui puisse nous surprendre, et nous la tenons pour *probable*. Dans cette hypothèse, nous n'hésitons pas à penser que l'auteur de tous ces mauvais tours n'était autre que l'âme ou l'esprit de M. de S..., si nous remarquons surtout la coïncidence de ses dernières paroles avec la durée des phénomènes. Il avait dit : Je la poursuivrai autant après ma mort que pendant ma vie. Or, ses rapports avec mademoiselle Clairon avaient duré deux ans et demi, juste autant de temps que les manifestations qui suivirent sa mort.

Quelques mots encore sur la nature de cet Esprit. Il n'était pas méchant, et c'est avec raison que mademoiselle Clairon le qualifie d'assez bon diable ; mais on ne peut pas dire non plus qu'il fût la bonté même. La passion violente à laquelle il a succombé, comme homme, prouve que chez lui les idées terrestres étaient dominantes. Les traces profondes de cette passion, qui survit à la destruction du corps, prouvent que, comme Esprit, il était encore sous l'influence de la matière. Sa vengeance, tout inoffensive qu'elle était, dénote des sentiments peu élevés. Si donc on veut bien se reporter à notre tableau de la classification des Esprits, il ne sera pas difficile de lui assigner son rang ; l'absence de méchanceté réelle l'écarte naturellement de la dernière classe, celle des Esprits impurs ; mais il tenait évidemment des autres classes du même ordre ; rien chez lui ne pourrait justifier un rang supérieur.

Une chose digne de remarque, c'est la succession des différents modes par lesquels il a manifesté sa présence. C'est le jour même et au moment de sa mort qu'il se fait entendre pour la première fois, et cela au milieu d'un joyeux souper. De son vivant, il voyait mademoiselle Clairon par la pensée, entourée de l'aurole que prête l'imagination à l'objet d'une passion ardente ; mais une fois l'âme débarrassée de son voile matériel, l'illusion fait place à la réalité. Il est là, à ses côtés, il la voit entourée d'*amis*, tout devait exciter sa jalousie ; elle semble, par sa gaîté et par ses chants, insulter à son désespoir, et son désespoir se traduit par un cri de rage qu'il répète chaque jour à la même heure, comme pour lui reprocher son refus d'avoir été le consolateur à ses derniers moments. Aux cris succèdent des coups de fusil, inoffensifs, il est vrai, mais qui n'en dénotent pas moins une rage impuissante et l'envie de troubler son repos. Plus tard, son désespoir prend un caractère plus calme ; revenu sans doute à des idées plus saines, il semble avoir pris son parti ; il lui reste le souvenir des applaudissements dont elle était l'objet, et il les répète. Plus tard enfin, il lui dit adieu en faisant entendre des sons qui semblaient comme l'écho de cette voix mélodieuse qui l'avait tant charmé de son vivant.

L'Esprit frappeur de Bergzabern

Introduction

Nous avons déjà entendu parler de certains phénomènes spirites qui firent beaucoup de bruit en 1852 dans la Bavière rhénane, aux environs de Spire, et nous savions qu'une relation authentique en avait été publiée dans une brochure allemande. Après des recherches longtemps infructueuses, une dame, parmi nos abonnés d'Alsace, et qui a déployé en cette circonstance un zèle et une persévérance dont nous lui savons un gré infini, est enfin parvenue à se procurer cette brochure, qu'elle a bien voulu nous adresser. Nous en donnons la traduction *in extenso* ; on la lira sans doute avec d'autant plus d'intérêt que c'est, parmi tant d'autres, une preuve de plus que les faits de ce genre sont de tous les temps et de tous les pays, puisque ceux dont il s'agit se passaient à une époque où l'on commençait à peine à parler des Esprits.

Avant-propos

Un événement étrange est depuis plusieurs mois le sujet de toutes les conversations de notre ville et des environs. Nous voulons parler du *Frappeur*, comme on l'appelle, de la maison du maître tailleur Pierre Sanger.

Jusqu'alors nous nous sommes abstenus de toute relation dans notre feuille (*Journal de Bergzabern*) sur les manifestations qui se sont produites dans cette maison depuis le 1^o janvier 1852 ; mais comme elles ont excité l'attention générale à un tel point que les autorités crurent devoir demander au docteur Beutner une explication à ce sujet, et que le docteur Dupping, de Spire, se rendit même sur les lieux pour observer les faits, nous ne pouvons différer plus longtemps de les livrer au public.

Nos lecteurs n'attendent pas de nous un jugement sur la question, nous en serions très embarrassés ; nous laissons ce soin à ceux qui, par la nature de leurs études et leur position, sont plus aptes à se prononcer, ce que d'ailleurs ils feront sans difficulté s'ils parviennent à découvrir la cause de ces effets. Quant à nous, nous nous bornerons au simple récit des faits, principalement de ceux dont nous avons été témoin ou que nous tenons de personnes dignes de foi, laissant au lecteur se former une opinion.

F.-A. BLANCK,
Rédacteur du *Journal de Bergzabern*.
Mai 1852

Premier article

Le 1er janvier de cette année (1852), la famille Pierre Sanger, à Bergzabern, entendit dans la maison qu'elle habitait et dans une chambre voisine de celle où l'on se tenait ordinairement, comme un martèlement qui commença d'abord par des coups sourds paraissant venir de loin, puis qui devint successivement plus fort et plus marqué. Ces coups semblaient être frappés contre le mur près duquel était placé le lit où dormait leur enfant, âgé de onze ans. Habituellement c'était entre neuf heures et demie et dix heures et demie que le bruit se faisait entendre. Les époux Sanger n'y firent point attention d'abord, mais comme cette singularité se renouvelait chaque soir, ils pensèrent que cela pouvait venir de la maison voisine où un malade se serait amusé, en guise de passe-temps, à battre le tambour contre le mur. On se convainquit bientôt que ce malade n'était pas et ne pouvait être la cause de ce bruit. On remua

le sol de la chambre, on abattit le mur, mais sans résultat. Le lit fut transporté au côté opposé de la chambre ; alors, chose étonnante, c'est de ce côté que le bruit eut lieu, et aussitôt que l'enfant était endormi. Il était clair que l'enfant était pour quelque chose dans la manifestation du bruit, et on supposa, après que toutes les recherches de la police n'eurent rien fait découvrir, que ce fait devait être attribué à une maladie de l'enfant ou à une particularité de conformation. Cependant rien jusqu'alors n'est venu confirmer cette supposition. C'est encore une énigme pour les médecins.

En attendant, la chose ne fit que se développer ; le bruit se prolongea au-delà d'une heure et les coups frappés avaient plus de force. L'enfant fut changé de chambre et de lit, le frappeur se manifesta dans cette nouvelle chambre, sous le lit, dans le lit et dans le mur. Les coups frappés n'étaient pas identiques ; ils étaient tantôt forts, tantôt faibles et isolés, tantôt enfin ils se succédaient rapidement, et suivant le rythme des marches militaires et des danses.

L'enfant occupait depuis quelques jours la susdite chambre, lorsqu'on remarqua que, pendant son sommeil, il émettait des paroles brèves, incohérentes. Les mots devinrent bientôt plus distincts et plus intelligibles ; et il semblait que l'enfant s'entretenait avec un autre être sur lequel il avait de l'autorité. Parmi les faits qui se produisaient chaque jour, l'auteur de cette brochure en rapportera un dont il fut témoin : L'enfant était dans son lit, couché sur le côté gauche. A peine fut-il endormi, que les coups commencèrent et qu'il se mit à parler de la sorte : « Toi, toi, bats une marche. » Et le frappeur battit une marche qui ressemblait assez à une marche bavaroise. Au commandement de « Halte ! » de l'enfant, le frappeur cessa. L'enfant dit alors : « Frappe trois, six, neuf fois, » et le frappeur exécuta l'ordre. Sur un nouvel ordre de frapper 19 coups, 20 coups s'étant fait entendre, l'enfant, tout endormi, dit : « Pas bien, ce sont 20 coups, » et aussitôt 19 coups furent comptés. Ensuite l'enfant demanda 30 coups ; on entendit 30 coups. « 100 coups. » On ne put compter que jusqu'à 40, tant les coups se succédaient rapidement. Au dernier coup, l'enfant dit : « Très bien ; maintenant 110. » Ici l'on ne put compter que jusqu'à 50 environ. Au dernier coup, le dormeur dit : « Ce n'est pas cela, il n'y en a que 106, » et aussitôt 4 autres coups se firent entendre pour compléter le nombre de 110. L'enfant demanda ensuite : « Mille ! » Il ne fut frappé que 15 coups. « Eh bien, allons ! » Il y eut encore 5 coups et le frappeur s'arrêta. Il vint alors à l'idée des assistants de commander eux-mêmes au frappeur, et il exécuta les ordres qu'ils lui donnèrent. Il se taisait au commandement de : « Halte ! silence ! paix ! » Puis, de lui-même et sans ordre, il recommença à frapper. L'un des assistants dit, tout bas, dans un coin de la chambre, qu'il voulait commander, seulement par la pensée, de frapper 6 fois. L'expérimentateur se plaça alors devant le lit et ne dit pas un seul mot : on entendit 6 coups. On commanda encore par la pensée 4 coups : 4 coups furent frappés. La même expérience a été tentée par d'autres personnes, mais elle n'a pas toujours réussi. Aussitôt l'enfant étendit les membres, rejeta la couverture et se leva.

Lorsqu'on lui demanda ce qui lui était arrivé, il répondit avoir vu un homme grand et de mauvaise mine qui se tenait devant son lit et lui serrait les genoux. Il ajouta qu'il ressentait aux genoux une douleur quand cet homme frappait. L'enfant s'endormit de nouveau et les mêmes manifestations se reproduisirent jusqu'au moment où la pendule de la chambre sonna onze heures. Tout à coup le frappeur se tut, l'enfant rentra dans un sommeil tranquille, ce que l'on reconnut à la régularité de la respiration, et ce soir-là il ne se fit plus rien entendre. Nous avons remarqué que le frappeur battait, sur l'ordre qu'il en recevait, des marches militaires. Plusieurs personnes affirment que lorsqu'on demandait une marche russe, autrichienne ou française, elle était battue très exactement.

Le 25 février, l'enfant étant endormi dit : « Tu ne veux plus frapper maintenant, tu veux gratter, eh bien ! je veux voir comment tu feras. » Et, en effet, le lendemain 26, au lieu de coups frappés, on entendit un grattement qui paraissait venir du lit et qui s'est manifesté jusqu'à ce jour. Les coups se mêlèrent au grattement, tantôt en alternant, tantôt simultanément, de telle sorte que dans les airs de marche ou de danse, le grattement fait la première partie, et

les coups la seconde. Selon la demande, l'heure du jour, l'âge des personnes présentes sont indiqués par des grattements ou des coups secs. A l'égard de l'âge des personnes, il y a quelquefois erreur ; mais elle est rectifiée à la 2^o ou 3^o fois, quand on a dit que le nombre de coups frappés n'est pas exact. Maintes fois, au lieu de répondre à l'âge demandé, le frappeur exécute une marche.

Le langage de l'enfant, pendant son sommeil, devint de jour en jour plus parfait. Ce qui n'était d'abord que de simples mots ou des ordres très brefs au frappeur se changea, par la suite, en une conversation suivie avec ses parents. Ainsi un jour il s'entretint avec sa sœur aînée de sujets religieux et dans un ton d'exhortation et d'instruction, en lui disant qu'elle devrait aller à la messe, dire ses prières tous les jours, et montrer de la soumission et de l'obéissance à ses père et mère. Le soir, il reprit les mêmes sujets d'entretien ; dans ses enseignements, il n'y avait rien de théologique, mais seulement quelques notions que l'on apprend à l'école.

Avant ses entretiens, on entendait, au moins durant une heure, des coups et des grattements, non seulement pendant le sommeil de l'enfant, mais même quand celui-ci était à l'état de veille. Nous l'avons vu boire et manger pendant que les coups et les grattements se manifestaient, et nous l'avons vu aussi, à l'état de veille, donner au frappeur des ordres qui tous furent exécutés.

Samedi soir, 6 mars, l'enfant ayant dans la journée, et tout éveillé, prédit à son père que le frappeur apparaîtrait à neuf heures, plusieurs personnes se réunirent dans la maison de Sanger. A neuf heures sonnantes, quatre coups si violents furent frappés contre le mur que les assistants en furent effrayés. Aussitôt, et pour la première fois, les coups furent frappés sur le bois de lit et extérieurement ; tout le lit en fut ébranlé. Ces coups se manifestèrent de tous les côtés du lit, tantôt à un endroit, tantôt à un autre. Les coups et le grattement alternèrent sur le lit. Sur l'ordre de l'enfant et des personnes présentes, les coups se faisaient entendre soit à l'intérieur du lit, soit à l'extérieur. Tout à coup le lit se souleva en sens différents, pendant que les coups étaient frappés avec force. Plus de cinq personnes essayèrent, mais en vain, de faire retomber le lit soulevé ; l'ayant alors abandonné, il se balança encore quelques instants, puis reprit sa position naturelle. Ce fait avait eu lieu déjà une fois antérieurement à cette manifestation publique.

Chaque soir aussi l'enfant faisait une sorte de discours. Nous allons en parler très succinctement.

Avant toutes choses il faut remarquer que l'enfant, aussitôt qu'il laissait tomber sa tête, était endormi, et que les coups et le grattement commençaient. Aux coups, l'enfant gémissait, agitait ses jambes et paraissait mal à son aise. Il n'en était pas de même au grattement. Lorsque le moment de parler était venu, l'enfant se couchait sur le dos, sa figure devenait pâle, ainsi que ses mains et ses bras. Il faisait signe de la main droite et disait : « Allons ! viens devant mon lit et joins les mains, je vais te parler du Sauveur du monde. » Alors les coups et le grattement cessaient, et tous les assistants écoutaient avec une attention respectueuse le discours du dormeur.

Il parlait lentement, très intelligiblement et en pur allemand, ce qui surprenait d'autant plus que l'enfant était moins avancé que ses camarades dans ses classes, ce qui provenait surtout d'un mal d'yeux qui l'empêchait d'étudier. Ses entretiens roulaient sur la vie et les actions de Jésus depuis sa douzième année, de sa présence dans le temple avec les scribes, de ses bienfaits envers l'humanité et de ses miracles ; ensuite il s'étendait sur le récit de ses souffrances, et blâmait sévèrement les Juifs d'avoir crucifié Jésus malgré ses bontés nombreuses et ses bénédictions. En terminant, l'enfant adressait à Dieu une fervente prière « de lui accorder la grâce de supporter avec résignation les souffrances qu'il lui avait envoyées, puisqu'il l'avait choisi pour entrer en communication avec l'Esprit. » Il demandait à Dieu de ne pas le laisser encore mourir, qu'il n'était qu'un jeune enfant et qu'il ne voulait pas descendre dans la tombe noire. Ses discours terminés, il récitait d'une voix solennelle le *Pater noster*, après quoi il disait : « Maintenant tu peux revenir, » et aussitôt les coups et le

grattement recommençaient. Il parla encore deux fois à l'Esprit, et, à chaque fois, l'Esprit frappeur s'arrêtait. Il disait encore quelques mots et puis : « Maintenant tu peux t'en aller, au nom de Dieu. » Et il se réveillait.

Pendant ces discours les yeux de l'enfant étaient bien fermés ; mais ses lèvres remuaient ; les personnes qui étaient le plus rapprochées du lit purent remarquer ce mouvement. La voix était pure et harmonieuse.

A son réveil, on lui demandait ce qu'il avait vu et ce qui s'était passé. Il répondait : « L'homme qui vient me voir. - Où se tient-il ? - Près de mon lit, avec les autres personnes. - As-tu vu les autres personnes ? - J'ai vu toutes celles qui étaient près de mon lit. »

On comprendra facilement que de pareilles manifestations trouvèrent beaucoup d'incrédules, et qu'on supposa que toute cette histoire n'était qu'une mystification ; mais le père n'était pas capable de jonglerie, surtout d'une jonglerie qui aurait exigé toute l'habileté d'un prestidigitateur de profession ; il jouit de la réputation d'un brave et honnête homme.

Pour répondre à ces soupçons et les faire cesser, on transporta l'enfant dans une maison étrangère. A peine y fut-il que les coups et les grattements s'y firent entendre. De plus, quelques jours avant, l'enfant était allé avec sa mère dans un petit village nommé Capelle, à une demi-lieue de là, chez la veuve Klein ; il se dit fatigué ; on le coucha sur un canapé et aussitôt le même phénomène eut lieu. Plusieurs témoins peuvent affirmer le fait. Bien que l'enfant parût bien portant, il devait néanmoins être affecté d'une maladie, qui serait prouvée sinon par les manifestations relatées ci-dessus, du moins par les mouvements involontaires des muscles et des soubresauts nerveux.

Nous ferons remarquer, en terminant, que l'enfant a été conduit, il y a quelques semaines, chez le docteur Beutner, où il devait rester, pour que ce savant pût étudier de plus près les phénomènes en question. Depuis lors, tout bruit a cessé dans la maison de Sanger et il se produit dans celle du docteur Beutner.

Tels sont, dans toute leur authenticité, les faits qui se sont passés. Nous les livrons au public sans émettre de jugement. Puissent les hommes de l'art en donner bientôt une explication satisfaisante.

BLANCK.

Considérations sur l'Esprit frappeur de Bergzabern

L'explication sollicitée par le narrateur que nous venons de citer est facile à donner ; il n'y en a qu'une, et la doctrine spirite seule peut la fournir. Ces phénomènes n'ont rien d'extraordinaire pour quiconque est familiarisé avec ceux auxquels nous ont habitués les Esprits. On sait quel rôle certaines personnes font jouer à l'imagination ; sans doute si l'enfant n'avait eu que des visions, les partisans de l'hallucination auraient beau jeu ; mais ici il y avait des effets matériels d'une nature non équivoque qui ont eu un grand nombre de témoins, et il faudrait supposer que tous étaient hallucinés au point de croire qu'ils entendaient ce qu'ils n'entendaient pas, et voyaient remuer des meubles immobiles ; or il y aurait là un phénomène plus extraordinaire encore. Il ne reste aux incroyables qu'une ressource, celle de nier ; c'est plus facile, et cela dispense de raisonner.

En examinant la chose au point de vue spirite, il demeure évident que l'Esprit qui s'est manifesté était inférieur à celui de l'enfant, puisqu'il lui obéissait ; il était même subordonné aux assistants, puisque eux aussi pouvaient lui commander. Si nous ne savions par la doctrine que les Esprits dits frappeurs sont au bas de l'échelle, ce qui s'est passé en serait une preuve. On ne concevrait pas, en effet, qu'un Esprit élevé, pas plus que nos savants et nos philosophes, vînt s'amuser à battre des marches et des valse, à jouer, en un mot, le rôle de jongleur, ni se soumettre aux caprices d'êtres humains. Il se présente sous les traits d'un homme de mauvaise mine, circonstance qui ne peut que corroborer cette opinion ; le moral se reflète en général sur l'enveloppe. Il est donc avéré pour nous que le *frappeur* de Bergzabern est un Esprit inférieur,

de la classe des Esprits légers, qui s'est manifesté comme tant d'autres l'ont fait et le font tous les jours.

Maintenant, dans quel but est-il venu ? La notice ne dit pas qu'on le lui ait demandé ; aujourd'hui, qu'on est plus expérimenté sur ces sortes de choses, on ne laisserait pas venir un visiteur si étrange sans s'informer de ce qu'il veut. Nous ne pouvons donc qu'établir une conjecture. Il est certain qu'il n'a rien fait qui dévoilât de la méchanceté ou une mauvaise intention ; l'enfant n'en a éprouvé aucun trouble ni physique ni moral ; les hommes seuls auraient pu troubler son moral en frappant son imagination par des contes ridicules, et il est heureux qu'ils ne l'aient point fait. Cet Esprit, tout inférieur qu'il était, n'était donc ni mauvais ni malveillant ; c'était simplement un de ces Esprits si nombreux dont nous sommes sans cesse entourés à notre insu. Il a pu agir en cette circonstance par un simple effet de son caprice, comme aussi il a pu le faire à l'instigation d'Esprits élevés en vue d'éveiller l'attention des hommes et de les convaincre de la réalité d'une puissance supérieure en dehors du monde corporel.

Quant à l'enfant, il est certain que c'était un de ces médiums à influence physique, doués à leur insu de cette faculté, et qui sont aux autres médiums ce que les somnambules naturels sont aux somnambules magnétiques. Cette faculté dirigée avec prudence par un homme expérimenté dans la nouvelle science eût pu produire des choses plus extraordinaires encore et de nature à jeter un nouveau jour sur ces phénomènes, qui ne sont merveilleux que parce qu'on ne les comprend pas.

Deuxième article

Nous extrayons les passages suivants d'une nouvelle brochure allemande, publiée en 1853, par M. Blanck, rédacteur du journal de Bergzabern, sur l'Esprit frappeur dont nous avons parlé dans notre numéro du mois de mai. Les phénomènes extraordinaires qui y sont relatés, et dont l'authenticité ne saurait être révoquée en doute, prouvent que nous n'avons rien à envier, sous ce rapport, à l'Amérique. On remarquera dans ce récit le soin minutieux avec lequel les faits ont été observés. Il serait à désirer qu'on apportât toujours, en pareil cas, la même attention et la même prudence. On sait aujourd'hui que les phénomènes de ce genre ne sont point le résultat d'un état pathologique, mais ils dénotent toujours chez ceux en qui ils se manifestent une excessive sensibilité facile à surexciter. L'état pathologique n'est point la cause efficiente, mais il peut être consécutif. La manie de l'expérimentation, dans les cas analogues, a plus d'une fois causé des accidents graves qui n'auraient point eu lieu si l'on eût laissé la nature à elle-même. On trouvera dans notre *Instruction pratique sur les manifestations spirites*, les conseils nécessaires à cet effet. Nous suivons M. Blanck dans son compte rendu.

« Les lecteurs de notre brochure intitulée *les Esprits frappeurs* ont vu que les manifestations de Philippine Senger ont un caractère énigmatique et extraordinaire. Nous avons raconté ces faits merveilleux depuis leur début jusqu'au moment où l'enfant fut conduite au médecin royal du canton. Maintenant nous allons examiner ce qui s'est passé depuis jusqu'à ce jour.

Lorsque l'enfant quitta la demeure du docteur Bentner pour entrer à la maison paternelle, le frapement et le grattement recommencèrent chez le père Senger ; jusqu'à cette heure, et même depuis la guérison complète de la jeune fille, les manifestations ont été plus marquées, et ont changé de nature². Dans ce mois de novembre (1852), l'Esprit commença à siffler ; ensuite on entendit un bruit comparable à celui de la roue d'une brouette tournant sur son axe sec et rouillé ; mais le plus extraordinaire de tout, c'est sans contredit le bouleversement des meubles dans la chambre de Philippine, désordre qui dura pendant quinze jours. Une courte

² Nous aurons occasion de parler de l'indisposition de cette enfant ; mais puisqu'après sa guérison les mêmes effets se sont produits, c'est une preuve évidente qu'ils étaient indépendants de son état de santé.

description des lieux me paraît nécessaire. Cette chambre a environ 18 pieds de long sur 8 de large ; on y arrive par la chambre commune. La porte qui fait communiquer ces deux pièces s'ouvre à droite. Le lit de l'enfant était placé à droite ; au milieu une armoire, et dans le coin de gauche la table de travail de Senger, dans laquelle sont pratiquées deux cavités circulaires, fermées par des couvercles.

Le soir où commença le remue-ménage, madame Senger et sa fille aînée Francisque étaient assises dans la première chambre, près d'une table, et occupées à écosser des haricots ; tout à coup un petit rouet lancé de la chambre à coucher tomba près d'elles. Elles en furent d'autant plus effrayées qu'elles savaient que personne autre que Philippine, alors plongée dans le sommeil, ne se trouvait dans la chambre ; de plus, le rouet avait été lancé du côté gauche, tandis qu'il se trouvait sur le rayon d'un petit meuble placé à droite. S'il fût parti du lit, il aurait dû rencontrer la porte et s'y arrêter ; il demeurait donc évident que l'enfant n'était pour rien dans ce fait. Pendant que la famille Senger exprimait sa surprise sur cet événement, quelque chose tomba de la table sur le sol : c'était un morceau de drap qui, auparavant, trempait dans une cuvette pleine d'eau. A côté du rouet gisait aussi une tête de pipe, l'autre moitié était restée sur la table. Ce qui rendait la chose encore plus incompréhensible, c'est que la porte de l'armoire où était le rouet avant d'être lancé se trouvait fermée, que l'eau de la cuvette n'était point agitée, et qu'aucune goutte n'avait été répandue sur la table. Tout à coup l'enfant, toujours endormie, crie de son lit : *Père, va-t'en, il jette ! Sortez ! il vous jetterait aussi.* Ils obéirent à cette injonction ; à peine furent-ils dans la première chambre que la tête de pipe y fut lancée avec une grande force, sans pourtant qu'elle se brisât. Une règle dont Philippine se servait à l'école prit le même chemin. Le père, la mère et leur fille aînée se regardaient avec effroi, et, comme ils réfléchissaient au parti à prendre, un long rabot de Senger et un très gros morceau de bois furent lancés de son établi dans l'autre chambre. Sur la table de travail, les couvercles étaient à leur place, et malgré cela les objets qu'ils recouvraient avaient pareillement été jetés au loin. Le même soir, les oreillers du lit furent lancés sur une armoire et la couverture contre la porte.

Un autre jour, on avait mis aux pieds de l'enfant, sous la couverture, un fer à repasser du poids de six livres environ ; bientôt il fut jeté dans la première pièce ; la poignée en était enlevée, et on la retrouva sur une chaise de la chambre à coucher.

Nous fûmes témoins que des chaises placées à trois pieds du lit environ furent renversées, et des fenêtres ouvertes, bien qu'elles fussent fermées auparavant, et cela à peine nous avions tourné le dos pour rentrer dans la première pièce. Une autre fois, deux chaises furent transportées sur le lit, sans déranger la couverture. Le 7 octobre, on avait solidement fermé la fenêtre et tendu devant un drap blanc. Dès que nous eûmes quitté la chambre, on frappa à coups redoublés et avec tant de violence, que tout en fut ébranlé, et que des gens qui passaient dans la rue s'enfuirent épouvantés. On accourut dans la chambre : la fenêtre était ouverte, le drap jeté sur la petite armoire à côté, la couverture du lit et les oreillers par terre, les chaises culbutées, et l'enfant dans le lit, protégée par sa seule chemise. Pendant quatorze jours la femme Senger ne fut occupée qu'à réparer le lit.

Une fois on avait laissé un harmonica sur un siège : des sons se firent entendre ; étant entré précipitamment dans la chambre, on trouva, comme toujours, l'enfant tranquille dans son lit ; l'instrument était sur la chaise, mais ne vibrait plus. Un soir, le père Senger sortait de la chambre de sa fille quand il reçut dans le dos le coussin d'un siège. Une autre fois, c'est une paire de vieilles pantoufles, des souliers qui étaient sous le lit, des sabots, qui viennent à sa rencontre. Maintes fois aussi la chandelle allumée, placée sur la table de travail, fut soufflée. Les coups et le grattement alternaient avec cette démonstration du mobilier. Le lit semblait être mis en mouvement par une main invisible. Au commandement de : « *Balancez le lit* », ou « *Bercez l'enfant* », le lit allait et venait, en long et en large, avec bruit ; au commandement de : « *Halte !* » il s'arrêtait. Nous pouvons affirmer, nous qui avons vu, que quatre hommes s'assirent sur le lit, et même s'y suspendirent, sans pouvoir arrêter le mouvement ; ils étaient

soulevés avec le meuble. Au bout de quatorze jours le bouleversement du mobilier cessa, et à ces manifestations en succédèrent d'autres.

Le 26 octobre au soir, se trouvaient entre autres personnes, dans la chambre, MM. Louis Soëhnée, licencié en droit, le capitaine Simon, tous deux de Wissembourg, ainsi que M. Sievert, de Bergzabern. Philippine Senger était à ce moment plongée dans le sommeil magnétique³. M. Sievert présenta à celle-ci un papier renfermant des cheveux, pour voir ce qu'elle en ferait. Elle ouvrit le papier, sans cependant mettre les cheveux à découvert, les appliqua sur ses paupières closes, puis les éloigna, comme pour les examiner à distance et dit : « Je voudrais bien savoir ce que contient ce papier... Ce sont des cheveux d'une dame que je ne connais pas... Si elle veut venir, qu'elle vienne... Je ne puis pas l'inviter, je ne la connais pas. » Aux questions que lui adressa M. Sievert, elle ne répondit pas ; mais ayant placé le papier dans le creux de sa main, qu'elle étendait et retournait, il y resta suspendu. Elle le plaça ensuite au bout de l'index et fit décrire à sa main pendant assez longtemps un demi-cercle, en disant : « Ne tombe pas », et le papier resta au bout du doigt ; puis, au commandement de : « Maintenant tombe », il se détacha sans qu'elle fit le moindre mouvement pour déterminer la chute. Soudain, se tournant du côté du mur, elle dit : « A présent, je veux t'attacher au mur » ; elle y appliqua le papier, qui y resta fixé environ 5 à 6 minutes, après quoi elle l'enleva. Un examen minutieux du papier et du mur n'y fit découvrir aucune cause d'adhérence. Nous croyons devoir faire remarquer que la chambre était parfaitement éclairée, ce qui nous permit de nous rendre un compte exact de toutes ces particularités.

Le lendemain soir on lui donna d'autres objets : des clefs, des pièces de monnaie, des porte-cigares, des montres, des anneaux d'or et d'argent ; et tous, sans exception, restaient suspendus à sa main. On a remarqué que l'argent y adhérait plus que les autres matières, car on eut de la peine à en enlever les pièces de monnaie, et cette opération lui causait de la douleur. Un des faits les plus curieux en ce genre est le suivant : Le samedi 11 novembre, un officier qui était présent lui donna son sabre avec le ceinturon, et le tout, qui pesait 4 livres, d'après constatation, resta suspendu au doigt médium en se balançant assez longtemps. Ce qui n'est pas moins singulier, c'est que tous les objets, quelle qu'en fût la matière, restaient également suspendus. Cette propriété magnétique se communiquait par le simple contact des mains aux personnes susceptibles de la transmission du fluide ; nous en avons eu plusieurs exemples.

Un capitaine, M. le chevalier de Zentner, en garnison à cette époque à Bergzabern, témoin de ces phénomènes, eut l'idée de mettre une boussole près de l'enfant, pour en observer les variations. Au premier essai, l'aiguille dévia de 15 degrés, mais aux suivants elle resta immobile, quoique l'enfant eût la boîte dans une main et la caressât de l'autre. Cette expérience nous a prouvé que ces phénomènes ne sauraient s'expliquer par l'action du fluide minéral, d'autant moins que l'attraction magnétique ne s'exerce pas sur tous les corps indifféremment.

D'habitude, lorsque la petite somnambule se disposait à commencer ses séances, elle appelait dans la chambre toutes les personnes qui se trouvaient là. Elle disait simplement : « Venez ! venez ! » ou bien « Donnez ! donnez ! » Souvent elle n'était tranquille que lorsque tout le monde, sans exception, était près de son lit. Elle demandait alors avec empressement et impatience un objet quelconque ; à peine le lui avait-on donné, qu'il s'attachait à ses doigts. Il arrivait fréquemment que dix, douze personnes et plus étaient présentes, et que chacune d'elles lui remettait plusieurs objets. Pendant la séance elle ne souffrait pas qu'on lui en reprît aucun ; elle paraissait surtout tenir aux montres ; elle les ouvrait avec une grande adresse, examinait le mouvement, les refermait, puis les plaçait près d'elle pour examiner autre chose. A la fin, elle rendait à chacun ce qu'on lui avait confié ; elle examinait les objets les yeux fermés, et jamais ne se trompait de propriétaire. Si quelqu'un tendait la main pour prendre ce

³ Une somnambule de Paris avait été mise en rapport avec la jeune Philippine, et, depuis lors, celle-ci tombait elle-même spontanément en somnambulisme. Il s'est passé à cette occasion des faits remarquables que nous rapporterons une autre fois. (Note du traducteur.)

qui ne lui appartenait pas, elle le repoussait. Comment expliquer cette distribution multiple à un si grand nombre de personnes sans erreur ? On essayerait en vain de le faire soi-même les yeux ouverts. La séance terminée et les étrangers partis, les coups et le grattement, momentanément interrompus, recommençaient. Il faut ajouter que l'enfant ne voulait pas que personne se tînt au pied de son lit près de l'armoire, ce qui laissait entre les deux meubles un espace d'environ un pied. Si quelqu'un s'y mettait, elle le renvoyait du geste. S'y refusait-on, elle montrait une grande inquiétude et ordonnait par des gestes impérieux de quitter la place. Une fois elle engagea les assistants à ne jamais se tenir à l'endroit défendu, parce qu'elle ne voulait pas, dit-elle, qu'il arrivât malheur à quelqu'un. Cet avertissement était si positif, que nul à l'avenir ne l'oublia.

A quelque temps de là, au frapement et au grattement se joignit un bourdonnement que l'on peut comparer au son produit par une grosse corde de basse ; un certain sifflement se mêlait à ce bourdonnement. Quelqu'un demandait-il une marche ou une danse, son désir était satisfait : le musicien invisible se montrait fort complaisant. A l'aide du grattement, il appelle nominativement les gens de la maison ou les étrangers présents ; ceux-ci comprennent facilement à qui il s'adresse. A l'appel par le grattement, la personne désignée répond *oui*, pour donner à entendre qu'elle sait qu'il s'agit d'elle : alors il exécute à son intention un morceau de musique qui donne parfois lieu à des scènes plaisantes. Si une autre personne que celle appelée répondait *oui*, le gratteur faisait comprendre par un *non* exprimé à sa manière qu'il n'avait rien à lui dire pour le moment. C'est le soir du 10 novembre que ces faits se sont produits pour la première fois, et ils ont continué à se manifester jusqu'à ce jour.

Voici maintenant comment l'Esprit frappeur s'y prenait pour désigner les personnes. Depuis plusieurs nuits, on avait remarqué qu'aux diverses invitations de faire telle ou telle chose il répondait par un coup sec ou par un grattement prolongé. Aussitôt que le coup sec était donné, le frappeur commençait à exécuter ce qu'on désirait de lui ; quand, au contraire, il grattait, il ne satisfaisait pas à la demande. Un médecin eut alors l'idée de prendre pour un *oui* le premier bruit, et le second pour un *non*, et depuis lors cette interprétation a toujours été confirmée. On remarqua aussi que par une série de grattements plus ou moins forts l'Esprit exigeait certaines choses des personnes présentes. A force d'attention, et en remarquant la manière dont le bruit se produisait, on put comprendre l'intention du frappeur. Ainsi, par exemple, le père Senger a raconté que le matin, au point du jour, il entendait des bruits modulés d'une certaine façon ; sans y attacher d'abord aucun sens, il remarqua qu'ils ne cessaient que lorsqu'il était hors du lit, d'où il comprit qu'ils signifiaient : « *Lève-toi.* » C'est ainsi que peu à peu on se familiarisa avec ce langage, et qu'à certains signes les personnes désignées purent se reconnaître.

Arriva l'anniversaire du jour où l'Esprit frappeur s'était manifesté pour la première fois ; des changements nombreux s'opérèrent dans l'état de Philippine Senger. Les coups, le grattement et le bourdonnement continuèrent, mais à toutes ces manifestations se joignit un cri particulier, qui ressemblait tantôt à celui d'une oie, tantôt à celui d'un perroquet ou de tout autre gros oiseau ; en même temps on entendit une sorte de picotement contre le mur, semblable au bruit que ferait un oiseau en becquetant. A cette époque, Philippine Senger parlait beaucoup pendant son sommeil, et paraissait surtout préoccupée d'un certain animal, qui ressemblait à un perroquet, se tenant au pied du lit, criant et donnant des coups de bec contre le mur. Sur le désir d'entendre crier le perroquet, celui-ci jetait des cris perçants. On posa diverses questions auxquelles il fut répondu par des cris du même genre ; plusieurs personnes lui commandèrent de dire : *Kakatoès*, et l'on entendit très distinctement le mot *Kakatoès* comme s'il eût été prononcé par l'oiseau lui-même. Nous passerons sous silence les faits les moins intéressants, et nous nous bornerons à rapporter ce qu'il y eut de plus remarquable sous le rapport des changements survenus dans l'état corporel de la jeune fille.

Quelque temps avant Noël, les manifestations se renouvelèrent avec plus d'énergie ; les coups et le grattement devinrent plus violents et durèrent plus longtemps. Philippine, plus agitée que de coutume, demandait souvent à ne plus coucher dans son lit, mais dans celui de ses parents ;

elle se roulait dans le sien en criant : « Je ne peux plus rester ici ; je vais étouffer : ils vont me loger dans le mur ; au secours ! » Et son calme ne revenait que lorsqu'on l'avait transportée dans l'autre lit. A peine s'y trouvait-elle, que des coups très forts se faisaient entendre d'en haut ; ils semblaient partir du grenier, comme si un charpentier eût frappé sur les poutres ; ils étaient même quelquefois si vigoureux, que la maison en était ébranlée, que les fenêtres vibraient, et que les personnes présentes sentaient le sol trembler sous leurs pieds ; des coups semblables étaient également frappés contre le mur, près du lit. Aux questions posées, les mêmes coups répondaient comme d'habitude, alternant toujours avec le grattement. Les faits suivants, non moins curieux, se sont maintes fois reproduits.

Lorsque tout bruit avait cessé et que la jeune fille reposait tranquillement dans son petit lit, on la vit souvent se prosterner tout à coup et joindre les mains tout en ayant les yeux fermés ; puis elle tournait la tête de tous côtés, tantôt à droite, tantôt à gauche, comme si quelque chose d'extraordinaire eût attiré son attention. Un sourire aimable courait alors sur ses lèvres ; on eût dit qu'elle s'adressait à quelqu'un ; elle tendait les mains, et à ce geste on comprenait qu'elle serrait celles de quelques amis ou connaissances. On la vit aussi, après de semblables scènes, reprendre sa première attitude suppliante, joindre de nouveau les mains, courber la tête jusqu'à toucher la couverture, puis se redresser et verser des larmes. Elle soupirait alors et paraissait prier avec une grande ferveur. Dans ces moments, sa figure était transformée ; elle était pâle et avait l'expression d'une femme de 24 à 25 ans. Cet état durait souvent plus d'une demi-heure, état pendant lequel elle ne prononça que des *ah ! ah !* Les coups, le grattement, le bourdonnement et les cris cessaient jusqu'au moment du réveil ; alors le frappeur se faisait entendre de nouveau, cherchant l'exécution d'airs gais propres à dissiper l'impression pénible produite sur l'assistance. Au réveil, l'enfant était très abattue ; elle pouvait à peine lever les bras, et les objets qu'on lui présentait ne restaient plus suspendus à ses doigts.

Curieux de connaître ce qu'elle avait éprouvé, on l'interrogea plusieurs fois. Ce n'est que sur des instances réitérées quelle se décida à dire qu'elle avait vu conduire et crucifier le Christ sur le Golgotha ; que la douleur des saintes femmes prosternées au pied de la croix et le crucifiement avaient produit sur elle une impression qu'elle ne pouvait rendre. Elle avait vu aussi une foule de femmes et de jeunes vierges en robes noires, et des jeunes gens en longues robes blanches parcourir processionnellement les rues d'une belle ville, et enfin elle s'était trouvée transportée dans une vaste église, où elle avait assisté à un service funèbre.

En peu de temps l'état de Philippine Senger changea de façon à donner des inquiétudes sur sa santé, car à l'état de veille elle divaguait et rêvait tout haut ; elle ne reconnaissait ni son père, ni sa mère, ni sa soeur, ni aucune autre personne, et cet état vint encore s'aggraver d'une surdité complète qui persista pendant quinze jours. Nous ne pouvons passer sous silence ce qui eut lieu durant ce laps de temps.

La surdité de Philippine se manifesta de midi à trois heures, et elle-même déclara quelle resterait sourde pendant un certain temps et qu'elle tomberait malade. Ce qu'il y a de singulier, c'est que parfois elle recouvrait l'ouïe pendant une demi-heure, ce dont elle se montrait heureuse. Elle prédisait elle-même le moment où la surdité devait la prendre et la quitter. Une fois, entre autres, elle annonça que le soir, à huit heures et demie, elle entendrait clairement pendant une demi-heure ; en effet, à l'heure dite, l'ouïe était revenue, et cela dura jusqu'à neuf heures.

Pendant sa surdité ses traits étaient changés ; son visage prenait une expression de stupidité qu'il perdait aussitôt qu'elle était rentrée dans son état normal. Rien alors ne faisait impression sur elle ; elle se tenait assise, regardant les personnes présentes d'un oeil fixe et sans les reconnaître. On ne pouvait se faire comprendre que par des signes auxquels le plus souvent elle ne répondait pas, se bornant à fixer les yeux sur celui qui lui adressait la parole. Une fois elle saisit tout à coup par le bras une des personnes présentes et lui dit en la poussant : *Qui es-tu donc ?* Dans cette situation, elle restait quelquefois plus d'une heure et demie immobile sur son lit. Ses yeux étaient à demi ouverts et arrêtés sur un point quelconque ; de temps à autre

on les voyait se tourner à droite et à gauche, puis revenir au même endroit. Toute sensibilité paraissait alors éteinte en elle ; son pouls battait à peine, et lorsqu'on lui plaçait une lumière devant les yeux, elle ne faisait aucun mouvement : on l'eût dit morte.

Il arriva pendant sa surdité qu'un soir, étant couchée, elle demanda une ardoise et de la craie, puis elle écrivit : « A onze heures je dirai quelque chose, mais j'exige qu'on se tienne tranquille et silencieux. » Après ces mots elle ajouta cinq signes qui ressemblaient à de l'écriture latine, mais qu'aucun des assistants ne put déchiffrer. On écrivit sur l'ardoise qu'on ne comprenait pas ces signes. En réponse à cette observation, elle écrivit : « N'est-ce pas que vous ne pouvez pas lire ! » Et plus bas : « Ce n'est pas de l'allemand, c'est une langue étrangère. » Ensuite ayant retourné l'ardoise, elle écrivit sur l'autre côté : « Francisque (sa sœur aînée) s'assiera à cette table et écrira ce que je lui dicterai. » Elle accompagna ces mots de cinq signes semblables aux premiers, et rendit l'ardoise. Remarquant que ces signes n'étaient pas encore compris, elle redemanda l'ardoise et ajouta : « Ce sont des ordres particuliers. »

Un peu avant onze heures, elle dit : « Tenez-vous tranquilles, que tout le monde s'assoie et prête attention ! » et au coup de onze heures, elle se renversa sur son lit et tomba dans son sommeil magnétique ordinaire. Quelques instants après elle se mit à parler, ce qui dura sans discontinuer pendant une demi-heure. Entre autres choses, elle déclara que dans le courant de l'année il se produirait des faits que personne ne pourrait comprendre, et que toutes les tentatives faites pour les expliquer resteraient infructueuses.

Pendant la surdité de la jeune Senger, le bouleversement du mobilier, l'ouverture inexplicable des fenêtres, l'extinction des lumières placées sur la table de travail, se renouvelèrent plusieurs fois. Il arriva un soir que deux bonnets accrochés à un portemanteau de la chambre à coucher furent lancés sur la table de l'autre chambre, et renversèrent une tasse pleine de lait, qui se répandit à terre. Les coups frappés contre le lit étaient si violents, que ce meuble en était déplacé ; quelquefois même il était dérangé avec fracas sans que les coups se fissent entendre. Comme il y avait encore des gens incrédules, ou qui attribuaient ces singularités à un jeu de l'enfant, qui, selon eux, frappait ou grattait avec ses pieds ou ses mains, bien que les faits eussent été constatés par plus de cent témoins, et qu'il fût avéré que la jeune fille avait les bras étendus sur la couverture pendant que les bruits se produisaient, le capitaine Zentner imagina un moyen de les convaincre. Il fit apporter de la caserne deux couvertures très épaisses qu'on mit l'une sur l'autre, et dont on enveloppa les matelas et les draps de lit ; elles étaient à longs poils, de telle sorte qu'il était impossible d'y produire le moindre bruit par le frottement. Philippine, vêtue d'une simple chemise et d'une camisole de nuit, fut mise sur ces couvertures ; à peine placée, le grattement et les coups eurent lieu comme auparavant, tantôt contre le bois du lit, tantôt contre l'armoire voisine, selon le désir qui était exprimé.

Il arrive souvent que, lorsque quelqu'un fredonne ou siffle un air quelconque, le frappeur l'accompagne, et les sons que l'on perçoit semblent provenir de deux, trois ou quatre instruments : on entend gratter, frapper, siffler et gronder en même temps, suivant le rythme de l'air chanté. Souvent aussi le frappeur demande à l'un des assistants de chanter une chanson ; il le désigne par le procédé que nous connaissons, et, quand celui-ci a compris que c'est à lui que l'Esprit s'adresse, il lui demande à son tour s'il doit chanter tel ou tel air ; il lui est répondu par *oui* ou par *non*. L'air indiqué étant chanté, un accompagnement de bourdonnements et de sifflements se fait entendre parfaitement en mesure. Après un air joyeux, l'Esprit demandait souvent l'air : *Grand Dieu, nous te louons*, ou la chanson de Napoléon I^{er}. Si on lui disait de jouer tout seul cette dernière chanson ou toute autre, il la faisait entendre depuis le commencement jusqu'à la fin.

Les choses allèrent ainsi dans la maison de Senger, soit le jour, soit la nuit, pendant le sommeil ou dans l'état de veille de l'enfant, jusqu'au 4 mars 1853, époque à laquelle les manifestations entrèrent dans une autre phase. Ce jour fut marqué par un fait plus extraordinaire encore que les précédents. »

Remarque. Nos lecteurs ne nous sauront pas mauvais gré sans doute de l'étendue que nous avons donnée à ces curieux détails, et nous pensons qu'ils en liront la suite avec non moins d'intérêt. Nous ferons remarquer que ces faits ne nous viennent pas des contrées transatlantiques, dont la distance est un grand argument pour certains sceptiques quand même ; ils ne viennent même pas d'outre-Rhin, car c'est sur nos frontières qu'ils se sont passés, et presque sous nos yeux, puisqu'ils ont à peine six ans de date.

Philippine Senger était, comme on le voit, un médium naturel très complexe ; outre l'influence qu'elle exerçait sur les phénomènes bien connus des bruits et des mouvements, elle était somnambule extatique. Elle conversait avec des êtres incorporels qu'elle voyait ; elle voyait en même temps les assistants, et leur adressait la parole, mais ne leur répondait pas toujours, ce qui prouve qu'à certains moments elle était isolée. Pour ceux qui connaissent les effets de l'émancipation de l'âme, les visions que nous avons rapportées n'ont rien qui ne puisse aisément s'expliquer ; il est probable que, dans ces moments d'extase, l'Esprit de l'enfant se trouvait transporté dans quelque contrée lointaine, où il assistait, peut-être en souvenir, à une cérémonie religieuse. On peut s'étonner de la mémoire qu'il en gardait au réveil, mais ce fait n'est point insolite ; du reste, on peut remarquer que le souvenir était confus, et qu'il fallait insister beaucoup pour le provoquer.

Si l'on observe attentivement ce qui se passait pendant la surdité, on y reconnaîtra sans peine un état cataleptique. Puisque cette surdité n'était que temporaire, il est évident qu'elle ne tenait point à l'altération des organes de l'ouïe. Il en est de même de l'oblitération momentanée des facultés mentales, oblitération qui n'avait rien de pathologique, puisque, à un instant donné, tout rentrait dans l'état normal. Cette sorte de stupidité apparente tenait à un dégagement plus complet de l'âme, dont les excursions se faisaient avec plus de liberté, et ne laissaient aux sens que la vie organique. Qu'on juge donc de l'effet désastreux qu'eût pu produire un traitement thérapeutique en pareille circonstance ! Des phénomènes du même genre peuvent se produire à chaque instant ; nous ne saurions, dans ce cas, recommander trop de circonspection ; une imprudence peut compromettre la santé et même la vie.

Troisième article

Nous continuons à citer la brochure de M. Blanck, rédacteur du *Journal de Bergzabern*⁴.

« Les faits que nous allons relater eurent lieu du vendredi 4 au mercredi 9 mars 1853 ; depuis, rien de semblable ne s'est produit. Philippine à cette époque ne couchait plus dans la chambre que l'on connaît : son lit avait été transféré dans la pièce voisine où il se trouve encore maintenant. Les manifestations ont pris un tel caractère d'étrangeté, qu'il est impossible d'admettre l'explication de ces phénomènes par l'intervention des hommes. Ils sont d'ailleurs si différents de ceux qui furent observés antérieurement, que toutes les suppositions premières ont été renversées.

On sait que dans la chambre où couchait la jeune fille, les chaises et les autres meubles avaient souvent été bouleversés, que les fenêtres s'étaient ouvertes avec fracas sous des coups redoublés. Depuis cinq semaines elle se tient dans la chambre commune, où, une fois la nuit venue et jusqu'au lendemain, il y a toujours de la lumière ; on peut donc parfaitement voir ce qui s'y passe. Voici le fait qui fut observé le vendredi 4 mars.

Philippine n'était pas encore couchée ; elle était au milieu d'un certain nombre de personnes qui s'entretenaient de l'Esprit frappeur, lorsque tout à coup le tiroir d'une table très grande et très lourde, placée dans la chambre, fut tiré et repoussé avec un grand bruit et une promptitude extraordinaire. Les assistants furent fort surpris de cette nouvelle manifestation ; dans le

⁴ Nous devons à l'obligeance d'un de nos amis, M. Alfred Pireaux, employé à l'administration des postes, la traduction de cette intéressante brochure.

même moment la table elle-même se mit en mouvement dans tous les sens, et s'avança vers la cheminée près de laquelle Philippine était assise. Poursuivie pour ainsi dire par ce meuble, elle dut quitter sa place et s'enfuir dans le milieu de la chambre ; mais la table revint dans cette direction et s'arrêta à un demi-pied du mur. On la remit à sa place ordinaire, d'où elle ne bougea plus ; mais des bottes qui se trouvaient dessous, et que tout le monde put voir, furent lancées au milieu de la chambre, au grand effroi des personnes présentes. L'un des tiroirs recommença à glisser dans ses coulisses, s'ouvrant et se refermant par deux fois, d'abord très vivement, puis de plus en plus lentement ; lorsqu'il était entièrement ouvert, il lui arrivait d'être secoué avec fracas. Un paquet de tabac laissé sur la table changeait de place à chaque instant. Le frapement et le grattement se firent entendre dans la table. Philippine, qui jouissait alors d'une très bonne santé, se tenait au milieu de la réunion et ne paraissait nullement inquiète de toutes ces étrangetés, qui se renouvelaient chaque soir depuis le vendredi ; mais le dimanche elles furent encore plus remarquables.

Le tiroir fut plusieurs fois violemment tiré et refermé. Philippine, après avoir été dans son ancienne chambre à coucher, revint subitement prise du sommeil magnétique, se laissa tomber sur un siège, où le grattement se fit plusieurs fois entendre. Les mains de l'enfant étaient sur ses genoux et la chaise se mouvait tantôt à droite, tantôt à gauche, en avant ou en arrière. On voyait les pieds de devant du siège se lever, tandis que la chaise se balançait dans un équilibre étonnant sur les pieds de derrière. Philippine ayant été transportée au milieu de la chambre, il fut plus facile d'observer ce nouveau phénomène. Alors, au commandement, la chaise tournait, avançait ou reculait plus ou moins vite, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Pendant cette danse singulière, les pieds de l'enfant, comme paralysés, traînaient à terre ; celle-ci se plaignit de maux de tête par des gémissements et en portant à diverses reprises la main à son front ; puis, s'étant réveillée tout à coup, elle se mit à regarder de tous côtés, ne pouvant comprendre sa situation : son malaise l'avait quittée. Elle se coucha ; alors les coups et le grattement qui s'étaient produits dans la table se firent entendre dans le lit avec force et d'une façon joyeuse.

Quelque temps auparavant, une sonnette ayant fait entendre des sons spontanés, on eut l'idée d'en attacher une au lit, aussitôt elle se mit à tinter et à s'agiter. Ce qu'il y eut de plus curieux dans cette circonstance, c'est que, le lit étant soulevé et déplacé, la sonnette resta immobile et muette. Vers minuit environ tout bruit cessa, et l'assemblée se retira.

Le lundi soir, 15 mai, on fixa au lit une grosse sonnette ; aussitôt elle fit entendre un bruit assourdissant et désagréable. Le même jour, dans l'après-midi, les fenêtres et la porte de la chambre à coucher s'étaient ouvertes, mais silencieusement.

Nous devons rapporter aussi que la chaise sur laquelle Philippine s'était assise le vendredi et le samedi, ayant été portée par le père Senger au milieu de la chambre, paraissait beaucoup plus légère que de coutume : on eût dit qu'une force invisible la soutenait. Un des assistants, voulant la pousser, n'éprouva aucune résistance : la chaise paraissait glisser d'elle-même sur le sol.

L'Esprit frappeur resta silencieux pendant les trois jours : jeudi, vendredi et samedi saints. Ce ne fût que le jour de Pâques que ses coups recommencèrent avec le son des cloches, coups rythmés qui composaient un air. Le 1^o avril les troupes, changeant de garnison, quittèrent la ville musique en tête. Lorsqu'elles passèrent devant la maison Senger, l'Esprit frappeur exécuta à sa manière, contre le lit, le même morceau qu'on jouait dans la rue. Quelque temps avant on avait entendu dans la chambre comme les pas d'une personne, et comme si l'on eût jeté du sable sur les planches.

Le gouvernement du Palatinat s'est préoccupé des faits que nous venons de rapporter, et proposa au père Senger de placer son enfant dans une maison de santé à Frankenthal, proposition qui fut acceptée. Nous apprenons que dans sa nouvelle résidence, la présence de Philippine a donné lieu aux prodiges de Bergzabern, et que les médecins de Frankenthal, pas plus que ceux de notre ville, n'en peuvent déterminer la cause. Nous sommes informés en

outre que les médecins ont seuls accès auprès de la jeune fille. Pourquoi a-t-on pris cette mesure ? Nous l'ignorons, et nous ne nous permettrons pas de la blâmer ; mais si ce qui y a donné lieu n'est pas le résultat de quelque circonstance particulière, nous croyons qu'on aurait pu laisser pénétrer près de l'intéressante enfant, sinon tout le monde, au moins les personnes recommandables. »

Remarque. - Nous n'avons eu connaissance des différents faits que nous avons rapportés que par la relation qu'en a publiée M. Blanck ; mais une circonstance vient de nous mettre en rapport avec une des personnes qui ont le plus figuré dans toute cette affaire, et qui a bien voulu nous fournir à ce sujet des documents circonstanciés du plus haut intérêt. Nous avons également eu, par l'évocation, des explications fort curieuses et fort instructives sur cet Esprit frappeur lui-même qui s'est manifesté à nous. Ces documents nous étant parvenus trop tard, nous en ajournons la publication au prochain numéro.

L'Esprit frappeur de Dibbelsdorf⁵

L'histoire de l'Esprit frappeur de Dibbelsdorf renferme à côté de sa partie comique une partie instructive, ainsi que cela ressort des extraits de vieux documents publiés en 1811 par le prédicateur Capelle.

Dans le dernier mois de l'année 1761, le 2 décembre, à six heures du soir, une sorte de martèlement paraissant venir d'en bas se fit entendre dans une chambre habitée par Antoine Kettelhut. Celui-ci l'attribuant à son domestique qui voulait s'égayer aux dépens de la servante, alors dans la chambre des fileuses, sortit pour jeter un seau d'eau sur la tête du plaisant ; mais il ne trouva personne dehors. Une heure après, le même bruit recommence et l'on pense qu'un rat peut bien en être la cause. Le lendemain donc on sonde les murs, le plafond, le parquet, et pas la moindre trace de rats.

Le soir, même bruit ; on juge alors la maison dangereuse à habiter, et les servantes ne veulent plus rester dans la chambre aux veillées. Bientôt après le bruit cesse, mais pour se reproduire à cent pas de là, dans la maison de Louis Kettelhut, frère d'Antoine, et avec une force inusitée. C'était dans un coin de la chambre que la *chose frappante* se manifestait.

A la fin cela devint suspect aux paysans, et le bourgmestre en fit part à la justice qui d'abord ne voulut pas s'occuper d'une affaire qu'elle regardait comme ridicule ; mais, sur les pressantes instances des habitants, elle se transporta, le 6 janvier 1762, à Dibbelsdorf pour examiner le fait avec attention. Les murs et les plafonds démolis n'amenèrent aucun résultat, et la famille Kettelhut jura qu'elle était tout à fait étrangère à la chose.

Jusqu'alors on ne s'était pas encore entretenu avec le frappeur. Un individu de Naggam s'armant de courage demande : Esprit frappeur, es-tu encore là ? Et un coup se fit entendre. - Peux-tu me dire comment je m'appelle ? Parmi plusieurs noms qu'on lui désigna l'Esprit frappa à celui de l'interrogateur. - Combien y a-t-il de boutons à mon vêtement ? 36 coups furent frappés. On compte les boutons, il en a juste 36.

A partir de ce moment, l'histoire de l'Esprit frappeur se répandit dans les environs, et tous les soirs des centaines de Brunswickois se rendaient à Dibbelsdorf, ainsi que des Anglais et une foule de curieux étrangers ; la foule devint telle que la milice locale ne pouvait la contenir ; les paysans durent renforcer la garde de nuit et l'on fut obligé de ne laisser pénétrer les visiteurs que les uns après les autres.

Ce concours de monde parut exciter l'Esprit à des manifestations plus extraordinaires, et il s'éleva à des marques de communication qui prouvaient son intelligence. Jamais il ne fut embarrassé dans ses réponses : désirait-on savoir le nombre et la couleur des chevaux qui stationnaient devant la maison ? il l'indiquait très exactement ; ouvrait-on un livre de chant en posant à tout hasard le doigt sur une page et en demandant le numéro du morceau de chant inconnu même de l'interrogateur, aussitôt une série de coups indiquait parfaitement le numéro désigné. L'Esprit ne faisait pas attendre sa réponse, car elle suivait immédiatement la question. Il annonçait aussi combien il y avait de personnes dans la chambre, combien il y en avait dehors, désignait la couleur des cheveux, des vêtements, la position et la profession des individus.

Parmi les curieux se trouvait un jour un homme de Hettin, tout à fait inconnu à Dibbelsdorf et habitant depuis peu Brunswick. Il demanda à l'Esprit le lieu de sa naissance, et, afin de l'induire en erreur, lui cita un grand nombre de villes ; quand il arriva au nom de Hettin un

⁵ Basse saxe.

coup se fit entendre. Un bourgeois rusé, croyant mettre l'Esprit en défaut, lui demanda combien il avait de pfennigs dans sa poche ; il lui fut répondu 681, nombre exact. Il dit à un pâtissier combien il avait fait de biscuits le matin, à un marchand combien il avait vendu d'aunes de rubans la veille ; à un autre la somme d'argent qu'il avait reçue l'avant-veille par la poste. Il était d'humeur assez gaie, battait la mesure quand on le désirait, et quelquefois si fort que le bruit en était assourdissant. Le soir, au moment du repas, après le bénédicité, il frappa à *Amen*. Cette marque de dévotion n'empêcha pas qu'un sacristain, revêtu du grand costume d'exerciseur, n'essayât de déloger l'Esprit de son coin : la conjuration échoua.

L'Esprit ne redoutait rien, et il se montra aussi sincère dans ses réponses au duc régnant Charles et à son frère Ferdinand qu'à toute autre personne de moindre condition. L'histoire prend alors une tournure plus sérieuse. Le duc charge un médecin et des docteurs en droit de l'examen du fait. Les savants expliquèrent le *frappement* par la présence d'une source souterraine. Ils firent creuser à huit pieds de profondeur, et naturellement trouvèrent l'eau, attendu que Dibbelsdorf est situé dans un fond ; l'eau jaillissante inonda la chambre, mais l'Esprit continua à frapper dans son coin habituel. Les hommes de science crurent alors être dupes d'une mystification, et ils firent au domestique l'honneur de le prendre pour l'Esprit si bien instruit. Son intention, disaient-ils, est d'ensorceler la servante. Tous les habitants du village furent invités à rester chez eux à un jour fixe ; le domestique fut gardé à vue, car, d'après l'opinion des savants, il devait être le coupable ; mais l'Esprit répondit de nouveau à toutes les questions. Le domestique, reconnu innocent, fut rendu à la liberté. Mais la justice voulait un auteur du méfait ; elle accusa les époux Kettelhut du bruit dont ils se plaignaient, bien que ce fussent des personnes très bienveillantes, honnêtes et irréprochables en toutes choses, et que les premiers ils se fussent adressés à l'autorité dès l'origine des manifestations. On força, par des promesses et des menaces, une jeune personne à témoigner contre ses maîtres. En conséquence ceux-ci furent mis en prison, malgré les rétractations ultérieures de la jeune fille, et l'aveu formel que ses premières déclarations étaient fausses et lui avaient été arrachées par les juges. L'Esprit continuant à frapper, les époux Kettelhut n'en furent pas moins tenus en prison pendant trois mois, au bout desquels on les renvoya sans indemnité, bien que les membres de la commission eussent résumé ainsi leur rapport : « Tous les moyens possibles pour découvrir la cause du bruit ont été infructueux ; l'avenir peut-être nous éclairera à ce sujet. » - L'avenir n'a encore rien appris.

L'Esprit frappeur se manifesta depuis le commencement de décembre jusqu'en mars, époque à laquelle il cessa de se faire entendre. On revint à l'opinion que le domestique, déjà incriminé, devait être l'auteur de tous ces tours ; mais comment aurait-il pu éviter les pièges que lui tendaient des ducs, des médecins, des juges et tant d'autres personnes qui l'interrogeaient ?

Remarque. - Si l'on veut bien se reporter à la date où se passaient les choses que nous venons de rapporter, et les comparer à celles qui ont lieu de nos jours, on y trouvera une identité parfaite, dans le mode des manifestations et jusque dans la nature des questions et des réponses. L'Amérique et notre époque n'ont donc pas découvert les Esprits frappeurs, non plus que les autres, ainsi que nous le démontrerons par d'innombrables faits authentiques plus ou moins anciens. Il y a pourtant entre les phénomènes actuels et ceux d'autrefois une différence capitale : c'est que ces derniers étaient presque tous spontanés, tandis que les nôtres se produisent presque à la volonté de certains médiums spéciaux. Cette circonstance a permis de les mieux étudier et d'en approfondir la cause. A cette conclusion des juges : « L'avenir peut-être nous éclairera à ce sujet, » l'auteur ne répondrait pas aujourd'hui : L'avenir n'a rien appris. Si cet auteur vivait, il saurait que l'avenir, au contraire, a tout appris, et la justice de nos jours, plus éclairée qu'il y a un siècle, ne commettrait pas, à propos des manifestations spirites, des bévues qui rappellent celles du moyen âge. Nos savants eux-mêmes ont pénétré trop avant dans les mystères de la nature pour ne pas savoir faire la part des causes inconnues ; ils ont trop de sagacité pour s'exposer, comme ont fait leurs devanciers, à recevoir les démentis de la postérité au détriment de leur réputation. Si une chose vient à poindre à l'horizon, ils ne se

hâtent pas de dire : « Ce n'est rien, » de peur que ce rien ne soit un navire ; s'ils ne le voient pas, ils se taisent et attendent : c'est la vraie sagesse.

Les Esprits tapageurs ; moyen de s'en débarrasser

On nous écrit de Gramat (Lot) :

« Dans une maison du hameau de Coujet, commune de Bastat (Lot), des bruits extraordinaires se font entendre depuis environ deux mois. C'étaient d'abord des coups secs et assez semblables au choc d'une massue sur des planches qu'on entendait de tous côtés : sous les pieds, sur la tête, dans les portes, à travers les meubles ; puis bientôt les pas d'un homme qui marche pieds nus, le tapotement des doigts sur les vitres. Les habitants de la maison s'effrayèrent et firent dire des messes ; la population inquiète se porta dans le hameau et entendit ; la police intervint, fit plusieurs perquisitions, et le bruit augmenta. Bientôt ce furent des portes ouvertes, des objets renversés, chaises projetées dans l'escalier, des meubles transportés du rez-de-chaussée au galetas. Tout ce que je vous raconte, attesté par un grand nombre de personnes, se passe en plein jour. La maison n'est pas une antique mesure sombre et noire dont l'aspect seul fait rêver fantômes ; c'est une maison nouvellement bâtie, qui est riante ; les propriétaires sont de bonnes gens incapables de vouloir tromper personne, et malades de peur. Cependant bien des personnes ne pensent pas qu'il y ait rien de surnaturel, et tâchent d'expliquer, soit par la physique, soit par de mauvaises intentions qu'ils prêtent aux habitants de la maison, tout ce qui s'y passe d'extraordinaire. Pour moi, qui ai vu et qui crois, j'ai résolu de m'adresser à vous pour savoir quels sont les Esprits qui font ce tapage, et connaître le moyen, si toutefois il y en a un, de les faire taire. C'est un service que vous rendrez à ces bonnes gens, etc.. »

Les faits de cette nature ne sont pas rares ; ils se ressemblent tous à peu de chose près et ne diffèrent en général que par leur intensité et leur plus ou moins de ténacité. On s'en inquiète peu quand ils se bornent à quelques bruits sans conséquence, mais ils deviennent une véritable calamité quand ils acquièrent certaines proportions. Notre honorable correspondant nous demande quels sont les Esprits qui font ce tapage. La réponse n'est pas douteuse : on sait que des Esprits d'un ordre très inférieur en sont seuls capables.

Les Esprits supérieurs, pas plus que parmi nous les hommes graves et sérieux, ne s'amuse à donner des charivaris. Nous en avons souvent fait venir pour leur demander le motif qui les porte à troubler ainsi le repos. La plupart n'ont d'autre but que de s'amuser ; ce sont des Esprits plutôt légers que méchants, qui se rient des frayeurs qu'ils occasionnent, et des recherches inutiles que l'on fait pour découvrir la cause du tumulte. Souvent ils s'acharnent après un individu qu'ils se plaisent à vexer et qu'ils poursuivent de demeure en demeure ; d'autres fois ils s'attachent à un local sans autre motif que leur caprice. C'est quelquefois aussi une vengeance qu'ils exercent comme nous aurons occasion de le voir. Dans certains cas, leur intention est plus louable ; ils veulent appeler l'attention et se mettre en rapport, soit pour donner un avertissement utile à la personne à laquelle ils s'adressent, soit pour demander quelque chose pour eux-mêmes. Nous en avons souvent vu demander des prières, d'autres solliciter l'accomplissement en leur nom d'un vœu qu'ils n'avaient pu remplir, d'autres enfin vouloir, dans l'intérêt de leur propre repos, réparer une mauvaise action commise par eux de leur vivant. En général, on a tort de s'en effrayer ; leur présence peut être importune, mais non dangereuse. On conçoit du reste le désir qu'on a de s'en débarrasser et l'on fait généralement pour cela tout le contraire de ce qu'il faudrait. Si ce sont des Esprits qui s'amuse, plus on prend la chose au sérieux, plus ils persistent, comme des enfants espiègles qui harcèlent d'autant plus ceux qu'ils voient s'impatienter, et qui font peur aux poltrons. Si l'on prenait le sage parti de rire soi-même de leurs mauvais tours, ils finiraient par se lasser et par rester tranquilles. Nous connaissons quelqu'un qui, loin de s'irriter, les excitait, les mettait au défi de

faire telle ou telle chose, si bien qu'au bout de quelques jours ils ne revinrent plus. Mais, comme nous l'avons dit, il y en a dont le motif est moins frivole. C'est pourquoi il est toujours utile de savoir ce qu'ils veulent. S'ils demandent quelque chose, on peut être certain qu'ils cesseront leurs visites dès que leur désir sera satisfait. Le meilleur moyen d'être renseigné à cet égard c'est d'évoquer l'Esprit par l'intermédiaire d'un bon médium écrivain ; à ses réponses on verra tout de suite à qui l'on a affaire, et l'on agira en conséquence ; si c'est un Esprit malheureux, la charité veut qu'on le traite avec les égards qu'il mérite. Si c'est un mauvais plaisant, on peut agir envers lui sans façon ; s'il est malveillant, il faut prier Dieu de le rendre meilleur. En tout état de cause, la prière ne peut toujours avoir qu'un bon résultat. Mais la gravité des formules d'exorcisme les fait rire et ils n'en tiennent aucun compte. Si l'on peut entrer en communication avec eux, il faut se défier des qualifications burlesques ou effrayantes qu'ils se donnent quelquefois pour s'amuser de la crédulité.

La difficulté, dans beaucoup de cas, est d'avoir un médium à sa disposition. Il faut alors chercher à le devenir soi-même, ou interroger directement l'Esprit en se conformant aux préceptes que nous donnons à ce sujet dans notre *Instruction pratique sur les manifestations*.

Ces phénomènes, quoique exécutés par des Esprits inférieurs, sont souvent provoqués par des Esprits d'un ordre plus élevé, dans le but de convaincre de l'existence des êtres incorporels et d'une puissance supérieure à l'homme. Le retentissement qui en résulte, l'effroi même que cela cause, appellent l'attention, et finiront par faire ouvrir les yeux des plus incrédules. Ceux-ci trouvent plus simple de mettre ces phénomènes sur le compte de l'imagination, explication très commode et qui dispense d'en donner d'autres ; pourtant quand des objets sont bousculés ou vous sont jetés à la tête, il faudrait une imagination bien complaisante pour se figurer que pareilles choses sont quand elles ne sont pas. On remarque un effet quelconque, cet effet a nécessairement une cause ; si une *froide et calme* observation nous démontre que cet effet est indépendant de toute volonté humaine et de toute cause matérielle, si de plus il nous donne des signes *évidents* d'intelligence et de libre volonté, *ce qui est le signe le plus caractéristique*, on est bien forcé de l'attribuer à une intelligence occulte. Quels sont ces êtres mystérieux ? c'est ce que les études spirites nous apprennent de la manière la moins contestable, par les moyens qu'elle nous donne de communiquer avec eux. Ces études nous apprennent en outre à faire la part de ce qu'il y a de réel, de faux ou d'exagéré dans les phénomènes dont nous ne nous rendons pas compte. Si un effet insolite se produit : bruit, mouvement, apparition même, la première pensée que l'on doit avoir, c'est qu'il est dû à une cause toute naturelle, parce que c'est la plus probable ; il faut alors rechercher cette cause avec le plus grand soin, et n'admettre l'intervention des Esprits qu'à bon escient ; c'est le moyen de ne pas se faire illusion.

Des procédés pour écarter les mauvais Esprits

L'immixtion des Esprits trompeurs dans les communications écrites est une des plus grandes difficultés du Spiritisme ; on sait par expérience qu'ils ne se font aucun scrupule de prendre des noms supposés, et même des noms respectables ; y a-t-il des moyens de les écarter ? là est la question. Certaines personnes emploient à cet effet ce qu'on pourrait appeler des *procédés*, c'est-à-dire, soit des formules particulières d'évocation, soit des sortes d'exorcismes, comme de leur faire jurer au nom de Dieu qu'ils disent la vérité, de leur faire écrire certaines choses, etc. Nous connaissons quelqu'un qui, à chaque phrase, sommait l'Esprit de signer son nom ; s'il était le vrai, il écrivait le nom sans peine ; s'il était le faux, il s'arrêtait court au beau milieu sans pouvoir l'achever ; nous avons vu cette personne avoir les communications les plus ridicules de la part d'Esprits qui signaient un nom d'emprunt avec un aplomb parfait. D'autres personnes pensent qu'un moyen efficace c'est de faire confesser Jésus en chair, ou autres vérités de la religion. Eh bien ! nous déclarons que, si quelques Esprits, un peu plus scrupuleux, sont arrêtés par l'idée d'un parjure ou d'une profanation, il en est qui jurent tout ce qu'on veut, qui signent tous les noms, qui se rient de tout, et bravent la présence des signes les plus vénérés, d'où nous concluons que, parmi ce qu'on peut appeler des *procédés*, il n'est aucune formule, aucun expédient matériel qui puisse servir de préservatif efficace.

En ce cas, dira-t-on, il n'y a qu'une chose à faire, c'est de cesser d'écrire. Ce moyen ne serait pas meilleur ; loin de là, il serait pire dans beaucoup de cas. Nous l'avons dit, et nous ne saurions trop le répéter, l'action des Esprits sur nous est incessante, et elle n'en est pas moins réelle, parce qu'elle est occulte. Si elle doit être mauvaise, elle sera plus pernicieuse encore par cela même que l'ennemi sera caché ; par les communications écrites, il se révèle, se démasque, on sait à qui l'on a affaire, et on peut le combattre. - Mais s'il n'y a aucun moyen de l'évincer, que faire alors ? - Nous n'avons pas dit qu'il n'y eût aucun moyen, mais seulement que la plupart de ceux que l'on emploie sont impuissants ; c'est la thèse que nous nous proposons de développer.

Il ne faut pas perdre de vue que les Esprits constituent tout un monde, toute une population qui remplit l'espace, qui circule à nos côtés, qui se mêle à tout ce que nous faisons. Si le voile qui nous les déroberait venait à se lever, nous les verrions, autour de nous, aller, venir, nous suivre ou nous éviter selon le degré de leur sympathie ; les uns indifférents, véritables flâneurs du monde occulte, les autres très occupés, soit d'eux-mêmes, soit des hommes auxquels ils s'attachent, dans un but plus ou moins louable, selon les qualités qui les distinguent. Nous verrions en un mot la doublure du genre humain avec ses bonnes et ses mauvaises qualités, ses vertus et ses vices. Cet entourage, auquel nous ne pouvons échapper, car il n'est pas d'endroit si caché qu'il soit inaccessible aux Esprits, exerce sur nous et à notre insu une influence permanente ; les uns nous poussent au bien, les autres au mal, et nos déterminations sont bien souvent le résultat de leurs suggestions ; heureux quand on a assez de jugement pour discerner la bonne ou la mauvaise voie dans laquelle ils cherchent à nous entraîner. Puisque les Esprits ne sont autre chose que les hommes mêmes dépouillés de leur grossière enveloppe, que les âmes qui survivent au corps, il en résulte qu'il y a des Esprits depuis qu'il y a des êtres humains dans l'univers ; c'est une des puissances de la nature, et ils n'ont pas attendu qu'il y eût des médiums écrivains pour agir, et la preuve en est, c'est que, de tout temps, les hommes ont commis des inconséquences ; voilà pourquoi nous disons que leur influence est indépendante de la faculté d'écrire ; cette faculté est un moyen de connaître cette influence, de

savoir quels sont ceux qui rôdent autour de nous, qui s'attachent à nous. Croire qu'on peut s'y soustraire en s'abstenant d'écrire, c'est faire comme les enfants qui croient échapper à un danger en se bouchant les yeux. L'écriture, en nous révélant ceux que nous avons pour acolytes, pour amis ou pour ennemis, nous donne par cela même une arme pour combattre ces derniers, et nous devons en remercier Dieu ; à défaut de la vue pour reconnaître les Esprits, nous avons les communications écrites ; par là, ils révèlent ce qu'ils sont ; *c'est pour nous un sens* qui nous permet de les juger ; le repousser, c'est se complaire à rester aveugle, et vouloir demeurer exposé à la tromperie sans contrôle.

L'immixtion des mauvais Esprits dans les communications écrites n'est donc pas un danger du Spiritisme, puisque, s'il y a danger, le danger existe sans cela, et qu'il est permanent ; voilà ce dont on ne saurait trop se persuader : c'est simplement une difficulté, mais dont il est aisé de triompher si l'on s'y prend convenablement.

On peut d'abord poser en principe que les mauvais Esprits ne vont que là où quelque chose les attire ; donc, quand ils se mêlent aux communications, c'est qu'ils trouvent des sympathies dans le milieu où ils se présentent, ou tout au moins des côtés faibles dont ils espèrent profiter ; en tout état de cause, c'est qu'ils ne trouvent pas une force morale suffisante pour les repousser. Parmi les causes qui les attirent, il faut placer en première ligne les imperfections morales de toute nature, parce que le mal sympathise toujours avec le mal ; en second lieu, la trop grande confiance avec laquelle on accueille leurs paroles. Lorsqu'une communication accuse une mauvaise origine, il serait illogique d'en inférer une parité nécessaire entre l'Esprit et les évocateurs ; on voit souvent les personnes les plus honorables exposées aux fourberies des Esprits trompeurs, comme on voit dans le monde des honnêtes gens trompés par des fripons ; mais lorsqu'on se tient sur ses gardes, les fripons n'ont que faire ; c'est ce qui arrive aussi avec les Esprits. Lorsqu'une personne honnête est trompée par eux, cela peut tenir à deux causes : la première est une confiance trop absolue qui la dissuade de tout examen ; la seconde, que les meilleures qualités n'excluent pas certains côtés faibles qui donnent prise aux mauvais Esprits, ardents à saisir les moindres défauts de cuirasse. Nous ne parlons pas de l'orgueil et de l'ambition, qui sont plus que des travers, mais d'une certaine faiblesse de caractère, et surtout des préjugés que ces Esprits savent habilement exploiter en les flattant, et, à cet égard, ils prennent tous les masques pour inspirer plus de confiance.

Les communications franchement grossières sont les moins dangereuses, parce qu'elles ne peuvent tromper personne ; celles qui le sont le plus sont celles qui n'ont qu'un faux-semblant de sagesse ou de gravité, en un mot, celles des Esprits hypocrites et des faux savants ; les uns peuvent se tromper de bonne foi, par ignorance ou par fatuité, les autres n'agissent que par astuce. Voyons donc le moyen de s'en débarrasser.

La première chose est d'abord de ne pas les attirer, et d'éviter tout ce qui peut leur donner accès.

Les dispositions morales sont, comme nous l'avons vu, une cause prépondérante ; mais, abstraction faite de cette cause, le mode employé n'est pas sans influence. Il y a des personnes qui ont pour principe de ne jamais faire d'évocations et d'attendre la première communication spontanée qui se présente sous le crayon du médium ; or, si l'on veut bien se rappeler ce que nous avons dit sur la foule très mélangée des Esprits qui nous entourent, on concevra sans peine que c'est se mettre à la discrétion du premier venu, bon ou mauvais ; et comme dans cette foule il y en a plus de mauvais que de bons, il y a plus de chance d'en avoir de mauvais, absolument comme si vous ouvrez votre porte à tous les passants de la rue ; tandis que par l'évocation vous faites votre choix, et en vous entourant de bons Esprits, vous imposez silence aux mauvais, qui pourront bien, malgré cela, chercher quelquefois à se faufiler, - les bons même le permettront pour exercer votre sagacité à les reconnaître, - mais ils seront sans influence. Les communications spontanées ont une grande utilité quand on est certain de la qualité de son entourage, alors on a souvent à se féliciter de l'initiative laissée

aux Esprits ; l'inconvénient n'est que dans le système absolu qui consiste à s'abstenir de l'appel direct et des questions.

Parmi les causes qui influent puissamment sur la qualité des Esprits qui fréquentent les cercles spirites, il ne faut pas omettre la nature des choses dont on s'occupe. Ceux qui se proposent un but sérieux et utile attirent par cela même les Esprits sérieux ; ceux qui n'ont en vue que de satisfaire une vaine curiosité ou leurs intérêts personnels, s'exposent tout au moins à des mystifications, s'ils n'ont pas pis. En résumé, on peut tirer des communications spirites les enseignements les plus sublimes, les plus utiles, lorsqu'on sait les diriger ; toute la question est de ne pas se laisser prendre aux ruses des Esprits moqueurs ou malveillants ; or, pour cela, l'essentiel est de savoir à qui l'on a affaire. Écoutons d'abord à ce sujet les conseils que l'Esprit de saint Louis donnait à la Société parisienne des études Spirites par l'entremise de M. R... un de ses bons médiums. Ceci est une communication spontanée qu'il reçut un jour chez lui, avec mission de la lui transmettre.

« Quelle que soit la confiance légitime que vous inspirent les Esprits qui président à vos travaux, il est une recommandation que nous ne saurions trop répéter, et que vous devriez toujours avoir présente à la pensée quand vous vous livrez à vos études : c'est de peser et mûrir, c'est de soumettre au contrôle, de la raison la plus sévère toutes les communications que vous recevez ; de ne pas négliger, dès qu'une réponse vous paraît douteuse ou obscure, de demander les éclaircissements nécessaires pour vous fixer.

« Vous savez que la révélation a existé dès les temps les plus reculés, mais elle a toujours été appropriée au degré d'avancement de ceux qui la recevaient. Aujourd'hui, il n'est plus question de vous parler par figures et par paraboles : vous devez recevoir nos enseignements d'une manière claire, précise, et sans ambiguïté. Mais il serait trop commode de n'avoir qu'à questionner pour être éclairés ; ce serait d'ailleurs sortir des lois progressives qui président à l'avancement universel. Ne soyez donc pas étonnés si, pour vous laisser le mérite du choix et du travail, et aussi pour vous punir des infractions que vous pouvez commettre contre nos conseils, il est quelquefois permis à certains Esprits, ignorants plus que malintentionnés, de répondre dans quelques cas à vos questions. Ceci, au lieu d'être pour vous une cause de découragement, doit être un puissant excitant à rechercher le vrai avec ardeur. Soyez donc bien convaincus qu'en suivant cette route vous ne pouvez manquer d'arriver à des résultats heureux. Soyez unis de cœur et d'intention ; travaillez *tous* ; cherchez, cherchez toujours, et vous trouverez. »

LOUIS.

Le langage des Esprits sérieux et bons a un cachet auquel il est impossible de se méprendre pour peu qu'on ait du tact, du jugement et l'habitude de l'observation. Les mauvais Esprits, de quelque voile hypocrite qu'ils couvrent leurs turpitudes, ne peuvent jamais soutenir leur rôle indéfiniment ; ils montrent toujours le bout de l'oreille par quelque coin, autrement, si leur langage était sans tache, ils seraient de bons Esprits. Le langage des Esprits est donc le véritable critérium par lequel nous pouvons les juger ; le langage étant l'expression de la pensée, a toujours un reflet des qualités bonnes ou mauvaises de l'individu. N'est-ce pas aussi par le langage que nous jugeons les hommes que nous ne connaissons pas ? Si vous recevez vingt lettres de vingt personnes que vous n'avez jamais vues, est-ce qu'en les lisant vous ne serez pas impressionné diversement ? Est-ce que, par les qualités du style, par le choix des expressions, par la nature des pensées, par certains détails de forme même, vous ne reconnaîtrez pas, dans celui qui vous écrit, un homme bien élevé d'un rustre, un savant d'un ignorant, un orgueilleux d'un homme modeste ? Il en est absolument de même des Esprits. Supposez que ce soient des hommes qui vous écrivent, et jugez-les de la même manière ; jugez-les sévèrement, les bons Esprits ne s'offensent nullement de cette investigation scrupuleuse, puisque ce sont eux-mêmes qui nous la recommandent comme moyen de contrôle. Nous savons que nous pouvons être trompés, donc notre premier sentiment doit être

celui de la défiance ; les mauvais Esprits qui cherchent à nous induire en erreur peuvent seuls redouter l'examen, car ceux-là, loin de le provoquer, veulent être crus sur parole.

De ce principe découle tout naturellement et tout logiquement le moyen le plus efficace d'écartier les mauvais Esprits, et de se prémunir contre leurs fourberies. L'homme qui n'est pas écouté cesse de parler ; celui qui voit constamment ses ruses découvertes va les porter ailleurs ; le fripon qui sait qu'on est sur le qui-vive ne fait pas de tentatives inutiles. De même les Esprits trompeurs quittent la partie là où ils voient qu'ils n'ont rien à faire, et où ils ne trouvent que des gens sur leurs gardes qui rejettent tout ce qui leur paraît suspect.

Il nous reste, pour terminer, à passer en revue les principaux caractères qui décèlent l'origine des communications spirites.

1. Les Esprits supérieurs ont, comme nous l'avons dit en maintes circonstances, un langage toujours digne, noble, élevé, sans mélange d'aucune trivialité ; ils disent tout avec simplicité et modestie, ne se vantent jamais, ne font jamais parade de leur savoir ni de leur position parmi les autres. Celui des Esprits inférieurs ou vulgaires a toujours quelque reflet des passions humaines ; toute expression qui sent la bassesse, la suffisance, l'arrogance, la forfanterie, l'acrimonie, est un indice caractéristique d'infériorité, ou de supercherie si l'Esprit se présente sous un nom respectable et vénéré.

2. Les bons Esprits ne disent que ce qu'ils savent ; ils se taisent ou confessent leur ignorance sur ce qu'ils ne savent pas. Les mauvais parlent de tout avec assurance, sans se soucier de la vérité. Toute hérésie scientifique notoire, tout principe qui choque la raison et le bon sens, montre la fraude si l'Esprit se donne pour un Esprit éclairé.

3. Le langage des Esprits élevés est toujours identique, sinon pour la forme, du moins pour le fond. Les pensées sont les mêmes, quels que soient le temps et le lieu ; elles peuvent être plus ou moins développées selon les circonstances, les besoins et les facilités de communiquer, mais elles ne seront pas contradictoires. Si deux communications portant le même nom sont en opposition l'une avec l'autre, l'une des deux est évidemment apocryphe, et la véritable sera celle où RIEN ne dément le caractère connu du personnage. Une communication porte-t-elle de tout point le caractère de la sublimité et de l'élévation, sans aucune tache, c'est qu'elle émane d'un Esprit élevé, quel que soit son nom ; renferme-t-elle un mélange de bon et de mauvais, c'est d'un Esprit ordinaire, s'il se donne pour ce qu'il est ; d'un fourbe, s'il se pare d'un nom qu'il ne sait pas justifier.

4. Les bons Esprits ne commandent jamais ; ils ne s'imposent pas : ils conseillent, et si on ne les écoute pas, ils se retirent. Les mauvais sont impérieux : ils donnent des ordres, et veulent être obéis. Tout Esprit qui s'impose trahit son origine.

5. Les bons Esprits ne flattent point ; ils approuvent quand on fait bien, mais toujours avec réserve ; les mauvais donnent des éloges exagérés, stimulent l'orgueil et la vanité tout en prêchant l'humilité, et cherchent à *exalter l'importance personnelle* de ceux qu'ils veulent capter.

6. Les Esprits supérieurs sont au-dessus des puérités de la forme *en toutes choses* ; pour eux la pensée est tout, la forme n'est rien. Les Esprits vulgaires seuls peuvent attacher de l'importance à certains détails incompatibles avec des idées véritablement élevées. *Toute prescription méticuleuse* est un signe certain d'infériorité et de supercherie de la part d'un Esprit qui prend un nom imposant.

7. Il faut se défier des noms bizarres et ridicules que prennent certains Esprits qui veulent imposer à la crédulité ; il serait souverainement absurde de prendre ces noms au sérieux.

8. Il faut également se défier de ceux qui se présentent trop facilement sous des noms extrêmement vénérés, et n'accepter leurs paroles qu'avec la plus grande réserve ; c'est là surtout qu'un contrôle sévère est indispensable, car c'est souvent un masque qu'ils prennent pour faire croire à de prétendues relations intimes avec des Esprits hors ligne. Par ce moyen ils flattent la vanité, et en profitent pour induire souvent à des démarches regrettables ou ridicules.

9. Les bons Esprits sont très scrupuleux sur les démarches qu'ils peuvent conseiller ; elles n'ont jamais, dans tous les cas, qu'un but sérieux et éminemment utile. On doit donc regarder comme suspectes toutes celles qui n'auraient pas ce caractère, et mûrement réfléchir avant de les entreprendre.

10. Les bons Esprits ne prescrivent que le bien. Toute maxime, tout conseil qui n'est pas *strictement conforme à la pure charité évangélique* ne peut être l'œuvre de bons Esprits ; il en est de même de toute insinuation malveillante tendant à exciter ou à entretenir des sentiments de haine, de jalousie ou d'égoïsme.

11. Les bons esprits ne conseillent jamais que des choses parfaitement rationnelles ; toute recommandation qui s'écarterait de la *droite ligne du bon sens ou des lois immuables de la nature* accuse un Esprit borné et encore sous l'influence des préjugés terrestres, et par conséquent peu digne de confiance.

12. Les Esprits mauvais, ou simplement imparfaits, se trahissent encore par des signes matériels auxquels on ne saurait se méprendre. Leur action sur le médium est quelquefois violente, et provoque dans son écriture des mouvements brusques et saccadés, une agitation fébrile et convulsive qui tranche avec le calme et la douceur des bons Esprits.

13. Un autre signe de leur présence, est l'obsession. Les bons Esprits n'obsèdent jamais ; les mauvais s'imposent à tous les instants ; c'est pourquoi tout médium doit se défier du besoin irrésistible d'écrire qui s'empare de lui dans les moments les plus inopportuns. Ce n'est jamais le fait d'un bon Esprit, et il ne doit pas y céder.

14. Parmi les Esprits imparfaits qui se mêlent aux communications, il en est qui se glissent pour ainsi dire furtivement, comme pour faire une espièglerie, mais qui se retirent aussi facilement qu'ils sont venus, et cela à la première sommation ; d'autres, au contraire, sont tenaces, s'acharnent après un individu, et ne cèdent qu'à la contrainte et à la persistance ; ils s'emparent de lui, le subjuguent, le fascinent au point de lui faire prendre les plus grossières absurdités pour des choses admirables, heureux quand des personnes de sang froid parviennent à lui dessiller les yeux, ce qui n'est pas toujours facile, car ces Esprits ont l'art d'inspirer de la défiance et de l'éloignement pour quiconque peut les démasquer ; d'où il suit que l'on doit tenir pour suspect d'infériorité ou de mauvaise intention tout Esprit qui prescrit l'isolement, et l'éloignement de quiconque peut donner de bons conseils. L'amour-propre vient à leur aide, car il en coûte souvent d'avouer qu'on a été dupe d'une mystification, et de reconnaître un fourbe en celui sous le patronage duquel on se faisait gloire de se placer. Cette action de l'Esprit est indépendante de la faculté d'écrire ; à défaut de l'écriture, l'Esprit malveillant a cent moyens d'agir et de circonvenir ; l'écriture est pour lui un moyen de persuasion, mais ce n'est pas une cause ; pour le médium, c'est un moyen de s'éclairer.

En passant toutes les communications spirites au contrôle des considérations précédentes, on en reconnaîtra facilement l'origine, et l'on pourra déjouer la malice des Esprits trompeurs qui ne s'adressent qu'à ceux qui se laissent bénévolement tromper ; s'ils voient qu'on se met à genoux devant leurs paroles, ils en profitent, comme feraient de simples mortels ; c'est donc à nous de leur prouver qu'ils perdent leur temps. Ajoutons que, pour cela, la prière est d'un puissant secours ; par elle on appelle à soi l'assistance de Dieu et des bons Esprits, on augmente sa propre force ; mais on connaît le précepte : Aide-toi, le ciel t'aidera ; Dieu veut bien nous assister, mais à la condition que nous fassions de notre côté ce qui est nécessaire.

Au précepte ajoutons un exemple. Un monsieur, que je ne connaissais pas, vint un jour me voir, et me dit qu'il était médium ; qu'il recevait des communications d'un Esprit *très élevé* qui l'avait chargé de venir auprès de moi me faire une révélation au sujet d'une trame qui, selon lui, s'ourdissait contre moi, de la part d'ennemis secrets qu'il désigna. « Voulez-vous, ajouta-t-il, que j'écrive en votre présence ? Volontiers, répondis-je ; mais je dois vous dire, tout d'abord, que ces ennemis sont moins à craindre que vous ne croyez. Je sais que j'en ai ; qui est-ce qui n'en a pas ? et les plus acharnés sont souvent ceux à qui on a fait le plus de bien. J'ai pour moi la conscience de n'avoir fait volontairement de mal à personne ; ceux qui m'en feront

ne pourront pas en dire autant, et Dieu sera juge entre nous. Voyons toutefois l'avis que votre Esprit veut bien me donner. » Là-dessus ce monsieur écrivit ce qui suit :

« J'ai ordonné à C... (le nom du monsieur) qui est le flambeau de la lumière des bons Esprits, et qui a reçu d'eux la mission de la répandre parmi ses frères, de se rendre chez Allan Kardec qui devra croire aveuglément ce que je lui dirai, parce que je suis au nombre des élus préposés par Dieu pour veiller au salut des hommes, et que je viens lui annoncer la vérité... »

En voilà assez, lui dis-je, ne prenez pas la peine de poursuivre. Cet exorde suffit pour me montrer à quel Esprit vous avez affaire ; je n'ajouterai qu'un mot, c'est que pour un Esprit qui veut faire le rusé, il est bien maladroit.

Ce monsieur parut assez scandalisé du peu de cas que je faisais de son Esprit, qu'il avait la bonté de prendre pour quelque archange, ou tout au moins pour quelque saint du premier ordre, venu tout exprès pour lui. « Mais, lui dis-je, cet Esprit montre le bout de l'oreille par chacun des mots qu'il vient d'écrire, et il faut convenir qu'il sait bien peu cacher son jeu. D'abord il vous ordonne : donc il veut vous tenir sous sa dépendance, ce qui est le propre des Esprits obsesseurs ; il vous appelle *le flambeau de la lumière des bons esprits*, langage passablement emphatique et amphigourique, bien loin de la simplicité qui caractérise celui des bons Esprits, et par là il flatte votre orgueil, exalte votre importance, ce qui seul suffirait pour le rendre suspect. Il se place sans façon au nombre des élus préposés par Dieu : jactance indigne d'un Esprit véritablement supérieur. Enfin il me dit que je dois le croire *aveuglément* ; ceci couronne l'œuvre. C'est bien là le style de ces Esprits menteurs qui veulent qu'on les croie sur parole, parce qu'ils savent qu'ils ont tout à perdre à un examen sérieux. Avec un peu plus de perspicacité, il aurait dû savoir que je ne me paie pas de belles paroles, et qu'il s'adressait mal en me prescrivant une confiance aveugle. D'où je conclus que vous êtes le jouet d'un Esprit qui vous mystifie et abuse de votre bonne foi. Je vous engage à y faire sérieusement attention, parce que, si vous n'y prenez garde, il pourra vous jouer quelque tour de sa façon. » Je ne sais si ce monsieur a profité de l'avertissement, car je ne l'ai jamais revu, non plus que son Esprit. Je n'en finirais pas si je racontais toutes les communications de ce genre qu'on est venu me soumettre, quelquefois très sérieusement, comme émanant des plus grands saints, de la vierge Marie, et même du Christ, et il était vraiment curieux de voir les turpitudes qui se débitaient sous ces noms vénérés ; il faut être aveugle pour se méprendre sur leur origine, alors que souvent un seul mot équivoque, une seule pensée contradictoire, suffisent pour faire découvrir la supercherie à quiconque se donne la peine de réfléchir.

Les convulsionnaires de Saint-Médard

François Pâris, fameux diacre de Paris, mort en 1727 à l'âge de 37 ans, était fils aîné d'un conseiller au parlement ; il devait naturellement succéder à sa charge, mais il aima mieux embrasser l'état ecclésiastique. Après la mort de son père il abandonna ses biens à son frère. Il fit pendant quelque temps des catéchismes à la paroisse de Saint-Côme, se chargea de la conduite des clercs et leur fit des conférences. Le cardinal de Noailles, à la cause duquel il était attaché, voulut le faire nommer curé de cette paroisse, mais un obstacle imprévu s'y opposa. L'abbé Pâris se consacra alors entièrement à la retraite. Après avoir essayé de diverses solitudes, il se confina dans une maison du faubourg Saint-Marcel ; là il se livra sans réserve à la prière, aux pratiques les plus rigoureuses de la pénitence et au travail des mains : il faisait des bas au métier pour les pauvres, qu'il regardait comme ses frères ; il mourut dans cet asile. L'abbé Pâris avait adhéré à l'appel de la bulle Unigenitus, interjeté par les quatre évêques ; il avait renouvelé son appel en 1720. Ainsi il a dû être peint diversement par les partis opposés. Avant de faire des bas, il avait enfanté des livres assez médiocres. On a de lui des explications sur l'épître de saint Paul aux romains, sur celle aux galates, une analyse de l'épître aux hébreux que peu de personnes lisent. Son frère lui ayant fait ériger un tombeau dans le petit cimetière de Saint-Médard, les pauvres que le pieux diacre avait secourus, quelques riches qu'il avait édifiés, plusieurs femmes qu'il avait instruites, allèrent y faire leurs prières ; il y eut des guérisons qui parurent merveilleuses, des convulsions qu'on trouva dangereuses et ridicules. La cour fut enfin obligée de faire cesser ce spectacle en ordonnant la clôture du cimetière, le 27 janvier 1732. Alors les mêmes enthousiastes allèrent faire leurs convulsions dans des maisons particulières. Le tombeau du diacre Pâris fut, dans l'esprit de bien des gens, le tombeau du jansénisme ; mais quelques autres personnes y crurent voir le doigt de Dieu, et ne furent que plus attachées à un parti qui produisait de telles merveilles. On a différentes vies de ce diacre dont on n'aurait peut-être jamais parlé, si on n'avait voulu en faire un thaumaturge. Parmi les phénomènes étranges que présentaient les convulsionnaires de Saint-Médard, on cite : «La faculté de résister à des coups si terribles qu'il semblait que leur corps dût en être broyé ; celle de parler des langues ignorées ou oubliées par eux ; un déplacement extraordinaire de l'intelligence ; les plus ignorants d'entre eux improvisaient des discours sur la grâce, les maux de l'Eglise, la fin du monde, etc. La faculté de lire dans la pensée ; mis en rapport avec les malades, ils éprouvaient les douleurs aux mêmes endroits que ceux qui les consultaient ; rien n'était plus fréquent que de les entendre prédire eux-mêmes les différents phénomènes anormaux qui devaient survenir dans le cours de leurs maladies. L'insensibilité physique produite par l'extase donna lieu à des scènes atroces. La folie alla jusqu'à crucifier véritablement de malheureuses victimes, à leur faire subir dans tous ses détails la passion du Christ, et ces victimes, le fait est attesté par les témoignages les plus authentiques, sollicitaient les terribles tortures désignées chez les convulsionnaires sous le nom de grand secours. La guérison des malades s'opérait, soit par le simple attouchement de la pierre tumulaire, soit par la poussière qui se trouvait alentour et que l'on prenait dans quelque boisson, ou qu'on appliquait sur des ulcères. Ces guérisons, qui furent très nombreuses, sont attestées par mille témoins, et plusieurs de ces témoins, hommes de science, incrédules au fond, ont enregistré les faits sans savoir à quoi les attribuer.»

Pauline Roland

1. Evocation du diacre Pâris. - R. Je suis à vous.
2. Quel est votre état actuel comme Esprit ? - R. Errant et heureux.
3. Avez-vous eu d'autres existences corporelles depuis celle que nous vous connaissons ? - R. Non ; je suis constamment occupé à faire du bien aux hommes.
4. Quelle fut la cause des phénomènes étranges qui se passèrent chez les visiteurs de votre tombeau ? - R. Intrigue et magnétisme.

Remarque. Parmi les facultés dont étaient doués les convulsionnaires, on en reconnaîtra sans peine dont le somnambulisme et le magnétisme offrent de nombreux exemples ; telles sont entre autres : l'insensibilité physique, la connaissance de la pensée, la transmission sympathique des douleurs, etc. On ne peut donc douter que ces crises ne fussent dans une sorte d'état de somnambulisme éveillé, provoqué par l'influence qu'ils exerçaient les uns sur les autres à leur insu. Ils étaient à la fois magnétiseurs et magnétisés.

5. Par quelle cause toute une population fut-elle douée subitement de ces facultés étranges ? - R. Elles se communiquent très facilement dans certains cas, et vous n'êtes pas assez étrangers aux facultés des Esprits pour ne pas comprendre qu'ils y prirent une grande part, par sympathie pour ceux qui les provoquaient.

6. Y prîtes-vous, comme Esprit, une part directe. - R. Pas la moindre.

7. D'autres Esprits y concoururent-ils ? - R. Beaucoup.

8. De quelle nature étaient-ils en général ? - R. Peu élevée.

9. Pourquoi ces guérisons et tous ces phénomènes cessèrent-ils quand l'autorité s'y opposa en faisant fermer le cimetière ? L'autorité avait donc plus de puissance que les Esprits ? - R. Dieu voulut faire cesser la chose parce qu'elle dégénéra en abus et en scandale ; il lui fallait un moyen, il employa l'autorité des hommes.

10. Puisque vous n'étiez pour rien dans ces guérisons, pourquoi choisissait-on plutôt votre tombeau que celui d'un autre ? - R. Croyez-vous qu'on m'ait consulté ? On a choisi mon tombeau par calcul : mes opinions religieuses d'abord, et le peu de bien que j'avais cherché à faire ont été exploités.

Réunion de décembre 1859

1. (A saint Vincent de Paul). Dans la dernière séance nous avons évoqué le diacre Pâris, qui a bien voulu venir ; nous désirerions avoir votre appréciation personnelle sur lui, comme Esprit. - R. C'est un Esprit plein de bonnes intentions, mais plus élevé en morale qu'autrement.

2. Est-il véritablement étranger comme il le dit, à ce qui se faisait auprès de son tombeau ? - R. Complètement.

3. Veuillez nous dire comment vous envisagez ce qui se passait chez les convulsionnaires ; était-ce un bien ou un mal ? - R. C'était un mal plutôt qu'un bien ; il est facile de s'en rendre compte par l'impression générale que produisaient ces faits sur les contemporains éclairés et sur leurs successeurs.

4. A cette question adressée à Pâris, savoir : «Si l'autorité avait eu plus de pouvoir que les Esprits, puisqu'elle a mis un terme à ces prodiges» sa réponse ne nous a pas semblé satisfaisante ; qu'en pensez-vous ? - R. Il a fait une réponse à peu près conforme à la vérité ; ces faits étant produits par des Esprits peu élevés, l'autorité y mit un terme en interdisant à leurs promoteurs la continuation de leurs espèces de saturnales.

5. Parmi les convulsionnaires, il en est qui se soumettaient à des tortures atroces ; quel en était le résultat sur leur Esprit après la mort ? - R. A peu près nul ; il n'y avait aucun mérite à des actes sans résultat utile.

6. Ceux qui subissaient ces tortures paraissaient insensibles à la douleur ; était-ce chez eux simple résignation, ou insensibilité réelle ? - R. Insensibilité complète.

7. Quelle était la cause de cette insensibilité ? - R. Effet magnétique.

8. Est-ce que la surexcitation morale, arrivée à un certain degré, ne pouvait pas anéantir chez eux la sensibilité physique ? - R. Cela y contribuait chez certains d'entre eux, et les disposait à subir la communication d'un état qui avait été provoqué artificiellement chez d'autres, car le charlatanisme joua un très grand rôle dans ces faits étranges.

9. Puisque ces Esprits opéraient des guérisons, c'était rendre service et alors comment pouvaient-ils être d'un ordre inférieur ? - R. Ne voyez-vous pas cela tous les jours ? Ne recevez-vous pas quelquefois des conseils excellents et d'utiles enseignements de certains Esprits peu élevés, légers même ? Ne peuvent-ils pas chercher à faire quelque chose de bien comme résultat définitif en vue d'une amélioration morale ?

10. Nous vous remercions des explications que vous avez bien voulu nous donner. - R. Tout à vous. Une convulsionnaire Les circonstances nous ayant mis en rapport avec la fille d'une des

principales convulsionnaires de Saint-Médard, nous avons pu recueillir sur cette sorte de secte des renseignements particuliers. Ainsi il n'y a rien d'exagéré dans ce qu'on rapporte des tortures auxquelles ces fanatiques se soumettaient volontairement. On sait que l'une des épreuves, désignées sous le nom de grands secours, consistait à subir le crucifiement et toutes les souffrances de la passion du Christ. La personne dont nous parlons, et qui n'est morte qu'en 1830, portait encore aux mains les trous faits par les clous qui avaient servi à la suspendre à la croix, et au côté les traces des coups de lance qu'elle avait reçus. Elle cachait avec soin ces stigmates du fanatisme, et avait toujours évité de s'en expliquer avec ses enfants. Elle est connue dans l'histoire des convulsionnaires sous un pseudonyme que nous tairons par le motif que nous indiquerons tout à l'heure. L'entretien suivant a eu lieu en présence de sa fille qui l'avait désiré ; nous en supprimons les particularités intimes qui ne pourraient intéresser des étrangers, et qui furent surtout pour celle-ci une preuve incontestable de son identité.

1. Évocation. - R. Je désire depuis longtemps m'entretenir avec vous.

2. Quel motif vous a fait désirer vous entretenir avec moi ? - R. Je sais apprécier vos travaux, quoi que vous puissiez penser de mes croyances.

3. Voyez-vous ici madame votre fille ? C'est elle surtout qui a désiré s'entretenir avec vous, et nous serons charmés d'en profiter pour notre instruction. - R. Oui ; une mère voit toujours ses enfants.

4. Etes-vous heureuse comme Esprit ? - R. Oui et non, car j'aurais pu mieux faire mais Dieu me tient compte de mon ignorance.

5. Vous souvenez-vous parfaitement de votre dernière existence ? - R. J'aurais bien des choses à vous dire, mais priez pour moi, afin que cela me soit permis.

6. Les tortures auxquelles vous vous êtes soumise vous ont-elles élevée et rendue plus heureuse comme Esprit ? - R. Elles ne m'ont pas fait de mal, mais elles ne m'ont pas avancée comme intelligence.

7. Veuillez préciser, je vous prie ; je vous demande s'il vous en a été tenu compte comme d'un mérite ? - R. Je vous dirai que vous avez un article dans le Livre des Esprits qui donne la réponse générale ; quant à moi, j'étais une pauvre fanatique.

Nota. Allusion à l'article 726 du Livre des Esprits sur les souffrances volontaires.

8. Cet article dit que le mérite des souffrances volontaires est en raison de l'utilité qui en résulte pour le prochain. Or, celles des convulsionnaires n'avaient, je crois, qu'un but purement personnel ? - R. Il était généralement personnel, et si je n'en ai jamais parlé à mes enfants, c'est que je comprenais vaguement que ce n'était pas le vrai chemin.

Remarque. L'Esprit de la mère répond ici, par anticipation, à la pensée de sa fille qui se proposait de lui demander pourquoi, de son vivant, elle avait évité d'en parler à ses enfants.

9. Quelle était la cause de l'état de crise des convulsionnaires ? - R. Disposition naturelle et surexcitation fanatique. Jamais je n'aurais voulu que mes enfants fussent entraînés sur cette pente fatale que je reconnais mieux encore aujourd'hui.

L'Esprit répondant spontanément à une réflexion de sa fille, qui cependant n'avait point formulé de question, ajoute : « Je n'avais pas d'éducation, mais bien des existences antérieures dont j'avais l'intuition. »

10. Parmi les phénomènes qui se produisaient chez les convulsionnaires, quelques-uns ont de l'algésie avec certains effets somnambuliques, comme, par exemple, la pénétration de la pensée, la vue à distance, l'intuition des langues ; est-ce que le magnétisme y jouait un certain rôle ? - R. Beaucoup et plusieurs prêtres magnétisaient à l'insu des personnes.

11. D'où provenaient les cicatrices que vous portiez aux mains et sur d'autres parties du corps ? - R. Pauvres trophées de nos victoires qui n'ont servi à personne, et qui ont souvent excité des passions ; vous devez me comprendre.

Remarque. Il paraît que, dans les pratiques des convulsionnaires, il se passait des choses d'une très grande immoralité qui avaient révolté le cœur honnête de cette dame, et lui firent, plus tard, lorsque la fièvre fanatique fut calmée, prendre en aversion tout ce qui lui rappelait ce passé. C'est sans doute une des raisons qui l'engageaient à n'en point parler à ses enfants.

12. S'opérait-il réellement des guérisons sur le tombeau du diacre Pâris ? - R. Oh ! Quelle demande ! Vous savez bien que non ou peu de chose, surtout pour vous.
13. Depuis votre mort, avez-vous revu Pâris ? - R. Je ne me suis pas occupée de lui, car je lui reproche mon erreur depuis que je suis Esprit.
14. Comment le considérez-vous de votre vivant ? - R. Comme un envoyé de Dieu, et c'est pour cela que je lui reproche le mal qu'il a causé au nom de Dieu.
15. Mais n'est-il pas innocent des sottises qui ont été faites en son nom après sa mort ? - R. Non, car lui-même ne croyait pas à ce qu'il enseignait ; je ne l'ai pas compris de mon vivant comme je le fais à cette heure.
16. Est-il vrai que son Esprit soit resté étranger, comme il l'a dit, aux manifestations qui ont eu lieu sur son tombeau ? - R. Il vous a trompé.
17. Ainsi il excitait le zèle fanatique. - R. Oui et il le fait encore.
18. Quelles sont vos occupations comme Esprit ? - R. Je cherche à m'instruire, c'est pour cela que j'ai dit que je désirais venir parmi vous.
19. A quelle place êtes-vous ici ? - R. Près du médium, ma main sur son bras ou sur son épaule.
20. Si l'on pouvait vous voir, sous quelle forme vous verrait-on ? - R. Ma fille verrait sa mère, comme de mon vivant. Quant à vous, vous me verriez en Esprit ; le mot, je ne puis vous le dire.
21. Veuillez vous expliquer ; qu'entendez-vous en disant que je vous verrais en Esprit ? - R. Une forme humaine transparente, selon l'épuration de l'Esprit.
22. Vous avez dit que vous avez eu d'autres existences ; vous les rappelez-vous ? - R. Oui, je vous en ai parlé, et vous devez voir, par mes réponses, que j'en ai eu beaucoup.
23. Pourriez-vous dire quelle était celle qui a précédé la dernière que nous connaissons ? - R. Pas ce soir, et pas par ce médium. Par Monsieur, si voulez.
- Nota. Elle désigne un des assistants qui commençait à écrire comme médium, et elle explique sa sympathie pour lui parce que, dit-elle, elle l'a connu dans sa précédente existence.
24. Seriez-vous contrariée si je publiais cet entretien dans la revue ?
- R. Non ; il est nécessaire que le mal soit divulgué ; mais ne m'appellez pas... (son nom de guerre) j'exècre ce nom. Désignez-moi, si vous voulez, comme grande maîtresse.
- Remarque. C'est pour condescendre à son désir que nous ne citons pas le nom sous lequel elle était connue et qui lui rappelle de pénibles souvenirs.
25. Nous vous remercions d'avoir bien voulu venir et des explications que vous nous avez données. - R. C'est moi qui vous remercie d'avoir procuré à ma fille l'occasion de retrouver sa mère, et à moi celle de pouvoir faire un peu de bien.

Un ancien charretier

M. V... est un jeune homme, excellent médium, et qui se distingue généralement par la bonté de ses relations avec le monde spirite. Toutefois depuis qu'il occupe la chambre qu'il habite, un Esprit inférieur se mêle à ses communications, et s'interpose même à ses travaux personnels. Se trouvant un soir (6 septembre 1859) chez M. Allan Kardec avec qui il devait travailler, il fut entravé par cet Esprit qui, ou lui faisait tracer des choses incohérentes, ou l'empêchait d'écrire. M. Allan Kardec s'adressant alors à cet Esprit eut avec lui l'entretien suivant

:

1. Pourquoi viens-tu ici quand on ne t'appelle pas ? - R. Je veux le tourmenter.
2. Qui es-tu ? Dis-nous ton nom ? - R. Je ne le dirai pas, moi.
3. Quel est ton but en venant ainsi te mêler de ce qui ne te regarde pas ? Cela ne te profite à rien. - R. Non, mais je l'empêche d'avoir de bonnes communications, et je sais que ça le chagrine beaucoup.
4. Tu es un mauvais Esprit, puisque tu te plais à faire le mal. Au nom de Dieu, je te somme de te retirer et de nous laisser travailler tranquillement. - Est-ce que tu crois me faire peur avec ta grosse voix ?
5. Si ce n'est pas de moi que tu as peur, tu auras sans doute peur de Dieu, au nom duquel je te parle, et qui pourra bien te faire repentir de ta méchanceté. - R. Ne nous fâchons pas, bourgeois.
6. Je te répète que tu es un mauvais Esprit, et je te prie encore une fois de ne pas nous empêcher de travailler. - R. Je suis ce que je suis, c'est ma nature.

Un Esprit supérieur ayant été appelé, et prié d'écarter cet intrus afin de ne pas interrompre le travail, le mauvais Esprit s'en alla probablement, car pendant tout la reste de la soirée, il n'y eut plus aucune interruption. Interrogé sur la nature de cet Esprit, il répondit : «Cet Esprit, qui est de la plus basse classe, est un ancien charretier mort non loin de la maison où demeure V... (le médium). Il a élu domicile, dans sa chambre même, et depuis longtemps c'est lui qui l'obsède sans cesse, le tourmente continuellement. Maintenant qu'il sait que V... doit quitter son logement par ordre d'Esprits supérieurs, il le tourmente plus que jamais. C'est encore une preuve que le médium n'écrit pas sa pensée. Tu vois ainsi qu'il y a de bonnes choses même dans les plus désagréables aventures de la vie. Dieu fait voir sa puissance par tous les moyens possibles.

- Quel était le caractère de cet homme, de son vivant ? - R. Tout ce qui se rapproche le plus de l'animal. Je crois que ses chevaux avaient plus d'intelligence et de sentiment que lui.

- Quel est le moyen pour M. V... de se débarrasser de lui ? - R. Il y en a deux ; le moyen spirituel, c'est de prier Dieu ; le moyen matériel, c'est de quitter la maison où il est.

- Il y a donc véritablement des lieux hantés par certains Esprits ?

- R. Oui, des Esprits qui sont encore sous l'influence de la matière s'attachent à certaines localités.

- Les Esprits qui hantent certains lieux peuvent-ils les rendre fatalement funestes ou propices pour les personnes qui les habitent ? - R. Qui pourrait les en empêcher ? Morts, ils exercent leur influence comme Esprits ; vivants, ils l'exerçaient comme hommes.

- Quelqu'un qui ne serait pas médium, qui n'aurait même jamais entendu parler des Esprits, ou qui n'y croirait pas, pourrait-il subir cette influence, et être en butte aux vexations de ces Esprits ? - R. Indubitablement ; cela arrive plus souvent que vous ne pensez, et explique bien des choses.

- Y a-t-il quelque chose de fondé dans cette croyance que les Esprits fréquentent de préférence les ruines ou les maisons abandonnées ?

- R. Superstition.

- Ainsi les Esprits hanteront tout aussi bien une maison neuve de la rue de Rivoli qu'une vieilleasure ? - R. Certainement, car ils peuvent être attirés dans un lieu plutôt que dans un autre par la disposition d'esprit de ses habitants.»

L'Esprit du ci-devant charretier ayant été évoqué dans la société par l'entremise de M. R..., il s'est manifesté par des signes de violence, en cassant les crayons, qu'il enfonçait dans le papier avec force, et par une écriture grosse, tremblée, irrégulière et peu lisible.

1. Evocation. - R. Je suis là.

2. Reconnaissez-vous la puissance de Dieu sur vous ? - R. Oui, après ?

3. Pourquoi avez-vous choisi la chambre de M. V... plutôt qu'une autre ? - R. Ça me plaît.

4. Y resterez-vous longtemps ? - R. Tant que j'y serai bien.

5. Vous n'avez donc pas l'intention de vous améliorer ? - R. Nous verrons cela, j'ai le temps.

6. Cela vous contrarie-t-il que nous vous ayons appelé ? - R. Oui.

7. Que faisiez-vous quand nous vous avons appelé ? - R. J'étais chez le mannezingue.

8. Est-ce que vous buviez ? - R. Cette bêtise ! Est-ce que je peux boire ?

9. Qu'avez-vous voulu dire en parlant du mannezingue ? - R. J'ai voulu dire ce que j'ai dit.

10. De votre vivant, est-ce que vous maltraitez vos chevaux ? - R. Vous êtes donc sergent de ville ?

11. Voulez-vous que l'on prie pour vous ? - R. Est-ce que vous feriez ça ?

12. Certainement, nous prions pour tous ceux qui souffrent, parce que nous avons pitié des malheureux, et nous savons que la miséricorde de Dieu est grande. - R. Oh ! Bien, vous êtes de bons zigues tout de même ; je voudrais pouvoir vous donner une poignée de main ; je vais tâcher de le mériter. Merci !

Remarque

Cet entretien confirme ce que l'expérience a déjà maintes fois prouvé, touchant l'influence que les hommes peuvent exercer sur les Esprits, et par le moyen de laquelle ils peuvent contribuer à leur amélioration. Il montre l'influence de la prière. Ainsi cette nature brute et presque farouche et sauvage, se trouve comme apprivoisée par la pensée de l'intérêt qu'on peut lui porter. Nous avons de nombreux exemples que des criminels sont venus spontanément se communiquer à des médiums qui avaient prié pour eux, et témoigner leur repentir.

Aux observations ci-dessus nous ajouterons les considérations suivantes sur l'évocation des Esprits inférieurs. Nous avons vu des médiums, jaloux à juste titre de conserver leurs bonnes relations d'outre-tombe, répugner à servir d'interprète aux Esprits inférieurs que l'on peut appeler ; c'est de leur part une susceptibilité mal entendue. De ce que l'on évoque un Esprit vulgaire, même mauvais, on n'est pas sous sa dépendance pour cela ; loin de là, c'est vous au contraire qui le dominez : ce n'est pas lui qui vient s'imposer malgré vous, comme dans l'obsession, c'est vous qui vous imposez à lui ; il ne commande pas, il obéit ; vous êtes son juge et non sa proie. Vous pouvez de plus lui être utile par vos conseils et vos prières, et il vous est reconnaissant de l'intérêt que vous prenez à lui. Lui tendre une main secourable, c'est faire une bonne action ; le repousser, c'est manquer de charité ; c'est plus encore, c'est de l'égoïsme et de l'orgueil. Ces êtres inférieurs sont d'ailleurs pour nous un puissant enseignement ; c'est par eux que nous avons appris à connaître les bas-fonds du monde spirite et le sort qui attend ceux qui font ici-bas un mauvais usage de la vie.

Remarquez en outre que c'est presque toujours en tremblant qu'ils viennent dans les réunions sérieuses où dominent les bons Esprits ; ils sont honteux et se tiennent à l'écart, écoutant pour s'instruire. Ils viennent souvent dans ce but sans être appelés ; pourquoi donc refuserait-on de les entendre quand souvent leur repentir et leurs souffrances sont un sujet d'édification ou tout au moins d'instruction ? On n'a rien à craindre de ces communications, du moment qu'elles ont lieu en vue du bien. Que deviendraient les pauvres blessés si les médecins refusaient de toucher leurs plaies ?

Le Boulanger de Dieppe

Plusieurs journaux, et entre autres l'*Opinion nationale* du 14 février dernier, et le *Journal de Rouen* du 12 du même mois, rapportent le fait suivant, d'après la *Vigie de Dieppe*. Voici l'article du *Journal de Rouen* :

« La *Vigie de Dieppe* contient la lettre suivante, que lui adresse son correspondant des Grandes-Ventes. Nous avons déjà signalé, dans notre numéro de vendredi, une partie des faits relatés aujourd'hui dans ce journal ; mais l'émotion excitée dans la commune par ces événements extraordinaires nous engage à donner les nouveaux détails contenus dans cette correspondance.

« Nous nous rions aujourd'hui des histoires plus ou moins fantastiques du bon vieux temps, et, de nos jours, les prétendus sorciers ne sont pas précisément en bien grande vénération. On n'y croit pas plus aux Grandes-Ventes qu'ailleurs ; mais, cependant, nos vieux préjugés populaires ont encore quelques adeptes parmi nos bons villageois, et la scène vraiment extraordinaire dont nous venons d'être témoin est bien faite pour fortifier leur croyance superstitieuse.

« Hier matin, M. Goubert, un des boulangers de notre bourg, son père, qui lui sert d'ouvrier, et un jeune apprenti de seize à dix-sept ans, allaient commencer leur travail ordinaire, quand ils s'aperçurent que plusieurs objets quittaient spontanément la place qui leur est assignée pour s'élancer dans le pétrin. C'est ainsi qu'ils eurent à débarrasser successivement la farine qu'ils travaillaient de plusieurs morceaux de charbon, de deux poids de différente grosseur, d'une pipe et d'une chandelle. Malgré leur extrême surprise, ils continuèrent leur besogne, et ils en étaient arrivés à tourner leur pain, quand tout à coup un morceau de pâte de deux kilogrammes, s'échappant des mains du jeune mitron, s'élança à une distance de plusieurs mètres. Ce fut là le prélude et comme le signal du plus étrange désordre. Il était alors neuf heures environ, et, jusqu'à midi, il fut positivement impossible de rester dans le four et dans la cave attenante. Tout fut bouleversé, renversé et brisé ; le pain, lancé au milieu de l'atelier avec les planches qui le soutenaient, parmi les débris de toutes sortes, fut complètement perdu ; plus de trente bouteilles pleines de vin se cassèrent successivement, et, pendant que le treuil de la citerne tournait seul avec une vitesse extrême, les braisières, les pelles, les tréteaux et les poids sautaient en l'air et exécutaient des évolutions du plus diabolique effet.

« Vers midi, le vacarme cessa peu à peu, et quelques heures après, quand tout fut rentré dans l'ordre et les ustensiles replacés, le chef de la maison put reprendre ses travaux habituels.

« Ce bizarre événement a causé à M. Goubert une perte de 100 fr. au moins. »

A ce même récit, l'*Opinion nationale* ajoute les réflexions suivantes :

« Ce serait faire injure à nos lecteurs, en reproduisant cette singulière pièce, que de les inviter à se tenir en garde contre les faits surnaturels qu'elle relate. Voilà, nous le savons parfaitement, une histoire qui n'est pas de notre époque, et qui pourra bien scandaliser plus d'un des doctes lecteurs de la *Vigie* ; mais, tout invraisemblable qu'elle paraît, elle n'en est pas moins vraie, et cent personnes pourraient, au besoin, en certifier l'exactitude. »

Nous avouons ne pas trop comprendre les réflexions du journaliste qui nous semble se contredire ; d'un côté, il dit à ses lecteurs de *se tenir en garde contre les faits surnaturels que cette lettre relate*, et il termine en disant que « tout invraisemblable que paraisse cette histoire, elle n'en est pas moins vraie, et que cent personnes pourraient, au besoin, la certifier. » De deux choses l'une, ou elle est vraie, ou elle est fautive ; si elle est fautive, tout est dit ; mais si elle est vraie, comme l'atteste l'*Opinion nationale*, le fait révèle une chose assez grave pour mériter d'être traitée un peu moins légèrement. Mettons de côté la question des Esprits, et n'y voyons qu'un phénomène physique ; n'est-il pas assez extraordinaire pour mériter l'attention

des observateurs sérieux ? Que les savants se mettent donc à l'œuvre, et, fouillant dans les archives de la science, nous en donnent une explication rationnelle, irréfutable, rendant raison de toutes les circonstances. S'ils ne le peuvent pas, il faut bien convenir qu'ils ne connaissent pas tous les secrets de la nature ; et si la science spirite donne seule cette solution, il faudra bien opter entre la théorie qui explique et celle qui n'explique rien.

Lorsque des faits de cette nature sont rapportés, notre premier soin est, avant même de nous enquerir de la réalité, d'examiner s'ils sont ou non possibles, d'après ce que nous connaissons de la théorie des manifestations spirites. Nous en avons cité dont nous avons démontré l'impossibilité absolue, notamment l'histoire que nous avons racontée dans notre numéro de février 1859, d'après le *Journal des Débats*, sous le titre de : *Mon ami Hermann*, et à laquelle certains points de la doctrine spirite auraient pu donner une apparence de probabilité. A ce point de vue, les phénomènes qui se sont passés chez le boulanger des environs de Dieppe n'ont rien de plus extraordinaire que beaucoup d'autres qui sont parfaitement avérés et dont la science spirite donne la solution complète. Donc, à nos yeux, si le fait n'était pas vrai, il était possible. Nous avons prié un de nos correspondants de Dieppe, en qui nous avons toute confiance, de vouloir bien s'enquerir de la réalité. Voici ce qu'il nous répond :

« Je puis aujourd'hui vous donner tous les renseignements que vous désirez, m'étant informé à bonne source. Le récit fait dans la *Vigie* est l'exacte vérité ; inutile d'en relater tous les faits. Il paraît que plusieurs hommes de science sont venus d'assez loin pour se rendre compte de ces faits extraordinaires qu'ils n'auront pu expliquer s'ils n'ont aucune notion de la science spirite. Quant aux gens de nos campagnes, ils sont interdits ; les uns disent : Ce sont des sorciers ; les autres : c'est parce que le cimetière a été changé de place et qu'on a bâti dessus ; et les plus malins, ceux qui passent parmi les leurs pour tout connaître, surtout s'ils ont été militaires, finissent par dire : Ma foi ! je ne sais pas trop comment cela peut arriver. Inutile de vous dire qu'on ne manque pas de faire dans tout cela une large part au diable. Pour faire comprendre aux gens du peuple tous ces phénomènes, il faudrait entreprendre de les initier à la science spirite vraie ; ce serait le seul moyen de déraciner parmi eux la croyance aux sorciers et toutes les idées superstitieuses qui seront longtemps encore le plus grand obstacle à leur moralisation. »

Nous terminerons par une dernière remarque.

Nous avons entendu des personnes dire qu'elles ne voudraient pas s'occuper de Spiritisme dans la crainte d'attirer les Esprits, et de provoquer des manifestations du genre de celle que nous venons de rapporter.

Nous ne connaissons pas le boulanger Goubert, mais nous croyons pouvoir affirmer que ni lui, ni son fils, ni son mitron ne se sont jamais occupés des Esprits. Il est même à remarquer que les manifestations spontanées se produisent de préférence chez les personnes qui n'ont aucune idée du Spiritisme, preuve évidente que les Esprits viennent sans être appelés ; nous disons plus, c'est que la connaissance *éclairée* de cette science est le meilleur moyen de se préserver des Esprits importuns, parce qu'elle indique la *seule* manière rationnelle de les écarter.

Notre correspondant est parfaitement dans le vrai en disant que le Spiritisme est un remède contre la superstition. N'est-ce pas, en effet, une idée superstitieuse de croire que ces phénomènes étranges sont dus au déplacement du cimetière ? La superstition ne consiste pas dans la croyance à un fait, quand le fait est avéré ; mais dans la cause irrationnelle attribuée à ce fait. Elle est surtout dans la croyance à de prétendus moyens de divination, à l'effet de certaines pratiques, à la vertu des talismans, aux jours et heures cabalistiques, etc., toutes choses dont le Spiritisme démontre l'absurdité et le ridicule.

Le fabricant de Saint-Pétersbourg

Le fait suivant de manifestation spontanée a été transmis à notre collègue M. Kratzoff, de Saint-Pétersbourg, par son compatriote le baron Gabriel Tscherkassoff, qui habite Cannes (Var), et qui en certifie l'authenticité. Il paraît, du reste, que le fait est très connu, et fit beaucoup de sensation à l'époque où il s'est produit. «Au commencement de ce siècle, il y avait à Saint-Pétersbourg un riche artisan qui occupait un grand nombre d'ouvriers dans ses ateliers ; son nom m'échappe, mais je crois que c'était un anglais. Homme probe, humain et rangé, il vaquait non seulement à la bonne facture de ses produits, mais bien plus encore au bien-être physique et moral de ses ouvriers, qui offraient, par conséquent, l'exemple de la bonne conduite et d'une concorde presque fraternelle. D'après une coutume observée en Russie jusqu'à nos jours, ils étaient défrayés du logement et de la nourriture par leur patron, et occupaient les étages supérieurs et les combles de la même maison que lui. Un matin, plusieurs des ouvriers, en se réveillant, ne trouvèrent plus leurs habits qu'ils avaient mis à côté d'eux en se couchant. On ne pouvait supposer un vol ; on questionna, mais inutilement, et on soupçonna les plus malicieux d'avoir voulu jouer un tour à leurs camarades ; enfin, à force de recherches, on trouva tous les objets disparus au grenier, dans les cheminées, et jusque sur les toits. Le patron fit des remontrances générales, puisque personne ne s'avouait coupable ; chacun, au contraire, protestait de son innocence.

A quelque temps de là, la même chose se renouvela ; nouvelles remontrances, nouvelles protestations. Peu à peu, cela commença à se répéter toutes les nuits, et le patron en conçut de vives inquiétudes, car, outre que son travail en souffrait beaucoup, il se voyait menacé par une émigration de tous ses ouvriers, qui avaient peur de rester dans une maison où il se passait, disaient-ils, des choses surnaturelles. D'après le conseil du patron, il fut organisé un service nocturne, choisi par les ouvriers mêmes, pour surprendre le coupable ; mais rien ne réussit, tout au contraire, les choses allèrent en empirant. Les ouvriers, pour gagner leurs chambres, devaient monter des escaliers qui n'étaient point éclairés. Or, il arriva à plusieurs d'entre eux de recevoir des coups et des soufflets et quand ils cherchaient à se défendre, ils ne frappaient que l'espace, tandis que la force des coups leur faisait supposer qu'ils avaient affaire à un être solide. Cette fois, le patron leur conseilla de se diviser en deux groupes ; l'un d'eux devait rester au haut de l'escalier, l'autre arriver d'en bas ; de cette manière, le mauvais plaisant ne pouvait manquer d'être pris et de recevoir la correction qu'il méritait. Mais la prévoyance du patron se trouva encore en défaut, les deux groupes furent battus à outrance, et chacun accusa l'autre. Les récriminations étaient devenues sanglantes, et la mésintelligence entre les ouvriers étant arrivée à son comble, le pauvre patron songeait déjà à fermer ses ateliers ou à déménager. Un soir, il était assis, triste et pensif, entouré de sa famille ; tout le monde était plongé dans l'abattement, lorsque tout à coup un grand bruit se fait entendre dans la chambre à côté qui lui servait de cabinet de travail. Il se lève précipitamment, et va reconnaître la cause de ce bruit. La première chose qu'il voit en ouvrant la porte, c'est son bureau ouvert et un bougeoir allumé. Or, il venait, peu d'instants avant de fermer le bureau et d'éteindre la lumière. S'étant approché, il distingue sur le bureau un encrier de verre et une plume qui ne lui appartenaient pas, et une feuille de papier sur laquelle étaient écrits ces mots, qui n'avaient pas encore eu le temps de sécher : «Fais démolir le mur à tel endroit (c'était sur l'escalier) ; tu y trouveras des ossements humains que tu feras ensevelir en terre sainte.» Le patron prit le papier et courut en informer la police.

Le lendemain on se mit donc à chercher d'où provenaient l'encrier et la plume. En les montrant aux habitants de la même maison, on arriva jusqu'à un marchand de légumes et de denrées coloniales qui avait sa boutique au rez-de-chaussée, et qui reconnut l'un et l'autre pour les siens. Interrogé sur la personne à laquelle il les avait donnés, il répondit : «Hier soir, ayant déjà fermé la porte de ma boutique, j'entendis un petit coup frappé au vasistas de la fenêtre ; je l'ouvris, et un homme dont il me fut impossible de distinguer les traits me dit :

- Donne-moi, je te prie, un encrier et une plume, je te les paierai. Lui ayant passé ces deux objets, il me jeta une grosse monnaie de cuivre que j'entendis tomber sur le plancher, mais que je n'ai pu retrouver.

On fit démolir le mur à l'endroit indiqué, et l'on y trouva des ossements humains, qui furent enterrés, et tout rentra dans l'ordre. On ne put jamais savoir à qui avaient appartenu ces ossements.»

Des faits de cette nature ont dû se produire à toutes les époques, et l'on voit qu'ils ne sont nullement provoqués par les connaissances spirites. On conçoit que, dans les siècles reculés, ou chez des peuples ignorants, ils aient pu donner lieu à toutes sortes de suppositions superstitieuses.

Le chiffonnier de la rue des Noyers

Réunion le 29 juin 1860

Sous ce titre Scènes de sorcellerie au dix-neuvième siècle, Le Droit rapporte le fait suivant : «Un fait des plus étranges se passe en ce moment rue des Noyers. M. Lesage, économe du palais de justice, occupe dans cette rue un appartement. Depuis quelque temps des projectiles, partis on ne sait d'où, viennent briser ses vitres et, pénétrant dans son logement, atteignent ceux qui s'y trouvent de manière à les blesser plus ou moins grièvement : ce sont des fragments assez considérables de bûches à demi carbonisées, des morceaux de charbon de terre très pesants, et même de charbon dit de Paris. La domestique de M. Lesage en a reçu plusieurs dans la poitrine et il en est résulté de fortes contusions.

La victime de ces sortilèges avait fini par requérir l'assistance de la police. Des agents furent placés en surveillance ; mais ils ne tardèrent pas eux-mêmes à être atteints par l'artillerie invisible, et il leur fut impossible de savoir d'où venaient ces coups.

L'existence lui étant devenue insupportable dans une maison où il fallait être toujours sur le qui-vive, M. Lesage sollicita du propriétaire la résiliation de son bail. Cette demande fut accordée, et l'on fit venir pour rédiger l'acte M. Vaillant, huissier, dont le nom convenait parfaitement dans une circonstance où les exploits ne pouvaient se faire sans danger.

En effet, à peine l'officier ministériel était-il en train de rédiger son acte, qu'un énorme morceau de charbon, lancé avec une force extrême, entra par la fenêtre et alla frapper la muraille en se réduisant en poudre. Sans se déconcerter, M. Vaillant se servit de cette poudre, comme autrefois Junot de la terre soulevée par une bombe, pour la répandre sur la page qu'il venait d'écrire.

En 1847 a eu lieu, rue des Grès, un fait analogue, dont nous avons alors rendu compte. Un sieur L..., marchand de charbon, servait aussi de but à de fantastiques sagittaires, et ces incompréhensibles émissions de pierres mettaient en émoi tout le quartier. Parallèlement à la maison habitée par le charbonnier s'étendait un terrain vague, au milieu duquel se trouvait l'ancienne église de la rue des Grès, aujourd'hui l'école des frères de la doctrine chrétienne. On s'imagina d'abord que c'était de là que partaient les projectiles, mais on fut bientôt désabusé.

Lorsqu'on faisait le guet d'un côté, les pierres arrivaient d'un autre.

Cependant on finit par surprendre en flagrant délit le magicien, qui n'était autre que le sieur L... lui-même. Il avait eu recours à cette fantasmagorie parce qu'il se déplaisait dans sa maison et qu'il voulait obtenir la résiliation de son bail.

Il n'en est pas de même avec M. Lesage, dont l'honorabilité exclut toute idée de ruse, et qui, d'ailleurs, se plaisait dans son appartement, qu'il ne quitte qu'à regret. On espère que l'enquête, poursuivie par M. Hubaut commissaire du quartier de la Sorbonne, éclaircira ce mystère, qui n'est peut-être qu'une mauvaise plaisanterie infiniment prolongée.»

1. (A saint Louis.) Auriez-vous la bonté de nous dire si le fait rapporté ci-dessus est réel ; quant à la possibilité, nous n'en doutons pas. - R. Oui, ces faits sont vrais ; seulement l'imagination des hommes les grossira, soit par peur, soit par ironie mais, je le répète, ils sont vrais. Ces manifestations sont provoquées par un Esprit qui s'amuse un peu aux dépens des habitants du lieu. Remarque. Depuis lors nous avons eu l'occasion de voir M. Lesage lui-même, qui a bien voulu nous honorer de sa visite, et nous a non seulement confirmé les faits, mais les a complétés et rectifiés sous plusieurs rapports. Saint Louis a eu raison de dire qu'ils seraient grossis par peur ou par ironie. En effet, l'histoire de la poussière recueillie stoïquement par le courageux huissier, à l'imitation de Junot, est une invention du facétieux journaliste. Dans un prochain numéro nous donnerons une relation complètement exacte des faits, avec les nouvelles observations auxquelles ils auront donné lieu.

2. Y a-t-il dans la maison une personne qui soit cause de ces manifestations ? - R. Elles sont toujours causées par la présence de la personne à laquelle on s'attaque ; c'est que l'Esprit

perturbateur en veut à l'habitant du lieu où il est, et qu'il veut lui faire des malices ou même cherche à le faire déloger.

3. Nous demandons si, parmi les habitants de la maison, il y a quelqu'un qui soit la cause de ces phénomènes par une influence médianimique spontanée et involontaire ? - R. Il le faut bien ; sans cela le fait ne pourrait avoir lieu. Un Esprit habite un endroit de prédilection pour lui ; il reste dans l'inaction tant qu'une nature qui lui soit convenable ne s'est pas présentée dans cet endroit ; quand cette personne arrive, alors il s'amuse autant qu'il le peut.

4. Ces Esprits sont toujours d'un ordre très inférieur ; l'aptitude à leur servir d'auxiliaires est-elle une présomption défavorable pour la personne ? Cela annonce-t-il une sympathie avec les êtres de cette nature ? - R. Non, pas précisément car cette aptitude tient à une disposition physique ; cependant, cela annonce très souvent une tendance matérielle qu'il serait préférable de ne pas avoir car plus on est élevé moralement, plus on attire à soi de bons Esprits, qui éloignent nécessairement les mauvais.

5. Où l'Esprit va-t-il prendre les projectiles dont il se sert ? - R. Ces divers objets sont le plus souvent pris sur les lieux ; une force venant d'un Esprit les lance dans l'espace, et ils tombent dans un endroit désigné par cet Esprit. Quand ils ne sont pas sur les lieux, des pierres, des charbons, etc., peuvent-être fabriqués par lui assez facilement.

Remarque. Nous avons donné, dans la revue du mois d'avril 1859, la théorie complète de ces sortes de phénomènes aux articles : Mobilier d'outre-tombe et Pneumatographie ou écriture directe.

6. Croyez-vous qu'il serait utile d'évoquer cet Esprit pour lui demander quelques explications ? - R. Evoquez-le si vous voulez ; mais c'est un Esprit inférieur qui ne vous donnera que des réponses assez insignifiantes.

Réunion le 29 juin 1860

1. Évocation de l'Esprit perturbateur de la rue des Noyers. - R. Qu'avez-vous donc de m'appeler ? Vous voulez donc des coups de pierres ? C'est alors qu'on verrait un beau sauve-qui-peut, malgré votre air de bravoure.

2. Quand tu nous enverrais des pierres ici, cela ne nous effrayerait pas ; je demande même positivement si tu peux nous en envoyer ? - R. Ici, je ne pourrais peut-être pas ; vous avez un gardien qui veille bien sur vous.

3. Dans la rue des Noyers y avait-il une personne qui te servait d'auxiliaire pour te faciliter les mauvais tours que tu jouais aux habitants de la maison ? - R. Certainement, j'ai trouvé un bon instrument, et aucun Esprit docte, savant et prude pour m'empêcher car je suis gai, j'aime parfois à m'amuser.

4. Quelle était la personne qui t'a servi d'instrument ? - R. Une servante.

5. Était-ce à son insu qu'elle te servait d'auxiliaire ? - R. Oh, oui ! la pauvre fille ; elle était la plus effrayée.

6. Parmi les personnes qui sont ici, y a-t-il quelqu'un qui soit apte à t'aider à produire des effets semblables ? - R. Je pourrais bien en trouver une, si elle voulait s'y prêter, mais pas pour manoeuvrer ici. 7. Peux-tu la désigner ? - R. Oui ; là-bas, à droite de celui qui parle ; il a des lunettes sur le nez.

Remarque. L'Esprit désigne en effet un membre de la société qui est un peu médium écrivain, mais n'a jamais eu aucune manifestation physique ; il est probable que c'est une nouvelle plaisanterie de l'Esprit.

8. Agissais-tu dans un but hostile ? - R. Moi, je n'avais aucun but hostile, mais les hommes, qui s'emparent de tout, le feront tourner à leur avantage.

9. Qu'entends-tu par là ? nous ne te comprenons pas. - R. Je cherchais à m'amuser ; mais vous autres, vous étudierez la chose et vous aurez un fait de plus pour montrer que nous existons.

10. Où t'es-tu procuré les objets que tu as lancés ? - R. Ils sont assez communs : je les ai trouvés dans la cour, dans les jardins voisins.

11. Les a-tu tous trouvés ou en as-tu fabriqué quelques-uns ? - R. Je n'ai rien créé, rien composé.

12. Si tu n'en avais pas trouvé, aurais-tu pu en fabriquer ? - R. C'eût été plus difficile, mais à la rigueur on mêle des matières, et cela fait un tout quelconque.

13. Maintenant, dis-nous comment tu les as lancés ? - R. Ah ! Ceci est plus difficile à dire : je me suis aidé de la nature électrique de cette fille jointe à la mienne, moins matérielle ; nous avons pu transporter ainsi ces diverses matières à nous deux. (Voir la remarque à la suite de l'évocation.)

14. Tu voudras bien, je pense, nous donner quelques renseignements sur ta personne. Dis-nous d'abord s'il y a longtemps que tu es mort ? - R. Il y a assez longtemps ; il y a bien cinquante ans.

15. Qui étais-tu de ton vivant ? - R. Pas grand chose de bon ; je chiffonnais dans ce quartier, et on me disait parfois des sottises, parce que j'aimais trop la liqueur rouge du bonhomme Noé ; aussi je voudrais les faire tous décamper.

16. Est-ce de toi-même et de ton plein gré que tu as répondu à nos questions ? - J'avais un instituteur.

17. Quel est cet instituteur ? - R. Votre bon roi Louis.

Remarque. - Cette question est motivée par la nature de certaines réponses qui ont paru dépasser la portée de cet Esprit, par le fond des idées et même par la forme du langage. Il n'y a rien d'étonnant à ce qu'il ait été aidé par un Esprit plus éclairé qui voulait profiter de cette occasion pour nous donner une instruction. Ceci est un fait très ordinaire ; mais une particularité remarquable dans cette circonstance, c'est que l'influence de l'autre Esprit s'est fait sentir sur l'écriture même : celle des réponses où il est intervenu est plus régulière et plus coulante ; celle des autres est anguleuse, grosse, irrégulière, souvent peu lisible, et porte un tout autre caractère.

18. Que fais-tu maintenant ; t'occupes-tu de ton avenir ? - R. Pas encore, j'erre ; on pense si peu à moi sur la terre, que personne ne prie pour moi ; aussi je ne suis pas aidé ; je ne travaille pas.

19. Quel était ton nom de ton vivant ? - R. Jeannet.

20. Eh bien ! Nous prions pour toi. Dis-nous si notre évocation t'a fait plaisir ou t'a contrarié ? - R. Plutôt plaisir, car vous êtes de bons enfants, de gais vivants, quoique un peu austères ; c'est égal, vous m'avez écouté, je suis content. Jeannet.

Remarque

L'explication donnée par l'Esprit à la question 13 est parfaitement conforme à celle qui nous a été donnée, il y a longtemps déjà, par d'autres Esprits, sur la manière dont ils agissent pour opérer le mouvement et la translation des tables et autres objets inertes. Quand on se rend compte de cette théorie, le phénomène paraît très simple ; on comprend qu'il ressort d'une loi de la nature, et n'est merveilleux qu'au même titre que tous les effets dont on ne connaît pas la cause.

Cette théorie se trouve complètement développée dans les numéros de la revue de mai et de juin 1858.

L'expérience nous confirme tous les jours l'utilité des théories que nous avons données des phénomènes spirites ; une explication rationnelle de ces phénomènes devait avoir pour résultat d'en faire comprendre la possibilité, et par cela même d'avoir la conviction ; c'est pourquoi beaucoup de personnes qui n'avaient point été convaincues par les faits les plus extraordinaires, l'ont été dès qu'elles ont pu en savoir le pourquoi et le comment. Ajoutons que, pour beaucoup, ces explications font disparaître le merveilleux, et rentrer les faits, quelque insolites qu'ils soient, dans l'ordre des choses naturelles, c'est-à-dire que ce ne sont point des dérogations aux lois de la nature, et que le diable n'y est pour rien. Quand ils ont lieu spontanément, comme dans la rue des Noyers, on y trouve presque toujours l'occasion de quelque bien à faire et de quelque âme à soulager.

On sait qu'en 1849 des faits semblables se sont passés dans la rue des Grès, près la Sorbonne. M. Lerible, qui en a été victime, vient de donner un démenti aux journaux qui l'ont accusé de supercherie en les citant devant les tribunaux. Les considérants de son assignation méritent d'être rapportés : «L'an mil huit cent soixante, le neuf juillet, à la requête de M. Lerible, ancien marchand de charbons et bois, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 64, élisant domicile en sa demeure ; j'ai, Aubin Jules Demonchy, huissier près le tribunal civil de la Seine, séant à Paris, y demeurant, rue des Fossés Saint-Victor, 43, soussigné, fait sommation à M. Garat, gérant du journal La Patrie, dans les bureaux dudit journal, sis à Paris, rue du Croissant, où étant et parlant à une femme de confiance, ainsi déclaré : d'avoir à insérer, en réponse à l'article

publié le 27 juin dernier dans les Faits du journal La Patrie, l'assignation suivante donnée par le requérant au gérant du journal le Droit, aux offres que fait le requérant de tenir compte des frais d'insertion à sa charge, dans le cas où sa réponse excéderait le nombre des lignes que la loi l'autorise à faire publier : l'an mil huit cent soixante, le cinq juillet, à la requête de M. Lerable, ancien marchand de charbons et bois, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, 64 élisant domicile en sa demeure ; j'ai Aubin-Jules Demonchy, huissier près le tribunal civil de la Seine, séant à Paris, y demeurant, rue de Fossés Saint-Victor, 43 ; donné assignation à M. François, au nom et comme gérant du journal Le Droit, dans les bureaux dudit journal, sis à Paris, place Dauphine, où étant et parlant à...

A comparaître le 8 août 1860 à l'audience et par-devant messieurs les président et juges composant la sixième chambre du tribunal de première instance de la Seine, statuant en matière de police correctionnelle, au palais de justice à Paris, dix heures du matin, pour : attendu que, dans son numéro du vingt-six juin dernier, et à l'occasion de faits qui se seraient passés dans une maison de la rue des Noyers, le journal Le Droit rapporte que des faits analogues auraient eu lieu, en 1847, dans une maison de la rue des Grès ; que le rédacteur accompagne ses observations d'explications tendant à faire croire que les attaques, dont la maison de la rue des Grès était le but en 1847, émanaient du locataire même de cette maison, qui les aurait fait naître, dans une pensée de mauvaise foi, pour obtenir, au moyen d'une spéculation déshonnête, la résiliation de son bail ; attendu que les faits signalés par le journal Le Droit ont réellement eu lieu, non en 1847 mais en 1849, dans la maison que le requérant occupait à cette époque rue des Grès ; qu'en outre bien que le nom du requérant ne soit indiqué dans l'article du Droit que par une initiale, la désignation exacte de son industrie, celle des localités qu'il habitait, et enfin la relation que les faits dont il est question ont été recueillis par le journal lui-même, signalent suffisamment le requérant comme étant l'auteur des manoeuvres attribuées à la personne qui occupait la maison de la rue des Grès ; attendu que ces imputations sont de nature à porter atteinte à l'honneur et à la considération du requérant ; qu'elles sont d'autant plus répréhensibles qu'aucune des vérifications dont les événements dont il s'agit auraient été l'objet n'a eu lieu, et qu'à l'exemple de ceux dont la rue des Noyers paraît avoir été le théâtre, ces événements sont restés sans explication ; que d'ailleurs le requérant était propriétaire, depuis 1847, de la maison et du terrain qu'il occupait rue des Grès ; que la supposition à laquelle s'est arrêté le directeur du Droit n'a aucune raison d'être et n'a jamais été formulée ; attendu que les termes employés par le journal Le Droit constituent une diffamation et tombent sous l'application des peines portées par la loi ; que tous les journaux de Paris se sont emparés de l'article du Droit, et que l'honneur du requérant a subi par le fait de cette publicité une atteinte dont la réparation lui est due.

Par ces motifs : se voir faire, M. François, l'application des peines prononcées par la loi, et s'entendre condamner, même par corps, à payer au requérant les dommages-intérêts que celui-ci se réserve de réclamer à l'audience, et dont il déclare, quant à présent, faire emploi au profit des pauvres ; voir dire en outre que le jugement à intervenir sera inséré dans tous les journaux de Paris aux frais du susnommé, et s'entendre condamner aux dépens, sous toutes réserves ; et afin que le susnommé n'en ignore, je lui ai, à domicile et parlant comme dessus, laissé copie du présent. Coût, 3 fr. 55 c. Signé : Demonchy. Enregistré à Paris, le 6 juillet 1860, reçu 2 fr. 20 c. Signé : Duperron. Déclarant au susnommé que, faute par lui de satisfaire à la présente sommation, le requérant se pourvoira par les voies de droit et je lui ai, à domicile et parlant comme dessus, laissé cette copie. Coût, 9 fr. 10 c.

L'Esprit frappeur de l'Aube

Un de nos abonnés nous transmet des détails fort intéressants sur des faits de manifestation qui se sont passés, et se passent encore en ce moment, dans une localité du département de l'Aube, dont nous tairons le nom, attendu que la personne chez qui ces phénomènes ont lieu ne se soucie nullement d'être assaillie par la visite des nombreux curieux qui ne manqueraient pas de se porter chez elle : ces manifestations bruyantes lui ayant déjà attiré plus d'un désagrément ; du reste, notre correspondant nous rapporte les faits comme témoin oculaire, et nous le connaissons assez pour savoir qu'il mérite toute confiance. Nous extrayons les passages les plus intéressants de sa relation :

« Il y a quatre ans (en 1856), il se passa chez M. R..., de la ville que j'habite, des faits de manifestation qui rappellent, jusqu'à un certain point, ceux de Bergzabern ; je ne connaissais pas alors ce monsieur, et ce n'est que plus tard que je fus en rapport avec lui, de sorte que c'est par ouï-dire que j'appris ce qui se passa à cette époque. Les manifestations ayant cessé depuis longtemps, M. R... s'en croyait débarrassé, mais depuis peu elles ont recommencé comme autrefois, et j'ai pu en être témoin pendant plusieurs jours de suite ; je vous raconterai donc ce que j'ai vu de mes propres yeux.

« La personne qui est l'objet de ces manifestations est le fils de M. R..., âgé de seize ans, et qui n'en avait par conséquent que douze lorsqu'elles se produisirent pour la première fois. C'est un garçon d'une intelligence excessivement bornée, qui ne sait ni lire ni écrire, et sort très rarement de la maison. Quant aux manifestations qui ont eu lieu en ma présence, à l'exception du balancement du lit et de la suspension magnétique, l'Esprit imita à peu près en tout celui de Bergzabern ; les coups, les grattements furent les mêmes ; il sifflait, imitait le bruit de la lime et de la scie, et lança à travers la chambre des morceaux de charbon qui vinrent on ne sait d'où, car il n'y en avait pas dans la pièce où nous étions. Les phénomènes se produisent généralement dès que l'enfant est couché et commence à s'endormir. Pendant son sommeil il parle à l'Esprit avec autorité, et prend le ton du commandement d'un officier supérieur à s'y méprendre, quoiqu'il n'ait jamais assisté à aucun exercice militaire ; il simule un combat, commande la manœuvre, remporte la victoire, et se croit nommé général sur le champ de bataille. Quand il ordonne à l'Esprit de frapper un certain nombre de coups, il arrive quelquefois que celui-ci en frappe plus qu'il n'en a demandé ; l'enfant lui dit alors : Comment vas-tu faire pour ôter ceux que tu as frappés de trop ? Alors l'Esprit se met à gratter, comme s'il effaçait. Quand l'enfant commande il est dans une grande agitation, et crie parfois si fort que sa voix s'éteint dans une espèce de râle. Au commandement l'Esprit bat toutes les marches françaises et étrangères, même celles des Chinois ; je n'ai pu en vérifier l'exactitude, ne les connaissant pas ; mais il est souvent arrivé à l'enfant de dire : Ce n'est pas ça, recommencez ; et l'Esprit obéissait. Je dois vous dire en passant que pendant son sommeil l'enfant est très grossier en commandant.

« Un soir que j'assistais à une de ces scènes, il y avait déjà cinq heures que le fils R... était dans une grande agitation ; j'essayai de le calmer par quelques passes magnétiques, mais aussitôt il devint furieux et bouleversa son lit. Le lendemain il se coucha à mon arrivée, et comme d'habitude s'endormit au bout de quelques minutes ; alors les coups et les grattements commencèrent ; tout à coup il dit à l'Esprit : Mets-toi là, je vais t'endormir ; et à notre grande surprise il le magnétisa, et cela malgré la résistance de l'Esprit qui paraissait s'y refuser, à ce que je crus comprendre d'après la conversation qu'ils avaient ensemble ; puis il le réveilla en le dégageant comme aurait pu le faire un magnétiseur exercé. Je m'aperçus alors qu'il semblait

ramasser son fluide en un tas, puis il me le lança en m'apostrophant et en m'injuriant. Quand il se réveille, il n'a aucun souvenir de ce qui s'est passé.

« Les faits, loin de se calmer, s'aggravent chaque jour d'une manière affligeante par l'exaspération de l'Esprit, qui craint sans doute de perdre l'empire qu'il a pris sur ce jeune homme ; j'ai voulu lui demander son nom et ses antécédents, mais je n'ai obtenu que mensonges et blasphèmes. Je dois dire ici que quand il parle, c'est par la bouche du jeune homme, qui lui sert de médium parlant. J'ai vainement cherché à le ramener à de meilleurs sentiments par de bonnes paroles ; il me répond que la prière ne peut rien sur lui ; qu'il a essayé de monter vers Dieu, mais qu'il n'a trouvé que glaces et brouillards ; alors il me traite de bigot, et quand je prie mentalement, je remarque toujours qu'il devient furieux et frappe à coups redoublés. Tous les jours il apporte des objets assez volumineux, du fer, du cuivre, etc. Quand je lui demande où il va les chercher, il répond qu'il les prend à des gens qui ne sont pas honnêtes. Si je lui fais de la morale, il se met en fureur. Un soir il me dit que tant que je viendrais il casserait tout, et qu'il ne s'en irait pas avant Pâques, puis il me cracha au visage. Lui ayant demandé pourquoi il s'attachait ainsi au fils R..., il répondit : Si ce n'était pas lui, ce serait un autre. Le père lui-même n'est pas exempt des atteintes de cet Esprit malfaisant ; souvent il est arrêté dans son travail, parce qu'il est frappé, tiré par ses habits en tous sens, et même piqué jusqu'au sang.

« J'ai fait ce que j'ai pu, mais je suis à bout de ressources ; j'ajoute qu'il est d'autant plus difficile d'obtenir de bons résultats, que M. et Mme R..., malgré leur désir d'en être délivré, car il a été cause pour eux d'un véritable préjudice, étant obligés de travailler pour vivre, ne me secondent pas, leur foi en Dieu n'ayant pas une grande consistance. »

Nous avons omis une foule de détails qui ne feraient que corroborer ceux que nous avons rapportés ; toutefois nous en avons dit assez pour montrer qu'on peut dire de cet Esprit, comme de certains malfaiteurs, qu'il est de la pire espèce.

Dans la séance de la Société, du 9 novembre dernier, les questions suivantes furent adressées à saint Louis à ce sujet :

1. Auriez-vous la bonté de nous dire quelque chose sur l'Esprit qui obsède le jeune R... ? - R. L'intelligence de ce jeune homme est des plus faibles, et quand l'Esprit s'empare de lui, il est alors dans une hallucination complète, d'autant mieux que son corps est plongé dans le sommeil. La raison ne peut donc rien sur son cerveau, et alors il est livré à l'obsession de cet Esprit turbulent.

2. Un Esprit relativement supérieur peut-il exercer sur un autre Esprit une action magnétique et paralyser ses facultés ? - R. Un bon Esprit ne peut quelque chose sur un autre que moralement, mais non physiquement. Pour paralyser par le fluide magnétique, il faut agir sur la matière, et l'Esprit n'est pas une matière semblable à un corps humain.

3. Comment se fait-il alors que le jeune R... prétende magnétiser l'Esprit et l'endormir ? - R. Il le croit, et l'Esprit se prête à l'illusion.

4. Le père désire savoir s'il n'y aurait pas moyen de se débarrasser de cet hôte importun, et si son fils sera encore longtemps soumis à cette épreuve ? - R. Quand ce jeune homme est réveillé, il faudrait, avec lui, évoquer de bons Esprits, afin de le mettre en rapport avec eux, et, par ce moyen, écarter les mauvais qui l'obsèdent pendant son sommeil.

5. Pourrions-nous agir d'ici en évoquant, par exemple, cet Esprit pour le moraliser, ou peut-être l'Esprit même du jeune homme ? - R. Ce n'est guère possible à présent : ils sont tous deux trop matériels ; il faut agir directement sur le corps de l'être vivant, par la présence des bons Esprits qui viendront vers lui.

6. Nous ne comprenons pas bien cette réponse. - R. Je dis qu'il faut appeler le concours de bons Esprits qui pourront rendre le jeune homme moins accessible aux impressions du mauvais Esprit.

7. Que pouvons-nous faire pour lui ? - R. Le mauvais Esprit qui l'obsède ne s'en ira pas facilement, n'étant fortement repoussé par personne. Vos prières, vos évocations sont une

arme faible contre lui ; il faudrait agir directement et matériellement sur le sujet qu'il tourmente. Vous pouvez prier, car la prière est toujours bonne ; mais vous n'arriverez pas par vous-mêmes, si vous n'êtes secondés par ceux qui y sont le plus intéressés, c'est-à-dire par le père et la mère ; malheureusement, ils n'ont pas cette foi en Dieu qui centuple les forces, et Dieu n'écoute pas ceux qui ne s'adressent pas à lui avec confiance. Ils ne peuvent donc se plaindre d'un mal qu'ils ne font rien pour éviter.

8. Comment concilier la sujétion de ce jeune homme sous l'empire de cet Esprit, avec l'autorité qu'il exerce sur lui, puisqu'il commande et que l'Esprit obéit ? - R. L'esprit de ce jeune homme est peu avancé moralement, mais il l'est plus qu'on ne le croit en intelligence. Dans d'autres existences il a abusé de son intelligence qui n'était pas dirigée vers un but moral, mais, au contraire, par des vues ambitieuses ; il est maintenant en punition dans un corps qui ne lui permet pas de donner un libre cours à son intelligence, et le mauvais Esprit profite de sa faiblesse ; il se laisse commander pour des choses sans conséquence, parce qu'il le sait incapable de lui ordonner des choses sérieuses : il l'amuse. La terre fourmille d'Esprits qui sont en punition dans des corps humains, c'est pourquoi il y a tant de maux de toutes sortes.

Remarque. L'observation vient à l'appui de cette explication. Pendant son sommeil, l'enfant montre une intelligence incontestablement supérieure à celle de l'état normal, ce qui prouve un développement antérieur, mais réduit à l'état latent sous cette enveloppe grossière ; ce n'est que dans les moments d'émancipation de l'âme, dans ceux où elle ne subit plus autant l'influence de la matière, que son intelligence se déploie, et c'est aussi le moment où il exerce une espèce d'autorité sur l'être qui le subjugué ; mais rendu à l'état de veille, ses facultés s'annihilent sous l'enveloppe matérielle qui la comprime. N'est-ce pas là un enseignement moral pratique ?

On témoigne le désir d'évoquer cet Esprit, mais aucun des médiums présents ne se soucie de lui servir d'interprète. Mlle Eugénie, qui avait aussi montré de la répugnance, saisit tout à coup le crayon par un mouvement involontaire, et écrit :

1. Tu ne veux pas ? Eh bien ! tu écriras. Oh ! tu crois que je ne te dompterai pas ; si fait. Me voici ; mais tu ne t'effraies guère ; je te ferai voir mes forces.

Nota. Ici l'Esprit fait frapper au médium un grand coup de poing sur la table, et casse plusieurs crayons.

2. Puisque vous êtes ici, dites-nous pour quelle raison vous vous êtes attaché au fils de M. R... ? - R. Il faudrait, je crois, vous faire des confidences ! D'abord, sachez que j'ai un besoin très grand de tourmenter quelqu'un.

Un médium qui serait raisonnable me repousserait ; je m'attache à un idiot qui ne m'oppose aucune résistance.

3. *Nota.* Quelqu'un fait la réflexion que, malgré cet acte de lâcheté, cet Esprit ne manque pas d'intelligence. Il répond sans qu'il lui soit adressé de question directe :

Un peu ; je ne suis pas si bête que vous croyez.

4. Qu'étiez-vous de votre vivant ? - R. Pas grand chose ; un homme qui a fait plus de mal que de bien, et qui est d'autant plus puni.

5. Puisque vous êtes puni pour avoir fait du mal, vous devriez comprendre la nécessité de faire du bien. Est-ce que vous ne voulez pas chercher à vous améliorer ? - R. Si vous vouliez m'aider, je perdrais moins de temps.

6. Nous ne demandons pas mieux, mais il faut que vous en ayez la volonté ; priez avec nous, cela vous aidera. - R. (Ici l'Esprit fait une réponse blasphématoire).

7. Assez ! nous ne voulons pas en entendre davantage ; nous espérons éveiller en vous quelques bons sentiments, c'est dans ce but que nous vous avons appelé ; mais puisque vous ne répondez à notre bienveillance que par de vilaines paroles, vous pouvez vous retirer. - R. Ah ! là s'arrête votre charité ! parce j'ai pu un peu résister, je vois que cette charité s'arrête court : c'est que vous ne valez pas mieux. Oui, vous pourriez me moraliser mieux que vous ne

pensez si vous saviez vous y prendre ; d'abord dans l'intérêt de l'idiot qui en souffre, du père qui ne s'en effraie que trop, puis du mien si cela vous plaît.

8. Dites-nous votre nom, afin que nous puissions désigner. - R. Oh ! mon nom vous importe peu ; appelez-moi si vous voulez l'Esprit du jeune idiot.

9. Si nous avons voulu vous faire cesser, c'est parce que vous avez dit une parole sacrilège. - R. Ah ! ah ! monsieur a été choqué ! Pour savoir ce qu'il y a dans la boue, il faut la remuer.

10. Quelqu'un dit : Cette figure est digne de l'Esprit : elle est ignoble. - R. Vous voulez du poétique, jeune homme ? en voici : Pour connaître l'odeur de la rose il faut la sentir.

11. Puisque vous avez dit que nous pouvions vous aider à vous améliorer, un de ces messieurs s'offre de vous instruire ; voulez-vous aller avec lui quand il vous évoquera ? - R. Il faut d'abord que je voie s'il me convient. (Après quelques instants de réflexion il ajoute :) Oui, j'irai.

12. Pourquoi le fils de M. R... se mettait-il en fureur quand M. L... voulait le magnétiser ? - R. Ce n'est pas lui qui était en colère, c'était moi.

13. Pourquoi cela ? - R. Je n'ai aucun pouvoir sur cet homme qui m'est supérieur, c'est pourquoi je ne puis le sentir. Il veut m'arracher celui que je tiens sous ma dépendance, et c'est ce que je ne veux pas.

14. Vous devez voir autour de vous des Esprits qui sont plus heureux que vous ; savez-vous pourquoi ? - R. Oui, je le sais ; ils sont meilleurs que moi.

15. Comprenez-vous alors que si, au lieu de faire le mal, vous faisiez le bien, vous seriez heureux comme eux ? - R. Je ne demanderais pas mieux ; mais c'est difficile de faire le bien.

16. C'est peut-être difficile pour vous, mais ce n'est pas impossible. Comprenez-vous que la prière peut avoir une grande influence pour votre amélioration ? - R. Je ne dis pas non ; j'y réfléchirai. Appelez-moi quelquefois.

Remarque. Cet Esprit, comme on le voit, n'a pas démenti son caractère ; cependant il s'est montré moins récalcitrant sur la fin, ce qui prouve qu'il n'est pas tout à fait inaccessible au raisonnement. Il y a donc chez lui de la ressource, mais il faudrait pour le dominer entièrement un concours de volontés qui n'existe pas. Ceci doit être un enseignement pour les personnes qui pourraient se trouver dans un cas analogue.

Cet Esprit est sans doute très mauvais, et appartient au bas-fond du monde Spirite ; mais on peut dire qu'il est brutalement mauvais, et chez de pareils êtres il y a plus de ressources que chez ceux qui sont hypocrites ; ils sont à coup sûr beaucoup moins dangereux que les Esprits fascinateurs qui, à l'aide d'une certaine dose d'intelligence et d'un faux semblant de vertu, savent inspirer à certaines personnes une aveugle confiance dans leurs paroles ; confiance dont tôt ou tard elles sont victimes, car ces Esprits n'agissent jamais en vue du bien : ils ont toujours une arrière-pensée. Le *Livre des Médioms* aura pour résultat, nous l'espérons, de mettre en garde contre leurs suggestions, ce dont, assurément, ils ne nous sauront pas bon gré ; mais, comme on le pense bien, nous nous inquiétons tout aussi peu de leur mauvais vouloir, que de celui des *Esprits incarnés* qu'ils exciteront contre nous. Les mauvais Esprits, pas plus que les hommes, ne voient avec plaisir ceux qui, en démasquant leurs turpitudes, leur ôtent les moyens de nuire.

Épidémie démoniaque en Savoie

Les journaux ont parlé, il y a quelque temps, d'une monomanie épidémique qui s'est déclarée dans une partie de la Haute-Savoie, et contre laquelle ont échoué tous les secours de la médecine et de la religion. Le seul moyen qui ait produit des résultats un peu satisfaisants, c'est la dispersion des individus dans différentes villes. Nous recevons à ce sujet la lettre suivante du capitaine B..., membre de la Société spirite de Paris, en ce moment à Annecy.

Annecy, 7 mars 1862.

« Monsieur le président,

Pensant me rendre utile à la Société, j'ai l'honneur de vous envoyer une brochure que m'a remise un de mes amis, M. le docteur Caille, chargé par le ministre de suivre l'enquête faite par M. Constant, inspecteur des maisons d'aliénés, sur les cas *très nombreux* de démonomanie observés dans la commune de Morzines, arrondissement de Thonon (Haute-Savoie). Cette malheureuse population est encore aujourd'hui sous l'influence de l'obsession, malgré les exorcismes, les traitements médicaux, les mesures prises par l'autorité, l'internement dans les hôpitaux du département ; les cas ont un peu diminué, mais non cessé, et le mal existe pour ainsi dire à l'état latent. Le curé, voulant exorciser ces malheureux, pour la plupart enfants, les avait fait amener à l'église, conduits par des hommes vigoureux. A peine avait-il prononcé les premières paroles latines, qu'une scène épouvantable se produisit : cris, bonds furieux, convulsions, etc., à tel point qu'on dut envoyer quérir la gendarmerie et une compagnie d'infanterie pour mettre le bon ordre.

Je n'ai pu me procurer tous les renseignements que je voudrais pouvoir vous donner dès aujourd'hui, mais ces faits me semblent assez graves pour mériter votre examen. M. le docteur aliéniste Arthaud, de Lyon, a lu un rapport à la Société médicale de cette ville, rapport qui est imprimé dans la *Gazette médicale de Lyon*, et que vous pourrez vous procurer par votre correspondant. Nous avons, dans l'hôpital de cette ville, deux femmes de Morzines qui sont en traitement. M. le docteur Caille conclut à une affection nerveuse épidémique qui échappe à toute espèce de traitement et d'exorcisme ; l'isolement seul a produit de bons résultats. Tous ces malheureux obsédés prononcent dans leurs crises des paroles ordurières ; ils font des bonds prodigieux par-dessus les tables, grimpent sur les arbres, sur les toits, et prophétisent quelquefois. Si ces faits se sont présentés au seizième et au dix-septième siècle, dans les couvents et dans les pays de labour, il n'en est pas moins vrai que dans notre dix-neuvième siècle ils nous offrent, à nous Spirités, un sujet d'étude au point de vue de l'obsession épidémique, se généralisant et persistant pendant des années, puisqu'il y a près de cinq ans que le premier cas a été observé.

J'aurai l'honneur de vous envoyer tous les documents et renseignements que je pourrai me procurer.

Agréé, etc.

B... »

Les deux communications suivantes nous ont été données à ce sujet, dans la Société de Paris, par nos Esprits habituels.

« Ce ne sont pas des médecins, mais des magnétiseurs, des spiritualistes ou des spirités qu'il faudrait envoyer pour dissiper la légion des mauvais Esprits égarés dans votre planète. Je dis égarés, car ils ne feront que passer. Mais longtemps la malheureuse population, souillée par leur contact impur, souffrira dans son moral et dans son corps. Où est le remède ? demandez-vous. Il surgira du mal, car les hommes, effrayés par ces manifestations, accueilleront avec transport le contact bienfaisant des bons Esprits qui leur succéderont comme l'aube succède à

la nuit. Cette pauvre population, ignorante de tout travail intellectuel, aurait méconnu les communications intelligentes des Esprits, ou plutôt ne les aurait pas même perçues. L'initiation et les maux qu'entraîne cette tourbe impure ouvrent les yeux fermés, et les désordres, les actes de démence, ne sont que le prélude de l'initiation, car tous doivent participer à la grande lumière spirite. Ne vous récriez pas sur la cruelle façon de procéder : tout a un but, et les souffrances doivent féconder comme font les orages qui détruisent la moisson d'un pays, tandis qu'ils fertilisent d'autres contrées.

GEORGES (*Médium, madame Costel*).

« Les cas de démonomanie qui se produisent aujourd'hui en Savoie se produisent également dans beaucoup d'autres contrées, notamment en Allemagne, mais plus principalement en Orient. Ce fait anomal est plus caractéristique que vous ne le pensez. En effet, il révèle pour l'observateur attentif une situation analogue à celle qui s'est manifestée dans les dernières années du paganisme. Personne n'ignore que lorsque Christ, notre maître bien-aimé, s'incarna en Judée sous les traits du charpentier Jésus, cette contrée avait été envahie par des légions de mauvais Esprits qui s'emparaient, par la possession, comme aujourd'hui, des classes sociales les plus ignorantes, des Esprits incarnés les plus faibles et les moins avancés, en un mot, des individus qui gardaient les troupeaux ou qui vauaient aux occupations de la vie des champs. N'apercevez-vous pas une analogie très grande entre la reproduction de ces phénomènes identiques de possession ? Ah ! il y a là un enseignement bien profond ! et vous devez en conclure que les temps prédits approchent de plus en plus, et que le Fils de l'homme reviendra bientôt chasser de nouveau cette tourbe d'Esprits impurs qui se sont abattus sur la terre, et raviver la foi chrétienne en donnant sa haute et divine sanction aux révélations consolantes et aux enseignements régénérateurs du Spiritisme. Pour en revenir aux cas actuels de démonomanie, il faut se rappeler, que les savants, que les médecins du siècle d'Auguste traitèrent, suivant les procédés hippocratiques, les malheureux possédés de la Palestine, et que toute leur science se brisa devant cette puissance inconnue. Eh bien ! aujourd'hui encore, tous vos inspecteurs d'épidémies, tous vos aliénistes les plus distingués, savants docteurs en matérialisme pur, échoueront de même devant cette maladie toute morale, devant cette épidémie toute spirituelle. Mais qu'importe ! mes amis, vous que la grâce nouvelle a touchés, vous savez combien ces maux passagers sont guérissables par ceux qui ont la foi. Espérez donc, attendez avec confiance la venue de Celui qui a déjà racheté l'humanité ; l'heure est proche ; l'Esprit précurseur est incarné déjà ; à bientôt donc l'épanouissement complet de cette doctrine qui a pris pour devise : « Hors de la charité, pas de salut ! »

ÉRASTE (*Médium, M. d'Ambel*).

De ce qui précède, il faudrait conclure qu'il ne s'agit point ici d'une affection organique, mais bien d'une influence occulte. Nous avons d'autant moins de peine à le croire, que nous avons eu de nombreux cas identiques isolés dus à cette même cause ; et ce qui le prouve, c'est que les moyens enseignés par le Spiritisme ont suffi pour faire cesser l'obsession. Il est démontré par l'expérience que les Esprits malveillants agissent non seulement sur la pensée, mais aussi sur le corps, avec lequel ils s'identifient, et dont ils se servent comme si c'était le leur ; qu'ils provoquent des actes ridicules, des cris, des mouvements désordonnés ayant toutes les apparences de la folie ou de la monomanie. On en trouvera l'explication dans notre *Livre des Médiuns*, au chapitre de l'Obsession, et dans un prochain article nous citerons plusieurs faits qui le démontrent d'une manière incontestable. C'est bien, en effet, une sorte de folie, puisqu'on peut donner ce nom à tout état anomal où l'esprit n'agit pas librement ; à ce point de vue, l'ivresse est une véritable folie accidentelle.

Il faut donc distinguer la *folie pathologique* de la *folie obsessionnelle*. La première est produite par un désordre dans les organes de la manifestation de la pensée. Remarquons que, dans cet état de choses, ce n'est pas l'Esprit qui est fou ; il conserve la plénitude de ses

facultés, ainsi que le démontre l'observation ; seulement, l'instrument dont il se sert pour se manifester étant désorganisé, la pensée, ou plutôt l'expression de la pensée est incohérente.

Dans la folie obsessionnelle, il n'y a pas de lésion organique ; c'est l'Esprit lui-même qui est affecté par la subjugation d'un Esprit étranger qui le domine et le maîtrise. Dans le premier cas, il faut essayer de guérir l'organe malade ; dans le second, il suffit de délivrer l'Esprit malade d'un hôte importun, afin de lui rendre sa liberté. Les cas semblables sont très fréquents, et l'on a souvent pris pour de la folie ce qui n'était en réalité qu'une obsession, pour laquelle il fallait employer des moyens moraux et non des douches. Par les traitements physiques, et surtout par le contact des véritables aliénés, on a souvent déterminé une vraie folie là où elle n'existait pas.

Le Spiritisme, qui ouvre des horizons nouveaux à toutes les sciences, vient donc aussi éclairer la question si obscure des maladies mentales, en signalant une cause dont, jusqu'à ce jour, on n'avait tenu aucun compte ; cause réelle, évidente, prouvée par l'expérience, et dont on reconnaîtra plus tard la vérité. Mais comment faire admettre cette cause par ceux qui sont tout prêts à envoyer aux Petites-Maisons quiconque a la faiblesse de croire que nous avons une âme, que cette âme joue un rôle dans les fonctions vitales, qu'elle survit au corps et peut agir sur les vivants ? Dieu merci ! et pour le bien de l'humanité, les idées spirites font plus de progrès parmi les médecins qu'on ne pouvait l'espérer, et tout fait prévoir que, dans un avenir peu éloigné, la médecine sortira enfin de l'ornière matérialiste.

Les cas isolés d'obsession physique ou de subjugation étant avérés, on comprend que, semblable à une nuée de sauterelles, une troupe de mauvais Esprits peut s'abattre sur un certain nombre d'individus, s'en emparer et produire une sorte d'épidémie morale. L'ignorance, la faiblesse des facultés, le défaut de culture intellectuelle, leur donnent naturellement plus de prise ; c'est pourquoi ils sévissent de préférence sur certaines classes, quoique les personnes intelligentes et instruites n'en soient pas toujours exemptes. C'est probablement, comme le dit Érase, une épidémie de ce genre qui régnait du temps du Christ, et dont il est si souvent parlé dans l'Évangile. Mais pourquoi sa parole seule suffisait-elle pour chasser ce que l'on appelait alors des démons ? Cela prouve que le mal ne pouvait être guéri que par une influence morale ; or, qui peut nier l'influence morale du Christ ? Cependant, dira-t-on, on a employé l'exorcisme, qui est un remède moral, et il n'a rien produit ? S'il n'a rien produit, c'est que le remède ne vaut rien, et qu'il en faut chercher un autre ; cela est évident. Étudiez le Spiritisme, et vous en comprendrez la raison. Le Spiritisme seul, en signalant la véritable cause du mal, peut donner les moyens de combattre les fléaux de cette nature. Mais quand nous disons de l'étudier, nous entendons qu'il faut le faire sérieusement, et non dans l'espoir d'y trouver une recette banale à l'usage du premier venu.

Ce qui arrive en Savoie, en appelant l'attention, hâtera probablement le moment où l'on reconnaîtra la part d'action du monde invisible dans les phénomènes de la nature ; une fois entrée dans cette voie, la science possédera la clef de bien des mystères, et verra s'abaisser la plus formidable barrière qui arrête le progrès : le matérialisme, qui rétrécit le cercle de l'observation, au lieu de l'élargir.

Les causes de l'obsession et les moyens de la combattre

Premier article

Les observations que nous avons faites sur l'épidémie qui a sévi et sévit encore sur la commune de Morzines, dans la Haute-Savoie, ne nous laissent aucun doute sur sa cause ; mais, pour appuyer notre opinion, il nous faut entrer dans quelques explications préliminaires qui feront mieux ressortir l'analogie de ce mal avec les cas analogues dont l'origine ne saurait être douteuse pour quiconque est familiarisé avec les phénomènes spirites et reconnaît l'action du monde invisible sur l'humanité. Il est nécessaire pour cela de remonter à la source même du phénomène et d'en suivre la gradation depuis les cas les plus simples, et d'expliquer en même temps la manière dont il s'opère ; nous en déduirons beaucoup mieux les moyens de combattre le mal. Quoique nous ayons déjà traité ce sujet dans le *Livre des Médioms*, au chapitre de l'obsession, et dans plusieurs articles de cette *Revue*, nous y ajouterons quelques considérations nouvelles qui rendront la chose plus facile à concevoir.

Le premier point dont il importe de se pénétrer, c'est de la nature des Esprits au point de vue moral. Les Esprits n'étant que les âmes des hommes, et les hommes n'étant pas tous bons, il n'est pas rationnel d'admettre que l'Esprit d'un homme pervers se transforme subitement, autrement il n'y aurait pas besoin de châtement dans la vie future. L'expérience vient confirmer cette théorie ou, pour mieux dire, cette théorie est le fruit de l'expérience. Les rapports avec le monde invisible nous montrent, en effet, à côté des esprits sublimes de sagesse et de savoir, d'autres Esprits ignobles ayant encore tous les vices et toutes les passions de l'humanité. L'âme d'un homme de bien sera, après sa mort, un bon Esprit ; de même un bon Esprit en s'incarnant fera un homme de bien ; par la même raison un homme pervers, en mourant, donne au monde invisible un Esprit pervers, et un mauvais Esprit, en s'incarnant, ne peut faire un homme vertueux, et cela tant que l'Esprit ne se sera pas épuré ou n'aura pas éprouvé le désir de s'améliorer ; car, une fois entré dans la voie du progrès, il dépouille peu à peu ses mauvais instincts ; il s'élève graduellement dans la hiérarchie des Esprits, jusqu'à ce qu'il ait atteint la perfection accessible à tous, Dieu ne pouvant avoir créé des êtres voués au mal et au malheur pour l'éternité. Ainsi le monde visible et le monde invisible se déversent incessamment et alternativement l'un dans l'autre, si l'on peut s'exprimer ainsi, et s'alimentent mutuellement, ou, pour mieux dire, ces deux mondes n'en font en réalité qu'un seul, dans deux états différents. Cette considération est très importante pour comprendre la solidarité qui existe entre eux.

La terre étant un monde inférieur, c'est-à-dire peu avancé, il en résulte que l'immense majorité des Esprits qui le peuplent, soit à l'état errant, soit comme incarnés, doit se composer d'Esprits imparfaits qui produisent plus de mal que de bien ; de là la prédominance du mal sur la terre ; or, la Terre étant en même temps un monde d'expiation, c'est le contact du mal qui rend les hommes malheureux ; car si tous les hommes étaient bons, tous seraient heureux. C'est un état où n'est point encore arrivé notre globe, et c'est vers cet état que Dieu veut le conduire. Toutes les tribulations que les hommes de bien éprouvent ici-bas, soit de la part des hommes, soit de celle des Esprits, sont la conséquence de cet état d'infériorité. On pourrait dire que la Terre est le Botany-Bay des mondes : on y rencontre la sauvagerie primitive et la civilisation, la criminalité et l'expiation.

Il faut donc se représenter le monde invisible comme formant une population innombrable, compacte, pour ainsi dire, qui enveloppe la Terre et s'agite dans l'espace. C'est une sorte d'atmosphère morale dont les Esprits incarnés occupent les bas-fonds, et s'y agitent comme

dans la vase. Or, de même que l'air des lieux bas est lourd et malsain, cet air moral est aussi malsain, car il est corrompu par les miasmes des Esprits impurs ; il faut pour y résister des tempéraments moraux doués d'une grande vigueur.

Disons, comme parenthèse, que cet état de choses est inhérent aux mondes inférieurs ; mais ces mondes suivent la loi du progrès, et quand ils ont atteint l'âge voulu, Dieu les assainit en expulsant les Esprits imparfaits, qui ne s'y réincarnent plus et sont remplacés par des Esprits plus avancés, qui font régner entre eux le bonheur, la justice et la paix. C'est une révolution de ce genre qui se prépare en ce moment.

Examinons maintenant le mode réciproque d'action des Esprits incarnés et désincarnés.

Nous savons que les Esprits sont revêtus d'une enveloppe vaporeuse formant pour eux un véritable corps fluide, auquel nous donnons le nom de *périsprit*, et dont les éléments sont puisés dans le fluide universel ou cosmique, principe de toutes choses. Lorsque l'Esprit s'unit à un corps, il y existe avec son périsprit, qui sert de lien entre l'Esprit proprement dit et la matière corporelle ; c'est l'intermédiaire des sensations perçues par l'Esprit. Mais ce périsprit n'est pas confiné dans le corps comme dans une boîte ; par sa nature fluide, il rayonne au dehors et forme autour du corps une sorte d'atmosphère, comme la vapeur qui s'en dégage. Mais la vapeur qui se dégage d'un corps malsain est également malsaine, âcre et nauséabonde, ce qui infecte l'air des lieux où sont rassemblées beaucoup de personnes malsaines. De même que cette vapeur est imprégnée des qualités du corps, le périsprit est imprégné des qualités, c'est-à-dire de la pensée de l'Esprit, et fait rayonner ces qualités autour du corps.

Ici une autre parenthèse pour répondre immédiatement à une objection que quelques-uns opposent à la théorie que le Spiritisme donne de l'état de l'âme ; ils l'accusent de matérialiser l'âme, tandis que, selon la religion, l'âme est purement immatérielle. Cette objection, comme la plupart de celles qu'on fait, proviennent d'une étude incomplète et superficielle. Le Spiritisme n'a jamais défini la nature de l'âme, qui échappe à nos investigations ; il ne dit point que le périsprit constitue l'âme : le mot *périsprit* dit positivement le contraire, puisqu'il spécifie une enveloppe autour de l'Esprit. Que dit le *Livre des Esprits* à ce sujet ? « Il y a en l'homme trois choses : l'*âme*, ou Esprit, principe intelligent ; le *corps*, enveloppe matérielle ; le *périsprit*, enveloppe fluide semi-matérielle, servant de lien entre l'Esprit et le corps. » De ce qu'à la mort du corps l'âme conserve l'enveloppe fluide, ce n'est pas à dire que cette enveloppe et l'âme soient une seule et même chose, pas plus que le corps ne fait qu'un avec l'habit, pas plus que l'âme ne fait qu'un avec le corps. La doctrine spirite n'ôte donc rien à l'immatérialité de l'âme, seulement elle lui donne deux enveloppes au lieu d'une pendant la vie corporelle, et une après la mort du corps, ce qui est, non une hypothèse, mais un résultat d'observation, et à l'aide de cette enveloppe elle en fait mieux concevoir l'individualité et explique mieux son action sur la matière.

Revenons à notre sujet.

Le périsprit, par sa nature fluide, est essentiellement mobile, élastique, si l'on peut s'exprimer ainsi ; comme agent direct de l'Esprit, il est mis en action et projette des rayons par la volonté de l'Esprit ; par ces rayons il sert à la transmission de la pensée, parce qu'il est en quelque sorte animé par la pensée de l'Esprit. Le périsprit étant le lien qui unit l'Esprit au corps, c'est par cet intermédiaire que l'Esprit transmet aux organes, non la vie *végétative*, mais les mouvements qui sont l'expression de sa volonté ; c'est aussi par cet intermédiaire que les sensations du corps sont transmises à l'Esprit. Le corps solide détruit par la mort, l'Esprit n'agit plus et ne perçoit plus que par son corps fluide, ou périsprit, c'est pourquoi il agit plus facilement et perçoit mieux, le corps étant une entrave. Tout ceci est encore un résultat d'observation.

Supposons maintenant deux personnes près l'une de l'autre, enveloppées chacune de leur atmosphère *périspritale*, - qu'on nous passe encore ce néologisme. - Ces deux fluides vont se mettre en contact, se pénétrer l'un l'autre ; s'ils sont de nature antipathique, ils se repousseront, et les deux individus éprouveront une sorte de malaise à l'approche l'un de l'autre, sans s'en

rendre compte ; sont-ils au contraire mus par un sentiment bon et bienveillant, ils porteront avec eux une pensée bienveillante qui attire. Telle est la cause pour laquelle deux personnes se comprennent et se devinent sans se parler. Un certain je ne sais quoi dit souvent que la personne qu'on a devant soi doit être animée de tel ou tel sentiment ; or, ce je ne sais quoi, c'est l'expansion du fluide périsprital de la personne en contact avec le nôtre, sorte de fil électrique, conducteur de la pensée. On comprend dès lors que les Esprits, dont l'enveloppe fluidique est bien plus libre qu'à l'état d'incarnation, n'ont plus besoin de sons articulés pour s'entendre.

Le fluide périsprital de l'incarné est donc mis en action par l'Esprit ; si, par sa volonté, l'Esprit darde pour ainsi dire des rayons sur un autre individu, ces rayons le pénètrent ; de là l'action magnétique plus ou moins puissante selon la volonté, plus ou moins bienfaisante selon que ces rayons sont d'une nature plus ou moins bonne, plus ou moins vivifiante ; car, par leur action, ils peuvent pénétrer les organes, et, dans certains cas, rétablir l'état normal. On sait quelle est l'influence des qualités morales chez le magnétiseur.

Ce que peut faire l'Esprit incarné en dardant son propre fluide sur un individu, un Esprit désincarné peut le faire également, puisqu'il a le même fluide, c'est-à-dire qu'il peut magnétiser, et, selon qu'il est bon ou mauvais, son action sera bienfaisante ou malfaisante.

On se rend compte facilement ainsi de la nature des impressions que l'on reçoit selon les milieux où l'on se trouve. Si une assemblée est composée de personnes animées de mauvais sentiments, elles remplissent l'air ambiant du fluide imprégné de leurs pensées ; de là, pour les âmes bonnes, un malaise moral analogue au malaise physique causé par les exhalaisons méphitiques : *l'âme est asphyxiée*. Les personnes, au contraire, ont-elles des intentions pures, on se trouve dans leur atmosphère comme dans un air vivifiant et salubre. L'effet sera naturellement le même dans un milieu rempli d'Esprits selon qu'ils sont bons ou mauvais.

Ceci étant bien compris, nous arrivons sans difficulté à l'action matérielle des Esprits errants sur les Esprits incarnés, et de là à l'explication de la médiumnité.

Un Esprit veut-il agir sur un individu, il s'en approche et l'enveloppe pour ainsi dire de son périsprit comme d'un manteau ; les fluides se pénétrant, les deux pensées et les deux volontés se confondent, et l'Esprit peut alors se servir de ce corps comme du sien propre, le faire agir selon sa volonté, parler, écrire, dessiner, etc. ; tels sont les médiums. Si l'Esprit est bon, son action est douce, bienfaisante, il ne fait faire que de bonnes choses ; est-il mauvais, il en fait faire de mauvaises ; est-il pervers et méchant, il l'étreint comme dans un filet, paralyse jusqu'à sa volonté, son jugement même, qu'il étouffe sous son fluide, comme on étouffe le feu sous une couche d'eau ; le fait penser, parler, agir par lui, le pousse malgré lui à des actes extravagants ou ridicules, en un mot il le magnétise, le cataleptise moralement, et l'individu devient un instrument aveugle de ses volontés. Telle est la cause de l'obsession, de la fascination et de la subjugation qui se montrent à des degrés d'intensité très divers. C'est le paroxysme de la subjugation, que l'on appelle vulgairement *possession*. Il est à remarquer que, dans cet état, l'individu a très souvent la conscience que ce qu'il fait est ridicule, mais il est contraint de le faire, comme si un homme plus vigoureux que lui faisait mouvoir contre son gré ses bras, ses jambes et sa langue. En voici un exemple curieux.

Dans une petite réunion de Bordeaux, au milieu d'une évocation, le médium, jeune homme d'un caractère doux et d'une parfaite urbanité, se met tout à coup à frapper sur la table, se lève, les yeux menaçants, montrant les poings aux assistants, leur disant les plus grossières injures, et voulant leur jeter l'encrier à la tête. Cette scène, d'autant plus effrayante qu'on était loin de s'y attendre, dura environ dix minutes, après lesquelles le jeune homme reprit son calme habituel, s'excusant de ce qui venait de se passer, en disant qu'il savait très bien avoir fait et dit des choses inconvenantes, mais qu'il n'avait pu s'en empêcher. Le fait nous ayant été rapporté, nous en demandâmes l'explication dans une séance de la Société de Paris, et il nous fut répondu que l'Esprit qui l'avait provoqué était plutôt farceur que mauvais, et qu'il avait voulu simplement s'amuser de la frayeur des assistants. Ce qui prouve la vérité de cette

explication, c'est que le fait ne s'est pas renouvelé, et que le médium n'en continua pas moins à recevoir d'excellentes communications comme par le passé. Il est bon de dire ce qui avait probablement excité la verve de cet Esprit loustic. Un ancien chef d'orchestre du théâtre de Bordeaux, M. Beck, avait éprouvé, pendant plusieurs années avant sa mort, un singulier phénomène. Chaque soir en sortant du théâtre, il lui semblait qu'un homme lui sautait sur le dos, se mettait à califourchon sur ses épaules, et s'y cramponnait jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la porte de chez lui ; là, le prétendu individu sautait à terre, et M. Beck se trouvait débarrassé. Dans cette réunion, on voulut évoquer M. Beck pour lui demander une explication ; c'est alors que l'Esprit farceur trouva plaisant de se substituer à lui et de faire jouer une scène diabolique au médium, en qui il trouva sans doute les dispositions fluidiques nécessaires pour le seconder.

Ce qui n'a été qu'accidentel dans cette circonstance prend quelquefois un caractère de permanence quand l'Esprit est mauvais, car l'individu devient pour lui une véritable victime à laquelle il peut donner l'apparence d'une véritable folie. Nous disons apparence, car la folie proprement dite résulte toujours d'une altération des organes cérébraux, tandis que, dans ce cas, les organes sont aussi intacts que ceux du jeune homme dont nous venons de parler ; il n'y a donc pas folie réelle, mais folie apparente contre laquelle les remèdes de la thérapeutique sont impuissants, ainsi que le prouve l'expérience ; bien plus, ils peuvent produire ce qui n'existe pas. Les maisons d'aliénés contiennent beaucoup de malades de ce genre auxquels le contact des autres aliénés ne peut être que très préjudiciable, car cet état dénote toujours une certaine faiblesse morale. A côté de toutes les variétés de folies pathologiques, il convient donc d'ajouter la *folie obsessionnelle*, qui requiert des moyens spéciaux ; mais comment un médecin matérialiste pourra-t-il jamais faire cette différence, ou même l'admettre ?

Bravo ! vont s'écrier nos adversaires ; on ne peut pas mieux démontrer les dangers du Spiritisme, et nous avons bien raison de le défendre.

Un instant ; ce que nous avons dit prouve précisément son utilité.

Croyez-vous que les mauvais Esprits, qui pullulent au milieu de l'humanité, ont attendu qu'on les appelât pour exercer leur influence pernicieuse ? Puisque les Esprits ont existé de tout temps, de tout temps aussi ils ont joué le même rôle, parce que ce rôle est dans la nature, et la preuve en est dans le grand nombre de personnes obsédées, ou possédées, si vous le voulez, avant qu'il ne fût question des Esprits, ou qui, de nos jours, n'ont jamais entendu parler de Spiritisme ni de médiums. L'action des Esprits, bons ou mauvais, est donc spontanée ; celle des mauvais produit une foule de perturbations dans l'économie morale et même physique que, par ignorance de la cause véritable, on attribuait à des causes erronées. Les mauvais Esprits sont des ennemis invisibles d'autant plus dangereux qu'on ne soupçonnait pas leur action. Le Spiritisme, en les mettant à découvert, vient révéler une nouvelle cause à certains maux de l'humanité ; la cause connue, on ne cherchera plus à combattre le mal par des moyens que l'on sait désormais inutiles, on en cherchera de plus efficaces. Or, qui est-ce qui a fait découvrir cette cause ? La médiumnité ; c'est par la médiumnité que ces ennemis occultes ont trahi leur présence ; elle a fait pour eux ce que le microscope a fait pour les infiniment petits : elle a révélé tout un monde. Le Spiritisme n'a point attiré les mauvais Esprits ; il les a dévoilés, et a donné les moyens de paralyser leur action, et par conséquent de les éloigner. Il n'a donc point apporté le mal, puisque le mal existait de tout temps ; il apporte au contraire le remède au mal en montrant la cause. Une fois l'action du monde invisible reconnue, on aura la clef d'une foule de phénomènes incompris, et la science, enrichie de cette nouvelle loi, verra s'ouvrir devant elle de nouveaux horizons. Quand y arrivera-t-elle ? Quand elle ne professera plus le matérialisme, car le matérialisme l'arrête dans son essor et lui pose une barrière infranchissable.

Avant de parler du remède, expliquons un fait qui embarrasse beaucoup de Spiritistes, dans les cas d'obsession simple surtout, c'est-à-dire dans ceux, très fréquents, où un médium ne peut se débarrasser d'un mauvais Esprit qui se communique obstinément à lui par l'écriture ou

l'audition ; celui, non moins fréquent, où, au milieu d'une bonne communication, un Esprit vient s'immiscer pour dire de mauvaises choses. On se demande alors si les mauvais Esprits sont plus puissants que les bons.

Reportons-nous à ce que nous avons dit en commençant de la manière dont agit l'Esprit, et représentons-nous un médium enveloppé, pénétré par le fluide périsprital d'un mauvais Esprit ; pour que celui d'un bon puisse agir sur le médium, il faut qu'il pénètre cette enveloppe, et l'on sait que la lumière pénètre difficilement un épais brouillard. Selon le degré de l'obsession, ce brouillard sera permanent, tenace ou intermittent, et par conséquent plus ou moins facile à dissiper.

Notre correspondant de Parme, M. Superchi, nous a envoyé deux dessins faits par un médium voyant, qui représentent parfaitement cette situation. Dans l'un on voit la main du médium écrivant environnée d'un nuage obscur, image du fluide périsprital des mauvais Esprits, traversé par un rayon lumineux allant éclairer la main ; c'est le bon fluide qui la dirige et s'oppose à l'action du mauvais. Dans l'autre, la main est dans l'ombre ; la lumière est autour du brouillard, qu'elle ne peut pénétrer. Ce que ce dessin borne à la main doit s'entendre de toute la personne.

Reste toujours la question de savoir si le bon Esprit est moins puissant que le mauvais. Ce n'est pas le bon Esprit qui est plus faible, c'est le médium qui n'est pas assez fort pour secouer le manteau qu'on a jeté sur lui, pour se dégager de l'étreinte des bras qui l'enlacent et dans lesquels, il faut bien le dire, quelquefois il se complaît. Dans ce cas, on comprend que le bon Esprit ne puisse avoir le dessus, puisqu'on lui en préfère un autre. Admettons maintenant le désir de se débarrasser de cette enveloppe fluidique dont la sienne est pénétrée, comme un vêtement est pénétré par l'humidité, le désir ne suffira pas, la volonté même ne suffit pas toujours.

Il s'agit de lutter contre un adversaire ; or, quand deux hommes luttent corps à corps, c'est celui qui a les muscles les plus forts qui terrasse l'autre. Avec un Esprit il faut lutter, non corps à corps, mais d'Esprit à Esprit, et c'est encore le plus fort qui l'emporte ; ici, la force est dans l'*autorité* que l'on peut prendre sur l'Esprit, et cette autorité est subordonnée à la supériorité morale. La supériorité morale est comme le soleil, qui dissipe le brouillard par la puissance de ses rayons. S'efforcer d'être bon, de devenir meilleur si l'on est déjà bon, se purifier de ses imperfections, en un mot, s'élever moralement le plus possible, tel est le moyen d'acquérir le pouvoir de commander aux Esprits inférieurs pour les écarter, autrement ils se moquent de vos injonctions. (*Livre des Médioms*, n^{os} 252 et 279.)

Cependant, dira-t-on, pourquoi les Esprits protecteurs ne leur enjoignent-ils pas de se retirer ? Sans doute ils le peuvent et le font quelquefois ; mais, en permettant la lutte, ils laissent aussi le mérite de la victoire ; s'ils laissent se débattre des personnes méritantes à certains égards, c'est pour éprouver leur persévérance et leur faire acquérir *plus de force* dans le bien ; c'est pour elles une sorte de *gymnastique morale*.

Voici la réponse que nous avons faite à un colonel d'état-major autrichien, en Hongrie, M. P..., qui nous consultait sur une affection qu'il attribuait aux mauvais Esprits, s'excusant de nous donner le titre d'ami, quoiqu'il ne nous connût que de nom :

« Le Spiritisme est le lien fraternel par excellence, et vous avez raison de penser que ceux qui partagent cette croyance peuvent, sans se connaître, se traiter d'amis ; je vous remercie d'avoir eu de moi une assez bonne opinion pour me donner ce titre.

Je suis heureux de trouver en vous un adepte sincère et dévoué de cette consolante doctrine ; mais par cela même qu'elle est consolante, elle doit donner la force morale et la résignation pour supporter les épreuves de la vie, qui, le plus souvent, sont des expiations ; la *Revue spirite* vous en fournit de nombreux exemples.

En ce qui concerne la maladie dont vous êtes atteint, je n'y vois pas de preuve évidente de l'influence de mauvais Esprits qui vous obséderaient. Admettons-le pourtant, par hypothèse ; il n'y aurait qu'une force morale à opposer à une force morale, et elle ne peut venir que de

vous. Contre un Esprit il faut lutter d'Esprit à Esprit, et c'est l'Esprit le plus fort qui l'emporte. En pareil cas, il faut donc s'efforcer d'acquérir la plus grande somme possible de supériorité par la volonté, l'énergie et les qualités morales pour avoir le droit de lui dire : *Vade retrò*. Si donc vous avez affaire à l'un d'eux, ce n'est pas avec votre sabre de colonel que vous le vaincrez, mais avec l'épée de l'ange, c'est-à-dire la vertu et la prière. L'espèce de frayeur et d'angoisse que vous éprouvez dans ces moments-là est un signe de faiblesse dont l'Esprit profite. Surmontez cette crainte, et avec la volonté vous y parviendrez. Prenez donc le dessus résolument, comme vous le faites devant l'ennemi, et croyez-moi votre tout dévoué et affectionné,
A. K. »

Certaines personnes préféreraient sans doute une autre recette plus facile pour chasser les mauvais Esprits : quelques mots à dire ou quelques signes à faire, par exemple, ce qui serait plus commode que de se corriger de ses défauts. Nous en sommes fâchés, mais nous ne connaissons aucun procédé plus efficace pour *vaincre un ennemi que d'être plus fort que lui*. Quand on est malade, il faut se résigner à prendre une médecine, quelque amère qu'elle soit ; mais aussi, quand on a eu le courage de boire, comme on se porte bien, et combien l'on est fort ! Il faut donc bien se persuader qu'il n'y a, pour atteindre ce but, ni paroles sacramentelles, ni formules, ni talismans, ni signes matériels quelconques. Les mauvais Esprits s'en rient et se plaisent souvent à en indiquer qu'ils ont toujours soin de dire infailibles, pour mieux capter la confiance de ceux qu'ils veulent abuser, parce qu'alors ceux-ci, confiants dans la vertu du procédé, se livrent sans crainte.

Avant d'espérer dompter le mauvais Esprit, il faut se dompter soi-même. De tous les moyens d'acquérir la force pour y parvenir, le plus efficace est la volonté secondée par la prière, la prière de cœur s'entend, et non des paroles auxquelles la bouche a plus de part que la pensée. Il faut prier son ange gardien et les bons Esprits de nous assister dans la lutte ; mais il ne suffit pas de leur demander de chasser le mauvais Esprit, il faut se souvenir de cette maxime : *Aide-toi, le ciel t'aidera*, et leur demander surtout la force qui nous manque pour vaincre nos mauvais penchants qui sont pour nous pire que les mauvais Esprits, car ce sont ces penchants qui les attirent, comme la corruption attire les oiseaux de proie. En priant aussi pour l'Esprit obsesseur, c'est lui rendre le bien pour le mal, et se montrer meilleur que lui, et c'est déjà une supériorité. Avec de la persévérance, on finit le plus souvent par le ramener à de meilleurs sentiments, et de persécuteur en faire un obligé.

En résumé, la prière fervente, et les efforts sérieux pour s'améliorer, sont les seuls moyens d'éloigner les mauvais Esprits qui reconnaissent leurs maîtres dans ceux qui pratiquent le bien, tandis que les formules les font rire ; la colère et l'impatience les excitent. Il faut les laisser en se montrant plus patient qu'eux.

Mais il arrive quelquefois que la subjugation arrive au point de paralyser la volonté de l'obsédé, et qu'on ne peut attendre de lui aucun concours sérieux. C'est alors surtout que l'intervention de tiers devient nécessaire, soit par la prière, soit par l'action magnétique ; mais la puissance de cette intervention dépend aussi de l'ascendant moral que les intervenants peuvent prendre sur les Esprits ; car s'ils ne valent pas mieux, leur action est stérile. L'action magnétique, dans ce cas, a pour effet de pénétrer le fluide de l'obsédé d'un fluide meilleur, et de dégager celui de l'Esprit mauvais ; en opérant, le magnétiseur doit avoir le double but d'opposer une force morale à une force morale, et de produire sur le sujet une sorte de réaction chimique, pour nous servir d'une comparaison matérielle, chassant un fluide par un autre fluide. Par là, non seulement il opère un dégagement salutaire, mais il donne de la force aux organes affaiblis par une longue et souvent vigoureuse étreinte. On comprend, du reste, que la puissance de l'action fluidique est en raison, non seulement de l'énergie de la volonté, mais surtout de la qualité du fluide introduit, et, d'après ce que nous avons dit, que cette qualité dépend de l'instruction et des qualités morales du magnétiseur ; d'où il suit qu'un magnétiseur

ordinaire qui agirait machinalement pour magnétiser purement et simplement, produirait peu ou point d'effet ; il faut de toute nécessité un magnétiseur *Spirite* agissant en connaissance de cause, avec l'intention de produire, non le somnambulisme ou une guérison organique, mais les effets que nous venons de décrire. Il est en outre évident qu'une action magnétique dirigée dans ce sens ne peut être que très utile dans les cas d'obsession ordinaire, parce qu'alors, si le magnétiseur est secondé par la volonté de l'obsédé, l'Esprit est combattu par deux adversaires au lieu d'un.

Il faut dire aussi qu'on charge souvent les Esprits étrangers de méfaits dont ils sont très innocents ; certains états maladifs et certaines aberrations que l'on attribue à une cause occulte, tiennent simplement parfois à l'Esprit de l'individu lui-même. Les contrariétés, que le plus ordinairement on concentre en soi-même, les chagrins amoureux surtout, ont fait commettre bien des actes excentriques qu'on aurait tort de mettre sur le compte de l'obsession. On est souvent son propre obsesseur.

Ajoutons enfin que certaines obsessions tenaces, surtout chez les personnes méritantes, font quelquefois partie des épreuves auxquelles elles sont soumises. « Il arrive même parfois que l'obsession, quand elle est simple, est une tâche imposée à l'obsédé qui doit travailler à l'amélioration de l'obsesseur, comme un père à celle d'un enfant vicieux. »

Nous renvoyons pour plus de détails au *Livre des Médioms*.

Deuxième article

Dans notre précédent article, nous avons exposé la manière dont s'exerce l'action des Esprits sur l'homme, action pour ainsi dire matérielle. Sa cause est tout entière dans le *périsprit*, principe non seulement de tous les phénomènes spirites proprement dits, mais d'une foule d'effets moraux, physiologiques et pathologiques incompris avant la connaissance de cet agent, dont la découverte, si l'on peut s'exprimer ainsi, ouvrira des horizons nouveaux à la science quand celle-ci voudra bien reconnaître l'existence du monde invisible.

Le périsprit, comme on l'a vu, joue un rôle important dans tous les phénomènes de la vie ; il est la source d'une multitude d'affections dont le scalpel cherche en vain la cause dans l'altération des organes, et contre lesquelles la thérapeutique est impuissante. Par son expansion, s'expliquent encore les réactions d'individu à individu, les attractions et les répulsions instinctives, l'action magnétique etc. Chez l'Esprit libre, c'est-à-dire désincarné, il remplace le corps matériel ; c'est l'agent sensitif, l'organe à l'aide duquel il agit. Par la nature fluïdique et expansive du périsprit, l'Esprit atteint l'individu sur lequel il veut agir, l'entoure, l'enveloppe, le pénètre et le magnétise. L'homme vivant au milieu du monde invisible est incessamment soumis à ces influences comme à celles de l'atmosphère qu'il respire, et cette influence se traduit par des effets moraux et physiologiques dont il ne se rend pas compte, et qu'il attribue souvent à des causes toutes contraires. Cette influence diffère naturellement selon les qualités bonnes ou mauvaises de l'Esprit, ainsi que nous l'avons expliqué dans notre précédent article. Celui-ci est-il bon et bienveillant, l'influence, ou si l'on veut l'impression, est agréable, salutaire : c'est comme les caresses d'une tendre mère qui enlace son enfant dans ses bras ; est-il mauvais et malveillant, elle est dure, pénible, anxieuse et parfois malfaisante : elle n'embrasse pas, elle étreint. Nous vivons dans cet océan fluïdique, incessamment en butte à des courants contraires, que nous attirons, que nous repoussons, ou auxquels nous nous abandonnons selon nos qualités personnelles, mais au milieu desquels l'homme conserve toujours son libre arbitre, attribut essentiel de sa nature, en vertu duquel il peut toujours choisir sa route.

Ceci, comme on le voit, est tout à fait indépendant de la faculté médianimique telle qu'on la conçoit vulgairement. L'action du monde invisible, étant dans l'ordre des choses naturelles, s'exerce sur l'homme, abstraction faite de toute connaissance spirite ; on y est soumis comme on l'est à l'influence de l'électricité atmosphérique sans savoir la physique, comme on est

malade sans savoir la médecine. Or, de même que la physique nous apprend la cause de certains phénomènes, et celle de la médecine, la cause de certaines maladies, l'étude de la science spirite nous apprend la cause des phénomènes dus aux influences occultes du monde invisible, et nous explique ce qui, sans cela, nous paraissait inexplicable. La médiumnité est le moyen direct d'observation ; le médium — qu'on nous passe cette comparaison — est l'instrument de laboratoire par lequel l'action du monde invisible se traduit d'une manière patente ; et, par la facilité qu'il nous donne de répéter les expériences, il nous permet d'étudier le mode et les diverses nuances de cette action ; c'est de cette étude et de ces observations qu'est née la science spirite.

Tout individu qui subit d'une manière quelconque l'influence des Esprits est, par cela même, médium, et c'est à ce titre qu'on peut dire que tout le monde est médium ; mais c'est par la médiumnité effective, consciente et facultative qu'on est arrivé à constater l'existence du monde invisible, et par la diversité des manifestations obtenues ou provoquées qu'on a pu s'éclairer sur la qualité des êtres qui le composent, et sur le rôle qu'ils jouent dans la nature ; le médium a fait pour le monde invisible ce que le microscope a fait pour le monde des infiniment petits.

C'est donc une nouvelle force, une nouvelle puissance, une nouvelle loi, en un mot, qui nous est révélée. Il est vraiment inconcevable que l'incrédulité en repousse même l'idée, parce que cette idée suppose en nous une âme, un principe intelligent survivant au corps. S'il s'agissait de la découverte d'une substance matérielle et inintelligente, ils l'accepteraient sans difficulté ; mais une action intelligente en dehors de l'homme, c'est pour eux de la superstition. Si, de l'observation des faits qui se produisent par la médiumnité, on remonte aux faits généraux, on peut, par la similitude des effets, conclure à la similitude des causes ; or, c'est en constatant l'analogie des phénomènes de Morzines avec ceux que la médiumnité met tous les jours sous nos yeux, que la participation d'Esprits malfaisants nous paraît évidente dans cette circonstance, et elle ne le sera pas moins pour ceux qui auront médité sur les nombreux cas isolés rapportés dans la *Revue Spirite*. Toute la différence est dans le caractère épidémique de l'affection ; mais l'histoire rapporte plus d'un fait semblable, parmi lesquels figurent ceux des religieuses de Loudun, des convulsionnaires de Saint-Médard, des camisards des Cévennes et des possédés du temps du Christ ; ces derniers surtout ont une analogie frappante avec ceux de Morzines ; et une chose digne de remarque, c'est que partout où ces phénomènes se sont produits, l'idée qu'ils étaient dus à des Esprits a été la pensée dominante et comme intuitive chez ceux qui en étaient affectés.

Si l'on veut bien se reporter à notre premier article, à la théorie de l'obsession contenue dans le *Livre des Médioms*, et aux faits relatés dans la *Revue*, on verra que l'action des mauvais Esprits sur les individus dont ils s'emparent, présente des nuances extrêmement variées d'intensité et de durée selon le degré de malignité et de perversité de l'Esprit, et aussi selon l'état moral de la personne qui leur donne un accès plus ou moins facile. Cette action n'est souvent que temporaire et accidentelle, plus malicieuse et désagréable que dangereuse, comme dans le fait que nous avons relaté dans notre précédent article. Le fait suivant appartient à cette catégorie.

M. Indermühle, de Berne, membre de la Société Spirite de Paris, nous a raconté que, dans sa propriété de Zimmerwald, son fermier, homme d'une force herculéenne, se sentit une nuit saisi par un individu qui le secouait vigoureusement. C'était un cauchemar, dira-t-on ; non, car cet homme était si bien éveillé qu'il se leva et lutta quelque temps contre celui qui l'étreignait ; lorsqu'il se sentit libre, il prit son sabre accroché à côté de son lit, et se mit à sabrer dans l'ombre, mais sans rien atteindre. Il alluma sa chandelle, chercha partout et ne trouva personne ; la porte était parfaitement close. A peine recouché, le jardinier, qui était dans la chambre à côté, se mit à appeler au secours en se débattant et en criant qu'on l'étranglait. Le fermier court chez son voisin, mais, comme chez lui, on ne trouve personne. Une servante qui couchait dans le même bâtiment avait entendu tout ce tapage. Tous ces gens effrayés vinrent le lendemain rendre compte à M. Indermühle de ce qui s'était passé. Celui-ci,

après s'être enquis de tous les détails et s'être assuré qu'aucun étranger n'avait pu s'introduire dans les chambres, fut d'autant plus porté à croire à un mauvais tour de quelque Esprit, que depuis quelque temps des manifestations physiques non équivoques et de diverse nature se produisaient dans sa propre maison. Il tranquillisa ses gens et leur dit d'observer avec soin ce qui se passerait, si pareille chose se renouvelait. Comme il est médium, ainsi que sa femme, il évoqua l'Esprit perturbateur, qui convint du fait, et s'excusa en disant : « Je voulais vous parler, parce que je suis malheureux et que j'ai besoin de vos prières ; depuis longtemps je fais tout ce que je peux pour appeler votre attention ; je frappe chez vous ; je vous ai même tiré par l'oreille (M. Indermühle se rappela la chose) : rien n'y a fait. Alors j'ai pensé qu'en faisant la scène de la nuit dernière, vous songeriez à m'appeler ; vous l'avez fait, je suis content ; mais je vous assure que je n'avais aucune mauvaise intention. Promettez-moi de m'appeler quelquefois et de prier pour moi. » M. Indermühle lui fit une verte semonce, renouvela l'entretien, lui fit de la morale qu'il écoutait avec plaisir, pria pour lui, dit à ses gens d'en faire autant, ce qu'ils firent en gens pieux qu'ils sont, et depuis lors tout est resté dans l'ordre.

Malheureusement tous ne sont pas d'aussi bonne composition ; celui-ci n'était pas mauvais ; mais il en est dont l'action est tenace, permanente, et peut même avoir des conséquences fâcheuses pour la santé de l'individu, nous dirons plus : pour ses facultés intellectuelles, si l'Esprit parvient à subjuguier sa victime au point de neutraliser son libre arbitre, et de la contraindre à dire et à faire des extravagances. Tel est le cas de la folie obsessionnelle, bien différente dans ses causes, sinon dans ses effets, de la folie pathologique.

Nous avons vu, dans notre voyage, le jeune obsédé dont il est parlé dans la Revue de janvier 1861 sous le titre de *l'Esprit frappeur de l'Aube*, et nous avons acquis de la bouche du père et de témoins oculaires la confirmation de tous les faits. Ce jeune homme a présentement seize ans ; il est frais, grand, parfaitement constitué, et cependant il se plaint de maux d'estomac et de faiblesse dans les membres, ce qui, dit-il, l'empêche de travailler. A le voir on peut croire aisément que la paresse est sa principale maladie, ce qui n'ôte rien à la réalité des phénomènes qui se sont produits depuis cinq ans, et qui rappellent, à beaucoup d'égards, ceux de Bergzabern (Revue : mai, juin et juillet 1858). Il n'en est pas ainsi de sa santé morale ; étant enfant il était très intelligent et apprenait à l'école avec facilité ; depuis lors ses facultés ont sensiblement faibli. Il est bon d'ajouter que ce n'est que depuis peu que lui et ses parents ont connaissance du Spiritisme, et encore par ouï-dire et très superficiellement, car ils n'ont jamais rien lu ; auparavant, jamais ils n'en avaient entendu parler ; on ne saurait donc y voir une cause provocatrice. Les phénomènes matériels ont à peu près cessé, ou du moins sont plus rares aujourd'hui, mais l'état moral est le même, ce qui est d'autant plus fâcheux pour les parents qu'ils ne vivent que de leur travail. On connaît l'influence de la prière en pareil cas ; mais comme on ne peut rien attendre de l'enfant sous ce rapport, il faudrait le concours des parents ; ils sont bien persuadés que leur fils est sous une mauvaise influence occulte, mais leur croyance ne va guère au-delà, et leur foi religieuse est des plus faibles. Nous dûmes au père qu'il faudrait prier, mais prier sérieusement et avec ferveur. « C'est ce qu'on m'a déjà dit, a-t-il répondu ; j'ai prié quelquefois, mais ça n'a rien fait. Si je savais qu'en priant une bonne fois pendant vingt-quatre heures et que ça soit fini, je le ferais bien encore. » On voit par-là de quelle manière on peut être secondé dans cette circonstance par ceux qui y sont le plus intéressés.

Voici la contre-partie de ce fait, et une preuve de l'efficacité de la prière quand elle est faite avec le cœur et non avec les lèvres.

Une jeune femme, contrariée dans ses inclinations, avait été unie à un homme avec lequel elle ne pouvait sympathiser. Le chagrin qu'elle en conçut amena un dérangement dans ses facultés mentales ; sous l'empire d'une idée fixe elle perdit la raison, et l'on fut obligé de la séquestrer. Cette dame n'avait jamais entendu parler du Spiritisme ; si elle s'en fût occupée, on n'aurait pas manqué de dire que les Esprits lui avaient tourné la tête. Le mal provenait donc d'une cause morale accidentelle toute personnelle, et, en pareil cas, on conçoit que les remèdes

ordinaires ne pouvaient être d'aucun secours ; comme il n'y avait aucune obsession apparente, on pouvait douter également de l'efficacité de la prière.

Un membre de la Société Spirite de Paris, ami de la famille, crut devoir interroger à son sujet un Esprit supérieur, qui répondit : « L'idée fixe de cette dame, par sa cause même, attire autour d'elle une foule d'Esprits mauvais qui l'enveloppent de leur fluide, l'entretiennent dans ses idées, et empêchent les bonnes influences d'arriver à elle. Les Esprits de cette nature abondent toujours dans les milieux semblables à celui où elle se trouve, et sont souvent un obstacle à la guérison des malades. Cependant vous pouvez la guérir, mais il faut pour cela une puissance morale capable de vaincre la résistance, et cette puissance n'est pas donnée à un seul. Que cinq ou six spirites sincères se réunissent tous les jours, pendant quelques instants, et prient avec ferveur Dieu et les bons Esprits de l'assister ; que votre ardente prière soit en même temps une magnétisation mentale ; vous n'avez pas, pour cela, besoin d'être auprès d'elle, au contraire ; par la pensée, vous pouvez porter sur elle un courant fluidique salutaire dont la puissance sera en raison de votre intention et augmentée par le nombre ; par ce moyen, vous pourrez neutraliser le mauvais fluide qui l'entourne. Faites cela ; ayez foi et confiance en Dieu, et espérez. »

Six personnes se dévouèrent à cette œuvre de charité, et ne faillirent pas un seul jour, pendant un mois, à la mission qu'elles avaient acceptée. Au bout de quelques jours la malade était sensiblement plus calme ; quinze jours après, l'amélioration était manifeste, et aujourd'hui cette femme est rentrée chez elle dans un état parfaitement normal, ignorant encore, ainsi que son mari, d'où lui est venue sa guérison.

Le mode d'action est ici clairement indiqué, et nous ne saurions rien ajouter de plus précis à l'explication donnée par l'Esprit. La prière n'a donc pas seulement l'effet d'appeler sur le patient un secours étranger, mais celui d'exercer une action magnétique. Que ne pourrait donc pas le magnétisme secondé par la prière ! Malheureusement, certains magnétiseurs font trop, à l'exemple de beaucoup de médecins, abstraction de l'élément spirituel ; ils ne voient que l'action mécanique, et se privent ainsi d'un puissant auxiliaire. Nous espérons que les vrais spirites verront dans ce fait une preuve de plus du bien qu'ils peuvent faire dans une pareille circonstance.

Une question d'une grande importance se présente naturellement ici : *L'exercice de la médiumnité peut-il provoquer le dérangement de la santé et des facultés mentales ?*

Il est à remarquer que cette question ainsi formulée est celle que posent la plupart des antagonistes du Spiritisme, ou, pour mieux dire, au lieu d'une question, ils formulent le principe en axiome en affirmant que la médiumnité pousse à la folie ; nous parlons de la folie réelle et non de celle, plus burlesque que sérieuse, dont on gratifie les adeptes. On concevrait cette question de la part de celui qui croirait à l'existence des Esprits et à l'action qu'ils peuvent exercer, parce que, pour eux, c'est quelque chose de réel ; mais pour ceux qui n'y croient pas, la question est un non-sens, car, s'il n'y a rien, ce rien ne peut pas produire quelque chose. Cette thèse n'étant pas soutenable, ils se retranchent sur les dangers de la surexcitation cérébrale que, selon eux, peut causer la seule croyance aux Esprits. Nous ne reviendrons pas sur ce point déjà traité, mais nous demanderons si l'on a fait le dénombrement de tous les cerveaux tournés par la peur du diable et les effrayants tableaux des tortures de l'enfer et de la damnation éternelle, et s'il est plus malsain de croire qu'on a près de soi des Esprits bons et bienveillants, ses parents, ses amis et son ange gardien, que le démon.

La question formulée de la manière suivante est plus rationnelle et plus sérieuse, dès lors qu'on admet l'existence et l'action des Esprits : *L'exercice de la médiumnité peut-il provoquer chez un individu l'invasion de mauvais Esprits et ses conséquences ?*

Nous n'avons jamais dissimulé les écueils que l'on rencontre dans la médiumnité, c'est pourquoi nous avons multiplié les instructions à ce sujet dans le *Livre des Médiums*, et nous n'avons cessé d'en recommander l'étude préalable avant de se livrer à la pratique ; aussi, depuis la publication de ce livre, le nombre des obsédés a sensiblement et notoirement

diminué, parce qu'il épargne une expérience que les novices n'acquièrent souvent qu'à leurs dépens. Nous le disons encore, oui, sans expérience, la médiumnité a des inconvénients dont le moindre serait d'être mystifié par des Esprits trompeurs ou légers ; faire du Spiritisme expérimental sans étude, c'est vouloir faire des manipulations chimiques sans savoir la chimie. Les exemples si nombreux de personnes obsédées et subjuguées de la manière la plus fâcheuse, sans avoir jamais entendu parler de Spiritisme, prouvent surabondamment que l'exercice de la médiumnité n'a pas le privilège d'attirer les mauvais Esprits ; bien plus, l'expérience prouve que c'est un moyen de les écarter, en permettant de les reconnaître. Toutefois, comme il y en a souvent qui rôdent autour de nous, il peut arriver que, trouvant une occasion de se manifester, ils en profitent, s'ils rencontrent dans le médium une prédisposition physique ou morale qui le rende accessible à leur influence ; or, cette prédisposition tient à l'individu et à des causes personnelles antérieures, et ce n'est pas la médiumnité qui la fait naître ; on peut dire que l'exercice de la faculté est une occasion et non une cause ; mais si quelques individus sont dans ce cas, on en voit d'autres qui offrent aux mauvais Esprits une résistance insurmontable, et auxquels ces derniers ne s'adressent pas. Nous parlons des Esprits réellement mauvais et malfaisants, les seuls vraiment dangereux, et non des Esprits légers et moqueurs qui se glissent partout.

La présomption de se croire invulnérable contre les mauvais Esprits a plus d'une fois été punie d'une manière cruelle, car on ne les brave jamais impunément par l'orgueil ; l'orgueil est la porte qui leur donne l'accès le plus facile, parce que nul n'offre moins de résistance que l'orgueilleux quand on le prend par son côté faible. Avant de s'adresser aux Esprits, il convient donc de se cuirasser contre l'atteinte des mauvais, comme lorsqu'on marche sur un terrain où l'on craint la morsure des serpents. On y parvient d'abord par l'étude préalable qui indique la route et les précautions à prendre, puis par la prière ; mais il faut bien se pénétrer de vérité que le *seul* préservatif est en soi, dans sa propre force, et *jamais* dans les choses extérieures, et qu'il n'y a ni talismans, ni amulettes, ni paroles sacramentelles, ni formules sacrées ou profanes qui puissent avoir la moindre efficacité si l'on ne possède pas en soi les qualités nécessaires ; c'est donc ces qualités qu'il faut s'efforcer d'acquérir.

Si l'on était bien pénétré du but essentiel et sérieux du Spiritisme, si l'on se préparait toujours à l'exercice de la médiumnité par un appel fervent à son ange gardien et à ses Esprits protecteurs, si l'on s'étudiait soi-même en s'efforçant de se purifier de ses imperfections, les cas d'obsessions médianimiques seraient encore plus rares ; malheureusement, beaucoup n'y voient que le fait des manifestations ; non contents des preuves morales qui surabondent autour d'eux, ils veulent à tout prix se donner la satisfaction de communiquer eux-mêmes avec les Esprits, en poussant au développement d'une faculté qui souvent n'existe pas en eux, guidés en cela plus souvent par la curiosité que par le désir sincère de s'améliorer. Il en résulte qu'au lieu de s'envelopper d'une atmosphère fluide salubre, de se couvrir des ailes protectrices de leurs anges gardiens, de chercher à dompter leurs faiblesses morales, ils ouvrent à deux battants la porte aux Esprits obsesseurs qui les eussent peut-être tourmentés d'une autre façon et dans un autre temps, mais qui profitent de l'occasion qui leur est offerte. Que dire alors de ceux qui se font un jeu des manifestations et n'y voient qu'un sujet de distraction ou de curiosité, ou qui n'y cherchent que les moyens de satisfaire leur ambition, leur cupidité ou des intérêts matériels ? C'est dans ce sens qu'on peut dire que l'exercice de la médiumnité peut provoquer l'invasion des mauvais Esprits. Oui, il est dangereux de jouer avec ces choses-là. Que de personnes lisent le *Livre des Médioms* uniquement pour savoir comment on s'y prend, parce que la recette ou le procédé est la chose qui les intéresse le plus ! Quant au côté moral de la question, c'est l'accessoire. Il ne faut donc pas imputer au Spiritisme ce qui est le fait de leur imprudence.

L'étude des phénomènes de Morzines n'offrira pour ainsi dire aucune difficulté quand on se sera bien pénétré des faits particuliers que nous avons cités, et des considérations qu'une étude

attentive a permis d'en déduire. Il nous suffira de les relater pour que chacun en trouve soi-même l'application par analogie. Les deux faits suivants nous aideront encore à mettre le lecteur sur la voie. Le premier nous est transmis par M. le docteur Chaigneau, membre honoraire de la Société de Paris, président de la Société spirite de Saint-Jean d'Angély.

« Une famille s'occupait d'évocations avec une ardeur effrénée, poussée qu'elle était par un Esprit qui nous fut signalé comme très dangereux ; c'était un de leurs parents, décédé après une vie peu honorable, terminée par plusieurs années d'aliénation mentale. Sous un nom d'emprunt, par des épreuves mécaniques surprenantes, de belles promesses et des conseils d'une moralité sans reproches, il était parvenu à fasciner tellement ces gens trop crédules, qu'il les soumettait à ses exigences et les contraignait aux actes les plus excentriques. Ne pouvant plus satisfaire tous ses désirs, ils nous demandèrent conseil, et nous eûmes beaucoup de peine à les dissuader, et à leur prouver qu'ils avaient affaire à un Esprit de la pire espèce. Nous y parvînmes cependant, et nous pûmes obtenir d'eux que, pour quelque temps du moins, ils s'abstiendraient. De ce moment l'obsession prit un autre caractère : l'Esprit s'emparait complètement du plus jeune enfant, âgé de quatorze ans, le réduisait à l'état de catalepsie, et, par sa bouche, sollicitait encore des entretiens, donnait des ordres, proférait des menaces. Nous avons conseillé le mutisme le plus absolu ; il fut rigoureusement observé. Les parents se livraient à la prière et venaient chercher l'un de nous pour les assister ; le recueillement et la force de volonté nous en ont toujours rendus maîtres en peu de minutes.

« Aujourd'hui tout est à peu près cessé. Nous espérons que, dans la maison, l'ordre succédera au désordre. Loin de se dégoûter du Spiritisme, on y croit plus que jamais, mais on y croit plus sérieusement ; on en comprend maintenant le but et les conséquences morales. Tous comprennent qu'ils ont reçu une leçon ; quelques-uns une punition, peut-être méritée. »

Cet exemple prouve une fois de plus l'inconvénient de se livrer aux évocations sans connaissance de cause et sans but sérieux. Grâce aux conseils de l'expérience que ces personnes ont bien voulu écouter, elles ont pu se débarrasser d'un ennemi peut-être redoutable.

Il en ressort un autre enseignement non moins important. Aux yeux de gens étrangers à la science spirite, ce jeune garçon eût passé pour fou ; on n'aurait pas manqué de lui appliquer un traitement en conséquence, qui eût peut-être développé une folie réelle ; par les soins d'un *médecin spirite*, le mal, attaqué dans sa véritable cause, n'a eu aucune suite.

Il n'en a pas été de même dans le fait suivant. Un monsieur de notre connaissance, qui habite une ville de province assez réfractaire aux idées spirites, fut pris subitement d'une sorte de délire dans lequel il dit des choses absurdes. Comme il s'occupait de Spiritisme, tout naturellement il parla des Esprits. Son entourage effrayé, sans approfondir la chose, n'eut rien de plus pressé que d'appeler des médecins, qui le déclarèrent atteint de folie, à la grande satisfaction des ennemis du Spiritisme, et l'on parlait déjà de le mettre dans une maison de santé. Ce que nous avons appris des circonstances de cet événement prouve que ce monsieur s'est trouvé sous l'empire d'une subjugation subite momentanée, favorisée peut-être par certaines dispositions physiques. C'est la pensée qui lui vint ; il nous en écrivit, et nous lui répondîmes dans ce sens ; malheureusement notre lettre ne lui parvint pas à temps, et il n'en eut connaissance que beaucoup plus tard. « Il est très fâcheux, nous dit-il depuis, que je n'aie pas reçu votre consolante lettre ; à ce moment elle m'eût fait un bien immense en me confirmant dans la pensée que j'étais le jouet d'une obsession, ce qui m'eût tranquilisé ; tandis que j'entendais si souvent répéter autour de moi que j'étais fou, que je finis par le croire ; cette idée me torturait au point que si cela eût continué, je ne sais ce qui serait arrivé. » — Un Esprit consulté à ce sujet répondit : « Ce monsieur n'est point fou ; mais, à la manière dont on s'y prend, il pourrait le devenir ; bien plus, on pourrait le tuer. Le remède à son mal est dans le Spiritisme même, et on le prend à contre-sens. » — *Dem.* Pourrait-on agir sur lui d'ici ? — *Rép.* — Oui, sans doute ; vous pouvez lui faire du bien, mais votre action est paralysée par le mauvais vouloir de ceux qui l'entourent.

Des cas analogues se sont présentés à toutes les époques, et l'on a enfermé plus d'un fou qui ne l'était pas du tout.

Un observateur expérimenté sur ces matières peut seul les apprécier, et comme il se trouve aujourd'hui beaucoup de médecins spirites, il est utile d'avoir recours à eux en pareille circonstance. L'obsession sera un jour rangée parmi les causes pathologiques, comme l'est aujourd'hui l'action des animalcules microscopiques dont on ne soupçonnait pas l'existence avant l'invention du microscope ; mais alors on reconnaîtra que ce n'est ni par les douches ni par les saignées qu'on peut les guérir. Le médecin qui n'admet et ne cherche que les causes purement matérielles, est aussi impropre à comprendre et à traiter ces sortes d'affections qu'un aveugle l'est de discerner les couleurs.

Le second fait nous est rapporté par un de nos correspondants de Boulogne-sur-Mer.

« La femme d'un marin de cette ville, âgée de quarante-cinq ans, est depuis quinze ans sous l'empire d'une triste subjugation. Presque chaque nuit, sans même en excepter ses moments de grossesse, vers le milieu de la nuit, elle est réveillée, et aussitôt elle est prise de tremblements dans les membres, comme s'ils étaient agités par une pile galvanique, elle a l'estomac étreint comme dans un cercle de fer, et brûlé comme par un fer rouge ; le cerveau est dans un état d'exaltation furieuse, et elle se sent jetée hors de son lit, puis, quelquefois, à moitié habillée, elle est poussée hors de sa maison et forcée de courir la campagne ; elle marche sans savoir où elle va pendant deux ou trois heures, et ce n'est que quand elle peut s'arrêter qu'elle reconnaît l'endroit où elle se trouve. Elle ne peut prier Dieu, et, dès qu'elle se met à genoux pour le faire, ses idées sont de suite traversées par des choses bizarres et parfois même sales. Elle ne peut entrer dans aucune église ; elle en a bonne envie et un grand désir ; mais, lorsqu'elle arrive à la porte, elle sent comme une barrière qui l'arrête. Quatre hommes ont cherché à la faire entrer dans l'église des Rédemptoristes, et n'ont pu y parvenir ; elle criait qu'on la tuait, qu'on lui écrasait la poitrine.

« Pour se soustraire à cette terrible position, cette pauvre femme a essayé plusieurs fois de s'ôter la vie sans pouvoir y parvenir. Elle a pris du café dans lequel elle avait fait infuser des allumettes chimiques ; elle a bu de l'eau de javel, et en a été quitte pour des souffrances ; elle s'est jetée deux fois à l'eau, et chaque fois elle a surnagé à la surface jusqu'à ce qu'on soit venu la secourir. Hors les moments de crise dont j'ai parlé, cette femme a tout son bon sens, et encore, dans ces moments elle a parfaitement conscience de ce qu'elle fait, et de la force extérieure qui agit sur elle. Tout son voisinage dit qu'elle a été frappée par un maléfice ou un sort. »

Le fait de subjugation ne saurait être mieux caractérisé que dans ces phénomènes qui, bien certainement, ne peuvent être l'œuvre que d'un Esprit de la pire espèce. Dira-t-on que c'est le Spiritisme qui l'a attiré vers elle, ou qui lui a troublé le cerveau ? Mais il y a quinze ans il n'en était pas question ; et d'ailleurs, cette femme n'est point folle, et ce qu'elle éprouve n'est pas une illusion.

La médecine ordinaire ne verra dans ces symptômes qu'une de ces affections auxquelles elle donne le nom de *névrose*, et dont la cause est encore pour elle un mystère. Cette affection est réelle, mais à tout effet il y a une cause ; or, quelle est la cause première ? Là est le problème sur la voie duquel peut mettre le Spiritisme en démontrant un nouvel agent dans le périsprit, et l'action du monde invisible sur le monde visible. Nous ne généralisons point, et reconnaissons que, dans certains cas, la cause peut être purement matérielle, mais il en est d'autres où l'intervention d'une intelligence occulte est évidente, puisqu'en combattant cette intelligence on arrête le mal, tandis qu'en n'attaquant que la cause matérielle présumée, on ne produit rien. Il y a un trait caractéristique chez les Esprits pervers, c'est leur aversion pour tout ce qui tient à la religion. La plupart des médiums, non obsédés, qui ont eu des communications d'Esprits mauvais, ont maintes fois vu ceux-ci blasphémer contre les choses les plus sacrées, se rire de la prière ou la repousser, s'irriter même quand on leur parle de Dieu. Chez le médium subjugué, l'Esprit, empruntant en quelque sorte le corps d'un tiers pour agir, exprime ses

pensées, non plus par l'écriture, mais par les gestes et les paroles qu'il provoque chez le médium ; or, comme tout phénomène spirite ne peut se produire sans une aptitude médianimique, on peut dire que la femme dont on vient de parler est un médium spontané, inconscient et involontaire. L'impossibilité où elle s'est trouvée de prier et d'entrer à l'église vient de la répulsion de l'Esprit qui s'en est emparé, sachant que la prière est un moyen de lui faire lâcher prise. Au lieu d'une personne, supposez-en, dans une même localité, dix, vingt, trente et plus en cet état, et vous aurez la reproduction de ce qui s'est passé à Morzines.

Si ce qu'on appelle la possession de Morzines n'est que temporaire, c'est qu'elle tient à une cause accidentelle. M. Constant dit que ses observations ne lui ont révélé *aucune cause surnaturelle* ; mais lui, qui ne croit qu'à des causes matérielles, est-il apte à juger des effets qui résulteraient de l'action d'une puissance extra-matérielle ? a-t-il étudié les effets de cette puissance ? Sait-il en quoi ils consistent ? à quels symptômes on peut les reconnaître ? Non, et dès lors il se les figure tout autres qu'ils ne sont, croyant sans doute qu'ils consistent en miracles et en apparitions fantastiques. Ces symptômes, il les a vus, il les a décrits dans son mémoire, mais n'admettant pas de cause occulte, il l'a cherchée ailleurs, dans le monde matériel, où il ne l'a pas trouvée. Les malades se disaient tourmentés par des êtres invisibles, mais comme il n'a vu ni lutins ni farfadets, il en a conclu que les malades étaient fous, et ce qui le confirmait dans cette idée, c'est que ces malades disaient parfois des choses notoirement absurdes, même aux yeux du plus ferme croyant aux Esprits ; mais pour lui tout devait être absurde. Il devrait pourtant savoir, lui médecin, qu'au milieu même des divagations de la folie, il se trouve parfois des révélations de la vérité. Ces malheureux, dit-il, et les habitants en général, sont imbus d'idées superstitieuses ; mais qu'y a-t-il là d'étonnant dans une population rurale, ignorante et isolée au milieu des montagnes ? Quoi encore de plus naturel que ces gens, terrifiés par ces phénomènes étranges, les aient amplifiés ? Et parce qu'à leurs récits il s'est mêlé des faits et des appréciations ridicules, partant de son point de vue, il en a conclu que tout devait être ridicule, sans compter qu'aux yeux de quiconque n'admet pas l'action du monde invisible, tous les effets résultant de cette action sont relégués parmi les croyances superstitieuses. A l'appui de cette dernière thèse il insiste beaucoup sur un fait raconté dans le temps par les journaux, sur le récit sans doute de quelque imagination effrayée, exaltée ou malade, et selon lequel certains malades grimpaient avec l'agilité des chats sur des arbres de *quarante mètres*, marchaient sur les branches sans les faire plier, se posaient sur la cime flexible les pieds en l'air, et redescendaient ainsi la tête en bas sans se faire aucun mal. Il discute longuement pour prouver l'impossibilité de la chose, et démontrer que, selon la direction du rayon visuel, l'arbre signalé ne pouvait être aperçu des maisons d'où l'on disait avoir vu le fait. Tant de peine était inutile, car dans le pays on nous a dit que le fait n'était pas vrai, et se réduisait à un jeune garçon qui, en effet, avait grimpé sur un arbre d'une taille ordinaire, mais sans faire aucun tour d'équilibriste.

Nous empruntons au rapport de M. Arthaud, médecin en chef des Aliénés de Lyon, les observations suivantes :

« Ces enfants parlent la langue française pendant leurs crises avec une facilité étonnante, même celles qui, hors de là, n'en savent que quelques mots.

Ces enfants, une fois dans leurs crises, perdent complètement toute réserve envers qui que ce soit ; elles perdent aussi complètement toute affection de famille.

La réponse est toujours si prompte et si facile, qu'on dirait qu'elle vient au-devant de l'interrogation ; cette réponse est toujours *ad rem*, excepté quand le parleur répond par des bêtises, par des insultes ou un refus affecté.

Pendant la crise, le pouls reste calme, et, dans la plus grande fureur, le personnage a l'air de se posséder, comme quelqu'un qui appellerait la colère à son commandement, sans ressembler aux personnes exaltées ou prises d'un accès de fièvre.

Nous avons remarqué pendant les crises une insolence inouïe qui passe toute expression, dans des enfants qui, hors de là, sont douces et timides.

Pendant la crise, il y a dans toutes ces enfants un caractère d'impiété permanent porté au delà de toutes les limites, dirigé contre tout ce qui rappelle Dieu, les mystères de la religion, Marie, les saints, les sacrements, la prière, etc. ; le caractère dominant de ces moments affreux, c'est la haine de Dieu et de tout ce qui s'y rapporte.

Il nous est bien constaté que ces enfants révèlent *des choses qui arrivent au loin, ainsi que des faits passés dont elles n'avaient aucune connaissance ; elles ont aussi révélé à plusieurs personnes leurs pensées.*

Elles annoncent quelquefois le commencement, la durée et la fin des crises, ce qu'elles feront plus tard et ce qu'elles ne feront pas.

Nous savons qu'elles ont donné des réponses exactes à des questions adressées en langues à elles inconnues, allemand, latin, etc.

Ces enfants ont, dans l'état de crise, une force qui n'est pas proportionnée à leur âge, puisqu'il faut trois ou quatre hommes pour tenir, pendant les exorcismes, des petites filles de dix ans.

Il est à remarquer que, pendant la crise, les enfants ne se font aucun mal, ni par les contorsions qui semblent de nature à disloquer leurs membres, ni par les chutes qu'elles font, ni par les coups qu'elles se donnent en frappant avec violence.

Il y a toujours invariablement dans leurs réponses, la distinction de plusieurs personnages : *la fille et lui, le démon et le damné.*

Hors de la crise, ces enfants n'ont aucun souvenir de ce qu'elles ont dit ou de ce qu'elles ont fait ; soit que la crise ait duré même toute une journée, soit qu'elles aient fait des ouvrages prolongés ou des commissions données dans l'état de crise.

Pour conclure nous dirons :

Que notre impression à nous est que tout cela est surnaturel, dans la cause et dans les effets ; d'après les règles de la saine logique, et d'après tout ce que la théologie, l'histoire ecclésiastique et l'Evangile nous enseignent et nous racontent,

Nous déclarons que, selon nous, il y a une véritable possession du démon.

En foi de quoi,

Signé : ***.

Morzines, 5 octobre 1857. »

Voici comment M. Constant décrit l'état de crise des malades, d'après ses propres observations :

« Au milieu du calme le plus complet, rarement la nuit, il survient tout à coup des bâillements, des pandiculations, quelques tressaillements, de petits mouvements saccadés et d'aspect choréique dans les bras ; peu à peu, et dans un très court espace de temps, comme par l'effet de décharges successives, ces mouvements deviennent plus rapides, ensuite plus amples, et ne paraissent bientôt plus qu'une exagération des mouvements physiologiques ; la pupille se dilate et se resserre tour à tour, et les yeux participent aux mouvements généraux.

A ce moment, les malades, dont l'aspect avait d'abord paru exprimer la frayeur, entrent dans un état de fureur qui va toujours croissant, comme si l'idée qui les domine produisait deux effets presque simultanés : de la dépression et de l'excitation tout aussitôt.

Elles frappent sur les meubles avec force et vivacité, commencent à parler, ou plutôt à vociférer ; ce qu'elles disent toutes à peu près, quand on ne les surexcite pas par des questions, se réduit à ces mots indéfiniment répétés : « S... nom ! s... ch... gne ! s... rouge ! » (Elles appellent rouges ceux à la piété desquels elles ne croient pas.) Quelques-unes ajoutent des jurements.

Si près d'elles ne se trouve aucun spectateur étranger ; s'il ne leur est pas fait de questions, elles répètent sans cesse la même chose sans rien ajouter ; si c'est le contraire, elles répondent à ce que dit le spectateur, et même aux pensées qu'elles lui prêtent, aux objections qu'elles prévoient, mais sans s'écarter de leur idée dominante, en y rapportant tout ce qu'elles disent.

Ainsi c'est souvent : « Ah ! tu crois, b... d'incrédule, que nous sommes folles, que nous n'avons qu'un mal d'imagination ! Nous sommes des damnées, s... n... de D... ! Nous sommes des diables de l'enfer ! »

Et comme c'est toujours un diable qui parle par leur bouche, le prétendu diable raconte quelquefois *ce qu'il faisait sur la terre, ce qu'il a fait depuis en enfer*, etc.

Devant moi elles ajoutaient invariablement :

Ce ne sont pas tes s... médecins qui nous guériront ! Nous nous f... bien de tes médecines ! Tu peux bien les faire prendre à la fille, elles la tourmenteront, elles la feront souffrir ; mais à nous, elles ne nous feront rien, car nous sommes des diables ! Ce sont de saints prêtres, des évêques qu'il nous faut, etc. »

Ce qui ne les empêche point d'insulter les prêtres quand il s'en présente, sous prétexte qu'*ils ne sont pas assez saints pour avoir action sur les démons*. Devant le maire, des magistrats, c'était toujours la même idée, mais avec d'autres paroles.

A mesure qu'elles parlent, toujours avec la même véhémence, toute leur physionomie n'a d'autre caractère que celui de la fureur. Quelquefois le cou se gonfle, la face s'injecte ; chez d'autres, elle pâlit, tout comme il arrive aux personnes ordinaires qui, selon leur constitution, rougissent ou pâlisent pendant un violent accès de colère ; les lèvres sont souvent souillées de salive, ce qui a fait dire que les malades écumaient.

Les mouvements, bornés d'abord aux parties supérieures, gagnent successivement le tronc et les membres intérieurs ; la respiration devient haletante ; les malades redoublent de fureur, deviennent agressives, déplacent les meubles et lancent chaises, tabourets, tout ce qui leur tombe sous la main, sur les assistants ; se précipitent sur eux pour les frapper, aussi bien leurs parents que les étrangers ; se jettent à terre, toujours continuant les mêmes cris ; se roulent, frappent les mains sur le sol, se frappent elles-mêmes sur la poitrine, le ventre, sur la partie antérieure du cou, et cherchent à arracher quelque chose qui semble les gêner en ce point. Elles se tournent et se retournent d'un bond ; j'en ai vu deux qui, se relevant comme par la détente d'un ressort, se renversaient en arrière, de telle façon que leur tête reposait sur le sol en même temps que leurs pieds.

Cette crise dure plus ou moins, dix, vingt minutes, une demi-heure, selon la cause qui l'a provoquée. Si c'est la présence d'un étranger, d'un prêtre surtout, il est très rare qu'elle finisse avant que la personne se soit éloignée ; dans ce cas les mouvements convulsifs ne sont cependant pas continus ; après avoir été très violents, ils s'affaiblissent et s'arrêtent pour recommencer immédiatement, comme si la force nerveuse épuisée prenait un moment de repos pour se réparer.

Pendant la crise, le pouls, les battements du cœur, ne sont nullement accélérés, c'est même le plus ordinairement le contraire : le pouls se concentre, devient petit, lent, et les extrémités se refroidissent ; malgré la violence de l'agitation, les coups furieux frappés de tous côtés, les mains restent glacées.

Contrairement à ce qui s'est vu souvent dans des cas analogues, aucune idée érotique ne se mêle ou ne paraît s'ajouter à l'idée démoniaque ; j'ai même été frappé de cette particularité, parce qu'elle est commune à toutes les malades : aucune ne dit le moindre mot ou ne fait le moindre geste obscène : dans leurs mouvements les plus désordonnés, jamais elles ne se découvrent, et si leurs vêtements se relèvent un peu quand elles se roulent à terre, il est très rare qu'elles ne les rabattent presque aussitôt.

Il ne paraît point qu'il y ait ici lésion de la sensibilité génitale ; aussi il n'a jamais été question d'incubes, de succubes ou de scènes du sabbat ; toutes les malades appartiennent, comme démonomanes, au second des quatre groupes indiqués par M. Macario ; quelques-unes *entendent* la voix des diables, beaucoup plus généralement *ils parlent par leur bouche*.

Après le grand désordre, les mouvements deviennent peu à peu moins rapides ; quelques gaz s'échappent par la bouche, et la crise est finie. La malade regarde autour d'elle d'un air un peu étonné, arrange ses cheveux, ramasse et replace son bonnet, boit quelques gorgées d'eau, et

reprend son ouvrage, si elle en tenait un quand la crise a commencé ; presque toutes disent n'éprouver aucune lassitude et ne pas se souvenir de ce qu'elles ont dit ou fait.

Cette dernière assertion n'est pas toujours sincère ; j'en ai surpris quelques-unes se souvenant très bien, seulement elles ajoutaient : « *Je sais bien qu'il (le diable) a dit ou fait telle chose, mais ce n'est pas moi ; si ma bouche a parlé, si mes mains ont frappé, c'était LUI qui les faisait parler et frapper ; j'aurais bien voulu rester tranquille, mais IL est plus fort que moi.* »

Cette description est celle de l'état le plus fréquent ; mais entre les extrêmes, il existe plusieurs degrés, depuis la malade qui n'a que des crises de douleurs gastralgiques, jusqu'à celle qui arrive au dernier paroxysme de la fureur. Cette réserve faite, je n'ai trouvé, sur toutes les malades que j'ai visitées, de différences dignes d'être notées que chez quelques-unes seulement.

L'une, la nommée Jeanne Br..., quarante-huit ans, non mariée, très vieille hystérique, sent des bêtes qui ne sont autres que des *diabes* qui lui courent sur la figure et la piquent.

La femme Nicolas B..., âgée de trente-huit ans, malade depuis trois ans, *aboie* pendant ses crises ; elle attribue sa maladie à un verre de vin qu'elle a bu en compagnie d'un de ceux qui donnent le mal.

Jeanne G..., âgée de trente-sept ans, non mariée, est celle dont les crises diffèrent le plus. Elle n'a point de ces mouvements cloniques généraux qui se voient chez toutes les autres, et elle ne parle presque jamais. Dès qu'elle sent venir sa crise, elle va s'asseoir et se met à balancer la tête d'arrière en avant ; les mouvements, lents et peu étendus d'abord, vont toujours s'accéléralant, et finissent par faire parcourir à la tête, avec une incroyable rapidité, un arc de cercle de plus en plus étendu, jusqu'à ce qu'elle vienne alternativement et régulièrement frapper le dos et la poitrine. Par intervalles le mouvement s'arrête un instant, et les muscles contractés maintiennent la tête fixée dans la position où elle se trouvait au moment du temps d'arrêt, sans qu'il soit possible, même avec des efforts, de la redresser ou de la fléchir.

Victoire V..., âgée de vingt ans, devint malade l'une des premières, à l'âge de seize ans. Son père raconte ainsi ce qu'elle a éprouvé :

Elle n'avait jamais rien ressenti, quand le mal la prit un jour à la messe ; pendant les deux ou trois premiers jours, elle ne faisait que sauter un peu. Un jour elle m'apportait mon dîner à la cure où je travaillais, l'*Angélus* sonna comme elle arrivait sur le pont ; elle se mit aussitôt à sauter, et se jeta par terre en criant et en gesticulant, jurant après le sonneur. Le curé de Montriond se trouva là par hasard, elle l'injuria, l'appela s... ch... de Montriond. M. le curé de Morzines vint aussi près d'elle au moment où la crise finissait, mais elle recommença aussitôt, parce qu'il lui fit un signe de croix sur le front. On l'avait exorcisée souvent, mais voyant que rien ne la guérissait, pas plus les exorcismes qu'autre chose, je la conduisis à Genève chez M. Lafontaine (le magnétiseur) ; elle y est restée un mois, et est revenue bien guérie : elle a été tranquille près de trois ans.

Il y a six semaines elle a été reprise, mais elle n'avait plus de crise ; elle ne voulait voir personne et s'enfermait à la maison ; elle ne mangeait que quand j'avais quelque chose de bon à lui donner, autrement elle ne pouvait avaler. Elle ne pouvait se tenir sur ses jambes, ni à peine remuer les bras ; j'ai essayé plusieurs fois de la mettre debout, mais elle ne se *sentait* pas, et tombait dès que je ne la tenais plus. Je me suis décidé à la reconduire chez M. Lafontaine ; je ne savais comment l'emmenner ; elle me dit : « Quand je serai sur la commune de Montriond, je marcherai bien. » Aidé d'un de mes voisins, nous l'avons portée plutôt qu'elle n'a marché jusqu'à Montriond. Mais aussitôt de l'autre côté du pont, elle a marché toute seule et ne se plaignit plus que d'un goût horrible dans la bouche. Après deux séances chez M. Lafontaine, elle était mieux, et maintenant elle est placée comme domestique. »

Il a été généralement remarqué, dit M. Constant, que *dès qu'elles sont hors de la commune*, les malades n'ont que très rarement des crises.

Un jour, le maire, qui m'accompagnait, fut surpris par une malade et violemment frappé avec une pierre au visage ; presque au même instant une autre malade se précipitait sur lui, armée

d'un gros morceau de bois, pour le frapper aussi ; voyant venir celle-ci, il lui présenta le bout aigu de son bâton ferré, la menaçant de l'en percer si elle avançait ; elle s'arrêta, laissa tomber son morceau de bois et se contenta de dire des injures.

Malgré les courses, les sauts, les mouvements violents et désordonnés des malades, malgré les coups qu'elles se donnent, leurs terreurs ou leurs divagations, on ne cite point de tentative de suicide ou d'accident grave arrivé à aucune d'entre elles ; elles ne perdent donc point toute conscience, l'instinct de conservation au moins subsiste.

Si, au commencement d'une crise, une femme tient son enfant dans ses bras, il arrive souvent qu'un *diable* moins méchant que celui qui va la *travailler* lui dise : « *Laisse cet enfant, il (l'autre diable) lui ferait du mal.* » Il en est de même quelquefois quand elles tiennent un couteau ou tout autre instrument susceptible d'occasionner une blessure.

Les hommes ont subi comme les femmes l'influence de la croyance qui les déprime tous à divers degrés, mais chez eux les effets ont été moindres et assez différents. Il en est en effet qui ressentent absolument les mêmes douleurs que les femmes ; comme elles, ils ont des suffocations, éprouvent un sentiment de strangulation et accusent la sensation de la boule hystérique, mais aucun n'est allé jusqu'aux convulsions ; et s'il y a eu quelques rares exemples d'accidents convulsifs, ils peuvent presque toujours être attribués à un état morbide antérieur et différent. L'unique représentant du sexe masculin qui paraisse avoir eu réellement des crises de la même nature que celles des filles, est le jeune T... Ce sont généralement les jeunes filles de quinze à vingt-cinq ans qui ont été atteintes ; dans l'autre sexe, au contraire, à l'exception de cet enfant T..., ce ne sont à peu près, dans la mesure que je viens de dire, que des hommes d'un âge mûr, auxquels les vicissitudes de la vie ont bien pu apporter d'autres préoccupations préexistantes, ou à ajouter à celles causées par la maladie. »

Après avoir discuté la plupart des faits extraordinaires racontés au sujet des malades de Morzines, et essayé de prouver l'état de dégénérescence physique et morale des habitants par suite d'affections héréditaires, M. Constant ajoute :

Il faut donc se tenir pour bien assuré que tout ce qui s'est dit à Morzines, une fois ramené à la vérité, se trouve considérablement réduit ; chacun a fait son conte et a voulu surpasser les autres conteurs. Ces exagérations se retrouvent dans toutes les relations des épidémies de ce genre. Quand bien même quelques faits seraient réels de tous points et échapperaient à toute interprétation, serait-ce un motif pour leur chercher une explication au delà des lois naturelles ? Autant vaudrait dire que tous les agents dont le mode d'action reste à découvrir, tout ce qui échappe à notre analyse est nécessairement surnaturel.

Tout ce qui s'est vu à Morzines, tout ce qui s'est raconté surtout, pourra bien, pour quelques personnes, rester le signe manifeste d'une possession, mais c'est aussi très certainement celui de cette maladie complexe qui a reçu le nom d'hystéro-démonomanie. »

Nous dirons avec M. Constant, qu'il n'est nul besoin d'aller chercher dans le surnaturel l'explication des effets inconnus ; nous sommes parfaitement d'accord avec lui sur ce point. Pour nous, les phénomènes spirites n'ont rien de surnaturel ; ils nous révèlent une des lois, une des forces de la nature que l'on ne connaissait pas et qui produit des effets jusqu'alors inexplicables. Cette loi, qui ressort des faits et de l'observation, est-elle donc plus déraisonnable parce qu'elle a pour promoteurs des êtres intelligents plutôt que des bêtes ou la matière brute ? Est-il donc si insensé de croire à des intelligences actives au delà de la tombe, quand surtout elles se manifestent d'une manière ostensible ? La connaissance de cette loi, en ramenant certains effets à leur cause véritable, simple et naturelle, est le meilleur antidote des idées superstitieuses.

Ainsi qu'on a pu le remarquer, M. Constant est arrivé à Morzines avec l'idée que la cause du mal était purement physique ; il pouvait avoir raison, car il serait absurde de supposer *à priori* une influence occulte à tout effet dont la cause est inconnue. Selon lui, cette cause est tout entière dans les conditions hygiéniques, climatériques et physiologiques des habitants. Nous

sommes loin de prétendre qu'il aurait dû venir avec une opinion contraire tout arrêtée, ce qui n'eût pas été plus logique ; nous disons simplement qu'avec son idée préconçue il n'a vu que ce qui pouvait s'y rapporter, tandis que s'il eût été dans ses opinions d'admettre seulement la possibilité d'une autre cause, il aurait vu autre chose.

Quand une cause est réelle, elle doit pouvoir expliquer tous les effets qu'elle produit ; si certains effets viennent la contredire, c'est qu'elle est fautive ou qu'elle n'est pas unique, et alors il faut en chercher une autre. C'est incontestablement la marche la plus logique ; et la justice, dans ses investigations pour la recherche de la criminalité, ne procède pas autrement. S'il s'agit de constater un crime, arrive-t-elle avec l'idée qu'il a dû être commis de telle ou telle manière, par tel moyen ou telle personne ? Non ; elle observe les plus petites circonstances, et, remontant des effets aux causes, elle écarte celles qui sont inconciliables avec les effets observés, et, de déduction en déduction, il est rare qu'elle n'arrive pas à la constatation de la vérité. Il en est de même dans les sciences ; lorsqu'une difficulté reste insoluble, le plus sage est de suspendre son jugement. Toute hypothèse est permise alors pour essayer de la résoudre ; mais si cette hypothèse ne résout pas tous les cas de la difficulté, c'est qu'elle est fautive : elle n'a le caractère d'une vérité absolue que si elle donne raison à tout. C'est ainsi qu'en Spiritisme, par exemple, toute constatation matérielle à part, en remontant des effets aux causes, on arrive au principe de la pluralité des existences, comme conséquence inévitable, parce que seul il explique clairement ce qu'aucun autre n'a pu expliquer.

En appliquant cette méthode aux faits de Morzines, il est aisé de voir que la cause unique admise par M. Constant est loin de tout expliquer. Il constate, par exemple, que les crises cessent généralement dès que les malades sont hors du territoire de la commune. Si donc le mal tient à la constitution lymphatique et à la mauvaise nourriture des habitants, comment cette cause cesse-t-elle d'agir quand ils ont franchi le pont qui les sépare de la commune voisine ? Si les crises nerveuses n'étaient accompagnées d'aucun autre symptôme, nul doute qu'on pût, selon toute apparence, les attribuer à un état constitutionnel, mais il est des phénomènes que cet état seul ne saurait expliquer.

Le Spiritisme nous offre ici une comparaison frappante. Au début des manifestations, lorsqu'on vit les tables tourner, frapper, se dresser, se soulever dans l'espace sans point d'appui, la première pensée fut que ce pouvait être par l'action de l'électricité, du magnétisme, ou d'un fluide inconnu ; cette supposition n'avait rien de déraisonnable, au contraire : elle offrait toute probabilité. Mais lorsqu'on vit ces mêmes mouvements donner des signes d'intelligence, manifester une volonté propre, spontanée et indépendante, la première hypothèse ne pouvant résoudre cette phase du phénomène, dut être abandonnée, et il fallut bien reconnaître dans un effet intelligent une cause intelligente. Quelle était cette intelligence ? C'est encore par la voie de l'expérimentation qu'on y est arrivé, et non par un système préconçu.

Citons un autre exemple. Lorsque Newton, observant la chute des corps, remarqua qu'ils tombaient tous dans la même direction, il en chercha la cause et fit une hypothèse ; cette hypothèse, résolvant tous les cas du même genre, devint la loi de gravitation universelle, loi purement mécanique, parce que tous les effets étaient mécaniques. Mais supposons qu'en voyant tomber une pomme, celle-ci eût obéi à sa volonté ; qu'à son commandement, au lieu de descendre elle eût monté, fût allée à droite ou à gauche, se fût arrêtée ou mise en mouvement ; qu'elle eût, par un signe quelconque, répondu à sa pensée, il eût bien été forcé de reconnaître autre chose qu'une loi mécanique, c'est-à-dire que la pomme n'étant pas intelligente par elle-même, elle devait obéir à une intelligence. Ainsi en a-t-il été des tables tournantes ; ainsi en est-il des malades de Morzines.

Pour ne parler que des faits observés par M. Constant lui-même, nous demanderons comment une mauvaise nourriture et un tempérament lymphatique peuvent produire l'antipathie religieuse chez des gens naturellement religieux et même dévots ? Si c'était un fait isolé, ce pourrait être une exception, mais on reconnaît qu'il est général et que c'est un des caractères

de la maladie là et ailleurs ; voilà un effet, cherchez-en la cause ; vous ne la connaissez pas ? soit ; avouez-le, mais ne dites pas qu'il tient à ce que les habitants mangent des pommes de terre et du pain noir, ni à leur ignorance et à l'étroitesse de leur intelligence, car on vous opposera le même effet chez des gens qui vivent dans l'abondance et ont reçu de l'instruction. S'il suffisait du confortable pour guérir de l'impiété, on s'étonnerait de trouver tant d'impies et de blasphémateurs parmi les gens qui ne se refusent rien.

Le régime hygiénique expliquera-t-il mieux cet autre fait non moins caractéristique et général du sentiment de la dualité qui se traduit d'une manière non équivoque dans le langage des malades ? Certainement non. C'est toujours un tiers qui parle ; toujours une distinction entre lui et la fille, fait constant chez les individus dans le même cas, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent. Les remèdes sont inefficaces par une bonne raison, c'est qu'ils sont bons, comme ce tiers le dit, pour la fille, c'est-à-dire pour l'être corporel, mais non pour l'autre, celui qu'on ne voit pas, et qui pourtant la fait agir, la contraint, la subjugue, la terrasse, et se sert de ses membres pour frapper et de sa bouche pour parler. Il dit n'avoir rien vu qui justifie l'idée de la possession, mais les faits étaient devant ses yeux, il les cite lui-même. Peuvent-ils s'expliquer par la cause qu'il leur attribue ? Non ; donc cette cause n'est pas la véritable ; il voyait des effets moraux, il fallait chercher une cause morale.

Un autre médecin, le docteur *Chiara*, qui, lui aussi, a visité Morzines, et a publié son appréciation⁶, constate les mêmes phénomènes et les mêmes symptômes que M. Constant ; mais pour lui, comme pour ce dernier, les Esprits malins sont dans l'imagination des malades. Nous trouvons dans sa relation le fait suivant, à propos d'une malade :

« L'accès commence par un hoquet et des mouvements de déglutition, par la flexion et le redressement alternatifs de la tête sur le tronc ; puis après plusieurs contorsions qui donnent à sa figure si douce une expression effrayante : « S... médecin, s'écrie-t-elle, je suis le diable..., tu veux me faire sortir de la fille, je ne te crains pas... viens !... il y a quatre ans que je la possède : elle est à moi, j'y resterai. - Que fais-tu dans cette fille ? - Je la tourmente. - Et pourquoi, malheureux, tourmentes-tu une personne qui ne t'a fait aucun mal ? - Parce qu'on m'y a mis pour la tourmenter ? - Tu es un scélérat. » Ici je m'arrête, abasourdi par une avalanche d'injures et d'imprécations. »

En parlant d'une autre malade, il dit :

« Après quelques instants d'une scène muette, d'une pantomime plus ou moins expressive, notre possédée se met à pousser des jurons horribles. Écumante de rage, elle nous injurie tous avec une fureur sans pareille. Mais, disons-le tout de suite, ce n'est pas la fille qui s'exprime ainsi, c'est le diable qui la possède et qui, se servant de son organe, parle en son nom propre. Quant à notre énergumène, elle n'est qu'un instrument passif chez qui la notion du *moi* est entièrement abolie. Si on l'interpelle directement, elle reste muette : Belzébut seul répondra.

« Enfin, après trois minutes environ, ce drame effrayant cesse tout à coup comme par enchantement. La fille B... reprend l'air le plus calme, le plus naturel du monde, comme si rien ne se fût passé. Elle tricotait avant, la voilà qui tricote après, sans qu'elle paraisse avoir interrompu son travail. Je l'interroge ; elle me répond n'éprouver aucune fatigue, et ne se souvient de rien. Je lui parle des injures qu'elle nous a dites : elle les ignore ; mais elle paraît en être contrariée et nous fait ses excuses.

Chez toutes ces malades, la sensibilité générale est complètement abolie. On a beau les pincer, les piquer, les brûler, elles ne ressentent rien. A l'une d'elles je fis un pli à la peau que je traversai de part en part avec une aiguille ordinaire ; le sang coula, mais elle ne sentit rien.

A Morzines j'ai encore vu plusieurs de ces malades hors l'état de crise ; c'étaient des jeunes filles, grosses et fraîches, jouissant de la plénitude de leurs facultés physiques et morales. A les voir, il était impossible de supposer chez elle l'existence de la moindre affection. »

⁶ *Les Diables de Morzines*, chez Mégret, quai de l'Hôpital, 51, à Lyon.

Ceci contraste avec l'état rachitique, malingre et souffreteux que M. Constant a cru remarquer. Quant au phénomène de l'insensibilité pendant les crises, ce n'est pas, comme on a pu le voir, le seul rapprochement que ces faits présentent avec l'état cataleptique, le somnambulisme et la double vue.

De toutes ses observations, le docteur Chiara conclut à cette définition du mal :

« C'est un ensemble morbide, formé de différents symptômes, pris un peu dans tout le cadre pathologique des maladies nerveuses et mentales ; en un mot, c'est une affection *sui generis*, à laquelle je conserverai, attachant peu d'importance aux dénominations, le nom d'*hystéro-démonie* qu'on lui a déjà donné. »

C'est le cas de dire : « Que celui qui a des oreilles entende. » C'est un mal particulier, formé de différentes parties, et qui a sa source un peu partout. Autant valait dire tout net : « C'est un mal que je ne comprends pas. » C'est un mal *sui generis* ; nous sommes d'accord ; mais quel est ce genre auquel vous ne savez même quel nom donner ?

Nous pourrions prouver l'insuffisance d'une cause purement matérielle pour expliquer le mal de Morzines, par bien d'autres rapprochements, mais que nos lecteurs feront eux-mêmes. Qu'ils veuillent donc se reporter à nos précédents articles sur le même sujet, à ce que nous disons de la manière dont s'opère l'action des Esprits obsesseurs, des phénomènes qui résultent de cette action, et l'analogie en ressortira avec la dernière évidence. Si, pour les Morzinois, le tiers intervenant est le diable, c'est qu'on leur a dit que c'était le diable, et qu'ils ne connaissent que cela. On sait d'ailleurs que certains Esprits de bas étage s'amuse à prendre des noms infernaux pour effrayer. A ce nom, substituez dans leur bouche le mot *Esprit*, ou mieux *mauvais Esprits*, et vous aurez la reproduction identique de toutes les scènes d'obsession et de subjugation que nous avons rapportées. Il est incontestable que, dans un pays où dominerait l'idée du Spiritisme, une épidémie pareille survenant, les malades se diraient sollicités par de mauvais Esprits, et alors ils passeraient aux yeux de certaines gens pour des fous ; ils disent que c'est le diable : c'est une affection nerveuse. C'est ce qui serait arrivé à Morzines si la connaissance du Spiritisme y eût précédé l'invasion de ces Esprits, et c'est alors que ses adversaires auraient crié haro ! sur lui ; mais la Providence n'a pas voulu leur donner cette satisfaction passagère ; elle a voulu au contraire prouver leur impuissance à combattre le mal par les moyens ordinaires.

En fin de compte, on a eu recours à l'éloignement des malades que l'on a dirigés sur les hôpitaux de Thonon, Chambéry, Lyon, Mâcon, etc. Le moyen était bon ; car, quand ils furent tous transportés, on put se flatter de dire qu'il n'y en avait plus dans le pays. Cette mesure pouvait être fondée sur un fait observé, celui de la cessation des crises hors de la commune, mais elle paraît l'avoir été sur une autre considération : l'isolement des malades. Du reste, l'opinion de M. Constant est catégorique ; il dit : « Il devrait y avoir une sorte de lazaret où l'on pourrait enfouir, aussitôt qu'ils se montrent, les désordres moraux et nerveux dont la propriété contagieuse est établie, a dit mon ancien ami le docteur Bouchut. En attendant mieux, ce lazaret est tout trouvé, c'est l'asile d'aliénés ; c'est le seul lieu vraiment convenable pour le traitement rationnel et complet des malades qui m'occupent, soit que l'on admette que leur maladie est bien une forme, une variété de l'aliénation, et quand bien même encore on ne voudrait pas qu'elles fussent, à aucun titre, prises pour des aliénées ; il faut produire sur elles un certain degré d'intimidation, occuper leur esprit de manière à laisser le moins de temps possible à leurs préoccupations par d'autres préoccupations ; les soustraire absolument à toute influence religieuse irréflectie et non mesurée, aux conversations, avis ou observations susceptibles d'entretenir leur erreur, qu'il faut au contraire combattre tous les jours ; leur donner un régime approprié ; les obliger enfin à se soumettre aux prescriptions qu'il pourrait être utile d'associer à un traitement purement moral et avoir les moyens d'exécution. Où trouver réunies toutes ces conditions nécessaires, essentielles, ailleurs que dans un asile ? On a craint pour ces malades le contact avec de vraies aliénées ; ce contact eût été moins fâcheux qu'on ne l'a pensé, et il eût été facile, après tout, de consacrer

provisoirement un quartier aux seules malades de Morzines. Si leur agglomération avait eu quelques inconvénients, on aurait pu trouver des compensations dans la réunion elle-même, et je reste convaincu que le nom d'asile, de maison de fous, eût peut-être seul amené plus d'une guérison, et qu'il se fût rencontré peu de diables qu'une douche n'eût mis en fuite. »

Nous sommes loin de partager l'optimisme de M. Constant sur l'innocuité du contact des aliénés et l'efficacité des douches en pareil cas ; nous sommes persuadés, au contraire, qu'un tel régime peut produire une folie véritable là où il n'y a qu'une folie apparente ; or, remarquez bien qu'en dehors des crises, les malades ont tout leur bon sens et sont sains de corps et d'esprit ; il n'y a donc chez eux qu'un trouble passager qui n'a aucun des caractères de la folie proprement dite. Leur cerveau, nécessairement affaibli par les secousses fréquentes qu'il éprouve, serait encore plus facilement impressionné par la vue des fous et par l'idée seule d'être avec des fous. M. Constant attribue le développement et l'entretien de la maladie à l'imitation, à l'influence des conversations que les malades ont entre eux, et il conseille de les mettre avec des fous ou de les parquer dans un quartier d'hôpital ! N'est-ce pas une contradiction évidente, et est-ce là ce qu'il entend par traitement moral ?

Selon nous, le mal est dû à une tout autre cause et doit requérir des moyens curatifs tout différents. Il a sa source dans la réaction incessante qui existe entre le monde visible et le monde invisible qui nous entoure et au milieu duquel nous vivons, c'est-à-dire entre les hommes et les Esprits, qui ne sont autres que les âmes de ceux qui ont vécu et parmi lesquels il y en a de bons et de mauvais. Cette réaction est une des forces, une des lois de la nature, et produit une foule de phénomènes psychologiques, physiologiques et moraux incompris, parce que la cause était inconnue ; le Spiritisme nous fait connaître cette loi, et dès lors que des effets sont soumis à une loi de la nature, ils n'ont rien de surnaturel. Vivant au milieu de ce monde, qui n'est point aussi immatériel qu'on se le figure, puisque ces êtres, quoique invisibles, ont des corps fluidiques semblables aux nôtres, nous en ressentons l'influence ; celle des bons Esprits est salutaire et bienfaisante, celle des mauvais est pernicieuse comme le contact des gens pervers dans la société.

Nous disons donc qu'à Morzines, une nuée de ces êtres invisibles malfaisants s'est momentanément abattue sur cette *localité*, comme cela a eu lieu en beaucoup d'autres, et ce n'est ni avec des douches, ni avec une nourriture succulente qu'on les chassera. Les uns les appellent *diables* ou *démons* ; nous les appelons simplement *mauvais Esprits* ou *Esprits inférieurs*, ce qui n'implique point une meilleure qualité, mais ce qui est très différent pour les conséquences, attendu que l'idée attachée aux démons est celle d'êtres à part, en dehors de l'humanité, et perpétuellement voués au mal, tandis qu'ils ne sont autres que les âmes d'hommes qui ont été mauvais sur la terre, mais qui finiront par s'améliorer un jour ; en venant dans cette localité, ils font, comme Esprits, ce qu'ils auraient fait s'ils y fussent venus de leur vivant, c'est-à-dire le mal que ferait une bande de malfaiteurs. Il faut donc les chasser comme on chasserait une troupe d'ennemis.

Il est dans la nature de ces Esprits d'être antipathiques à la religion, parce qu'ils en redoutent la puissance, comme les criminels sont antipathiques à la loi et aux juges qui les condamnent, et ils expriment ces sentiments par la bouche de leurs victimes, véritables médiums inconscients qui sont strictement dans le vrai quand ils disent n'être que des échos ; le patient est réduit à un état passif ; il est dans la situation d'un homme terrassé par un ennemi plus fort, qui le contraint à faire sa volonté ; le *moi* de l'Esprit étranger neutralise momentanément le *moi* personnel ; il y a subjugation obsessionnelle et non possession.

Quelle absurdité ! diront certains docteurs. Absurdité, tant que vous voudrez, mais qui n'en est pas moins aujourd'hui tenue pour une vérité par un grand nombre de médecins. Un temps viendra, moins éloigné qu'on ne pense, où, l'action du monde invisible étant généralement reconnue, l'influence des mauvais Esprits sera rangée parmi les causes pathologiques ; il sera tenu compte du rôle important que joue le périsprit dans la physiologie, et une nouvelle voie de guérison sera ouverte pour une foule de maladies réputées incurables.

S'il en est ainsi, dira-t-on, d'où vient l'inutilité des exorcismes ? Cela prouve une chose, c'est que les exorcismes tels qu'ils sont pratiqués ne valent pas mieux que les médecines, et cela parce que leur efficacité n'est pas dans l'acte extérieur, dans la vertu des paroles et des signes, mais dans l'ascendant moral exercé sur les mauvais Esprits. Les malades ne disaient-ils pas : « Ce ne sont pas des remèdes qu'il nous faut, mais de saints prêtres ; » et ils insultaient ceux-ci disant *qu'ils n'étaient pas assez saints pour avoir action sur les démons*. Était-ce la nourriture de pommes de terre qui les faisait parler ainsi ? Non, mais bien l'intuition de la vérité. L'inefficacité de l'exorcisme en pareil cas est constatée par l'expérience ; et pourquoi cela ? parce qu'il consiste dans des cérémonies et des formules dont se rient les mauvais Esprits, tandis qu'ils cèdent à l'ascendant moral qui leur impose ; ils voient qu'on veut les maîtriser par des moyens impuissants, et ils veulent se montrer les plus forts ; ils sont comme le cheval ombrageux qui jette par terre le cavalier inhabile, tandis qu'il plie quand il a trouvé son maître. « Dans une de ces cérémonies, dit le docteur Chiara, il y eut dans l'église où l'on avait réuni tous les malades un affreux tumulte. Toutes ces femmes tombèrent en crise simultanément, renversant, brisant les bancs de l'église et se roulant par terre, pêle-mêle avec les enfants et les hommes, qui s'efforçaient vainement de les contenir. Elles profèrent des juréments effroyables, inouïs ; interpellent le prêtre dans les termes les plus injurieux. »

Les cérémonies publiques d'exorcisme cessèrent de ce moment, mais on alla exorciser à domicile, à toute heure du jour et de la nuit, ce qui ne produisit pas de meilleurs résultats, et y fit définitivement renoncer.

Nous avons cité plusieurs exemples de la puissance morale en pareil cas, et quand nous n'en aurions pas eu maintes preuves sous les yeux, il suffirait de rappeler celle qu'exerçait le Christ qui, pour chasser les démons, n'avait qu'à leur commander de se retirer. Comparez, dans l'Évangile, les possédés de son temps avec ceux de nos jours, et vous verrez une frappante similitude. Jésus les guérissait par des miracles, direz-vous ; soit, mais voici un fait que vous appellerez d'autant moins miraculeux qu'il s'est passé chez les schismatiques.

M. A..., de Maseau, qui n'avait point lu notre relation, nous racontait, il y a peu de jours, que dans ses propriétés les habitants d'un village furent atteints d'un mal en tout semblable à celui de Morzines ; mêmes crises, mêmes convulsions, mêmes blasphèmes, mêmes injures contre les prêtres, mêmes effets de l'exorcisme, même impuissance de la science médicale. Un de ses oncles, M. R..., de Moscou, puissant magnétiseur, homme de bien par excellence, très pieux par le cœur, étant venu visiter ces malheureux, arrêtait les convulsions les plus violentes par la seule imposition des mains qu'il accompagnait toujours d'une fervente prière. En réitérant cet acte il finit par les guérir presque tous radicalement.

Cet exemple n'est pas le seul ; comment l'expliquer, si ce n'est par l'influence magnétique secondée par la prière, remède dont usent peu nos matérialistes, parce qu'il ne se trouve ni dans le codex ni dans nos pharmacies ? remède puissant cependant quand il part du cœur et non des lèvres, et qu'il s'appuie sur une foi vive et un ardent désir de faire le bien. En décrivant l'obsession dans nos premiers articles, nous avons expliqué l'action fluïdique qui s'exerce en cette circonstance, et nous en concluons, par analogie, que c'eût été un puissant auxiliaire à Morzines.

Ne croyez à la vertu d'aucun talisman, d'aucune amulette, d'aucun signe, d'aucune parole pour écarter les mauvais Esprits ; la pureté du cœur et de l'intention, l'amour de Dieu et de son prochain, voilà le meilleur talisman, parce qu'il leur ôte tout empire sur nos âmes.

Voici la communication qu'a donnée sur ce sujet l'Esprit de saint Louis, guide spirituel de la Société spirite de Paris :

« Les possédés de Morzines sont réellement sous l'influence des mauvais Esprits attirés dans cette contrée par des causes que vous connaîtrez un jour, ou, mieux, que vous reconnaîtrez un jour vous-mêmes. La connaissance du Spiritisme y fera prédominer la bonne influence sur la mauvaise ; c'est-à-dire que les Esprits guérisseurs et consolateurs, attirés par les fluides sympathiques, remplaceront la maligne et cruelle influence qui désole cette population. Le

Spiritisme est appelé à rendre de grands services ; il sera le guérisseur de ces maux dont on ne connaissait pas la cause auparavant, et devant lesquels la science demeure impuissante ; il sondera les plaies morales, et leur prodiguera le baume réparateur ; en rendant les hommes meilleurs, il écartera d'eux les mauvais Esprits attirés par les vices de l'humanité. Si tous les hommes étaient bons, les mauvais Esprits s'en éloigneraient, parce qu'ils sauraient ne pouvoir les induire au mal. La présence des hommes de bien les fait fuir, celle des hommes vicieux les attire, tandis que c'est le contraire pour les bons Esprits. Soyez donc bons si vous voulez n'avoir que de bons Esprits autour de vous. » (Médium, Madame Costel.)

Troisième article

N'est-ce pas là une preuve évidente que ce sont des démons ? Diront certaines personnes. Nommons-les démons, si cela peut vous faire plaisir : ce nom ne saurait les calomnier. Mais ne voyez-vous pas tous les jours des hommes qui ne valent pas mieux, et qu'à bon droit on pourrait appeler des démons incarnés ? N'y en a-t-il pas qui blasphèment et qui renient Dieu ? qui semblent faire le mal avec délices ? qui se repaissent de la vue des souffrances de leurs semblables ? Pourquoi voudriez-vous qu'une fois dans le monde des Esprits, ils fussent subitement transformés ? Ceux que vous appelez démons, nous les appelons mauvais Esprits, et nous vous concédons toute la perversité qu'il vous plaira de leur attribuer ; toutefois la différence est que, selon vous, les démons sont des anges déchus, c'est-à-dire des êtres parfaits devenus mauvais, et à tout jamais voués au mal et à la souffrance ; selon nous ce sont des êtres appartenant à l'humanité primitive, sorte de sauvages encore arriérés, mais à qui l'avenir n'est point fermé, et qui s'amélioreront à mesure que le sens moral se développera en eux, dans la suite de leurs existences successives, ce qui nous paraît plus conforme à la loi du progrès et à la justice de Dieu. Nous avons de plus pour nous l'expérience qui prouve la possibilité d'améliorer et d'amener au repentir les Esprits du plus bas étage, et ceux qu'on range dans la catégorie des démons.

Voyons une phase spéciale de ces Esprits, et dont l'étude est d'une haute importance pour le sujet qui nous occupe. On sait que les Esprits inférieurs sont encore sous l'influence de la matière, et qu'on trouve parmi eux tous les vices et toutes les passions de l'humanité ; passions qu'ils emportent en quittant la terre, et qu'ils rapportent en se réincarnant, quand ils ne se sont pas amendés, ce qui produit les hommes pervers. L'expérience prouve qu'il y en a de sensuels, à divers degrés, d'orduriers, de lascifs, se plaisant dans les mauvais lieux, poussant et excitant à l'orgie et à la débauche dont ils repaissent leur vue. Nous demanderons à quelle catégorie d'Esprits ont pu appartenir après leur mort des êtres tels que les Tibère, les Néron, les Claude, les Messaline, les Galigula, les Héliogabale, etc. ? Quel genre d'obsession ils ont pu faire éprouver, et s'il est nécessaire pour expliquer ces obsessions de recourir à des êtres spéciaux que Dieu aurait créés tout exprès pour pousser l'homme au mal ? Il est certains genres d'obsessions qui ne peuvent laisser de doutes sur la qualité des Esprits qui les produisent ; ce sont des obsessions de ce genre qui ont donné lieu à la fable des incubes et des succubes à laquelle croyait fermement saint Augustin. Nous pourrions citer plus d'un exemple récent à l'appui de cette assertion. Quand on étudie les diverses impressions corporelles et les attouchements sensibles que produisent parfois certains Esprits ; quand on connaît les goûts et les tendances de quelques-uns d'entre eux et, si d'un autre côté on examine le caractère de certains phénomènes hystériques, on se demande s'ils ne joueraient pas un rôle dans cette affection, comme ils en jouent un dans la folie obsessionnelle ? Nous l'avons vue plus d'une fois accompagnée des symptômes les moins équivoques de la subjugation.

Voyons maintenant ce qui s'est passé à Morzine, et disons d'abord quelques mots du pays, ce qui n'est pas sans importance. Morzine est une commune du Chablais, dans la Haute-Savoie, située à huit lieues de Thonon, à l'extrémité de la vallée de la Drance, sur les confins du Valais, en Suisse, dont elle n'est séparée que par une montagne. Sa population, d'environ 2 500 âmes, comprend, outre le village principal, plusieurs hameaux disséminés sur les hauteurs environnantes. Elle est entourée et dominée de tous côtés par de très hautes montagnes dépendantes de la chaîne des Alpes, mais pour la plupart boisées et cultivées jusqu'à des hauteurs considérables. Du reste, on n'y voit nulle part de neiges ni de glaces perpétuelles et, d'après ce qu'on nous a dit, la neige y

serait même moins persistante que dans le Jura. M. le docteur Constant, envoyé en 1861 par le gouvernement français pour étudier la maladie, y a séjourné trois mois. Il fait du pays et des habitants un tableau peu flatteur. Venu avec l'idée que le mal était un effet purement physique, il n'a cherché que des causes physiques ; sa préoccupation même le portait à s'appesantir sur ce qui pouvait corroborer son opinion, et cette idée lui a probablement fait voir les hommes et les choses sous un jour défavorable. Selon lui, la maladie est une affection nerveuse dont la source première est dans la constitution des habitants, débilitée par l'insalubrité des habitations, l'insuffisance et la mauvaise qualité de la nourriture, et dont la cause immédiate est dans l'état hystérique de la plupart des malades du sexe féminin. Sans contester l'existence de cette affection, il est bon de remarquer que, si le mal a sévi en grande partie sur les femmes, des hommes aussi en ont été atteints, ainsi que des femmes d'un âge avancé. On ne saurait donc voir dans l'hystérie une cause exclusive ; et d'ailleurs quelle est la cause de l'hystérie ?

Nous n'avons fait qu'un court séjour à Morzine, mais nous devons dire que nos observations et les renseignements que nous avons recueillis auprès de personnes notables, d'un médecin du pays et des autorités locales, diffèrent quelque peu de celles de M. Constant. Le village principal est généralement bien bâti ; les maisons des hameaux circonvoisins ne sont certes pas des hôtels, mais elles n'ont pas l'aspect misérable qu'on voit dans maintes campagnes de la France, en Bretagne, par exemple, où le paysan loge dans de véritables huttes. La population ne nous a semblé ni étiolée, ni rachitique, ni surtout goitreuse comme le dit M. Constant ; nous avons vu quelques goîtres rudimentaires, mais pas un seul goitre prononcé, comme on en voit chez toutes les femmes de la Maurienne. Les idiots et les crétins y sont

rare, quoi qu'en dise aussi M. Constant, tandis que sur l'autre versant de la montagne, dans le Valais, ils sont excessivement nombreux. Quant à la nourriture, le pays produit au-delà de la consommation des habitants ; s'il n'y a pas partout de l'aisance, il n'y a pas non plus de misère proprement dite, ni surtout cette hideuse misère qu'on rencontre dans d'autres contrées ; il en est où les gens de la campagne sont infiniment plus mal nourris ; un fait caractéristique, c'est que nous n'avons pas vu un seul mendiant nous tendre la main pour demander l'aumône. Le pays même offre d'importantes ressources par ses bois et ses carrières, mais qui restent improductives par l'impossibilité des transports ; la difficulté dans les communications est la plaie du pays, qui sans cela serait un des plus riches de la contrée. On peut juger de cette difficulté par ce fait que le courrier de Thonon ne peut aller que jusqu'à deux lieues de cette ville ; au-delà, ce n'est plus une route, mais un chemin qui, alternativement monte à pic à travers les forêts, et redescend au bord de la Drance, torrent furieux dans les grandes eaux, qui roule à travers des masses énormes de rochers de granit précipités dans son lit du haut des montagnes, au fond d'une gorge étroite. Pendant plusieurs lieues c'est l'image du chaos. Ce passage franchi, la vallée prend un aspect riant jusqu'à Morzine où elle finit ; mais l'impossibilité d'y arriver facilement en éloigne les voyageurs, de sorte que le pays n'est guère visité que par les chasseurs assez robustes pour escalader les rochers. Depuis l'annexion les chemins ont été améliorés ; auparavant ils n'étaient praticables qu'aux chevaux ; on dit que le gouvernement fait étudier le prolongement de la route de Thonon jusqu'à Morzine en longeant la rivière ; c'est un travail difficile, mais qui transformera le pays, en permettant l'exportation de ses produits.

Tel est l'aspect général de la contrée qui n'offre, du reste, aucune cause d'insalubrité. En admettant que le principal village de Morzine, situé au fond de la vallée et au bord de la rivière, soit humide, ce que nous n'avons pas remarqué, il est à considérer que la majeure partie des malades appartient aux hameaux circonvoisins situés sur les hauteurs, et, par conséquent, dans des positions aérées et très salubres. Si la maladie tenait, comme le prétend M. Constant, à des causes locales, à la constitution des habitants, à leurs habitudes et à leur genre de vie, ces causes permanentes devraient produire des effets permanents, et le mal serait endémique, comme les fièvres intermittentes de la Camargue et des marais Pontins. Si le crétinisme et le goitre sont endémiques dans la vallée du Rhône, et non dans celle de la Drance qui lui est limitrophe, c'est que dans l'une il y a une cause locale permanente qui n'existe pas dans l'autre. Si ce qu'on appelle la possession de Morzine n'est que temporaire, c'est qu'elle tient à une cause accidentelle. M. Constant dit que ses observations ne lui ont révélé aucune cause surnaturelle ; mais lui, qui ne croit qu'à des causes matérielles, est-il apte à juger des effets qui résulteraient de l'action d'une puissance extra-

matérielle ? A-t-il étudié les effets de cette puissance ? Sait-il en quoi ils consistent ? A quels symptômes on peut les reconnaître ? Non, et dès lors il se les figure tout autres qu'ils ne sont, croyant sans doute qu'ils consistent en miracles et en apparitions fantastiques. Ces symptômes, il les a vus, il les a décrits dans son mémoire, mais n'admettant pas de cause occulte, il l'a cherchée ailleurs, dans le monde matériel, où il ne l'a pas trouvée.

Les malades se disaient tourmentés par des êtres invisibles, mais comme il n'a vu ni lutins ni farfadets, il en a conclu que les malades étaient fous, et ce qui le confirmait dans cette idée, c'est que ces malades disaient parfois des choses notoirement absurdes, même aux yeux du plus ferme croyant aux Esprits ; mais pour lui tout devait être absurde. Il devrait pourtant savoir, lui médecin, qu'au milieu même des divagations de la folie, il se trouve parfois des révélations de la vérité. Ces malheureux, dit-il, et les habitants en général, sont imbus d'idées superstitieuses mais qu'y a-t-il là d'étonnant dans une population rurale, ignorante et isolée au milieu des montagnes ? Quoi encore de plus naturel que ces gens, terrifiés par ces phénomènes étranges, les aient amplifiés ? Et parce qu'à leurs récits il s'est mêlé des faits et des appréciations ridicules, partant de son point de vue, il en a conclu que tout devait être ridicule, sans compter qu'aux yeux de quiconque n'admet pas l'action du monde invisible, tous les effets résultant de cette action sont relégués parmi les croyances superstitieuses.

A l'appui de cette dernière thèse il insiste beaucoup sur un fait raconté dans le temps par les journaux, sur le récit sans doute de quelque imagination effrayée, exaltée ou malade, et selon lequel certains malades grimpaient avec l'agilité des chats sur des arbres de quarante mètres, marchaient sur les branches sans les faire plier, se posaient sur la cime flexible les pieds en l'air, et redescendaient ainsi la tête en bas sans se faire aucun mal. Il discute longuement pour prouver l'impossibilité de la chose, et démontrer que, selon la direction du rayon visuel, l'arbre signalé ne pouvait être aperçu des maisons d'où l'on disait avoir vu le fait. Tant de peine était inutile, car dans le pays on nous a dit que le fait n'était pas vrai, et se réduisait à un jeune garçon qui, en effet, avait grimpé sur un arbre d'une taille ordinaire, mais sans faire aucun tour d'équilibriste. M. Constant décrit ainsi qu'il suit l'historique et les effets de la maladie.

Quatrième article

Dans une seconde édition de sa brochure sur l'épidémie de Morzine⁽¹⁾, M. le docteur Constant répond à M. de Mirville qui a critiqué son scepticisme à l'endroit des démons, et lui reproche de n'avoir pas été sur les lieux. «Il s'est arrêté, dit-il, à Thonon, non certes qu'il ait eu peur des diables, mais du chemin, et ne se croit pas moins l'homme le mieux renseigné. Il me reproche encore, ainsi qu'à un autre médecin, d'être parti de Paris avec une opinion toute faite ; je puis à bon droit, s'il veut bien me le permettre, lui renvoyer ce reproche : nous serons alors ex æquo sur ce point.»

Nous ne savons si M. de Mirville y serait allé avec le parti irrévocablement pris de ne voir aucune affection physique chez les malades de Morzine, mais il est bien évident que M. Constant y est allé avec celui de n'y voir aucune cause occulte. Le parti pris, dans un sens quelconque, est la plus mauvaise condition pour un observateur, car alors il voit tout et rapporte tout à son point de vue, négligeant ce qui peut y être contraire ; ce n'est certes pas le moyen d'arriver à la vérité.

L'opinion bien arrêtée de M. Constant touchant la négation des causes occultes ressort de ce qu'il repousse à priori comme erronées toute observation et toute conclusion qui s'écarte de sa manière de voir, dans les comptes rendus faits avant le sien. Ainsi, tandis que M. Constant insiste avec force sur la constitution débile, lymphatique et rachitique des habitants, l'insalubrité du pays, la mauvaise qualité et l'insuffisance de la nourriture, M. Arthaud, médecin en chef des aliénés de Lyon, qui fut envoyé à Morzine, dit dans son rapport : «que la constitution des habitants est bonne, que les scrofules sont rares ; malgré toutes ses recherches, il n'a pu découvrir qu'un seul cas d'épilepsie et un d'imbécillité.» Mais, réplique M. Constant, «M. Arthaud n'a passé que très peu de jours dans ce pays, il n'a dû voir qu'une trop faible partie de la population, et il est très difficile d'obtenir des renseignements sur les familles.»

Un autre rapport s'exprime ainsi sur le même sujet : «Nous soussignés..., déclarons qu'ayant entendu parler des faits extraordinaires présentés comme des possessions de démons qui avaient lieu à Morzine, nous nous sommes transportés dans cette paroisse où nous sommes arrivés le 30

septembre dernier (1857), pour être témoins de ce qui s'y passe et pour examiner tout cela avec maturité et prudence, en nous éclairant par tous les moyens que fournit la présence sur les lieux, à l'effet de pouvoir former un jugement raisonnable en pareille matière.

1 - Nous avons vu huit enfants qui sont délivrés et cinq qui sont en état de crise ; la plus jeune de ces enfants a dix ans et la plus âgée vingt-deux.

2 - D'après tout ce qu'on nous a dit et ce que nous avons pu observer, ces enfants sont dans l'état de santé le plus parfait ; elles font tous les ouvrages et les travaux que demande leur position, de sorte qu'on ne voit pour les autres habitudes et les occupations aucune différence entre elles et les autres enfants de la montagne.

3 - Nous avons vu ces enfants, les enfants non guéries, dans les moments lucides. Or, nous pouvons assurer que rien n'a pu être observé en elles, soit en fait d'idiotisme, soit en fait de prédispositions aux crises actuelles, par des travers de caractère ou par un esprit exalté. Nous appliquons la même observation à celles qui sont guéries. Toutes les personnes que nous avons consultées sur les antécédents et les premières années de ces enfants, nous ont assuré que ces filles étaient, sous le rapport de l'intelligence, dans le plus parfait état.

4 - Le plus grand nombre de ces enfants appartient à des familles qui sont dans une honnête aisance de fortune.

5 - Nous assurons qu'elles appartiennent à des familles qui jouissent d'une bonne réputation, et qu'il y en a parmi elles dont la vertu et la piété sont exemplaires.»

Nous donnerons tout à l'heure la suite de ce rapport concernant certains faits. Nous voulions simplement constater que tout le monde n'a pas vu les choses sous des couleurs aussi noires que M. Constant qui représente les habitants comme étant dans la dernière misère, et de plus entêtés, processifs et menteurs, quoique bons dans le fond, et surtout pieux, ou plutôt dévots. Or, qui a raison de M. Constant seul, ou de plusieurs autres non moins honorables qui certifient avoir bien observé ? Nous n'hésitons pas, pour notre compte, à nous ranger de l'avis de ces derniers, d'après ce que nous avons vu, et d'après ce que nous ont dit plusieurs autorités médicales et administratives du pays, et à maintenir l'opinion émise dans nos précédents articles.

Pour nous, la cause première n'est donc ni dans la constitution ni dans le régime hygiénique des habitants, car, ainsi que nous l'avons fait observer, il y a maintes contrées, à commencer par le Valais limitrophe, où les conditions de toute nature, morales et autres, sont infiniment plus défavorables, et où, cependant, cette maladie n'a point sévi.

Nous la verrons tout à l'heure circonscrite, non à la vallée, mais dans les limites de la seule commune de Morzine. Si, comme l'affirme M. Constant, la cause est inhérente à la localité, au genre de vie et à l'infériorité morale des habitants, nous demandons encore pourquoi l'effet est épidémique au lieu d'être endémique comme le goitre et le crétinisme dans le Valais ? Pourquoi les épidémies du même genre dont parle l'histoire se sont produites dans des maisons religieuses où l'on ne manquait de rien, et qui se trouvaient dans les meilleures conditions de salubrité ?

Voici du reste le tableau que M. Constant fait du caractère des Morzinois. «Un séjour prolongé, des visites successives et journalières dans chaque maison à peu près, m'ont permis d'arriver à d'autres constatations. Les habitants de Morzine sont doux, honnêtes et d'une grande piété ; il serait peut-être plus vrai de dire d'une grande dévotion. Ils sont entêtés et renoncent difficilement à une idée qu'ils ont adoptée, ce qui, à bien d'autres inconvénients, ajoute celui de les rendre processifs : autre source de gêne et de misère, car les conciliations sont rares ; mais ce n'est que par exceptions bien éloignées que la justice criminelle trouve chez eux des justiciables.

Ils ont un air grave et sérieux qui semble un reflet de l'âpre nature qui les entoure et qui leur imprime une sorte de cachet particulier qui les ferait prendre pour les membres d'une vaste communauté religieuse ; leur existence en effet diffère peu de celle d'un couvent. Ils seraient intelligents, si leur jugement n'était obscurci par une foule de croyances absurdes ou exagérées, par un entraînement invincible vers le merveilleux, que leur ont légué les siècles passés et dont n'a pas su les guérir le siècle présent. Tous aiment les contes, les histoires impossibles ; bien que foncièrement honnêtes, il en est qui mentent avec un aplomb imperturbable pour soutenir ce qu'ils ont avancé en ce genre. Si bien qu'ils finissent, j'en suis persuadé, par mentir de bonne foi, par croire à leurs propres mensonges sans cesser de croire à ceux des autres. Pour être juste, il faut

dire que le plus grand nombre ne ment même pas, on ne fait que raconter inexactement ce qu'on a vu.»

A nos yeux, la cause est indépendante des conditions physiques des hommes et des choses. Si nous formulons cette opinion, ce n'est pas un parti pris de voir partout l'action des Esprits, car nul n'admet leur intervention avec plus de circonspection que nous, mais par l'analogie que nous remarquons entre certains effets et ceux qui nous sont démontrés être le résultat évident d'une cause occulte. Mais, encore une fois, comment admettre cette cause quand on ne croit pas à l'existence des Esprits ? Comment admettre, avec Raspail, les affections occasionnées par les animalcules microscopiques, si l'on nie l'existence de ces animaux, parce qu'on ne les a pas vus ? Avant l'invention du microscope, Raspail eût passé pour un fou de voir partout des bêtes ; aujourd'hui qu'on est bien plus éclairé, on ne voit pas les Esprits ; il ne manque cependant à beaucoup, pour cela, que de mettre des lunettes.

Nous ne nions pas qu'il y ait, dans l'affection dont il s'agit, des effets pathologiques, parce que l'expérience nous en montre souvent en pareil cas, mais nous disons qu'ils sont consécutifs et non causatifs. Qu'un médecin spirite ait été envoyé à Morzine, il y aurait vu ce que d'autres n'ont pas vu, sans négliger pour cela les faits physiologiques.

Après avoir parlé de M. de Mirville qui, dit-il, s'est arrêté en route, M. Constant ajoute : «M. Allan Kardec a fait le voyage complet. Dans les numéros de décembre 1862 et janvier 1863 de sa Revue Spirite, il a déjà publié deux articles, mais ce ne sont que des préliminaires ; l'examen des faits viendra avec le numéro de février. En attendant, il nous avertit que l'épidémie de Morzine est semblable à celle qui sévissait en Judée du temps du Christ. C'est bien possible.

Au risque d'encourir le blâme de quelques lecteurs qui trouveront que j'eusse probablement mieux fait de ne pas parler des spirites, j'engage vivement ceux qui voudront bien lire cette brochure, à lire le même sujet dans les auteurs que je viens de citer. Il ne faudrait pas cependant se méprendre sur le but de mon invitation ; plus il y aura de lecteurs sérieux des oeuvres du spiritisme, et plus tôt il sera fait justice complète d'une croyance, d'une science, dit-on, sur laquelle je pourrais peut-être risquer une opinion, après avoir tant de fois constaté un de ses résultats : le contingent assez remarquable qu'elle fournit, chaque année, à la population de nos asiles d'aliénés.»

On peut voir par là avec quelles idées M. Constant est allé à Morzine. Nous ne chercherons certes pas à l'amener à notre opinion, nous lui dirons seulement que le résultat de la lecture des ouvrages spirites est démontré par l'expérience tout autre qu'il ne l'espère, puisque cette lecture, au lieu de faire promptement justice de cette prétendue science, en multiplie les adeptes chaque année par milliers ; qu'on les compte aujourd'hui dans le monde entier par cinq ou six millions, dont le dixième environ en France seulement. S'il objectait que ce sont tous des sots et des ignorants, nous lui demanderions pourquoi cette doctrine compte au nombre de ses plus fermes partisans un si grand nombre de médecins dans tous les pays, ce qu'atteste notre correspondance, le nombre des médecins abonnés à la Revue, et de ceux qui président ou font partie des groupes et sociétés spirites, sans parler du nombre non moins grand des adeptes appartenant à des positions sociales où l'on n'arrive que par l'intelligence et l'instruction. Ceci est un fait matériel qu'il n'est au pouvoir de personne de nier. Or, comme tout effet a une cause, la cause de cet effet c'est que le spiritisme ne semble pas à tout le monde aussi absurde qu'il plaît à quelques-uns de le dire. C'est malheureusement vrai, s'écrient les adversaires de la doctrine ; aussi n'avons-nous plus qu'à nous voiler la face sur le sort de l'humanité qui marche à sa décadence. Reste la question de folie, aujourd'hui le loup-garou à l'aide duquel on cherche à effrayer les populations, qui ne s'en émeuvent guère, comme on peut le voir. Quand ce moyen sera épuisé, on en imaginera sans doute un autre ; en attendant, nous renvoyons à l'article publié dans le numéro de février 1863, sous le titre de La Folie Spirite, page 51.

Les premiers symptômes de l'épidémie de Morzine se sont déclarés au mois de mars 1857, sur deux petites filles d'une dizaine d'années ; au mois de novembre suivant, le nombre des malades était de vingt-sept et en 1861 il atteignit le chiffre maximum de cent vingt. Si nous rendions compte des faits d'après ce que nous avons vu, on pourrait dire que nous n'avons vu que ce que nous avons voulu voir ; d'ailleurs, nous sommes arrivés au déclin de la maladie, et nous n'y

sommes point restés assez longtemps pour tout observer. En citant les observations des autres, on ne nous accusera pas de ne voir que par nos yeux.

Cinquième article

Dans la Revue spirite des mois de décembre 1862, janvier, février, mars et mai 1863, nous avons donné un compte rendu circonstancié et une appréciation de l'épidémie démoniaque de Morzine (Haute-Savoie), et démontré l'insuffisance des moyens employés pour la combattre. Quoique le mal n'ait jamais complètement cessé, il y avait eu une sorte de temps d'arrêt. Plusieurs journaux, ainsi que notre correspondance particulière, signalent la réapparition du fléau avec une nouvelle intensité.

Le *Magnétiseur*, journal du magnétisme animal, publié à Genève par M. Lafontaine, dans son numéro du 15 mai 1864, en donne le récit détaillé ci-après :

« L'épidémie démoniaque qui règne depuis 1857 dans le bourg de Morzines et les hameaux voisins, situés au milieu des montagnes de la Haute-Savoie, n'a pas encore cessé ses ravages. Le gouvernement français, depuis que la Savoie lui appartient, s'en est ému. Il a envoyé sur les lieux des hommes spéciaux, intelligents et capables, inspecteurs des maisons d'aliénés, etc., pour étudier la nature et observer la marche de cette maladie. Ils ont pris quelques mesures, ils ont essayé du déplacement, et ont fait transporter ces filles malades à Chambéry, à Annecy, à Evian, à Thonon, etc. ; mais les résultats de ces tentatives n'ont point été satisfaisants ; malgré les traitements médicaux qu'on a jugé convenable d'y joindre, les guérisons ont été peu nombreuses ; et lorsque les malheureuses filles sont revenues au pays, elles sont retombées dans le même état de souffrance. Après avoir atteint d'abord les enfants, les jeunes filles, cette épidémie s'est étendue aux mères de famille et aux femmes âgées. Peu d'hommes en ont ressenti l'influence ; cependant, il en est un auquel elle a coûté la vie ; ce malheureux s'était glissé dans un espace étroit, entre un poêle et un mur, dont il prétendait ne pouvoir sortir ; il est resté là pendant un mois, sans vouloir prendre aucune nourriture ; il y est mort d'épuisement et d'inanition, victime de son imagination frappée.

« Les envoyés du gouvernement français ont fait des rapports, dans l'un desquels M. Constant, entre autres, déclarait que le petit nombre de guérisons accomplies chez cette population étaient dues au magnétisme employé par moi, à Genève, sur les filles et sur les femmes qu'on m'avait amenées en 1858 et 1859.

« Nos lecteurs savent que ce fléau, attribué par les bons paysans de Morzines, et, ce qui est plus fâcheux, par leurs conducteurs spirituels, à *la puissance du démon*, se manifeste chez ceux qu'il saisit par des convulsions violentes accompagnées de cris, de maux d'estomac et des faits de la plus étonnante gymnastique, sans parler des juréments et autres procédés scandaleux dont les malades se rendent coupables sitôt qu'on les contraint à entrer dans une église.

« Nous sommes parvenus à guérir plusieurs de ces malades, qui n'ont subi aucune autre attaque tant qu'ils ont habité loin des influences fâcheuses de la contagion et des esprits frappés de leur pays ; mais à Morzines le mal horrible n'a pas cessé de faire des ravages parmi cette malheureuse population, et le nombre de ses victimes est au contraire allé croissant ; en vain a-t-on prodigué les prières et les exorcismes, en vain a-t-on transporté les malades dans les hôpitaux de différentes villes éloignées, le fléau, qui s'attache en général aux jeunes filles dont l'imagination est plus vive, s'est acharné sur sa proie, et les seules guérisons que l'on ait pu constater sont celles que nous avons opérées et dont nous avons rendu compte dans notre journal.

Enfin, à bout de moyens, on a voulu tenter un grand coup ; Mgr Maguin, évêque d'Annecy, fit annoncer dernièrement qu'il se rendrait à Morzines, tant pour confirmer ceux des habitants qui n'avaient pas encore reçu ce sacrement, que pour aviser aux moyens de vaincre la terrible maladie. Les bonnes gens du village espéraient merveilles de cette visite.

Elle a eu lieu samedi 30 avril et dimanche 1^{er} mai, et voici les circonstances qui l'ont signalée.

Samedi, vers quatre heures, le prélat s'est approché du village. Il était à cheval, accompagné d'un grand nombre d'ecclésiastiques. On avait cherché à réunir les malades dans l'église ; on en avait contraint quelques-unes à s'y rendre. « Dès que l'évêque eut mis le pied sur les terres de Morzines, dit un témoin oculaire, les possédées, sentant qu'il s'approchait, furent saisies des convulsions les plus violentes ; et en particulier, celles qui étaient renfermées dans l'église poussèrent des cris et des hurlements qui n'avaient rien d'humain. Toutes les jeunes filles qui, à diverses époques, avaient été atteintes de la maladie, en subirent le retour, et l'on en vit plusieurs, qui depuis cinq ans n'en avaient reçu aucune atteinte, tomber en proie au paroxysme le plus effrayant de ces horribles crises. » L'évêque lui-même pâlit à l'ouïe des hurlements qui accueillirent son arrivée ; néanmoins il continua à s'avancer vers l'église, malgré les vociférations de quelques malades, qui avaient échappé aux mains de leurs gardiens pour s'élancer au-devant de lui et l'injurier. Il mit pied à terre à la porte du temple et y pénétra avec dignité. Mais à peine y fut-il entré, que le désordre redoubla ; ce fut alors une scène véritablement infernale.

Les possédées, au nombre d'environ soixante et dix, avec un seul jeune homme, juraient, rugissaient, bondissaient en tous sens ; cela dura plusieurs heures, et lorsque le Prélat voulut procéder à la confirmation, leur fureur redoubla, s'il est possible ; on dut les traîner près de l'autel ; sept, huit hommes durent plusieurs fois réunir leurs efforts pour vaincre la résistance de quelques-unes ; les gendarmes leur prêtèrent main-forte. L'évêque devait partir à quatre heures ; à sept heures du soir il était encore dans l'église, où l'on ne pouvait venir à bout de lui amener trois malades ; on parvint à en traîner deux, haletantes, l'écume à la bouche, le blasphème aux lèvres, jusqu'aux pieds du prélat. La dernière résista à tous les efforts ; l'évêque, brisé de fatigue et d'émotion, dut renoncer à lui imposer les mains ; il sortit de l'église, tremblant, bouleversé, les jambes couvertes de contusions reçues des possédées tandis qu'elles se démenaient sous sa bénédiction.

Il quitta le village en laissant aux habitants de bonnes paroles, mais sans leur cacher l'impression profonde de stupeur qu'il avait éprouvée en présence d'un mal qu'il ne pouvait se représenter aussi grand. - Il termina en avouant « qu'il ne s'était pas trouvé assez fort pour conjurer la plaie qu'il était venu guérir, et en promettant de revenir au plus tôt muni de pouvoirs plus étendus. »

Nous ne faisons aujourd'hui aucune réflexion ; nous nous bornons à relater ces faits déplorable. Peut-être dirons-nous dans le prochain numéro tout ce qu'ils ont provoqué de pénible en nous. »

CH. LAFONTAINE.

On demandera peut-être pourquoi les Spirités, puisqu'ils sont convaincus de la cause du mal et des moyens de la combattre, ne se sont pas rendus à Morzines pour y opérer leurs miracles ? D'abord, les Spirités ne font point de miracles ; l'action curative qu'on peut exercer en pareil cas n'a rien de merveilleux ni de surnaturel ; elle repose sur une loi de nature : celle des rapports du monde visible et du monde invisible, loi qui, en rendant raison de certains phénomènes incompris faute de la connaître, vient reculer les bornes du merveilleux, au lieu de les étendre. En second lieu, il faudrait se demander si leur concours eût été accepté ; s'ils n'eussent pas rencontré une opposition systématique ; si, loin d'être secondés, ils n'eussent pas été entravés par ceux mêmes qui ont échoué ; s'ils n'eussent pas été livrés aux insultes et aux mauvais traitements d'une population surexcitée par le fanatisme, accusés de sorcellerie auprès des malades eux-mêmes, et d'agir au nom du diable, ainsi qu'on en a vu des échantillons dans certaines localités. Dans les cas individuels et isolés, ceux qui se dévouent au soulagement des affligés sont généralement secondés par les familles et l'entourage, souvent par les malades eux-mêmes, sur le moral desquels il faut agir par de bonnes et encourageantes paroles, qu'il faut exciter à la prière. De pareilles cures ne s'obtiennent point instantanément ; ceux qui les entreprennent ont besoin du calme et d'un profond recueillement ; dans les circonstances

actuelles, ces conditions seraient-elles possibles à Morzines ? C'est plus que douteux. Lorsque le moment sera venu d'arrêter le mal, Dieu y pourvoira.

Au reste, les faits de Morzines et leur prolongation ont leur raison d'être, de même que les manifestations du genre de celles de Poitiers ; ils se multiplieront soit isolément, soit collectivement, afin de convaincre d'impuissance les moyens employés jusqu'à ce jour pour y mettre un terme, et de forcer l'incrédulité à reconnaître enfin l'existence d'une puissance extra-humaine.

Pour tous les cas d'obsession, de possession et de manifestations désagréables quelconques, nous appelons l'attention sur ce qui est dit à ce sujet dans le *Livre des Médiuns*, chap. de l'*obsession* ; sur les articles de la *Revue* relatifs à Morzines et rappelés ci-dessus ; sur nos articles des mois de février, mars et juin 1864, relatifs à la jeune obsédée de Marmande ; enfin sur les n^{os} 325 à 335 de *l'Imitation de l'Évangile*. On y trouvera les instructions nécessaires pour se guider dans les circonstances analogues.

Un cas de possession, Mademoiselle Julie

Premier article

Nous avons dit qu'il n'y avait pas de possédés dans le sens vulgaire du mot, mais des subjugués ; nous revenons sur cette assertion trop absolue, car il nous est démontré maintenant qu'il peut y avoir possession véritable, c'est-à-dire substitution, partielle toutefois, d'un Esprit errant à l'Esprit incarné. Voici un premier fait qui en est la preuve, et qui présente le phénomène dans toute sa simplicité.

Plusieurs personnes se trouvaient un jour chez une dame somnambule-médium. Tout à coup celle-ci prend des allures toutes masculines, sa voix change, et, s'adressant à l'un des assistants, s'écrie : « Ah ! mon cher ami, que je suis content de te voir ! » Surpris, on se demande ce que cela signifie. La dame reprend : « Comment ! mon cher, tu ne me reconnais pas ? Ah ! c'est vrai ; je suis tout couvert de boue ! Je suis Charles Z... » A ce nom, les assistants se rappelèrent un monsieur mort quelques mois auparavant, frappé d'une attaque d'apoplexie au bord d'une route ; il était tombé dans un fossé d'où l'on avait retiré son corps couvert de boue. Il déclare que, voulant causer avec son ancien ami, il a profité d'un moment où l'Esprit de madame A..., la somnambule, était éloigné de son corps, pour se mettre en son lieu et place. En effet, cette scène s'étant renouvelée plusieurs jours de suite, madame A... prenait chaque fois les poses et les manières habituelles de M. Charles, se renversant sur le dos du fauteuil, croisant les jambes, se frisant la moustache, passant les doigts dans ses cheveux, de telle sorte que, sauf le costume, on aurait pu croire avoir M. Charles devant soi ; toutefois il n'y avait pas transfiguration, comme nous l'avons vu en d'autres circonstances. Voici quelques-unes de ses réponses :

D. Puisque vous avez pris possession du corps de madame A..., pourriez-vous y rester ? –

R. Non, mais ce n'est pas la bonne envie qui me manque.

D. Pourquoi ne le pouvez-vous pas ? – *R.* Parce que son Esprit tient toujours à son corps. Ah ! si je pouvais rompre ce lien, *je lui jouerais le tour.*

D. Que fait pendant ce temps l'Esprit de madame A... ? – *R.* Il est là, à côté, qui me regarde et qui rit de me voir dans ce costume.

Ces entretiens étaient très amusants ; M. Charles avait été un joyeux vivant, il ne démentait pas son caractère ; adonné à la vie matérielle, il était peu avancé comme Esprit, mais naturellement bon et bienveillant. En s'emparant du corps de madame A..., il n'avait aucune mauvaise intention ; aussi cette dame ne souffrait-elle nullement de cette situation, à laquelle elle se prêtait volontiers. Il est bon de dire qu'elle n'avait point connu ce monsieur, et ne pouvait être au fait de ses manières. Il est encore à remarquer que les assistants ne songeant point à lui, la scène n'a point été provoquée, et qu'il est venu spontanément.

La possession est ici évidente et ressort encore mieux des détails, qu'il serait trop long de rapporter ; mais c'est une possession innocente et sans inconvénient. Il n'en est pas de même quand elle est le fait d'un Esprit mauvais et mal intentionné ; elle peut alors avoir des suites d'autant plus graves que ces Esprits sont tenaces, et qu'il devient souvent très difficile d'en délivrer le patient dont ils font leur victime. En voici un exemple récent, que nous avons pu observer nous-même, et qui a été pour la société de Paris l'objet d'une étude sérieuse.

Mademoiselle Julie, domestique, née en Savoie, âgée de vingt-trois ans, d'un caractère très doux, sans aucune espèce d'instruction, était depuis quelque temps sujette à des accès de somnambulisme naturel qui duraient des semaines entières ; dans cet état elle vaquait à son service habituel sans que les personnes étrangères se doutassent de sa situation ; son travail

même était beaucoup plus soigné. Sa lucidité était remarquable ; elle décrivait les lieux et les événements à distance avec une parfaite exactitude.

Il y a six mois environ, elle devint en proie à des crises d'un caractère étrange qui avaient toujours lieu pendant l'état somnambulique, devenu en quelque sorte l'état normal. Elle se tordait, se roulait à terre comme si elle se débattait sous les étreintes de quelqu'un qui cherchait à l'étrangler, et, en effet, elle avait tous les symptômes de la strangulation ; elle finissait par terrasser cet être fantastique, le prenait par les cheveux, l'accablait ensuite de coups, d'injures et d'imprécations, l'apostrophant sans cesse du nom de *Frédégonde*, infâme régente, reine impudique, vile créature souillée de tous les crimes, etc. Elle trépidait comme si elle la foulait aux pieds avec rage, lui arrachait ses vêtements et ses parures. Chose bizarre, se prenant elle-même pour *Frédégonde*, elle se frappait à coups redoublés sur les bras, la poitrine et le visage, en disant : « Tiens ! tiens ! en as-tu assez, infâme *Frédégonde* ? Tu veux m'étouffer, mais tu n'en viendras pas à bout ; tu veux te mettre dans *ma boîte*, mais je saurai bien t'en chasser. » *Ma boîte* était le terme dont elle se servait pour désigner son corps. Rien ne saurait peindre l'accent frénétique avec lequel elle prononçait le nom de *Frédégonde*, en grinçant des dents, ni les tortures qu'elle endurait dans ces moments-là.

Un jour, pour se débarrasser de son adversaire, elle saisit un couteau et s'en frappa elle-même, mais on put l'arrêter à temps pour empêcher un accident. Chose non moins remarquable, c'est que jamais elle n'a pris aucune des personnes présentes pour *Frédégonde* ; la dualité était toujours en elle-même ; c'est contre elle qu'elle dirigeait sa fureur quand l'Esprit était en elle, et contre un être invisible quand elle s'en était débarrassée ; pour les autres, elle était douce et bienveillante dans les moments même de sa plus grande exaspération.

Ces crises, vraiment effrayantes, duraient souvent plusieurs heures et se renouvelaient plusieurs fois par jour. Quand elle avait fini par terrasser *Frédégonde*, elle tombait dans un état de prostration et d'accablement dont elle ne sortait qu'à la longue, mais qui lui laissait une grande faiblesse et un embarras dans la parole. Sa santé en était profondément altérée ; elle ne pouvait rien manger et restait parfois huit jours sans prendre de nourriture. Les meilleurs aliments avaient pour elle un goût affreux qui les lui faisait rejeter ; c'était, disait-elle, l'œuvre de *Frédégonde*, qui voulait l'empêcher de manger.

Nous avons dit plus haut que cette jeune fille n'a reçu aucune instruction ; dans l'état de veille, elle n'a jamais ouï parler de *Frédégonde*, ni de son caractère, ni du rôle que celle-ci a joué. Dans l'état de somnambulisme, au contraire, elle le sait parfaitement, et dit avoir vécu de son temps. Ce n'était point *Brunehaut*, comme on l'avait d'abord supposé, mais une autre personne attachée à sa cour.

Une autre remarque, non moins essentielle, c'est que, lorsque commencèrent ces crises, mademoiselle *Julie* ne s'était jamais occupée de Spiritisme, dont le nom même lui était inconnu. Encore aujourd'hui, dans l'état de veille, elle y est étrangère, et n'y croit pas. Elle ne le connaît que dans l'état de somnambulisme, et seulement depuis qu'on a commencé à la soigner. Tout ce qu'elle a dit a donc été spontané.

En présence d'une situation aussi étrange, les uns attribuaient l'état de cette jeune fille à une affection nerveuse ; d'autres à une folie d'un caractère spécial, et il faut convenir qu'au premier abord cette dernière opinion avait une apparence de réalité. Un médecin a déclaré que, dans l'état actuel de la science, rien ne pouvait expliquer de pareils phénomènes, et qu'il ne voyait aucun remède. Cependant des personnes expérimentées en Spiritisme reconnurent sans peine qu'elle était sous l'empire d'une subjugation des plus graves et qui pouvait lui devenir fatale. Sans doute, celui qui ne l'aurait vue que dans les moments de crise, et n'eût considéré que l'étrangeté de ses actes et de ses paroles, aurait dit qu'elle était folle, et lui aurait infligé le traitement des aliénés qui eût, sans aucun doute, déterminé une folie véritable ; mais cette opinion devait céder devant les faits. Dans l'état de veille, sa conversation est celle d'une personne de sa condition et en rapport avec son défaut d'instruction ; son intelligence même est vulgaire ; il en est tout autrement dans l'état de somnambulisme : dans les moments de

calme elle raisonne avec beaucoup de sens, de justesse et une véritable profondeur ; or, ce serait une singulière folie que celle qui augmenterait la dose d'intelligence et de jugement. Le Spiritisme seul peut expliquer cette anomalie apparente. Dans l'état de veille, son âme ou Esprit est comprimé par des organes qui ne lui permettent qu'un développement incomplet ; dans l'état de somnambulisme, l'âme, émancipée, est en partie affranchie de ses liens et jouit de la plénitude de ses facultés. Dans les moments de crise, ses actes et ses paroles ne sont excentriques que pour ceux qui ne croient pas à l'action des êtres du monde invisible ; ne voyant que l'effet, et ne remontant pas à la cause, voilà pourquoi tous les obsédés, subjugués et possédés passent pour des fous. Dans les maisons d'aliénés, il y a eu dans tous les temps de prétendus fous de cette nature, et que l'on guérirait facilement si l'on ne s'obstinait à ne voir en eux qu'une maladie organique.

Sur ces entrefaites, comme mademoiselle Julie était sans ressources, une famille de vrais et sincères Spiritistes consentit à la prendre à son service, mais dans sa position elle devait être bien plus un embarras qu'une utilité, et il fallait un véritable dévouement pour s'en charger. Mais ces personnes en ont été bien récompensées, d'abord par le plaisir de faire une bonne action, et ensuite par la satisfaction d'avoir puissamment contribué à sa guérison, aujourd'hui complète ; double guérison, car non seulement mademoiselle Julie est délivrée, mais son ennemie est convertie à de meilleurs sentiments.

C'est là que nous avons été témoin d'une de ces luttes effrayantes qui ne dura pas moins de deux heures, et que nous avons pu observer le phénomène dans les plus minutieux détails, phénomène dans lequel nous avons immédiatement reconnu une analogie complète avec ceux des possédés de Morzines. La seule différence est qu'à Morzines les possédés se livraient à des actes contre les individus qui les contrariaient, et qu'ils parlaient du diable qu'ils avaient en eux, parce qu'on leur avait persuadé que c'était le diable. Mademoiselle Julie, à Morzines, eût appelé Frédégonde le Diable.

Dans un prochain article, nous exposerons avec détail les différentes phases de cette guérison et les moyens employés à cet effet ; nous rapporterons en outre les remarquables instructions que les Esprits ont données à ce sujet, ainsi que les importantes observations auxquelles il a donné lieu touchant le magnétisme.

Deuxième article

Dans notre précédent article, nous avons décrit la triste situation de cette jeune fille, et les circonstances qui prouvaient chez elle une véritable possession. Nous sommes heureux de confirmer ce que nous avons dit de sa guérison aujourd'hui complète. Après avoir été délivrée de son Esprit obsesseur, les violentes secousses qu'elle avait éprouvées pendant plus de six mois avaient apporté une grave perturbation dans sa santé ; maintenant elle est tout à fait remise, mais elle n'est pas sortie de son état somnambulique, ce qui ne l'empêche pas de vaquer à ses travaux habituels. Nous allons exposer les circonstances de cette guérison.

Plusieurs personnes avaient entrepris de la magnétiser, mais sans beaucoup de succès, sauf une légère et passagère amélioration dans son état pathologique ; quant à l'Esprit, il était de plus en plus tenace, et les crises avaient atteint un degré de violence des plus inquiétants. Il aurait fallu là un magnétiseur dans les conditions que nous avons indiquées dans l'article précédent pour les médiums guérisseurs, c'est-à-dire pénétrant la malade d'un fluide assez pur pour *éliminer* le fluide du mauvais Esprit. S'il est un genre de médiumnité qui exige une supériorité morale, c'est sans contredit dans le cas d'obsession, parce qu'il faut avoir le droit d'imposer son autorité à l'Esprit. Les cas de possession, selon ce qui est annoncé, doivent se multiplier avec une grande énergie d'ici à quelque temps, afin que l'impuissance des moyens employés jusqu'à présent pour les combattre soit bien démontrée. Une circonstance même, dont nous ne pouvons encore parler, mais qui a une certaine analogie avec ce qui s'est passé

au temps du Christ, contribuera à développer cette sorte d'épidémie démoniaque. Il n'est donc pas douteux qu'il surgira des médiums spéciaux ayant le pouvoir de chasser les mauvais Esprits, comme les apôtres avaient celui de chasser les démons, soit parce que Dieu met toujours le remède à côté du mal, soit pour donner aux incrédules une nouvelle preuve de l'existence des Esprits.

Pour mademoiselle Julie, comme dans tous les cas analogues, le magnétisme simple, quelque énergique qu'il fût, était donc insuffisant ; il fallait agir simultanément sur l'Esprit obsesseur pour le dompter, et sur le moral de la malade ébranlé par toutes ces secousses ; le mal physique n'était que consécutif ; c'était un effet et non la cause ; il fallait donc traiter la cause avant l'effet ; le mal moral détruit, le mal physique devait disparaître de lui-même. Mais pour cela il faut s'identifier avec la cause ; étudier avec le plus grand soin et dans toutes ses nuances le cours des idées, pour lui imprimer telle ou telle direction plus favorable, car les symptômes varient selon le degré d'intelligence du sujet, le caractère de l'Esprit et les motifs de l'obsession, motifs dont l'origine remonte presque toujours aux existences antérieures.

L'insuccès du magnétisme sur mademoiselle Julie a fait que plusieurs personnes ont essayé ; dans le nombre s'est trouvé un jeune homme doué d'une assez grande puissance fluidique, mais qui, malheureusement, manquait totalement de l'expérience, et, surtout, des connaissances nécessaires en pareil cas. Il s'attribuait un pouvoir absolu sur les Esprits inférieurs qui, selon lui, ne pouvaient résister à sa volonté ; cette prétention, poussée à l'excès et fondée sur sa puissance personnelle et non sur l'assistance des bons Esprits, devait lui attirer plus d'un mécompte. Cela seul aurait dû suffire pour montrer aux amis de la jeune fille qu'il manquait de la première des qualités requises pour lui être d'un secours efficace. Mais ce qui, par-dessus tout, aurait dû les éclairer, c'est qu'il professait sur les Esprits en général une opinion complètement fautive. Selon lui, les Esprits supérieurs sont d'une nature fluidique trop éthérée pour pouvoir venir sur la terre communiquer avec les hommes et les assister ; cela n'est possible qu'aux Esprits inférieurs en raison de leur nature plus grossière. Cette opinion, qui n'est autre que la doctrine de la communication exclusive des démons, il avait le tort très grave de la soutenir devant la malade, même dans les moments de crise. Avec cette manière de voir, il devait ne compter que sur lui-même, et ne pouvait invoquer la seule assistance qui aurait dû le seconder, assistance dont, il est vrai, il croyait pouvoir se passer ; la conséquence la plus fâcheuse était pour la malade qu'il décourageait, en lui ôtant l'espoir de l'assistance des bons Esprits. Dans l'état d'affaiblissement où était son cerveau, une telle croyance, qui donnait toute prise à l'Esprit obsesseur, pouvait devenir fatale pour sa raison, pouvait même la tuer. Aussi répétait-elle sans cesse dans les moments de crise : « Fou... fou..., il me rendra fou... tout à fait fou... je ne le suis pas encore, mais je le deviendrai. » En parlant de son magnétiseur, elle dépeignait parfaitement son action en disant : « Il me donne la force du corps, mais il ne me donne pas la force de l'esprit. » Cette parole était profondément significative, et cependant personne n'y attachait d'importance.

Lorsque nous vîmes mademoiselle Julie, le mal était à son apogée, et la crise dont nous fûmes témoin fut une des plus violentes ; c'est au moment même où nous nous appliquions à remonter son moral, où nous cherchions à lui inculquer la pensée qu'elle pouvait dompter ce mauvais Esprit avec l'assistance des bons et de son ange gardien dont il fallait invoquer l'appui, c'est à ce moment, disons-nous, que le jeune magnétiseur, qui se trouvait présent, par une circonstance providentielle sans doute, vint, sans provocation aucune, affirmer et développer sa théorie, détruisant d'un côté ce que nous faisons de l'autre. Nous dûmes lui exposer avec énergie qu'il commettait une mauvaise action, et assumait sur lui la terrible responsabilité de la raison et de la vie de cette malheureuse jeune fille.

Un fait des plus singuliers, que tout le monde avait observé, mais dont personne n'avait déduit les conséquences, se produisait dans la magnétisation. Quand elle avait lieu pendant la lutte avec le mauvais Esprit, ce dernier *seul* absorbait tout le fluide qui lui donnait plus de force, tandis que la malade se trouvait affaiblie et succombait sous ses étreintes. On doit se rappeler

qu'elle était toujours en état de somnambulisme ; elle voyait, par conséquent, ce qui se passait, et c'est elle-même qui a donné cette explication. On ne vit dans ce fait qu'une malice de l'Esprit, et l'on se contenta de s'abstenir de magnétiser dans ces moments-là et de rester spectateur de la lutte. Avec la connaissance de la nature des fluides, on peut aisément se rendre compte de ce phénomène. Il est évident, d'abord, qu'en absorbant le fluide pour se donner de la force au détriment de la malade, l'Esprit voulait convaincre le magnétiseur d'impuissance à l'égard de sa prétention ; s'il y avait malice de sa part, c'était contre le magnétiseur, puisqu'il se servait de l'arme même avec laquelle ce dernier prétendait le terrasser ; on peut dire qu'il lui prenait le bâton des mains. Il était non moins évident que sa facilité à s'approprier le fluide du magnétiseur dénotait une affinité entre ce fluide et le sien propre, tandis que des fluides d'une nature contraire se fussent repoussés comme l'eau et l'huile. Ce fait seul suffirait pour démontrer qu'il y avait d'autres conditions à remplir. C'est donc une erreur des plus graves, et nous pouvons dire des plus funestes, de ne voir dans l'action magnétique qu'une simple émission fluidique, sans tenir compte de la qualité intime des fluides. Dans la plupart des cas, le succès repose entièrement sur ces qualités, comme dans la thérapeutique il dépend de la qualité du médicament. Nous ne saurions trop appeler l'attention sur ce point capital, démontré à la fois par la logique et par l'expérience.

Pour combattre l'influence de la doctrine du magnétiseur qui, déjà, avait influé sur les idées de la malade, nous dûmes à celle-ci : « Mon enfant, ayez confiance en Dieu ; regardez autour de vous ; ne voyez-vous pas de bons Esprits ? - C'est vrai, dit-elle ; j'en vois de lumineux que Frédégonde n'ose pas regarder. - Eh bien ! ce sont ceux qui vous protègent, et qui ne permettront pas que le mauvais Esprit ait le dessus ; implorez leur assistance ; priez avec ferveur ; priez surtout pour Frédégonde. - Oh ! pour cela, jamais je ne le pourrai. - Prenez garde ! voyez à ce mot les bons Esprits s'éloigner. Si vous voulez leur protection, il faut la mériter par vos bons sentiments, en vous efforçant surtout d'être meilleure que votre ennemie. Comment voulez-vous qu'ils vous soutiennent, si vous ne valez pas mieux qu'elle ? Songez que dans d'autres existences vous avez eu aussi des reproches à vous faire ; ce qui vous arrive est une expiation ; si vous voulez la faire cesser, il faut vous améliorer, et pour prouver vos bonnes intentions, il faut commencer par vous montrer bonne et charitable pour vos ennemis. Frédégonde elle-même en sera touchée, et peut-être ferez-vous entrer le repentir dans son cœur. Réfléchissez. - Je le ferai. - Faites-le tout de suite, et dites avec moi : « Mon Dieu, je pardonne à Frédégonde le mal qu'elle m'a fait ; je l'accepte comme une épreuve et une expiation que j'ai méritées ; pardonnez-moi mes propres fautes, comme je lui pardonne les siennes ; et vous, bons Esprits qui m'entourez, ouvrez son cœur à de meilleurs sentiments, et donnez-moi la force qui me manque. » Promettez-vous de prier tous les jours pour elle ? - Je le promets. - C'est bien ; de mon côté je vais m'occuper de vous et d'elle ; ayez confiance. - Oh ! merci ! quelque chose me dit que cela va bientôt finir. »

Ayant rendu compte de cette scène à la Société, les instructions suivantes y furent données à ce sujet :

« Le sujet dont vous vous occupez a ému les bons Esprits eux-mêmes qui veulent, à leur tour, venir en aide à cette jeune fille par leurs conseils. Elle présente un cas d'obsession en effet fort grave, et parmi ceux que vous avez vus et que vous verrez encore, on peut mettre celui-ci au nombre des plus importants, des plus sérieux, et surtout des plus intéressants par les particularités instructives qu'il a déjà présentées et qu'il vous offrira de nouveau.

« Comme je vous l'ai déjà dit, ces cas d'obsession se renouvelleront fréquemment, et fourniront deux sujets distincts d'utilité, pour vous d'abord, et pour ceux qui les subiront ensuite.

« Pour vous d'abord, en ce que, de même que plusieurs ecclésiastiques ont contribué puissamment à répandre le Spiritisme parmi ceux qui y étaient parfaitement étrangers, de même aussi ces obsédés, dont le nombre deviendra assez important pour que l'on s'en occupe d'une manière non point superficielle, mais large et approfondie, ouvriront assez les portes de

la science pour que la philosophie spirite puisse avec eux y pénétrer, et occuper, parmi les gens de science et les médecins de tout système, la place à laquelle elle a droit.

« Pour eux ensuite, en ce qu'à l'état d'Esprit, avant de s'incarner parmi vous, ils ont accepté cette lutte que leur procure la possession qu'ils subissent, en vue de leur avancement, et cette lutte, croyez-le bien, fait cruellement souffrir leur propre Esprit qui, lorsque leur corps n'est en quelque sorte plus leur, a parfaitement conscience de ce qui se passe. Selon qu'ils auront supporté cette épreuve, dont vous pouvez leur abrégé puissamment la durée par vos prières, ils auront progressé plus ou moins ; car, soyez en certains, malgré cette possession, toujours momentanée, ils gardent une suffisante conscience d'eux-mêmes pour discerner la cause et la nature de leur obsession.

« Pour celle qui vous occupe, un conseil est nécessaire. Les magnétisations que lui fait endurer l'Esprit incarné dont vous avez parlé lui sont funestes sous tous les rapports. Cet Esprit est systématique ; et quel système ! Celui qui ne rapporte point toutes ses actions à la plus grande gloire de Dieu, qui tire vanité des facultés qui lui ont été accordées, sera toujours confondu ; les présomptueux seront abaissés, dans ce monde souvent, infailliblement dans l'autre. Tâchez donc, mon cher Kardec, que ces magnétisations cessent complètement, ou les inconvénients les plus graves résulteraient de leur prolongation, non seulement pour la jeune fille, mais encore pour l'imprudent qui pense avoir sous ses ordres tous les Esprits des ténèbres et leur commander en maître.

« Vous verrez, dis-je, ces cas de possession et d'obsession se développer pendant une certaine période de temps, parce qu'ils sont utiles au progrès de la science et du Spiritisme ; c'est par là que les médecins et les savants ouvriront enfin les yeux et apprendront qu'il est des maladies dont les causes ne sont pas dans la matière, et qui ne doivent pas être traitées par la matière. Ces cas de possession vont également ouvrir au magnétisme des horizons tout nouveaux et lui faire faire un grand pas en avant par l'étude, jusqu'à présent si imparfaite, des fluides ; aidé de ces nouvelles connaissances, et par son alliance intime avec le Spiritisme, il obtiendra les plus grandes choses ; malheureusement, dans le magnétisme, comme dans la médecine, il y aura longtemps encore des hommes qui croiront n'avoir plus rien à apprendre. Ces obsessions fréquentes auront aussi un fort bon côté, en ce qu'étant pénétré par la prière et la force morale on peut les faire cesser et acquérir le droit de chasser les mauvais Esprits, chacun cherchera, par l'amélioration de sa conduite, à acquérir ce droit que l'Esprit de Vérité, qui dirige ce globe, confèrera lorsqu'il sera mérité. Ayez foi et confiance en Dieu, qui ne permet point que l'on souffre inutilement et sans motif. »

HAHNEMANN (*Médium, M. Albert*).

« Je serai bref. Il sera très facile de guérir cette malheureuse possédée ; les moyens en étaient implicitement contenus dans les réflexions qui ont été émises tout à l'heure par Allan Kardec. Il faut non seulement une action matérielle et morale, mais encore une action purement spirituelle. A l'Esprit incarné qui se trouve, comme Julie, en état de possession, il faut un magnétiseur expérimenté et parfaitement convaincu de la vérité Spirite ; il faut qu'il soit en outre d'une moralité irréprochable et sans présomption. Mais, pour agir sur l'Esprit obsesseur, il faut l'action non moins énergique d'un bon Esprit désincarné. Ainsi donc, double action : action terrestre, action extra-terrestre ; incarné sur incarné, désincarné sur désincarné ; voilà la loi. Si jusqu'à cette heure cette action n'a pas été accomplie, c'est justement pour vous amener à l'étude et à l'expérimentation de cette intéressante question ; c'est à cet effet que Julie n'a pas été plus tôt délivrée : elle devait servir à vos études.

« Ceci vous démontre ce que vous aurez à faire désormais dans les cas de possession manifeste ; il est indispensable d'appeler à votre aide le concours d'un Esprit élevé, jouissant en même temps d'une puissance morale et fluidique, comme par exemple l'excellent curé d'Ars, et vous savez que vous pouvez compter sur l'assistance de ce digne et saint Vianney. Au surplus, notre concours est acquis à tous ceux qui nous appelleront à leur aide avec pureté de cœur et foi véritable.

« Je me résume : Quand on magnétisera Julie, il faudra d'abord procéder par la fervente évocation du curé d'Ars et des autres bons Esprits qui se communiquent habituellement parmi vous, en les priant d'agir contre les mauvais Esprits qui persécutent cette jeune fille, et qui fuiront devant leurs phalanges lumineuses. Il ne faut pas oublier non plus que la prière collective a une très grande puissance, quand elle est faite par un certain nombre de personnes agissant de concert, avec une foi vive et un ardent désir de soulager. »

ERASTE (*Médium, M. d'Ambel*).

Ces instructions ont été suivies ; plusieurs membres de la Société se sont entendus pour agir par la prière dans les conditions voulues. Un point essentiel était d'amener l'Esprit obsesseur à s'amender, ce qui devait nécessairement faciliter la guérison. C'est ce que l'on a fait en l'évoquant et en lui donnant des conseils ; il a promis de ne plus tourmenter mademoiselle Julie, et il a tenu parole. Un de nos collègues a été spécialement chargé par son guide spirituel de son éducation morale, et il a lieu d'en être satisfait. Cet Esprit, aujourd'hui, travaille sérieusement à son amélioration et demande une nouvelle incarnation pour expier et réparer ses fautes.

L'importance de l'enseignement qui découle de ce fait et des observations auxquelles il a donné lieu, n'échappera à personne, et chacun y pourra puiser d'utiles instructions selon l'occurrence. Une remarque essentielle que ce fait a permis de constater, et que l'on comprendra sans peine, c'est l'influence du milieu. Il est bien évident que si l'entourage seconde par une communauté de vue, d'intention et d'action, le malade se trouve dans une sorte d'atmosphère homogène de fluides bienfaisants, ce qui doit nécessairement faciliter et hâter le succès ; mais s'il y a désaccord, opposition ; si chacun veut agir à sa manière, il en résulte des tiraillements, des courants contraires qui paralysent forcément, et parfois annulent, les efforts tentés pour la guérison. Les effluves fluidiques, qui constituent l'atmosphère morale, si elles sont mauvaises, sont tout aussi funestes à certains individus que les exhalaisons des pays marécageux.

Nous donnons ci-après, les deux communications que l'Esprit de Frédégonde, faites dans la Société à un mois d'intervalle, et qui forment le complément des deux précédents articles sur la possession de Mademoiselle Julie. Cet Esprit ne s'est point manifesté avec des signes de violence, mais il écrivait avec une très grande difficulté et fatiguait extrêmement le médium, qui en fut même indisposé, et dont les facultés semblaient en quelque sorte paralysées.

Dans la prévision de ce résultat, nous avons eu soin de ne pas confier cette évocation à un médium trop délicat.

Dans une autre circonstance, un Esprit, interrogé sur le compte de celui-ci, avait dit que, depuis longtemps, il cherchait à se réincarner, mais que cela ne lui avait pas été permis, parce que son but n'était point encore de s'améliorer, son but étant, au contraire, d'avoir plus de facilité pour faire le mal à l'aide d'un corps matériel. De telles dispositions devaient rendre sa conversion fort difficile ; elle ne le fut cependant pas autant qu'on pouvait le craindre, grâce, sans doute, au concours bienveillant de toutes les personnes qui y ont participé, et peut-être aussi parce que le temps était venu où cet Esprit devait entrer dans la voie du repentir.

(16 octobre 1863 — Médium : M. Leymarie).

1. *Evocation.* — R. Je ne suis pas Frédégonde ; que me voulez-vous ?
2. Qui êtes-vous donc ? — R. Un Esprit qui souffre.
3. Puisque vous souffrez, vous devez désirer ne plus souffrir ; nous vous assisterons, car nous compatissons avec tous ceux qui souffrent en ce monde et en l'autre ; mais il faut que vous nous secondiez, et, pour cela, il faut que vous priiez. — R. Je vous en

remercie, mais je ne puis prier.

4. Nous allons prier, cela vous aidera ; ayez confiance en la bonté de Dieu, qui pardonne toujours à celui qui se repent. — R. Je vous crois ; priez, priez ; peut-être je pourrai me convertir.

5. Mais il ne suffit pas que nous priions, il faut prier de votre côté. — R. J'ai voulu prier, et je n'ai pas pu ; maintenant, je vais essayer avec votre aide.

6. Dites avec nous : Mon Dieu, pardonnez-moi, parce que j'ai péché ; je me repens du mal que j'ai fait. -- R. Je le dis ; après.

7. Cela ne suffit pas ; il faut l'écrire. — R. Mon... (ici l'Esprit ne peut écrire le mot Dieu ; ce n'est qu'après force encouragements qu'il parvient à terminer la phrase, d'une manière saccadée et peu lisible).

8. Il ne faut pas dire cela pour la forme ; il faut le penser, et prendre la résolution de ne plus faire le mal, et vous verrez qu'aussitôt vous serez soulagée. — R. Je vais prier.

9. Si vous avez prié sincèrement, n'en éprouvez-vous pas du mieux. — R. Oh ! si !

10. Maintenant, donnez-nous quelques détails sur votre vie et sur les causes de votre acharnement contre Julie. — R. Plus tard... je dirai... mais je ne puis aujourd'hui.

11. Promettez-vous de laisser Julie en repos ? Le mal que vous lui faites retombe sur vous et augmente vos souffrances. — Oui, mais je suis poussée par d'autres Esprits plus mauvais que moi.

12. C'est une mauvaise excuse que vous donnez là pour vous disculper ; dans tous les cas, vous devez avoir une volonté, et avec de la volonté, on peut toujours résister aux mauvaises suggestions. — R. Si j'avais eu de la volonté, je ne souffrirais pas, je suis punie parce que je n'ai pas su résister.

13. Vous en montriez cependant assez pour tourmenter Julie ; mais vous venez de prendre de bonnes résolutions, nous vous engageons à y persister, et nous prierons les bons Esprits de vous seconder.

Remarque. — Pendant cette évocation, un autre médium obtenait de son guide spirituel une communication, contenant entre autres choses ce qui suit :

« Ne vous inquiétez pas des dénégations que vous remarquez dans les réponses de cet Esprit : son idée fixe de se réincarner lui fait repousser toute solidarité avec son passé, bien qu'elle n'en supporte que trop les effets. Elle est bien celle qui a été nommée, mais elle n'en veut pas convenir avec elle-même ».

13 novembre 1863.

14. *Evocation.* — R. Je suis prête à répondre.

15. Avez-vous persisté dans la bonne résolution où vous étiez la dernière fois ? — R. Oui.

16. Comment vous en êtes-vous trouvée ? — R. Très bien, car j'ai prié et je suis plus calme, bien plus heureuse.

17. Nous savons en effet que Julie n'a plus été tourmentée. Puisque vous pouvez vous communiquer plus facilement, voulez-vous nous dire pourquoi vous vous acharniez après elle ? — R. J'étais oubliée depuis des siècles, et je désirais que la malédiction qui couvre mon nom cessa un peu, afin qu'une prière, une seule, vint me consoler. Je prie, je crois en Dieu ; maintenant je puis prononcer son nom, et certes c'est plus que je ne pouvais attendre du bienfait que vous pouvez m'accorder.

Remarque. — Dans l'intervalle de la première à la seconde évocation, l'Esprit était appelé tous les jours par celui de nos collègues qui était chargé de l'instruire. Un fait positif, c'est qu'à partir de ce moment, Mademoiselle Julie a cessé d'être tourmentée.

18. Il est fort douteux que le seul désir d'obtenir une prière ait été le mobile qui vous portait à tourmenter cette jeune fille ; vous voulez sans doute encore chercher à pallier vos torts ; dans tous les cas, c'était un mauvais moyen d'attirer sur vous la compassion des hommes. — R. Cependant, si je n'avais pas tourmenté fortement Julie, vous n'auriez pas

songé à moi, et je ne serais pas sortie du misérable état où je languissais. Il en est résulté une instruction pour vous et un grand bien pour moi, puisque vous m'avez ouvert les yeux.

19. (Au guide du médium). Est-ce bien Frédégonde qui fait cette réponse ? — R. Oui, c'est elle, un peu aidée, il est vrai, parce qu'elle est humiliée ; mais cet Esprit est beaucoup plus avancé en intelligence que vous ne croyez ; il lui faut le progrès moral dont vous l'aidez à faire le premier pas. Elle ne vous dit pas que Julie tirera un grand profit de ce qui s'est passé pour son avancement personnel.

20. (*A Frédégonde*). Mademoiselle Julie vivait-elle de votre temps, et pourriez-vous nous dire ce qu'elle était ? R. Oui ; c'était une de mes suivantes, appelée Hildegarde ; une âme souffrante et résignée qui a fait ma volonté ; elle subit la peine de ses services trop humbles et trop complaisants à mon égard.

21. Désirez-vous une nouvelle incarnation ? — R. Oui, je la désire. O mon Dieu ! j'ai souffert mille tortures, et si j'ai mérité une peine bien juste, hélas ! il est temps que je puisse, à l'aide de vos prières, recommencer une existence meilleure, afin de me laver de mes anciennes souillures. Dieu est juste ; priez pour moi. Jusqu'à ce jour, j'avais la vue voilée et comme le vertige ; mais à présent, je vois, je comprends, je désire le pardon du Maître avec celui de mes victimes. Mon Dieu, que c'est doux le pardon !

22. Dites-nous quelque chose de Brunehaut. — R. Brunehaut !... Ce nom me donne le vertige... Elle est la grande faute de ma vie, et j'ai senti ma vieille haine se réveiller à ce nom !... Mais mon Dieu me pardonnera, et je pourrai désormais écrire ce nom sans frémir. Plus heureuse que moi, elle est réincarnée pour la deuxième fois, et remplit un rôle que je désire, celui d'une soeur de charité.

23. Nous sommes heureux de votre changement, nous vous y encouragerons, nous vous soutiendrons de nos prières. — R. Merci ! merci ! bons Esprits, Dieu vous le rendra.

Remarque. — Un fait caractéristique chez les mauvais Esprits, c'est l'impossibilité où ils sont souvent, de prononcer ou d'écrire le nom de Dieu. Cela dénote sans doute une mauvaise nature, mais en même temps un fond de crainte et de respect que n'ont pas les Esprits hypocrites, moins mauvais en apparence ; ces derniers, loin de reculer devant le nom de Dieu, s'en servent effrontément pour capter la confiance. Ils sont infiniment plus pervers et plus dangereux que les Esprits franchement méchants ; c'est dans cette classe qu'on trouve la plupart des Esprits fascinateurs, dont il est bien plus difficile de se débarrasser que des autres, parce que c'est de l'Esprit même qu'ils s'emparent à l'aide d'un faux semblant de savoir, de vertu ou de religion, tandis que les autres ne s'emparent que du corps. Un Esprit qui, comme celui de Frédégonde, recule devant le nom de Dieu, est bien plus près de sa conversion que ceux qui se couvrent du masque du bien. Il en est de même parmi les hommes, où vous retrouvez ces deux catégories d'Esprits incarnés.

Cure d'une obsession

Premier article

M. Dombre, le président de la Société spirite de Marmande, nous mande ce qui suit :

« Avec l'aide des bons Esprits, nous avons délivré en cinq jours d'une obsession très violente et très dangereuse, une jeune fille de treize ans complètement au pouvoir d'un mauvais Esprit depuis le 8 mai dernier. Chaque jour, à cinq heures du soir, sans manquer un seul jour, elle avait des crises terribles, pitoyables à voir. Cette enfant demeure dans un quartier reculé, et les parents, qui considéraient cette maladie comme une épilepsie, n'en parlaient plus. Cependant un des nôtres, qui habite dans le voisinage, en fut informé, et une observation plus attentive des faits en fit aisément reconnaître la véritable cause. D'après le conseil de nos guides spirituels, nous nous sommes mis immédiatement à l'œuvre. Le 11 de ce mois, à huit heures du soir, nos réunions ont commencé pour évoquer l'Esprit, le moraliser, prier pour l'obsesseur et la victime, et exercer sur celle-ci une magnétisation mentale. Les réunions ont eu lieu chaque soir, et le vendredi 15, l'enfant subissait la dernière crise. Il ne lui reste plus que la faiblesse de la convalescence, suite d'aussi longues et aussi violentes secousses, et qui se manifeste par la tristesse, la langueur et les larmes, ainsi que cela nous avait été annoncé. Chaque jour nous étions informés, par les communications des bons Esprits, des différentes phases de la maladie.

« Cette cure, qu'en d'autres temps les uns eussent regardée comme un miracle, et d'autres comme un fait de sorcellerie, pour laquelle nous eussions été, selon l'opinion, sanctifiés ou brûlés, produit une certaine sensation dans la ville. »

Nous félicitons nos frères de Marmande du résultat qu'ils ont obtenu en cette circonstance, et nous sommes heureux de voir qu'ils ont mis à profit les conseils contenus dans la *Revue* à l'occasion des cas analogues qu'elle a rapportés dernièrement. Ils ont ainsi pu se convaincre de la puissance de l'action collective lorsqu'elle est dirigée par une foi sincère et une ardente charité.

Deuxième article

Nous avons rapporté, dans le précédent numéro (page 46), la remarquable guérison obtenue au moyen de la prière, par les Spirites de Marmande, d'une jeune fille obsédée de cette ville. Une lettre postérieure confirme le résultat de cette cure, aujourd'hui complète. La figure de l'enfant, altérée par huit mois de torture, a repris sa fraîcheur, son embonpoint et sa sérénité.

A quelque opinion qu'on appartienne, quelque idée que l'on ait sur le Spiritisme, toute personne animée d'un sincère amour du prochain a dû se réjouir de voir la tranquillité rentrée dans cette famille, et le contentement succéder à l'affliction. Il est regrettable que M. le curé de la paroisse n'ait pas cru devoir s'associer à ce sentiment, et que cette circonstance lui ait fourni le texte d'un discours peu évangélique dans un de ses prêches. Ses paroles, ayant été dites en public, sont du domaine de la publicité. S'il se fût borné à une critique loyale de la doctrine à son point de vue, nous n'en parlerions pas, mais nous croyons devoir relever les attaques qu'il a dirigées contre les personnes les plus respectables, en les traitant de saltimbanques, à propos du fait ci-dessus.

« Ainsi, a-t-il dit, le premier *décrotteur venu* pourra donc, s'il est médium, évoquer le membre d'une famille honorable, alors que nul dans cette famille ne pourra le faire ? Ne croyez pas à ces absurdités, mes frères ; c'est de la jonglerie, c'est de la bêtise. Au fait, qui voyez-vous dans ces réunions ? Des charpentiers, des menuisiers, des charrons, que sais-je encore ?... Quelques personnes m'ont demandé si j'avais contribué à la guérison de l'enfant. « Non, leur ai-je répondu ; je n'y suis pour rien ; je ne suis pas médecin. »

« Je ne vois là, disait-il aux parents, qu'une affection organique du ressort de la médecine ; » ajoutant que, s'il avait cru que des prières pussent opérer quelque soulagement, il en aurait fait depuis longtemps.

Si M. le curé ne croit pas à l'efficacité de la prière en pareil cas, il a bien fait de n'en pas dire ; d'où il faut conclure qu'en homme consciencieux, si les parents fussent venus lui demander des messes pour la guérison de leur enfant, il en aurait refusé le prix, car, s'il l'eût accepté, il aurait fait payer une chose qu'il regardait comme sans valeur. Les Spiritistes croient à l'efficacité des prières pour les maladies et les obsessions ; ils ont prié, ils ont guéri, et ils n'ont rien demandé ; bien plus, si les parents eussent été dans le besoin, ils auraient donné. « Ce sont, dit-il, des charlatans et des jongleurs. » Depuis quand a-t-il vu les charlatans faire leur métier pour rien ? Ont-ils fait porter à la malade des amulettes ? Ont-ils fait des signes cabalistiques ? Ont-ils prononcé des paroles sacramentelles en y attachant une vertu efficace ? Non, car le Spiritisme condamne toute pratique superstitieuse ; ils ont prié avec ferveur, en communion de pensées ; ces prières étaient-elles de la jonglerie ? Apparemment non ; puisqu'elles ont réussi, c'est qu'elles ont été écoutées.

Que M. le curé traite le Spiritisme et les évocations d'absurdités et de bêtises, il en est le maître, si telle est son opinion, et nul n'a rien à lui dire. Mais lorsque, pour dénigrer les réunions spiritistes, il dit qu'on n'y voit que des charpentiers, des menuisiers, des charrons, etc., n'est-ce pas présenter ces professions comme dégradantes, et ceux qui les exercent comme des gens avilis ? Vous oubliez donc, monsieur le curé, que Jésus était charpentier, et que ses apôtres étaient tous de pauvres artisans ou des pêcheurs. Est-il évangélique de jeter du haut de la chaire le dédain sur la classe des travailleurs que Jésus a voulu honorer en naissant parmi eux ? Avez-vous compris la portée de vos paroles quand vous avez dit : « Le premier *décrotteur venu* pourra donc évoquer le membre d'une famille honorable ? » Vous le méprisez donc bien, ce pauvre *décrotteur*, quand il nettoie vos souliers ? Hé quoi ! parce que sa position est humble, vous ne le trouvez pas digne d'évoquer l'âme d'un noble personnage ? Vous craignez donc que cette âme ne soit souillée quand, pour elle, s'étendront vers le ciel des mains noircies par le travail ? Croyez-vous donc que Dieu fait une différence entre l'âme du riche et celle du pauvre ? Jésus n'a-t-il pas dit : Aimez votre prochain comme vous-même ? Or, aimer son prochain comme soi-même, c'est ne faire aucune différence entre soi-même et le prochain ; c'est la consécration du principe : Tous les hommes sont frères, parce qu'ils sont enfants de Dieu. Dieu reçoit-il avec plus de distinction l'âme du grand que celle du petit ? celle de l'homme à qui vous faites un pompeux service, largement payé, que celle du malheureux à qui vous n'octroyez que les plus courtes prières ? Vous parlez au point de vue exclusivement mondain, et vous oubliez que Jésus a dit : « Mon royaume n'est pas de ce monde ; là, les distinctions de la terre n'existent plus ; là, les derniers seront les premiers, et les premiers seront les derniers ? » Quand il a dit : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon père, » cela signifie-t-il qu'il y en a une pour le riche et une pour le prolétaire ? une pour le maître et une pour le serviteur ? Non ; mais qu'il y en a une pour l'humble et une autre pour l'orgueilleux, car il a dit : « Que celui qui voudra être le premier dans le ciel soit le serviteur de ses frères sur la terre. » Est-ce donc à ceux qu'il vous plaît d'appeler profanes de vous rappeler à l'Évangile ?

Monsieur le curé, en toutes circonstances de telles paroles seraient peu charitables, surtout dans le temple du Seigneur, où ne devraient être prêchées que des paroles de paix et d'union entre tous les membres de la grande famille ; dans l'état actuel de la société, c'est une maladresse, car c'est semer des ferments d'antagonisme. Que vous ayez tenu un tel langage à

une époque où les serfs, habitués à plier sous le joug, se croyaient d'une race inférieure, parce qu'on le leur avait dit, on le concevrait ; mais dans la France d'aujourd'hui, où tout honnête homme a le droit de lever la tête, qu'il soit plébéien ou patricien c'est un anachronisme.

Si, comme il est probable, il y avait dans l'auditoire des charpentiers, des menuisiers, des charrons et des décrotteurs, ils ont dû être médiocrement touchés de ce discours ; quant aux Spirités, nous savons qu'ils ont prié Dieu de pardonner à l'orateur ses imprudentes paroles, qu'ils ont eux-mêmes pardonné à celui qui leur disait : *Racca* ; c'est le conseil que nous donnons à tous nos frères.

Troisième article

M. Dombre, de Marmande, nous a transmis le procès-verbal circonstancié de cette guérison dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs ; les détails qu'il renferme sont du plus haut intérêt au double point de vue des faits et de l'instruction. C'est tout à la fois, comme on le verra, un cours d'enseignement théorique et pratique, un guide pour les cas analogues, et une source féconde d'observations pour l'étude du monde invisible en général, dans ses rapports avec le monde visible.

Je fus averti, dit M. Dombre dans sa relation, par un des membres de notre société spirite, des crises violentes qu'éprouvait chaque soir, régulièrement depuis huit mois, la nommée Thérèse B... ; je me rendis, accompagné de M. L..., médium ; le 11 Janvier dernier, à quatre heures et demie, dans une maison voisine de celle de la malade, pour chercher à être témoin de la crise qui, selon ce qui avait lieu chaque jour, devait arriver à cinq heures. Nous rencontrâmes là, la jeune fille et sa mère, en conversation avec des voisins. La demi-heure fut bientôt écoulée ; nous vîmes tout-à-coup la jeune fille se lever de son siège, ouvrir la porte, traverser la rue et rentrer chez elle suivie de sa mère qui la prit et la déposa toute habillée sur son lit. Les convulsions commencèrent ; son corps se doublait, la tête tendant à joindre les talons ; sa poitrine se gonflait ; en un mot, elle faisait mal à voir. Le médium et moi, rentrés dans la maison voisine, nous demandâmes à l'Esprit de Louis David, guide spirituel du médium, si c'était une obsession ou un cas pathologique. L'Esprit répondit :

« Pauvre enfant ! elle se trouve en effet sous une fatale influence, même bien dangereuse ; venez-lui en aide. Opiniâtre et méchant, cet Esprit résistera longtemps. Evitez, autant qu'il sera en votre pouvoir, de la laisser traiter par des médicaments qui nuiraient à l'organisme. La cause est toute morale ; essayez l'évocation de cet Esprit ; moralisez-le avec ménagement, nous vous seconderons. Que toutes les âmes sincères que vous connaissez se réunissent pour prier et combattre la trop pernicieuse influence de cet Esprit méchant. Pauvre petite victime d'une jalousie. »

(Louis DAVID).

D. -- Sous quel nom appellerons-nous cet Esprit ? R. — Jules.

Je l'évoquai immédiatement. L'Esprit se présenta d'une manière violente, en nous injuriant, déchirant le papier, et refusant de répondre à certaines interpellations. Pendant que nous nous entretenions avec cet Esprit, M. B..., médecin, qui était allé examiner la crise, arrive près de nous et nous dit avec un certain étonnement : « C'est singulier ! l'enfant a cessé tout-à-coup de se tordre ; elle est maintenant étendue sans mouvement sur son lit.— Cela ne m'étonne pas lui dis-je, parce que l'Esprit obsesseur est en ce moment près de nous ». J'engageai M. B... à retourner vers la malade, et nous continuâmes à interpellier l'Esprit qui, à un moment donné, ne répondit plus. Le guide du médium nous informa qu'il était allé continuer son oeuvre, il nous recommanda de ne plus l'évoquer pendant les crises, dans l'intérêt de l'enfant, parce que retournant auprès d'elle avec plus de

rage, il la torturait d'une manière plus aiguë. Au même instant, le médecin rentra et nous apprît que la crise venait de recommencer plus forte que jamais. Je lui fis lire l'avis qui venait de nous être donné, et nous demeurâmes tous frappés de ces coïncidences, qui ne pouvaient laisser aucun doute sur la cause du mal.

A partir de cette soirée, et sur la recommandation des bons Esprits qui nous assistent dans nos travaux spirites, nous nous réunîmes chaque soir, jusqu'à complète guérison.

Le même jour, 11 janvier, nous reçûmes la communication suivante de l'Esprit protecteur de notre groupe :

« Gardienne vigilante de l'enfance malheureuse, je viens m'associer à vos travaux, unir mes efforts aux vôtres pour délivrer cette jeune fille des étreintes cruelles d'un mauvais Esprit. Le remède est en vos mains ; veillez, évoquez et priez sans jamais vous lasser jusqu'à complète guérison.

(PETITE CARITA).

Cet Esprit, qui prend le nom de Petite Carita, est celui d'une jeune fille que j'ai connue, morte à la fleur de l'âge et qui, dès sa plus tendre enfance, avait donné les preuves du caractère le plus évangélique et d'une bonté rare.

L'évocation de l'Esprit obsesseur ne nous valut que les injures les plus grossières et les plus ordurières qu'il est inutile de rapporter ; nos exhortations et nos prières glissèrent sur lui et furent sans effet. « Amis, ne vous découragez point ; il se croit fort parce qu'il vous voit dégoûtés de son langage grossier. Abstenez-vous de lui parler morale pour le moment. Causez avec lui familièrement et sur un ton amical ; vous gagnerez ainsi sa confiance, sauf à revenir au sérieux plus tard. Ami, de la persévérance ».

Vos guides.

Conformément à cette recommandation, nous devînmes légers dans nos interpellations, auxquelles il répondit sur le même ton.

Le lendemain, 12 janvier, la crise fut aussi longue et aussi violente que celle des jours précédents ; elle dura à peu près une heure et demie. L'enfant se dressait sur son lit, elle repoussait avec force l'Esprit en lui disant : « Va-t-en ! va-t-en ». La chambre de la malade était pleine de monde. Nous étions, quelques-uns de nous, auprès du lit pour observer attentivement les phases de la crise.

A la réunion du soir, nous eûmes la communication suivante :

« Mes amis, je vous engage à suivre, comme vous l'avez fait, pas à pas, cette obsession qui est un fait nouveau pour vous. Vos observations vous seront d'un grand secours, car des cas semblables pourront se multiplier, et où vous aurez à intervenir. Cette obsession, toute physique d'abord, sera, je le crois, suivie de quelque obsession morale, mais sans danger. Vous verrez bientôt des moments de joie au milieu de ces tortures exercées par ce mauvais Esprit. Reconnaissez-y la présence et la main des bons Esprits. Si les tortures durent encore, vous remarquerez, après la crise, la paralysation complète du corps, et, après cette paralysation, une joie sereine et une extase qui adouciront la douleur de l'obsession.

Observez beaucoup ; d'autres symptômes se manifesteront, et vous y trouverez de nouveaux sujets d'étude.

Le Seigneur a dit à ses anges : Allez porter ma parole aux enfants des hommes. Nous avons frappé la terre de la verge, et la terre enfante des prodiges. Courbez-vous, enfants. C'est la toute-puissance de l'Eternel qui se manifeste à vous.

Amis, veillez et priez ; nous sommes près de vous et près du lit des souffrances pour sécher les larmes ».

(PETITE CARITA).

L'Esprit de Jules évoqué a été moins intraitable que la veille ; à la vérité, nous avons répondu à ses facéties par des facéties, ce qui lui plaisait. Avant de nous quitter, nous lui avons fait promettre d'être moins dur à l'égard de sa victime. « Je tâcherai de me modérer », a-t-il dit ; et comme nous lui promettions à notre tour de faire pour lui des prières, il nous a répondu : « J'accepte, bien que je ne connaisse pas la valeur de cette marchandise ». (A l'Esprit). Puisque vous ne connaissez pas la prière, voulez-vous apprendre à la connaître, et en écrire une sous ma dictée ? — R. Je le veux bien.

L'Esprit écrivit sous la dictée la prière suivante : « O mon Dieu ! je promets d'ouvrir mon âme au repentir ; veuillez faire pénétrer dans mon coeur un rayon d'amour pour mes frères, qui seul, peut me purifier ; et, comme garantie de ce désir, je fais ici la promesse de... » (la fin de la phrase était : Cessez mon obsession ; mais l'Esprit n'a pas écrit ces trois derniers mots). « Halte-là ! a-t-il ajouté : vous voudriez m'engager sans m'avertir ; prenez garde ! je n'aime pas les pièges ; vous marchez trop vite »,

Et comme nous voulions savoir l'origine de sa jalousie et de la vengeance qu'il exerçait, il reprit : « Ne me parlez jamais de l'enfant ; vous ne feriez que m'éloigner de vous ».

La crise du 13 ne dura qu'une demi-heure, et la lutte avec l'Esprit fut suivie de sourires de bonheur, d'extase et de larmes de joie ; l'enfant, les yeux grand ouverts, joignant ses deux mains, se soulevait sur son lit et, regardant le ciel, présentait un tableau ravissant. Les prédictions de petite Carita se trouvaient en tous points réalisées.

Dans l'évocation qui eut lieu le soir, comme les jours précédents, l'Esprit de Jules se montra plus doux, plus soumis, et promit de nouveau de se modérer dans ses attaques contre l'enfant, dont il ne voulut jamais nous dire l'histoire ; il promit même de prier.

Le guide du médium nous dit : « Ne vous fiez pas trop à ses paroles ; elles peuvent être sincères, mais il pourrait aussi vous donner le change pour se débarrasser de vous ; restez sur vos gardes ; tenez-lui compte de ses promesses, et si vous aviez plus tard des reproches à lui adresser, faites-le avec douceur, afin qu'il sente les bons sentiments que vous avez à son égard ».

(LOUIS DAVID).

Le 14, la crise fut aussi courte que la veille et encore moins vive ; elle fut également suivie d'extase et de manifestation de joie les larmes qui coulaient le long des joues de l'enfant, causaient chez tous les assistants, une émotion qu'ils ne pouvaient cacher.

Réunis le soir à huit heures, comme d'habitude, nous reçûmes au début la communication suivante : « Comme vous avez dû le remarquer, un mieux sensible s'est produit aujourd'hui chez l'enfant. Nous devons vous dire que notre présence influe beaucoup sur l'Esprit ; nous lui avons rappelé sa promesse d'hier. La jeune fille a puisé de nouvelles connaissances dans l'extase, et elle a essayé de repousser les attaques de son obsesseur. Dans l'évocation de Jules, ne mettez pas de détours ; évitez les détails qui fatiguent les uns et les autres ; soyez francs et bienveillants avec lui, vous l'aurez plus tôt. Il a fait un grand pas vers son avancement, ce que nous avons pu remarquer dans cette dernière »

(PETITE CARITA).

Evocation de Jules. — R. Me voilà, Messieurs.

D. Comment sont vos dispositions aujourd'hui ? — R. Elles sont bonnes.

D. Vous avez dû ressentir l'effet de nos prières ? — R. Pas trop.

D. Pardonnez à votre victime, et vous éprouverez une satisfaction que vous ne connaissez pas ; c'est ce que nous éprouvons dans le pardon des injures. --R. Moi, c'est tout le contraire ; je trouvais ma satisfaction dans la vengeance d'une injure ; j'appelle cela payer ses dettes.

D. Mais le sentiment de haine que vous conservez dans votre âme est un sentiment

pénible qui est loin de vous laisser la tranquillité ? — R. Si je vous disais que c'est de l'attachement, me croiriez-vous ?

D. Nous vous croyons ; cependant, faites-nous le plaisir de nous expliquer comment vous conciliez cet attachement avec la vengeance que vous exercez. Qu'était pour vous l'Esprit de cet enfant dans une autre existence, et que vous a-t-elle fait pour mériter cette rigueur ? — R. Inutile que vous me le demandiez ; je vous l'ai déjà dit ; ne me parlez pas de cette enfant.

D. Eh bien ! il n'en sera plus question ; mais nous devons vous féliciter du changement qui s'est opéré en vous ; nous en sommes heureux. — R. J'ai fait des progrès à votre école... Que vont dire les autres ? Ils vont me siffler et me crier : Ah ! tu te fais ermite !

D. Que vous importe leur persiflage, si vous avez les louanges des bons Esprits ? — R. C'est vrai.

D. Tenez ! pour prouver aux mauvais Esprits, vos anciens compagnons, que vous rompez complètement avec eux, vous devriez pardonner tout à fait, à compter de ce jour ; vous montrer généreux et bon en délaissant d'une manière absolue la jeune fille à laquelle nous nous intéressons. — R. Mon cher Monsieur, c'est impossible ; cela ne peut venir d'une manière si prompte. Laissez-moi me défaire peu à peu de ce qui est un besoin pour moi. Savez-vous ce que vous risqueriez, si je cessais subitement ? De m'y voir revenir tout à coup. Cependant, je veux vous promettre une chose, c'est de ménager l'enfant et de le torturer demain encore moins qu'aujourd'hui ; mais j'y mets une condition : c'est de n'être point amené ici par la force ; je veux me rendre à votre appel librement, et si je manque à ma parole, je consens à perdre cette faveur. Je dois vous dire que ce changement en moi est dû à cette figure riante qui est là, près de vous, et que je vois aussi près du lit de la jeune fille, tous les jours, au moment de la lutte. On est touché malgré soi ; sans cela, vous et vos saints, vous auriez du fil à retordre pour quelques jours (L'Esprit voulait parler de la petite Carita).

D. Elle est donc belle ? — R. Belle, bien belle, oh oui !

D. Mais elle n'est pas seule auprès de vous pendant les luttes ? — R. Oh non ! Il y a les autres, les anciens du corps, les amis ; ça ne rit jamais, ça ; mais je me moque bien d'eux, maintenant.

Remarque. — L'interrogateur voulait sans doute parler des autres bons Esprits, mais Jules fait allusion aux Esprits mauvais, ses compagnons.

D. Allons ! avant de nous quitter, nous vous promettons de dire pour vous, ce soir, une prière.

R. J'en demande dix et dites de bon coeur, et vous serez contents de moi demain.

D. Eh bien ! soit, dix. Et puisque vous êtes en si bonnes dispositions, voulez-vous écrire de coeur une prière de trois mots, sous ma dictée ? — R. Volontiers.

L'Esprit écrivit : « O mon Dieu, donnez-moi la force de pardonner ».

Le 15 janvier, la crise eut lieu, comme toujours, à cinq heures de l'après-midi, mais ne dura qu'un quart d'heure. La lutte fut faible, et fut suivie d'extase, de sourires et de larmes qui exprimaient la joie et le bonheur.

Dans la réunion du soir, petite Carita nous donna la communication suivante :

« Mes chers protégés, comme nous vous l'avions fait espérer, le phénomène spirite qui se passe sous vos yeux se modifie, s'améliore chaque jour en perdant son caractère de gravité. Un conseil d'abord, au point de vue des tortures physiques et d'études morales. Ne faites point aux yeux du monde de signes extérieurs ; ne dites point de paroles inutiles. Que vous importe ce que l'on dira ! Laissez la discussion aux oisifs. Que le but pratique, c'est-à-dire la délivrance de cette jeune enfant et l'amélioration de l'Esprit qui l'obsède, soit l'élément de vos entretiens intimes et sérieux ; ne parlez pas de guérison à haute voix ; demandez-la à Dieu dans le recueillement de la prière. Cette obsession, je suis heureuse de vous le dire, touche à sa fin. L'Esprit de Jules s'est sensiblement

amélioré. J'ai aussi, de tout mon pouvoir, agi sur l'Esprit de l'enfant, afin que ces deux natures si opposées fussent plus compatibles entre elles. La combinaison des fluides n'offrira plus aucun danger réel par rapport à l'organisme ; l'ébranlement que ressentait ce jeune corps au contact fluide disparaît sensiblement. Votre travail n'est pas fini ; la prière de tous doit toujours précéder et suivre l'évocation ».

(PETITE CARITA).

Après l'évocation de Jules, et la prière où il est qualifié d'Esprit mauvais, il dit : « Me voilà ! Je demande, au nom de la justice, la réforme de certains mots dans votre prière. J'ai réformé mes actes, réformez les qualifications que vous m'adressez ».

D. Vous avez raison ; nous n'y manquerons pas. Etes-vous venu sans contrainte aujourd'hui ? — R. Oui, je suis venu librement ; j'avais tenu mes promesses.

D. Maintenant que vous êtes calme et dans de bons sentiments, vous convient-il de nous confier les motifs de votre rigueur à l'égard de cet enfant ? — R. Laissez donc le passé, s'il vous plaît ; quand le mal est cautérisé, à quoi bon raviver la plaie ? Ah ! je sens que l'homme doit devenir meilleur. J'ai horreur de mon passé et regarde l'avenir avec espérance. Quand une bouche d'ange vous dit : La vengeance est une torture pour celui qui l'exerce ; l'amour est le bonheur pour celui qui le prodigue ; eh bien ! ce levain qui aigrit et flétrit le cœur s'évanouit, il faut aimer.

Vous êtes étonnés de mes paroles ? elles ne sont point de mon crû ; on me les a apprises, et j'ai du plaisir à vous les redire. Ah ! que vous seriez heureux d'apercevoir seulement une minute cet ange, rayonnant comme un soleil, bon, doux comme une rosée rafraîchissante qui tombe en gouttelettes fines sur une plante brûlée par les feux du jour ! Comme vous le voyez, je ne suis point en peine de causer, je puis à la source.

Un coup d'oeil rapide sur ma vie vagabonde.

Né au sein de la misère soudée au vice, je goûtai de bonne heure les amours grossiers de la vie. Je suçai avec le lait le breuvage empoisonné que m'offraient toutes les passions. J'errais sans foi, sans loi, sans honneur. Quand on doit vivre au hasard, tout est bon. La poule du paysan, comme le mouton du châtelain, servait à nos repas. La maraude était mon occupation, lorsque le hasard sans doute, car je ne crois pas que la Providence veille sur de pareils scélérats, me prit et m'équipa. Fier du costume râpé qui remplaçait mes haillons, la hallebarde au bras, je me rangeai dans une bande de... de mauvais compagnons, vivant aux dépens d'un seigneur peureux qui, à son tour, prélevait la taille sur les campagnards ; mais que nous importait, à nous, la source d'où coulaient dans nos mains la monnaie et les provisions ! Je n'entrerai pas dans le détail des faits qui me sont personnels ; ils sont méchants, hideux et indignes d'être racontés. Comprenez-vous qu'élevé à une pareille école on puisse de tenir un homme de bien ?

La bande, divisée par la mort, alla se reconstituer dans le monde des Esprits. Loin d'éviter les occasions de faire le mal, nous les cherchions ; dans mes promenades errantes, j'ai rencontré une prise à faire ; je l'ai faite ; vous savez le reste.

Priez aussi pour la bande, Messieurs, s'il vous plaît. Vous vous étonnez souvent qu'un pays recèle plus de malfaiteurs que d'autres pays ; c'est tout simple. Ne voulant point se séparer, ils s'abattent sur une contrée comme une nuée de sauterelles : aux loups les forêts, aux pigeons les colombiers.

J'avais vécu de cette existence terrestre sous Louis XIII. Ma dernière existence se passa sous l'empire. Je fus guerrier ; le tromblon et le chapeau cône enrubanné me plaisaient fort. J'aimais le danger, le vol et les prises hasardeuses. Triste goût, direz-vous ; mais que faire ailleurs ? J'étais habitué à vivre dans les bandes. Vous devez être étonnés de ce changement subit : c'est l'ouvrage d'un ange.

Je ne vous promets rien pour demain ; vous me jugerez à mes actes. Une prière, s'il vous plaît ; je vais, de mon côté, en faire une :

Petit ange, ouvre tes ailes ; prends ton essor vers le trône du Seigneur ; demande-lui mon pardon en mettant à ses pieds mon repentir ».
(JULES).

D. Puisque vous êtes en si bonne voie, priez Dieu pour la pauvre enfant... — R. Je ne puis... ce serait de la dérision ou de la cruauté que le bourreau embrassât sa victime.

Le lendemain 16 janvier, l'enfant n'eut point de crise, mais seulement des langueurs d'estomac. A nos yeux, la délivrance était opérée.

Le soir, à huit heures, l'Esprit de Jules, répondant à notre appel, nous donna la communication suivante :

« Mes amis, permettez-moi ce nom ; moi, l'Esprit obsesseur, l'Esprit méchant, rusé et pervers ; moi qui, il y a encore bien peu de jours, croupissais dans le mal et m'y plaisais, je vais, avec l'aide de l'ange, vous faire de la morale. Je me trouve moi-même surpris de ce changement ; je me demande si c'est bien moi qui parle.

Je croyais tout sentiment éteint dans mon âme ; une fibre vibrait encore ; l'ange l'a devinée et l'a touchée ; je commence à voir et à sentir. Le mal me fait horreur. J'ai jeté un regard sur mon passé, je n'y ai vu que crimes. Une voix douce m'a dit : Espère ; contemple la joie et le bonheur des bons Esprits ; purifie-toi ; pardonne au lieu de te venger ; aime au lieu de haïr. Je t'aimerai aussi, moi, si tu veux aimer, si tu te rends meilleur. Je me suis senti attendri. Je comprends maintenant le bonheur qu'éprouveront les hommes, lorsqu'ils sauront pratiquer la charité.

Jeune enfant, (il s'adresse à sa victime présente à la séance), toi que j'avais choisie pour ma proie, comme le vautour la douce colombe, prie pour moi, et que le nom de réprouvé s'efface de ta mémoire. J'ai reçu le baptême d'amour des mains de l'ange du Seigneur, et aujourd'hui je revêts la robe d'innocence. Pauvre enfant, je désire que tes prières adressées pour moi au Seigneur me délivrent bientôt du remords qui va me suivre comme une expiation justement méritée.

Mes amis, veuillez continuer aussi vos prières pour mes misérables compagnons qui me poursuivent de leur jalousie méchante, parce que je leur échappe. Hier encore, je me demandais ce qu'ils diraient de moi ; aujourd'hui je leur dis : J'ai vaincu ; mon passé m'est pardonné, parce que j'ai su me repentir. Faites comme moi, livrez bataille au mal qui vous retient captifs dans ce lieu de tourments et de désespoir ; sortez-en vainqueurs. Si ma main criminelle a trempé comme la vôtre dans le sang, elle vous portera l'eau sainte de la prière qui lave les stigmates du réprouvé. Mon Dieu, pardon !

Merci, mes amis, pour le bien que vous m'avez fait. Je vous demanderai à rester près de vous, à compter d'aujourd'hui, à assister à vos réunions. J'ai besoin de puiser à bonne source des conseils pour remplir une nouvelle existence que je demanderai à Dieu quand j'aurai subi l'expiation de mon passé infâme que ma conscience me reproche ».

(JULES).

Le 17 janvier, selon la promesse de Jules, la jeune fille n'éprouve absolument aucun malaise ni aucune langueur d'estomac. Petite Carita nous annonça qu'elle subirait une épreuve morale, soit à cinq heures du soir, pendant quelques jours, soit pendant son sommeil, épreuve qui n'aurait rien de pénible pour elle, et dont les seuls symptômes seraient des sourires et de douces larmes, ce qui eut lieu, en effet, pendant deux jours. Les jours suivants, il y eut absence complète du plus petit indice de crise. Nous n'en continuâmes pas moins à observer l'enfant et à prier.

Le 18 février, petite Carita nous dicta l'instruction suivante :

« Mes bons amis ; bannissez toute crainte ; l'obsession est finie et bien finie ; un ordre de choses étranges pour vous, mais qui vous paraîtront bientôt toutes naturelles, sera peut-être la conséquence de cette obsession, mais non l'ouvrage de Jules. Quelques

développements sont nécessaires ici comme enseignement.

L'obsession ou la subjugation de l'être matériel se présente à vos yeux, aujourd'hui que vous connaissez la doctrine, non comme un phénomène surnaturel, mais simplement avec un caractère différent des maladies organiques.

L'Esprit qui subjugue pénètre le périsprit de l'être sur lequel il veut agir. Le périsprit de l'obsédé reçoit comme une enveloppe le corps fluidique de l'Esprit étranger et, par ce moyen, est atteint dans tout son être ; le corps matériel éprouve la pression exercée sur lui d'une manière indirecte.

Il a paru étonnant que l'âme put agir physiquement sur la matière animée ; c'est elle pourtant qui est l'auteur de tous ces faits. Elle a pour attributs l'intelligence et la volonté ; par sa volonté elle dirige, et le périsprit, d'une nature semi-matérielle est l'instrument dont elle se sert.

Le mal physique est apparent, mais la combinaison fluidique que vos sens ne peuvent saisir, recèle un nombre infini de mystères qui se révéleront avec le propre de la doctrine considérée au point de vue scientifique.

Lorsque l'Esprit abandonne sa victime, sa volonté n'agit plus sur le corps, mais l'empreinte qu'a reçue le périsprit par le fluide étranger dont il a été chargé, ne s'efface pas tout à coup, et continue encore quelque temps d'influer sur l'organisme. Dans le cas de votre jeune malade : tristesses, larmes, langueurs, insomnies, troubles vagues, tels sont les effets qui pourront se produire à la suite de cette délivrance, mais rassurez-vous, rassurez l'enfant et sa famille, car ses conséquences seront pour elle sans danger.

Mon devoir m'appelle d'une manière spéciale à mener à bonne fin le travail que j'ai commencé avec vous ; il faut maintenant agir sur l'Esprit même de l'enfant, par une douce et salutaire influence moralisatrice.

Quant à vous, mes amis, continuez de prier et d'observer attentivement tous ces phénomènes ; étudiez sans cesse ; le champ est ouvert, il est vaste. Faites connaître et comprendre toutes ces choses, et les idées spirites se glisseront peu à peu dans l'esprit de vos frères que l'apparition de la doctrine a trouvés incrédules ou indifférents ».

(PETITE CARITA).

Remarque. — Nous devons un juste tribut d'éloges à nos frères de Marmande, pour le tact, la prudence et le dévouement éclairé dont ils ont fait preuve en cette circonstance. Par cet éclatant succès, Dieu a récompensé leur foi, leur persévérance et leur désintéressement moral, car ils n'y ont cherché aucune satisfaction d'amour-propre ; il n'en aurait probablement point été de même si l'orgueil eut terni leur bonne action. Dieu retire ses dons à quiconque n'en use pas avec humilité, sous l'empire de l'orgueil, les plus éminentes facultés médianimiques se pervertissent, s'altèrent et s'éteignent, parce que les bons Esprits retirent leur concours ; les déceptions, les déboires, les malheurs effectifs dès cette vie, sont souvent la conséquence du détournement de la faculté de son but providentiel ; nous en pourrions citer plus d'une triste exemple parmi les médiums qui donnaient les plus belles espérances.

A ce sujet, on ne saurait trop se pénétrer des instructions contenues dans l'Évangile selon le Spiritisme, N^{os} 285, 326 et suivants, 333, 392 et suivants.

Nous recommandons aux prières de tous les bons Spirites, l'Esprit ci-devant obsesseur de Jules, afin de le fortifier dans ses bonnes résolutions, et de lui faire comprendre ainsi qu'à ses pareils, ce que l'on gagne à faire le bien.

L'Esprit frappeur de la soeur Marie

Le récit suivant est relaté dans une lettre dont l'original est entre nos mains, et que nous transcrivons textuellement⁷.

«A Viviers, ce 10 avril 1741.

Personne au monde, mon cher de Noailles, ne peut mieux que moi vous instruire de tout ce qui s'est passé dans la cellule de la soeur Marie, et si le récit que vous en avez fait nous a donné un ridicule dans notre ville, je veux le partager avec vous ; la force de la vérité l'emportera toujours chez moi sur la crainte de passer pour un visionnaire et un homme trop crédule.

Voicy donc une petite relation de tout ce que j'ay vu et entendu pendant quatre nuits que j'y ai passées, et avec moi plus de quarante personnes toutes dignes de foi. Je ne vous rapporterai que les faits les plus remarquables.

Le 23 mars, jour de l'annonciation, j'appris par la voix publique que depuis trois jours l'on entendoit toutes les nuits de grands bruits dans la chambre de la soeur Marie ; que les deux soeurs de Saint-Dominique qui habitent avec elle en avoient été si effrayées qu'elles avoient fait appeler M. Chambon, curé de Saint-Laurent, lequel s'étant rendu à une heure après minuit dans cette chambre avoit entendu des tableaux frapper contre la muraille, un bénitier de fayence remuer avec bruit et avoit vu une chaise de bois placée au milieu de cette cellule se renverser pendant six fois. Je vous avoüe, monsieur, qu'à ce récit, je ne manquay pas de faire bien des plaisanteries ; les dévotes en gros et en détail furent suiettes à ma critique, et dès lors, je résolus d'aller passer la nuit suivante chez cette soeur Marie, bien persuadé qu'en ma présence tout seroit dans le silence ou que je découvrerois l'imposture. En effet, je me rendis ce jour-là même à neuf heures du soir dans cette maison. Je questionnay beaucoup ces soeurs, surtout la soeur Marie qui me parut instruite de la cause de tous ces bruits, mais qui ne voulut pas m'en faire part. Alors, je fis une recherche très exacte dans cette chambre ; je regardai dessus, dessous le lit ; les murailles, les tableaux, tout fut examiné avec beaucoup de soin, et n'ayant rien découvert qui pût occasionner tous ces bruits, je fis sortir tout le monde de cette chambre, avec ordre que personne n'y entreroit que moi. Je me plaçay auprès du feu dans la chambre suivante ; je laissay la porte de la cellule ouverte, et sur le seuil de la porte, j'y plaçay une chandelle au moyen de quoi je voyois de ma place à un pas du lit la chaise que j'y avois placée et presque toute la chambre en entier. A 10 heures MM. d'Entrevaux et Archambaud vinrent me joindre, et avec eux deux artisans de notre ville.

Sur les onze heures et demi, j'entendis la chaise se remuer et j'accourus aussitôt, et l'ayant trouver renversée, je la relevai, j'en pris une seconde que je plaçay dans un plus grand éloignement du lit de la malade ; je ne voulus point la perdre de vüe. MM. d'Entrevaux et Archambaud prirent la même précaution, et un moment après nous la vîmes se remuer une seconde fois, le bénitier placé dans le lit de la soeur Marie, mis à une hauteur qu'elle ne sauroit l'atteindre, tinta plusieurs coups, et un tableau frappa trois coups contre la muraille.

Je fus dans le moment parler à notre malade ; je la trouvay extrêmement oppressée, et de cette oppression elle tomba dans un évanouissement ou elle perdit la connaissance et l'usage de tous ses sens qui se réduisent à l'ouÿe ; je fus moi-même son médecin ; au moyen de l'eau de lavande, elle revint en peu de temps à elle-même. De quart d'heure en quart d'heure nous entendions le même bruit, et trouvant toujours les tableaux dans le même état, j'ordonnai à ce bruyant, quelqu'il fût, de frapper avec le tableau trois coups contre la muraille et de le tourner

⁷ Note de l'éditeur : le texte est écrit en vieux français.

devant derrière : je fus obéi dans le moment ; un instant après je lui ordonnay de remettre le tableau dans la première situation, je reçus une seconde preuve de sa soumission à mes ordres. Comme je m'aperçus qu'il n'y avait rien de bruÿant dans cette chambre qu'une chaise, deux tableaux et un bénitier, je m'emparay de tous ces meubles, alors le bruit s'attacha à des images que nous entendîmes remüer plusieurs fois, et à un petit crucifix qui étoit pendu à un clou contre la muraille. Nous n'entendîmes ni ne vîmes rien de particulier cette nuit ; tout fut calme et tranquille à cinq heures du matin. Nous ne gardâmes pas le secret sur tout ce que nous avions vü et entendu et je vous laisse à penser si je ne fus pas badiné sur ma vision. J'engageay les plus incrédules à être de la partie ; nous y fûmes trois soirs de suite, et voici ce qui m'a paru le plus surprenant. Je ne vous rapporterai que certains faits, ce seroit trop long si je voulois entrer dans ce détail ; il doit suffire de vous dire icy que MM. Digoine, Bonfils, d'Entrevaux, Chambon, Faure, Allier, Aoust, Grange, Bouron, Bonnier, Fontenès, Robert le hucanteur et beaucoup d'autres en ont été les témoins.

Le bruit s'étant répandu dans la ville que la soeur Marie pouvoit être l'actrice de cette comédie, je me départis delors de la bonne opinion que j'avois d'elle ; je voulus bien la soupçonner de fourberie, et quoiqu'elle soit paralitique de l'aveu de notre médecin et de tous ceux qui l'approchent qui nous assurent que depuis plus de trois ans elle n'a la liberté que de remuer la tête, je voulus bien supposer qu'elle pouvoit agir, et dans cette supposition voicy, monsieur, de quelle façon je m'y pris :

Je me rendis pendant trois jours consécutifs à neuf heures du soir dans la maison de la soeur. Je la prévins sur les expédiens que j'allois prendre pour n'être point trompé, en présence de cinq à six des messieurs que j'ay déià nommés. Je la fis coudre dans ses drapts ; elle étoit placée et enveloppée dans son lit comme un enfant d'un mois dans son berceau. Je pris de plus deux papillotes que je mis en forme de croix sur la poitrine de façon qu'elle ne pouvoit faire aucun mouvement sans que cette croix fût dérangée.

Elle avait ce jour-là même développé le mistère à M. Chambon, qui la dirige à l'absence de M. l'Evêque et à M. David directeur de notre séminaire, ce premier la pria et lui permit de m'apprendre la cause de tous ces bruits ; j'entray delors dans la confidence, et elle m'apprit que c'étoit là une âme souffrante qu'elle me nomma et qui venait par la permission de Dieu pour qu'on la soulageât dans ses peines. Ainsi instruit et précautionné contre l'erreur, je ne laissai personne dans sa chambre. Nous étions huit ce soir-là et tous déterminés à ne rien croire.

Sur les 11 heures, les tableaux et le bénitier se firent entendre. Alors M. Digoine et moi fûmes nous placer à la porte avec un flambeau à la main ; il faut observer que cette cellule est petite, que du milieu je pouvois atteindre les quatre murailles sans faire d'autres mouvemens que tendre les bras. A peine fûmes-nous placés que le tableau frappa contre la muraille ; nous accourûmes aussitôt, nous trouvâmes le tableau sans mouvement et la malade dans la même situation ; nous reprîmes notre même poste et le tableau aÿant frappé une seconde fois, nous accourûmes au premier coup et nous vîmes ce tableau tourner en l'air et tourner sur le lit. Je le plaçay à la fenêtre ; un moment après ce tableau frappa trois coups à la vüe de tous ces messieurs. Voulant de plus en plus me convaincre de la vérité du fait que m'avoit avancé la soeur Marie, j'ordonnai à cet Esprit souffrant de prendre le crucifix qui étoit contre la muraille et de le porter sur la poitrine de la malade ; il obéit dans le moment ; tous les messieurs qui étoient avec moi en furent les témoins. Je lui ordonnai de remettre le crucifix à sa place et de remüer le bénitier avec force ; il obéit également, et comme alors j'avois eu soin de mettre le bénitier en vüe de tout le monde, nous entendîmes le bruit et nous vîmes le mouvement. Tous ces signes n'étants pas capables de me convaincre, j'exijay des nouvelles preuves ; je plaçay une table au pied du lit de la malade, et je dis à cet Esprit souffrant que nous lui offrions volontiers nos voeux et nos prières, mais que le sacrifice de la messe étant le plus sur pour le soulagement de ses peines, je lui ordonnai de frapper autant de coups sur cette table qu'il vouloit que l'on dît des messes pour lui. Il frappa dans l'instant et nous comptâmes trente-trois

coups ; alors nous prîmes des arrangements entre nous pour les acquitter au plutôt, et dans le tems que nous conferions à ce sujet les tableaux, le bénitier, le crucifix frappèrent tous ensemble et avec plus de bruit que jamais.

Il étoit deux heures après minuit et je fus faire lever M. Chambon qui fut témoin de tout ce que nous lui avons raconté, puisqu'en sa présence nous lui fîmes répéter les 33 coups. M. Chambon lui ordonna de prendre le crucifix et de le porter sur une telle chaise ; aussitôt nous entendons frapper un coup sur cette chaise, nous accourons et nous trouvons le crucifix tout à fait au bas du lit à un pas de cette chaise. Je priai tour à tour M. le chanoine Digoine, M. Chambon et M. Robert de se cacher dans la cellule pour examiner s'ils ne verroient rien ; ils entendirent deux voix différentes dans le lit de la malade ; ils distinguèrent parfaitement celle de la malade qui faisoit plusieurs questions ; quand à l'autre ils ne purent discerner sa réponse, elle s'expliquoit d'un ton fort bas et très rapide ; ces messieurs m'en informèrent, je fus en conférer avec la soeur Marie qui m'avoïa le fait. Je proposai à ces messieurs de dire un De profundis pour le soulagement des peines de cette âme souffrante, et cette prière finie, la chaise se renversa, les tableaux frappèrent et le bénitier tinta. Je dis à cet Esprit que nous allions dire cinq Pater et cinq Ave à l'honneur des cinq playes de Notre-Seigneur, et que je lui ordonnois, pour preuve que cette prière lui agréoit, de renverser une seconde fois la chaise, mais avec plus de force que la première. A peine eûmes nous fléchi le genouil que cette chaise, placée devant nos yeux et à deux pas de nous, se renversa en avant, se releva et tomba en arrière. Voyant la docilité de cet Esprit et sa promptitude à obéir, je crus pouvoir tout tenter ; je mis sur le lit de la soeur 40 pièces d'argent et lui ordonnay de les compter ; sur le champ, nous les entendîmes compter dans un gobelet de verre que j'avais placé tout auprès ; je prends cette monnoye et la place sur la table ; je lui ordonne la même chose et il obéit dans le moment. J'y mets un écu de six francs et lui ordonne de me désigner avec cet écu le nombre des messes qui lui sont nécessaires ; il frappe avec l'écu 33 coups contre la muraille. Je fais entrer MM. Digoine, Bonfils, d'Entrevaux dans la chambre, nous tirons les rideaux du lit, nous plaçons la chandelle sur le lit et j'ordonne à cet Esprit de frapper et nous désigner le nombre des messes. Nous voyons tous les quatre la soeur Marie toujours dans le même état, sans mouvement et les deux papillottes en forme de croix nullement dérangées et nous comptons les 33 coups frapés contre la muraille. Il est à observer que dans la chambre voisine ou répond cette muraille, il n'y avait âme qui vive ; nous avons pris soin d'éloigner tout ce qui auroit pu faire naître en nous le moindre soupçon. Enfin, monsieur, j'ay tenté une autre voye : j'écrivis sur du papier ces paroles : je t'ordonne, âme souffrante, de nous dire qui tu es, tant pour notre consolation que pour l'entretien de notre foy. Ecris donc ton nom sur ce papier, ou du moins fais-y quelque marque, nous connoîtrons par là le besoin que tu as de nos prières. Je place cet écrit au bas du lit de la malade avec une écritoire et une plume ; un instant après j'entends tinter le bénitier ; nous accourons tous au bruit, nous trouvons le papier en même temps et le crucifix renversé dessus ; je lui ordonne de mettre le crucifix à sa place et de marquer le papier ; nous dîmes pour lors les litanies de la Vierge et notre prière finie nous trouvâmes le crucifix à sa place et au bas du papier deux croix formées avec la plume. M. Chambon qui étoit tout auprès du lit entendit le bruit de la plume sur le papier. Je pourrais vous raconter bien d'autres faits également surprenans, mais ce détail me menerait trop loin.

Vous me demanderez sans doute, mon cher monsieur, ce que je pense de cette aventure ; je vais vous faire ma profession de foy. J'établis en premier lieu que le bruit que j'ai vu et entendu a été produit par une cause. Ces tableaux, cette chaise, ce bénitier, etc., sont des êtres inanimés qui ne peuvent se mouvoir d'eux-mêmes. Quelle est donc la cause qui leur a donné le mouvement ? Il faut qu'elle soit nécessairement ou naturelle ou surnaturelle ; si elle est naturelle, elle ne peut être que la soeur Marie puisqu'il n'y avoit qu'elle dans la chambre. On ne peut prétendre que ce bruit se soit fait par ressort ; nous avons examiné le tout avec la dernière attention, jusqu'à démonter les tableaux, et n'y eût-il eu qu'un cheveu de tête qui eût répondu au bénitier ou à la chaise nous l'aurions aperçu. Or je dis que la soeur Marie n'en est

pas la cause ; elle n'a pas voulu, je dis plus, elle n'a pas pu nous tromper. Elle ne l'a pas voulu, car seroit-il possible qu'une fille qui est en odeur de sainteté, une fille dont la vie est un miracle continuel, puisqu'il est avéré que depuis trois ans elle n'a mangé ni bû et qu'il n'est sorti de son corps autre chose qu'une quantité de pierres ; qu'une fille qui souffre depuis six ans tout ce qu'on peut souffrir et toujours avec une patience admirable ; qu'une fille qui n'ouvre la bouche que pour prier et qui fait paroître en tout ce qu'elle dit l'humilité la plus profonde ; est-il possible dis-je qu'elle aye voulu nous tromper en imposant ainsi à tout un public, à son évêque, à son confesseur et à quantité de prêtres qui l'ont questionnée à ce sujet ? Nous avons trouvé dans tout ce qu'elle a dit un accord merveilleux, jamais la moindre contradiction, caractère unique de la vérité, le mensonge ne sauroit se soutenir. Je ne crois pas que les martyrs aient souffert plus que souffre cette sainte fille ; il y a des tems dans l'année que tout son corps n'est qu'une playe ; on lui voit sortir le sang et le pus par les oreilles, et très souvent on arrache des vers d'une grande longueur qui sortent par les narines ; elle souffre et demande continuellement à Dieu de la faire souffrir. Une chose merveilleuse, c'est que toutes les années dans la quinzaine Pâques il lui prend un vomissement de sang ; ce vomissement passé, son gosier se débouche ; elle reçoit le saint viatique, et un instant après il se referme totalement, c'est ce qui lui arriva mercredi dernier.

Je dis en second lieu qu'elle n'a pas pu nous tromper ; elle est hors d'état d'agir ; elle est paralitique comme j'ai déjà dit, et une demoiselle de notre ville en fut pleinement convaincue lorsqu'elle lui enfonça une grosse aiguille dans le gras de la jambe. Vous voyez d'ailleurs les précautions que nous avons prises ; nous l'avons cousue dans ses draps et très souvent gardée à vue ; ce n'est donc point elle. Qu'est-ce donc, me dites-vous ? La conséquence est aisée à tirer de tout ce que j'ai l'honneur de vous dire dans cette relation.

Signé : † l'abbé de Saint-Ponc, chanoine présentateur.»

Remarque

Il y a une analogie évidente entre ces faits et ceux de l'Esprit frappeur de Bergzabern et de Dibbelsdorf, rapportés dans la Revue Spirite de mai, juin, juillet et août 1858, sauf que, dans celui-ci, l'Esprit n'avait rien de malveillant. Il est constaté par un homme dont le caractère ne peut être suspect, et qui n'a pas observé légèrement. Si, comme le prétendent certaines personnes, le diable seul se manifeste, comment venait-il auprès d'une fille en odeur de sainteté ? Or, il est à remarquer qu'elle n'en était ni effrayée ni tourmentée ; elle savait elle-même, et les expériences ont constaté, que c'était une âme souffrante. Si ce n'est pas le diable, d'autres Esprits peuvent donc se communiquer ? Deux circonstances ont une analogie particulière avec ce que nous voyons aujourd'hui ; c'est d'abord la première pensée qu'il y a supercherie de la part de la personne auprès de laquelle se produisent les phénomènes, malgré les impossibilités matérielles qui existent parfois. Dans la situation physique et morale de cette jeune fille, on ne comprend pas que le soupçon d'un jeu joué ait pu entrer dans l'esprit des autres religieuses.

Le second fait est plus important. Si quelques-uns des phénomènes ont eu lieu à la vue des personnes présentes, la plupart se produisaient quand elles étaient dans la pièce à côté, dès qu'elles avaient le dos tourné, et en l'absence de la lumière directe, ainsi qu'on l'a maintes fois observé de nos jours. A quoi cela tient-il ? C'est ce qui n'est pas encore suffisamment expliqué. Ces phénomènes ayant une cause matérielle, et non surnaturelle, il se pourrait que, ainsi que cela a lieu pour certaines opérations chimiques, la lumière diffuse fût plus favorable à l'action des fluides dont se sert l'Esprit. La physique spirituelle est encore dans l'enfance.

Nouvelle cure d'une jeune obsédée de Marmande

M. Dombre nous transmet le récit suivant d'une nouvelle guérison des plus remarquables, obtenue par le cercle spirite de Marmande. Malgré son étendue, nous avons cru devoir le publier en une seule fois, en raison du haut intérêt qu'il présente et pour qu'on puisse mieux saisir l'enchaînement des faits. Nous pensons que nos lecteurs ne nous en sauront pas mauvais gré. Nous n'avons supprimé que quelques détails qui ne nous ont pas paru d'une importance capitale.

Les enseignements qui en découlent sont nombreux et graves, et jettent une lumière nouvelle sur cette question d'actualité et ces phénomènes qui tendent à se multiplier. Vu la longueur de cet article, nous renvoyons les considérations au prochain numéro, afin d'y donner les développements nécessaires.

«Monsieur Allan Kardec, c'est avec une force nouvelle et une confiance en Dieu corroborée par des faits, qui m'enthousiasment sans m'étonner, que je viens vous faire le récit d'une guérison d'obsession, remarquable sous plusieurs rapports. Oh ! Bien aveugle qui n'y voit pas le doigt de Dieu ! Tous les principes de la sublime doctrine du spiritisme s'y trouvent confirmés ; l'individualité de l'âme, l'intervention des Esprits dans le monde corporel, l'expiation, le châtement et la réincarnation sont démontrés d'une manière frappante dans les faits dont je vais vous entretenir. Je regrette, ainsi que je vous l'ai déjà exprimé, d'être obligé de vous parler de moi, du rôle qui m'est échu dans cette circonstance, comme instrument dont Dieu a daigné se servir pour frapper les yeux. Devais-je passer sous silence les faits qui ont rapport à moi ? Je ne l'ai point pensé. Vous êtes chargé de contrôler, d'étudier, d'analyser les faits et de répandre la lumière : les moindres détails doivent donc être portés à votre connaissance. Dieu, qui lit dans le fond des coeurs, sait qu'une vaine satisfaction d'amour-propre n'a pas été mon mobile ; je n'ignore pas, d'ailleurs, que celui qui, par privilège, est appelé à faire quelque bien, est bientôt réduit à l'impuissance, s'il méconnaît un instant l'intervention divine : heureux même s'il n'est pas châtié !

J'arrive au récit des faits. Dès les premiers jours de septembre 1864, il n'était question, dans certain quartier de la ville, que des crises convulsives éprouvées par une jeune fille, Valentine Laurent, âgée de treize ans. Ces crises, qui se renouvelaient plusieurs fois dans la journée, étaient d'une violence telle que cinq hommes la tenant par la tête, les bras et les jambes, avaient peine à la maintenir sur son lit. Elle trouvait assez de force pour les agiter, et quelquefois même se dégager de leurs étreintes. Alors ses mains s'accrochaient à tout ; les chemises, les habits, les couvertures du lit étaient promptement déchirées ; ses dents jouaient aussi un rôle très actif dans ses fureurs, dont s'effrayaient avec raison les personnes qui l'entouraient. Si on ne l'eût maintenue, elle se serait brisée la tête contre les murs, et malgré tous les efforts et les précautions, elle n'a pas été exempte de déchirures et de contusions.

Les secours de l'art ne lui ont pas manqué ; quatre médecins l'ont vue successivement ; potions d'éther, pilules, médicaments de toute nature, elle prenait tout sans répugnance ; les sangsues derrière les oreilles, les vésicatoires aux cuisses ne lui ont pas non plus été épargnés, mais sans succès. Pendant les crises, le pouls était parfaitement régulier ; après les crises, pas le moindre souvenir de ses souffrances, de ses convulsions, mais beaucoup d'étonnement de voir la maison pleine de monde, et son lit entouré d'hommes tout essoufflés, dont quelques-uns avaient à regretter une chemise ou un gilet déchiré.

Le curé de X..., paroisse située à deux ou trois kilomètres de Marmande, jouissant dans le pays d'une célébrité naissante, parmi un certain monde, comme guérisseur de toutes espèces de maux, fut consulté par le père de la jeune fille. Le curé, sans s'expliquer sur la nature du mal, lui donna gratuitement un peu de poudre blanche pour faire prendre à la malade ; il lui offrit ensuite de dire une messe.

Mais, hélas ! Ni la poudre ni la messe ne préservèrent la jeune Valentine de quatorze crises qu'elle eut le lendemain, ce qui ne lui était jamais arrivé. Tant d'insuccès dans les soins de toutes sortes durent nécessairement faire naître dans l'esprit du vulgaire des idées superstitieuses. Les commères, en effet, parlèrent hautement de maléfice, de sortilège jeté sur l'enfant.

Pendant ce temps nous consultations dans le silence de l'intimité nos guides spirituels sur la nature de cette maladie, et voici ce qu'ils nous répondirent : «C'est une obsession des plus graves, dont le caractère changera souvent de physionomie. Agissez froidement, avec calme ; observez, étudiez et appelez Germaine.»

A cette première évocation, cet Esprit prodigua les injures et montra une grande répugnance à répondre à nos interpellations. Aucun de nous n'était encore entré dans la maison de la malade, et avant d'intervenir nous voulions laisser la famille épuiser tous les moyens dont pouvait s'inspirer sa sollicitude. Ce ne fut que lorsque l'impuissance de la science et de l'Eglise eut été constatée, que nous engageâmes le père désespéré à venir assister à notre réunion pour apprendre la véritable cause du mal de son enfant, et le remède moral à y apporter.

Cette première séance eut lieu le 16 septembre 1864. Avant l'évocation de Germaine, nos guides nous donnèrent l'instruction suivante : «Apportez beaucoup de soin, beaucoup d'observation et beaucoup de zèle. Vous aurez affaire à un Esprit mystificateur qui joint la ruse, l'habileté hypocrite à un caractère très méchant. Ne cessez pas d'étudier, de travailler à la moralisation de cet Esprit et de prier à cet effet. Recommandez aux parents d'éviter, en présence de l'enfant, la manifestation de toute crainte sur son état ; ils doivent au contraire la faire vaquer à ses occupations ordinaires, et surtout éviter à son égard la brusquerie. Qu'on lui dise bien surtout qu'il n'y a pas de sorcières : ceci est très important. Le cerveau jeune et flexible reçoit les impressions avec trop de facilité, et son moral pourrait en souffrir ; qu'on ne la laisse pas s'entretenir avec les personnes susceptibles de lui raconter des histoires absurdes qui donnent aux enfants des idées fausses et souvent pernicieuses. Que les parents eux-mêmes se rassurent : la prière sincère est le seul remède qui doit délivrer l'enfant.

Nous vous l'avons dit, spirites, l'Esprit de Germaine a de l'habileté ; il s'arrangera toujours des croyances ridicules, des bruits qui circulent autour de la jeune fille ; il cherchera à vous donner le change. Tirez parti de ce cas : l'obsession se présentera sous des phases nouvelles. Tenez-vous pour avertis ; songez que vous devez travailler avec persévérance, et suivre avec intelligence les moindres détails qui vous mettront sur la trace des manœuvres de l'Esprit. Ne vous fiez pas au calme. Si les crises sont les effets les plus frappants dans les obsessions, il est des suites bien autrement dangereuses. Méfiez-vous de l'idiotisme et de l'enfantillage d'un obsédé qui, comme dans ce cas, ne souffre pas physiquement. Les obsessions sont d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus cachées ; elles sont souvent purement morales. Tel déraisonne, tel autre perd le souvenir de ce qu'il a dit, de ce qu'il a fait. Il ne faut cependant pas juger trop précipitamment et tout attribuer à l'obsession. Je le répète, étudiez, discernez, travaillez sérieusement ; n'attendez pas tout de nous ; nous vous aiderons, puisque nous travaillons de concert, mais ne vous reposez pas en croyant que tout vous sera révélé.»

Evocation de Germaine

R. Me voici.

D. Avez-vous quelque chose à nous dire, comme suite à notre dernier entretien ? - R. Non, rien, messieurs.

D. Savez-vous que vous nous avez bien brusqués ? - R. Vous me parlez aussi assez mal.

D. Nous vous avons donné des conseils ; y avez-vous réfléchi ? - R. Oui, beaucoup, je vous le jure ; mes réflexions ont été sages ; j'étais folle, j'en conviens ; c'était du délire, mais me voici calme.

D. Eh bien ! Voulez-vous nous dire pourquoi vous torturez cette enfant ? - R. Inutile de revenir sur ce sujet, ce serait trop long à raconter. J'imagine que ce n'est point ici un tribunal ; que je ne serai point priée avec autorité de m'asseoir sur la sellette, et de répondre au questionnaire.

D. Non, du tout ; vous êtes complètement libre ; c'est l'intérêt que nous vous portons, ainsi qu'à l'enfant, qui nous fait vous demander pour quel motif sérieux ou par quel caprice vous vous livrez à ces attaques ? - R. Caprice, dites-vous ? Ah ! Vous devriez le désirer que ce ne fût qu'un caprice car, vous le savez, le caprice est changeant et finit.

D. Êtes-vous réellement calme ? - R. Vous le voyez.

D. Oui, en apparence ; mais ne déguisez-vous pas vos sentiments ? - R. Je ne viens point vous tendre des pièges, je n'en ai pas besoin.

D. Voulez-vous nous affirmer devant les Esprits qui nous entourent... ? - R. Ne mettons point d'autres gens entre nous. Si nous avons à causer ou à traiter, que ce soit de vous à moi ; je n'aime pas l'intervention des tiers.

D. Eh bien ! Nous vous croyons de bonne foi, et... - R. C'est pour cela que vous devriez vous contenter de cette garantie. Au reste, je vous obligerai à me croire si vous y mettez de la résistance ; les preuves ne me manqueront pas pour vous convaincre de ma sincérité.

Germaine

Au nom de Germaine, le père de l'obsédée s'écria, stupéfait : «Oh ! C'est drôle !» Et en se retirant, il répéta souvent : «C'est drôle !» (Ceci sera expliqué plus tard.)

Le lendemain 17 septembre, je me rendis pour la première fois dans cette famille, avec le désir d'être témoin d'une attaque de l'Esprit ; je fus servi à souhait. Valentine était en crise ; j'entrai avec les gens du quartier, qui se précipitaient dans la maison. Je vis étendue sur un lit une jeune fille magnifique, robuste pour son âge, et tenue par huit ou dix bras vigoureux, ainsi que je l'ai décrit plus haut. La tête seule était dégagée, s'agitant, et fouettant en tous sens l'air de sa chevelure déroulée. La bouche entrouverte laissait voir deux rangées de dents blanches et surtout menaçantes. Le regard était complètement perdu, et les deux prunelles, dont on ne voyait que le bord, étaient logées dans l'angle du côté du nez. Ajoutez à cela une espèce de cri sauvage, et jugez du tableau.

J'observai un instant la force des secousses, et me penchant vers la figure de l'enfant, je posai ma main gauche sur son front et ma main droite sur sa poitrine ; instantanément les mouvements et les efforts convulsifs cessèrent, et la tête se posa calme sur le traversin. Je dirigeai les doigts de la main droite sur la bouche qui en fut effleurée, et aussitôt le sourire revint sur ses lèvres ; ses deux grandes prunelles noires reprirent leur place au milieu de l'oeil ; à cette figure satanique succéda le visage le plus gracieux. L'enfant manifesta son étonnement de voir tant de monde autour d'elle, en disant qu'elle n'était pas malade ; c'étaient toujours ses premières paroles après les crises. J'élevai mon âme à Dieu, et je sentis sous mes paupières deux larmes d'enthousiasme et de reconnaissance.

Ceci venait de se passer dans la matinée du 17. Les crises les plus multipliées ayant lieu le soir vers cinq heures, je m'y rendis, mais la crise avait devancé l'heure habituelle, et elle était terminée. A sept heures je rentrai chez moi pour dîner mais à peine de retour on vint m'avertir que l'enfant avait une crise terrible. Je m'y rendis aussitôt. Après avoir pris, d'une main, près des poignets, les deux bras réunis de la jeune fille, je dis aux hommes qui la tenaient : lâchez-la ; puis, sous mon autre main posée sur sa poitrine, on la vit s'apaiser tout à coup ; ma main, portée ensuite sur le visage, y ramena le sourire, et ses yeux reprirent leur état normal. Le même effet du matin avait été produit. Je restai près de l'enfant une partie de la nuit ; elle n'eut point de crises, mais dormait d'un sommeil agité ; sa physionomie avait quelque chose de convulsif ; on lui voyait le blanc des yeux, et elle paraissait souffrir moralement. Elle gesticulait, parlait distinctement et s'écriait d'un accent énergique et émue : «Va-t'en ! Va-t'en !... Oh ! La vilaine !... Et l'enfant... Et l'enfant... Dans les rochers... Dans les rochers.» A

cette agitation succédait une sorte d'extase ; elle pleurait et reprenait d'un accent plaintif : «Ah ! Tu souffres des tourments de l'enfer !... Et moi, tu veux me faire toujours souffrir !... Toujours ! Toujours donc !» Et tendant ses deux bras en l'air et cherchant à se soulever : «Eh bien ! Emmène, emmène-moi !»

Le père poussait à chaque instant son exclamation : «Oh ! C'est drôle !» Et la mère ajoutait : «Il y a là du mystère.» A partir d'une heure de la nuit, l'enfant dormit paisiblement jusqu'au jour. Ces agitations, ces reproches, ces extases, ces pleurs se renouvelèrent chaque jour après les attaques violentes de l'Esprit, et durèrent bien avant dans la nuit des 18, 19 et 20 septembre. Chaque jour je me rendais auprès de la malade et m'installai pour ainsi dire dans la maison.

Pendant ma présence, rien ne se manifestait ; mais à peine parti, une nouvelle crise se produisait. Je revenais et la calmais aussitôt comme on l'a vu. Ceci dura plusieurs jours. C'était certes un phénomène bien digne d'attention que ces crises apaisées subitement par la seule imposition des mains ; il en était bruit dans toute la ville, et il y avait là matière à étude sérieuse ; cependant, j'eus le regret de ne voir aucun des quatre médecins qui avaient soigné l'enfant venir l'observer. Je remarquai pendant tout ce temps, chez l'enfant, tantôt une gaieté un peu outrée, tantôt une sorte de niaiserie ; le père et la mère ne trouvaient pas ces airs naturels, ce qui justifiait la prévision de nos guides. Le 21 septembre, le père et l'enfant se rendirent avec moi à la séance. Au début, nos guides nous dirent : «Appelez Germaine ; priez-la de rester près de vous, et dites-lui ceci : Germaine, vous êtes notre soeur ; cette jeune fille est aussi notre soeur et la vôtre. Si autrefois quelque funeste action vous a liées, et a fait peser sur vous deux la justice divine, vous pouvez fléchir le juge suprême. Faites un appel à sa miséricorde infinie ; demandez-lui votre grâce, comme nous la demandons pour vous ; touchez le Seigneur par votre prière fervente et votre repentir. C'est en vain que vous cherchez du calme à vos remords et un refuge dans la vengeance ; c'est en vain que vous cherchez votre justification en l'accablant du poids de votre accusation. Revenez donc à notre voix ; pardonnez, et il vous sera pardonné ; ne cherchez pas à ruser avec nous ; ne croyez pas que la seule apparence de franchise puisse nous séduire ; quels que soient les moyens employés par vous, nous les connaissons, et nous vous opposerons notre force et notre volonté. Que votre coeur, aveuglé par la souffrance et la haine, s'ouvre à la pitié et au pardon. Nous ne cesserons de prier l'Éternel et les bons Esprits, ses messagers fidèles, de répandre sur vous la consolation et le bienfait. Ce que nous voulons, Germaine, c'est vous délivrer de vos souffrances. Vous serez toujours accueillie par nous comme une soeur ; vous serez secourue. Ne nous regardez donc pas comme des ennemis ; nous voulons votre bonheur ; ne soyez pas sourde à nos paroles ; écoutez nos conseils, et avant peu vous connaîtrez la paix de la conscience. Le remords aura fui loin de vous, le repentir aura pris sa place. Les bons Esprits vous accueilleront comme une brebis perdue qu'ils auront retrouvée ; les méchants imiteront votre exemple. Dans cette famille où vous provoquez la malédiction, il ne sera parlé de vous qu'en bien ; il y aura de la reconnaissance ; cette enfant priera aussi pour vous, et si la haine vous désunit, l'amour un jour vous rassemblera.

On est toujours malheureux quand on est altéré de vengeance ; le bonheur et la tranquillité remplacent la souffrance et l'inquiétude. Venez, Germaine, venez vous unir à nous par vos prières. Nous voulons qu'à l'exemple de Jules et d'autres Esprits qui, comme vous, vivaient dans le mal, vous soyez près de nous sous l'heureuse protection de nos guides. Vous êtes seule ; soyez la fille adoptive de cette famille qui prie l'Éternel pour ceux qui souffrent, et apprend à tous à l'aimer pour être heureux. Si vous vous obstinez à rester cruelle à l'égard de cette enfant, vous prolongerez et aggraverez vos souffrances, et vous entendrez l'enfant et ceux qui l'entourent vous maudire. Méritez donc de vos frères l'amitié qu'ils vous offrent de grand coeur ; cessez ces tortures, d'où vous vous retirez toute meurtrie. Croyez-en notre parole ; croyez surtout aux conseils des bons Esprits qui nous guident, et particulièrement à ceux de Petite Carita. Vous ne serez pas sourde à cette prière.

Donnez-nous pour preuve que vous accueillez notre offre, la paix et le sommeil sans trouble de l'enfant pendant quelques jours. Nous allons prier pour vous, et ne cesserons de demander la fin de tous vos maux.»

Nous appelons Germaine, et lui lisons ce qui vient de nous être dicté.

D. Avez-vous bien entendu et compris les voeux que nous venons de vous exprimer ? - R. Oui ; je suis même étonnée de toutes ces promesses ; je ne mérite pas tant. Mais je suis un Esprit méfiant, et je n'ose y croire. Nous verrons si vos prières me donneront ce calme dont je suis privée depuis si longtemps. C'est vrai, je suis seule, et je ne connais que celle qui cherche à me déchirer. Nous verrons.

D. Ne voyez-vous pas près de vous de bons Esprits ? - R. Si, mais je n'attends rien que de vous.

D. Eh bien ! En échange du bien que nous voulons vous faire, ne pourriez-vous cesser de faire le mal, de tourmenter ?... - R. Et suis-je moi seule la cause de ce mal ? Elle y contribue autant que moi. Tourmenter, dites-vous ? Nous luttons, nous nous étreignons ; la culpabilité est partagée. Elle a été ma complice ; je ne vois pas pourquoi vous feriez peser sur moi seule la responsabilité de ces actes violents dont je suis aussi victime, moi.

D. Cependant l'enfant ne va pas vous chercher, et si vous la tourmentez, c'est que vous le voulez bien ; vous avez votre libre arbitre. - R. Qui vous l'a dit ? Vous êtes dans l'erreur ; une fatalité nous lie.

D. Eh bien ! Racontez-nous tout. - R. Je ne puis ; on ne jouit pas ici de toute sa liberté... Je suis franche.

D. Allons ! Germaine, nous allons prier pour vous. A une autre fois !

En terminant, nos guides nous dirent : «Pendant ces jours-ci, réunissez-vous aussi nombreux que possible ; occupez-vous plus particulièrement d'elle. Votre franchise et votre zèle à son égard la toucheront, et les résultats que nous demandons seront, nous l'espérons, prompts, grâce à cette mesure.»

La journée du 22 se passa sans crise, et le soir nous nous réunîmes comme d'habitude.

Evocation de Germaine

D. Eh bien ! Germaine, croyez-vous à notre attachement pour vous ? - R. Il m'est bien permis de douter ; le paria croit difficilement au baiser fraternel qu'on lui donne en passant. Je suis habituée à voir le dédain et le mépris me poursuivre.

D. Dieu veut que nous ayons de l'amour les uns pour les autres. - R. Je ne connais pas cela. Ici, celui que le remords poursuit ou étreint est un ennemi, un serpent que l'on fuit en lui jetant la pierre. Croyez-vous que cela n'est pas révoltant pour le maudit ? Il devient l'ennemi de tous par instinct ; la passion et la haine l'aveuglent ; malheur à celui qui tombe sous la griffe de ce vautour.

D. Nous, Germaine, nous voulons vous aimer, et nous vous tendons la main. - R. Pourquoi ne m'a-t-on pas parlé ainsi plus tôt ? Il y a cependant des coeurs généreux dans le monde que j'habite ; je leur faisais donc peur ? Pourquoi ne m'a-t-on jamais dit : Tu es notre sœur et tu peux partager notre sort ? J'ai encore le poison dans l'âme, lorsque surtout je pense au passé. Le crime mérite une peine, mais la punition a été trop grande : il semblait que tout tombait sur moi pour m'écraser. Dans ces moments on méconnaît Dieu, on Le blasphème, on Le nie, on se révolte contre Lui et les Siens, lorsqu'on est dans l'abandon.

Remarque - Ce dernier raisonnement de l'Esprit est le résultat de la surexcitation où il se trouve, mais il vient de poser une question qui a son importance. «Pourquoi, dit-il, dans le monde où je suis, ne m'a-t-on pas parlé comme vous le faites ?» Par la raison que l'ignorance de l'avenir fait momentanément partie du châtement de certains coupables ; ce n'est que lorsque leur endurcissement est vaincu par la lassitude qu'on leur fait entrevoir un rayon d'espérance comme allègement à leurs peines ; il faut que ce soit volontairement qu'ils

tournent leurs regards vers Dieu. Mais les bons Esprits ne les abandonnent pas ; ils s'efforcent de leur inspirer de bonnes pensées ; ils épient les moindres signes de progrès et, dès qu'ils voient poindre en eux le germe du repentir, ils provoquent les instructions qui, en les éclairant, peuvent les ramener au bien. Ces instructions leur sont données par les Esprits en temps opportun ; elles peuvent aussi l'être par les incarnés, afin de montrer la solidarité qui existe entre le monde visible et le monde invisible. Dans le cas dont il s'agit, il était utile à la réhabilitation de Germaine que le pardon lui vînt de la part de ceux qui avaient à se plaindre d'elle, ce qui était en même temps un mérite pour ces derniers.

Telle est la raison pour laquelle l'intervention des hommes est souvent requise pour l'amélioration et le soulagement des Esprits souffrants, surtout dans les cas d'obsession. Celle des bons Esprits pourrait assurément suffire, mais la charité des hommes envers leurs frères de l'erraticité est pour eux-mêmes un moyen d'avancement que Dieu leur a réservé.

D. L'Esprit de Jules que vous voyez près de nous, était aussi un criminel, souffrant et malheureux ?... - R. Ma position a été pire à moi. Citez tout ce qui peut navrer l'âme ; dites combien le poison brûle les entrailles : j'ai tout éprouvé et le plus cruel pour moi était d'être seule, abandonnée, maudite ; je n'ai inspiré de pitié à personne. Comprenez-vous la rage qui déborde de mon cœur ? J'ai bien souffert ! Je ne pouvais mourir ; le suicide ne m'était pas possible et toujours devant moi l'avenir le plus sombre ! Je n'ai jamais vu poindre une lueur ; pas une voix ne m'a dit : espère ! Alors, j'ai crié : «Rage, vengeance ! A moi des victimes !» J'aurai au moins des compagnes de souffrances. Ce n'est pas la première fois que l'enfant sent mes étreintes⁸.

Remarque - Si l'on demandait pourquoi Dieu permet à de mauvais Esprits d'assouvir leur rage sur des innocents, nous dirions qu'il n'est pas de souffrance imméritée, et que celui qui est innocent aujourd'hui et qui souffre a sans doute encore quelque dette à payer ; ces mauvais Esprits servent, dans ce cas, d'instrument à l'expiation. Leur malveillance est en outre une épreuve pour la patience, la résignation et la charité.

D. Remerciez Dieu de vous avoir tant fait souffrir ; ces souffrances sont l'expiation qui vous a purifiée. - R. Remercier Dieu ! Vous m'en demandez trop ; j'ai trop souffert ! L'enfer était préférable à ce que j'endurais. Les damnés, comme on me l'a appris, souffrent, pleurent et crient ensemble ; ils peuvent se débattre et lutter entre eux ; moi, j'étais seule. Oh ! C'est horrible ! Je me sens, en vous faisant ces descriptions, prête à blasphémer et à fondre sur ma proie. Ne croyez pas m'entraver en mettant entre elle et moi un ange souriant. Je lutterai avec tous, qui que ce soit.

D. Quel que soit le sentiment qui vous agite, nous ne vous opposerons que le calme, la prière et l'amour. - R. Ce qui me plaît le plus, c'est que vous me parlez sans m'injurier, sans me repousser, et que vous voulez me faire espérer. Oh ! N'attendez pas que je me livre tout de suite ; j'ai peur de la déception. Si, après m'avoir fait de si belles promesses, si belles que je ne puis encore y croire, vous alliez m'abandonner ! Oh ! Alors, que deviendrais-je ? Et, j'y réfléchis ; pourquoi ces consolations si tard ? Et pourquoi vous ? Serait-ce un piège caché ? Tenez ! Je ne sais que croire, que faire ; vrai, cela me paraît étrange, surprenant !

Remarque - L'expérience prouve en effet que les paroles dures et malveillantes sont un très mauvais moyen pour se débarrasser des mauvais Esprits ; elles les irritent, ce qui les porte à s'acharner davantage.

D. Germaine, écoutez-moi ; je vais vous expliquer ce qui vous surprend. Depuis peu d'années, l'immortalité, l'individualité et le rapport des âmes avec ceux qui sont encore sur la terre nous ont été démontrés d'une manière qui ne peut laisser aucun doute. Le spiritisme, c'est le nom de

⁸ Les parents nous ont dit qu'en effet leur enfant avait, à l'âge de six ans, éprouvé des crises dont on ne pouvait se rendre compte.

cette nouvelle doctrine, fait à ses adeptes un devoir d'aimer et de secourir ses frères. Nous sommes spirites, et, par amour pour deux soeurs qui souffrent, vous et l'enfant votre victime, nous sommes venus à vous pour vous offrir notre coeur et le secours de nos prières. Comprenez-vous maintenant ? - R. Pas trop. Vous raisonnez comme je n'ai jamais entendu. Vous avez donc à vous occuper de ceux qui vivent comme vous et au milieu de vous, et des Esprits qui souffrent comme moi ? C'est un travail qui ne doit pas être sans mérite.

D. Si vous avez lieu de nous croire sincères, voulez-vous nous promettre que vos dispositions à l'égard de l'enfant seront bonnes ? - R. Bonnes en raison de ce que vous aurez été bons pour moi. Je vous crois tous sincères ; votre langage tend à me le faire croire ; mais je doute encore. Enlevez-moi ce doute, et je suis à vous. Je vais m'efforcer de faire ce que je vais vous promettre : à mesure que le doute s'effacera, le mal faiblira, et le doute parti, le mal chez l'enfant aura cessé. Si vous me jouez, malheur ! Elle mourra étranglée. Une victime attend, ou sa grâce qui dépend de vous, ou le coup que je tiens sur sa tête. Ce n'est pas une menace pour vous intimider, mais un avertissement que la haine et la rage m'aveugleraient. Vous êtes arrivés à temps ; elle serait peut-être morte déjà. Puisque nous ne pouvons pas toujours causer ensemble, dites à vos amis qui vivent où je vis, de continuer l'entretien ; qu'ils ne me repoussent pas, quoique je n'aie point peut-être cessé mes méchancetés car je ne me suis pas absolument engagée ; vous ne pouvez exiger plus que je n'ai promis.

Nous prions nos guides de faire bon accueil à Germaine. Ils répondent : «Elle est d'avance notre soeur bien-aimée, d'autant plus qu'elle a plus souffert. Venez, Germaine ; si jamais aucune main amie n'a pressé votre main, approchez : nous vous tendons les nôtres. Votre bonheur seul nous occupe. Vous trouverez toujours en nous des frères, malgré la faiblesse dont vous vous sentez encore capable. Nous vous plaindrons et ne vous condamnerons pas. Entrez dans votre famille, le bonheur nous sourit. Chez nous les larmes amères ne coulent pas ; la joie remplace la douleur, et l'amour, la haine. Soeur, vos mains ! Vos guides.»

La journée du 23 se passa sans crise, comme celle de la veille. Le soir la jeune fille se rendit avec son père à la séance pour entendre Germaine à qui elle portait déjà beaucoup d'intérêt. Nos guides nous dirent : «Commencez vos travaux par l'évocation de Germaine ; elle le désire beaucoup ; vous devez lui prouver qu'elle vous occupe spécialement.

Evitez tout ce qui pourrait avoir l'apparence de l'oubli et de l'indifférence afin de lever tous ses doutes. Songez que ses attaques ne sont que suspendues. Soyez prudents ; soyez heureux sans amour propre et sans orgueil ; soyez surtout fervents dans vos prières. Si elle manifestait le désir de causer longuement, dût-elle vous prendre toute la soirée, ne marchandez pas le temps. Vos guides.»

Evocation de Germaine

R. Me voici, beaucoup plus calme ; je veux être juste, je crois vous le devoir. Vous voyez aussi que j'ai agi selon que je l'avais dit ; les bons rapports font les bons amis. Parlez-moi donc, puisque vous êtes des voix amies ; c'est si étrange et si nouveau pour moi, que vous me permettez bien de savourer un entretien où la haine sera remplacée par... J'allais dire l'amour, et je ne le connais pas ! Dites-moi ce qu'il faut faire pour aimer et être aimée, moi, la pauvre misérable Germaine, vieillie par le malheur, l'opprobre et le crime !... Baptise-t-on chez vous ? Voici une néophyte.

- Le baptême que vous demandez, Jeanne, vous l'avez déjà reçu, lui répondis-je, il est dans votre repentir, dans votre résolution de marcher dans une nouvelle voie.»

La journée du 24 septembre fut aussi calme que la précédente.

A la réunion du soir, nous appelons Germaine.

D. Germaine, nous vous remercions... - R. «Ne me parlez pas de cela, car vous me rendez toute honteuse. C'est à moi à m'incliner et à demander grâce. Je te dois une grande réparation, pauvre enfant ! La vie dont jouissent les Esprits est éternelle. Dieu a mis devant moi les

moyens et le temps de réparer les ravages causés par l'aveuglement de la passion. Sois rassurée ; prie quelquefois pour la malheureuse Germaine, la criminelle qui, aujourd'hui repentante, te demande son pardon. Oublie, pauvre enfant, tes douleurs et celle qui les a causées ; ne te souviens que de celle qui désire maintenant être ton amie. Ce n'est plus la même Germaine : la prière que l'on a versée sur moi m'a rendu l'âme plus nette ; ma soif de vengeance s'est éteinte. Le souvenir de mon infâme passé sera mon expiation. Ma prière, jointe à la vôtre, adoucira le remords qui me torture. Merci à vous tous, qui m'avez rappelée dans le sentier du vrai et du bien, alors que j'étais égarée dans les profondeurs du vice et de l'impénitence. Je vous crois maintenant ; le doute a disparu. Je vous aime et vous remercie de m'avoir sauvée et guérie ; je vous remercie aussi pour cette pauvre enfant à qui vous avez rendu la santé et la vie. Je puis me dire heureuse, car je suis au milieu de bons Esprits qui me consolent et me fortifient par leur douce et persuasive morale. Je ne suis plus seule ; malgré toute la noirceur de mon âme, ils m'ont admise dans leur bienheureuse famille. Je suis la malade, ils sont mes gardiens. Les expressions me manquent pour vous dire tout ce que je sens. Dites-moi tous, toi surtout, pauvre fille, que vous me pardonnez. J'ai besoin d'entendre ce mot sortir de ton cœur. Donnez-moi, s'il vous plaît, cette consolation.»

La jeune Valentine lui dit : «Oui, Germaine, je vous pardonne ; bien plus, je vous aime !

- Et nous aussi, repris-je aussitôt, nous vous aimons comme une soeur.

Germaine continue : - Et moi aussi, je commence à aimer. A qui dois-je cette transformation ? A ceux que j'ai injuriés, et qui, malgré toute l'horreur que je devais leur inspirer, ont eu pitié de moi et m'ont appelée leur soeur, et m'ont prouvé qu'ils ne me trompaient pas. Oui, vous m'ouvrez le chemin de l'avenir heureux. J'étais pauvre et abandonnée, et je vis maintenant au milieu de ceux qui possèdent beaucoup : je ne suis plus à plaindre. Les bons Esprits me disent qu'ils vont me préparer aux épreuves que je subirai infailliblement ; et, munie de cette force, je redescendrai au milieu des créatures terrestres. Ce ne sera plus pour semer la mort autour de moi, mais pour aimer et mériter d'elles leur bienveillance et leur amitié.

J'aurais beaucoup à dire, mais je ne veux pas être importune. Prions ; il me semble que cela me fera du bien. Dieu tout-puissant, éternel, miséricordieux, entends ma prière. Pardonne mes blasphèmes, pardonne mes égarements. Je ne connaissais point la route qui mène au royaume du juste. Mes frères de la terre me l'ont fait connaître ; mes frères les Esprits m'y conduisent. Que la justice infinie suive son cours sur la pauvre Germaine ; elle souffrira maintenant sans se plaindre ; pas un murmure ne sortira de sa bouche. Je reconnais Ta grandeur et ta bonté de père pour tes bienheureux serviteurs qui sont venus me tirer du chemin du vice. Que ma prière monte vers Toi ; que les anges qui Te servent et entourent Ton trône puissent un jour m'accueillir au milieu d'eux, comme l'ont fait ces bons Esprits. Je le comprends aujourd'hui, la vertu seule mène au bonheur. Faites grâce, ô mon Dieu, à ceux qui, comme moi, souffrent encore. Accordez à l'enfant que j'ai torturé les douceurs et les vertus qui font le bonheur sur la terre. Germaine.

- Aide-toi, le ciel t'aidera, vous a-t-on dit ; les Esprits qui vous guident ne feront pas le travail que le devoir vous impose ; mais, selon que vous serez travailleurs, ils abrègeront, autant qu'il sera en leur pouvoir, la tâche entreprise sous la bannière de l'immortelle charité.

Agissez donc sans découragement et sans faiblesse ; que votre foi s'affermisse, et un jour, peut-être, vous vous demanderez d'où vous vient ce pouvoir. Travaillez à la moralisation de vos frères incarnés et à celle des Esprits arriérés ; ne vous contentez pas de prêcher les consolations du spiritisme ; montrez-en la grandeur et le pouvoir par vos actes ; c'est la meilleure réfutation que vous puissiez opposer à vos adversaires. Les paroles s'envolent, et les actes fortifient et relèvent. Que le bonheur qui entrera dans la famille en compagnie de la jeune doctrine soit dû aux soins et à la charité des sincères adeptes. Soyez fiers, sans orgueil, de ce qui vous arrive, sans cela les fruits que vous devez en retirer seraient perdus pour vous. Vos guides.»

Remarque - Les Esprits, comme on le voit, ne sont ni inactifs ni indifférents à l'égard des Esprits souffrants qu'il faut amener au bien mais quand l'intervention des hommes peut être utile, ils leur en laissent l'initiative et le mérite, sauf à les seconder de leurs conseils et de leurs encouragements.

A partir du 25 septembre, d'après les conseils de nos guides, j'endormis tous les jours du sommeil magnétique la jeune Valentine pour la purger complètement de l'empreinte des mauvais fluides qui l'avaient enveloppée et fortifier son organisme. Depuis sa délivrance, elle éprouvait des malaises, des langueurs d'estomac, de petits tiraillements nerveux, suite inévitable de l'obsession.

Remarque - A quoi eût servi ce magnétisme, si la cause eût subsisté ? Il fallait d'abord détruire la cause avant de s'attaquer aux effets ou tout au moins agir sur les deux simultanément.

L'enfant était un peu gâtée par les soins et les caresses qu'on lui avait prodigués pendant sa maladie ; elle était devenue quelque peu capricieuse et volontaire, et se prêtait avec répugnance à être endormie. Un jour même elle s'y refusa, et je m'en allai. Rentré chez moi, on vint m'avertir qu'elle avait une crise. «Bien, m'écriai-je, c'est une punition de Germaine.» J'y retournai immédiatement, je trouvai l'enfant s'agitant sur son lit. Cette crise n'était pas aussi violente que les précédentes, mais elle avait les mêmes caractères ; je la calmai comme les autres. Quelques heures après, elle en eut une seconde, que j'arrêtai de même.

Le soir nous nous réunîmes. Germaine vint sans être appelée ; elle dit qu'elle avait voulu donner une leçon à l'enfant, et l'avertit que lorsqu'elle ne serait pas raisonnable, elle lui ferait sentir sa présence. Elle lui donna en outre de très bons conseils, et fit sentir aux parents les inconvénients de céder aux caprices de leurs enfants. A la phase de la guérison et de la conversion de l'Esprit, a succédé celle des révélations touchant le drame dont l'obsession violente de la jeune Valentine était le dénouement. Quelque intéressante et émouvante que soit cette partie du récit, nous en supprimons les détails comme étrangers jusqu'à un certain point à notre sujet, et parce qu'elle a trait à des événements contemporains dont le souvenir pénible est encore présent, et qui ont eu pour témoins intéressés des personnes encore vivantes.

Nous la résumons pour les conclusions que nous aurons à en tirer. Par les mêmes motifs, nous avons dissimulé les noms propres, qui n'ajouteraient rien à l'instruction qui ressort de cette histoire. De ces révélations faites dans l'intimité, en dehors du groupe, et par l'intermédiaire d'un autre médium, il résulte que Germaine est la grand-mère du sieur Laurent, le père de la jeune obsédée Valentine.

Elle avait une fille qui eut deux enfants dont l'un est le sieur Laurent lui-même ; l'autre fut détruit par sa grand-mère, qui le précipita dans un ravin en bas des rochers de... Pour ce meurtre, elle fut condamnée à dix ans de réclusion, qu'elle subit dans la prison de C... Elle donne sur tous ces faits les indications les plus minutieuses, précisant avec exactitude les noms, les lieux et les dates, de manière à ne laisser aucun doute sur son identité. Ces détails intimes, connus de Laurent seul et de sa femme, ont été confirmés par eux. Pour se faire mieux encore reconnaître de son petit-fils, elle le désigna par son petit nom ignoré du médium, et ne lui parla que patois comme de son vivant.

Il n'y avait donc pas à s'y méprendre, Germaine était bien la grand-mère de Laurent, la condamnée pour infanticide. Quant à sa fille, celle dont on a détruit l'enfant, c'est aujourd'hui la fille de Laurent, la jeune Valentine, qu'elle vient encore de tourmenter par une cruelle obsession. Elle a expliqué la cause de la haine qu'elle lui avait vouée. Il y avait eu lutte entre elles deux comme Esprit, et cette lutte continua lorsque l'une d'elles fut réincarnée. Un fait vient confirmer cette assertion, ce sont les paroles que la jeune fille prononçait pendant son sommeil. Ses parents, comme on le conçoit, lui avaient toujours laissé ignorer ce qui s'était passé dans sa famille ; ces mots : l'enfant ! L'enfant ! Dans les rochers ! Dans les rochers ! Etaient évidemment le résultat du souvenir que son Esprit conservait à l'état de dégagement.

- Eh bien ! Dis-je au père de Valentine, êtes-vous bien convaincu que c'est l'Esprit de votre grand-mère ? - Oh ! Monsieur, répondit-il, j'en étais déjà convaincu avant cet entretien. Ce nom de Germaine, et les paroles de Valentine, dans ses crises, ne me laissaient aucun doute à cet égard ; je le dis de suite à ma femme. Bien plus, lorsque vous m'eûtes parlé du spiritisme et des réincarnations, j'eus dans la pensée que ma mère s'était incarnée en Valentine.»
Ainsi s'expliquent les exclamations répétées de Laurent : «C'est drôle !» et celles de sa femme : «Il y a là un mystère !»

Guérison d'une obsédée à Barcelone

Sous ce premier titre nous avons publié en septembre 1864 un article où il était prouvé, par des faits authentiques, que, pour les Esprits, il n'y avait pas de Pyrénées, et qu'ils se riaient même des autodafés. La lettre de M. Delanne rapportée dans notre dernier numéro en est une nouvelle preuve. Il y est sommairement fait mention d'une cure d'obsession due au zèle et à la persévérance de quelques spirites sincères et dévoués de Barcelone. On nous adresse le récit détaillé de cette guérison que nous nous faisons un devoir de publier, ainsi que la lettre qui l'accompagnait :

«Monsieur et cher maître,

Nous avons eu l'avantage de voir parmi nous notre cher frère en croyance M. Delanne, et lui avons fait part de nos faibles travaux ainsi que de nos efforts pour procurer du soulagement à quelques pauvres patients que Dieu a bien voulu nous mettre sous la main. Parmi ceux-ci était une femme qui fut pendant quinze ans la proie d'une obsession des plus cruelles, et que Dieu nous a permis de guérir. Notre intention n'était certes pas d'en faire mention, car nous travaillons dans le silence, sans vouloir nous en attribuer aucun mérite ; mais M. Delanne nous ayant dit que le récit de cette guérison servirait sans doute d'encouragement à d'autres croyants qui, comme nous, se vouent à cette oeuvre de charité, nous n'hésitons pas à vous l'adresser. Nous bénissons la main du Seigneur qui nous permet de goûter le fruit de nos travaux et nous en donne déjà la récompense ici-bas.

Pendant la semaine sainte, il a été prêché plusieurs sermons contre le spiritisme dont un se surpassait par ses absurdités. Le prédicateur demandait aux fidèles s'ils seraient satisfaits de savoir les âmes de leurs proches renaître dans le corps d'un boeuf, d'un âne, d'un porc ou autre animal quelconque. Voilà, dit-il, le spiritisme, mes chers frères ; il est parfait pour l'esprit léger des français, mais non pas pour vous, espagnols, trop sérieux pour l'admettre et y croire. Agréez, J. M. F.»

Rose N..., mariée en 1850, fut atteinte peu de jours après son mariage d'attaques spasmodiques qui se répétaient assez souvent et avec violence jusqu'à ce qu'elle fût enceinte. Pendant sa grossesse elle n'éprouva rien, mais après sa délivrance les mêmes accidents se renouvelèrent ; les crises duraient souvent trois ou quatre heures, pendant lesquelles elle faisait toutes sortes d'extravagances, et trois ou quatre personnes suffisaient à peine pour la contenir. Parmi les médecins qui furent appelés, les uns disaient que c'était une maladie nerveuse, les autres de la folie. Le même phénomène se renouvela à chaque grossesse ; c'est-à-dire que les accidents cessaient pendant la gestation et recommençaient après l'accouchement.

Ceci durait depuis bien des années ; le pauvre ménage était las de consulter les uns et les autres et de faire des remèdes qui n'apportaient aucun résultat ; ces braves gens étaient à bout de patience et de ressources, la femme restant quelquefois des mois entiers sans pouvoir vaquer aux soins de son ménage. Elle éprouvait parfois un mieux qui faisait espérer une guérison, mais après quelques semaines de répit, le mal reprenait avec une recrudescence terrible.

Quelques personnes les ayant persuadés qu'un mal aussi rebelle devait être l'oeuvre du démon, ils eurent recours aux exorcismes, et la patiente se rendit à un sanctuaire distant de vingt lieues, d'où elle revint tranquilisée en apparence ; mais au bout de quelques jours le mal revint avec une nouvelle intensité. Elle repartit pour un autre ermitage où elle resta quatre mois pendant lesquels elle fut assez tranquille pour qu'on la crût guérie ; elle revint donc dans

sa famille, joyeuse de la voir enfin délivrée de sa cruelle maladie ; mais après quelques semaines leurs espérances furent de nouveau déçues ; les accès reparurent avec plus de force que jamais. Le mari et la femme étaient désespérés.

Ce fut en juillet dernier, 1864, qu'un de nos amis et frère en croyance nous donna connaissance de ce fait, nous proposant d'essayer de soulager, sinon de guérir cette pauvre persécutée, car il croyait y voir une obsession des plus cruelles. La malade était alors soumise à un traitement magnétique qui lui avait procuré un peu de soulagement, mais le magnétiseur, quoique Spirite, n'avait pas les moyens d'évoquer l'Esprit obsesseur, faute de médium, et ne pouvait, malgré son bon vouloir, produire l'effet désiré. Nous acceptâmes avec empressement cette occasion de faire une bonne œuvre ; nous réunîmes plusieurs adeptes sincères, et fîmes venir la malade.

Quelques minutes suffirent pour reconnaître la cause de la maladie de Rose ; c'était, en effet, une obsession des plus terribles. Nous eûmes beaucoup de peine à faire venir l'obsesseur à notre appel. Il fut très violent, nous répondit quelques mots décousus, et s'en fût aussitôt se jeter comme une furie sur sa victime, à laquelle il donna une crise violente qui fût cependant bientôt calmée par le magnétiseur.

A la seconde séance, qui eut lieu quelques jours après, nous pûmes retenir plus longtemps l'Esprit obsesseur, qui se montra cependant toujours rebelle et très cruel pour sa victime. La troisième évocation fut plus heureuse ; l'obsesseur conversa familièrement avec nous ; nous lui fîmes comprendre tout le mal qu'il faisait en persécutant cette malheureuse femme, mais il ne voulait point avouer ses torts et disait qu'il faisait payer *une vieille dette*. A la quatrième évocation, il pria avec nous et se plaignit d'être amené près de nous contre son gré ; il voulait bien venir, mais de sa propre volonté. C'est ce qu'il fit à la séance suivante ; peu à peu, à chaque nouvelle évocation, nous prenions plus d'ascendant sur lui, et nous avons fini par le faire renoncer au mal qui, depuis la quatrième séance, avait toujours été en diminuant, et nous eûmes la satisfaction de voir les crises cesser à la neuvième. Chaque fois une magnétisation de 12 à 15 minutes calmait totalement Rose et la laissait dans un état parfait de tranquillité.

Depuis le mois d'août, voilà de cela neuf mois, la malade n'a pas eu de crises, et ses occupations n'ont pas été interrompues. De loin en loin seulement, elle a éprouvé de légères secousses à la suite de quelques contrariétés qu'elle ne pouvait maîtriser ; mais ce n'étaient que comme des éclairs sans orage, et pour lui démontrer pratiquement qu'elle ne devait pas oublier les bonnes habitudes qu'elle avait contractées envers Dieu et ses semblables. Il faut dire aussi qu'elle a puissamment contribué à sa guérison, par sa foi, sa ferveur, sa confiance dans le Créateur, et en réprimant son caractère naturellement emporté. Tout ceci a contribué à ce que l'obsesseur prît de la force sur lui-même, car il n'en avait pas assez pour s'engager résolument dans la bonne route ; il craignait les épreuves qu'il aurait à subir pour mériter son pardon. Mais, grâce à Dieu, et avec l'aide puissante de nos bons guides, il est aujourd'hui en bonne voie et fait tout ce qu'il peut pour être pardonné. C'est lui qui, aujourd'hui, donne de forts bons conseils à celle qu'il a si longtemps persécutée, et qui est maintenant robuste et gaie comme si elle n'avait jamais rien eu. Cependant, tous les huit jours, elle vient se soumettre à une magnétisation, et de temps en temps nous évoquons son ancien persécuteur pour le fortifier dans ses bonnes résolutions. Voici sa dernière communication ; elle est du 19 avril 1865 :

Me voici. Je viens vous remercier de votre bonne persévérance à mon égard ; sans vous, sans ces bons et bienveillants Esprits qui sont présents, je n'aurais jamais connu le bonheur que je ressens maintenant ; je croupirais encore dans mal, dans la misère. Oh ! oui, misère, car on ne peut être plus malheureux que je n'étais ; toujours faire le mal, et toujours désirer le faire ! Combien de fois, hélas ! vous ai-je dit que je ne souffrais pas ! C'est maintenant que je vois combien je souffrais. Dans ce même instant je les ressens encore ces souffrances, mais non comme alors ; aujourd'hui c'est du repentir et non le besoin incessant de faire le mal. Oh non ! que le Dieu de bonté m'en préserve, et que je sois fortifié pour ne plus retomber jamais dans la

peine. Oh ! plus de ces tortures, plus de ces maux cuisants qui ne laissent à l'âme aucun moment de repos. C'est bien là l'enfer ; il est avec celui qui fait le mal comme je le faisais.

J'ai fait le mal par ressentiment, par vengeance, par ambition ! Que m'en est-il revenu ? Haï, repoussé des bons Esprits, ne pouvant les comprendre lorsqu'ils s'approchaient de moi et que j'entendais leurs voix, car il ne m'était pas permis de les voir ; non ! aujourd'hui Dieu me l'a permis ; c'est pour cela que je ressens un bien-être que je n'ai jamais éprouvé ; car, quoique je souffre beaucoup, j'entrevois l'avenir, et j'endure mes souffrances avec patience et résignation, demandant pardon à Dieu, et assistance aux bons Esprits pour celle que j'ai si longtemps persécutée. Qu'elle me pardonne ; un jour viendra, bientôt peut-être, où je pourrai lui être utile.

Je termine en vous remerciant, et vous priant de vouloir bien me continuer vos prières et la bonne amitié que vous m'avez témoignée, et de me pardonner la peine que je vous ai occasionnée. Oh ! merci, merci ! Vous ne pouvez savoir combien mon Esprit est reconnaissant du bien que vous m'avez fait. Priez Dieu pour qu'il me pardonne, et les bons Esprits pour qu'ils soient avec moi afin de m'aider et de me fortifier. Adieu.

PEDRO.

Après cette communication, nous reçûmes de nos guides spirituels celle qui suit :

La guérison touche à sa fin ; remerciez Dieu qui a bien voulu exaucer vos prières et se servir de vous pour qu'un ennemi acharné soit devenu aujourd'hui un ami ; car soyez sûrs que cet Esprit fera un jour tout ce qu'il pourra pour cette pauvre famille qu'il a si longtemps tourmentée. Mais vous, chers enfants, n'abandonnez ni le persécuteur ni la persécutée ; tous les deux ont encore besoin de votre assistance : l'un pour le soutenir dans la bonne route qu'il a prise ; en l'évoquant quelquefois, vous augmenterez son courage ; l'autre, pour dissiper totalement le fluide malsain qui l'a si longtemps enveloppée ; faites-lui de temps en temps une abondante magnétisation, sans cela elle se trouverait encore exposée à l'influence d'autres Esprits malveillants, car vous savez qu'il n'en manque pas, et vous en auriez du regret. Courage donc ; achevez, complétez votre œuvre, et préparez-vous à celles qui vous sont encore réservées. Soyez fermes ; votre tâche est épineuse, il est vrai, mais aussi, si vous ne fléchissez pas, combien grande en sera pour vous la récompense !

VOS GUIDES.

Il ne suffit pas de rapporter des faits plus ou moins intéressants ; l'essentiel est d'en tirer une instruction, sans cela ils sont sans profit. C'est par les faits que le Spiritisme s'est constitué en science et en doctrine ; mais si l'on se fût borné à les constater et à les enregistrer, nous n'en serions pas plus avancés que le premier jour. En Spiritisme, comme en toute science, il y a toujours à apprendre ; or, c'est par l'étude, l'observation et la déduction des faits qu'on apprend. C'est pour cela que nous faisons, lorsqu'il y a lieu, suivre ceux que nous citons des réflexions qu'ils nous suggèrent, soit qu'ils viennent confirmer un principe connu, soit qu'ils servent d'élément à un principe nouveau. C'est, selon nous, le moyen de captiver l'attention des gens sérieux.

Une première remarque à faire sur la lettre rapportée ci-dessus, c'est qu'à l'exemple de ceux qui comprennent la doctrine dans sa pureté, ces adeptes font abnégation de tout amour-propre ; ils ne font point d'étalage et ne cherchent point l'éclat ; ils font le bien sans ostentation, et sans se vanter des guérisons qu'ils obtiennent, parce qu'ils savent qu'ils ne les doivent ni à leur talent, ni à leur mérite personnel, et que Dieu peut leur retirer cette faveur quand il lui plaira ; ce n'est ni une réputation ni une clientèle qu'ils cherchent ; ils trouvent leur récompense dans la satisfaction d'avoir soulagé un affligé, et non dans le vain suffrage des hommes. C'est le moyen de se concilier l'appui des bons Esprits qui abandonnent l'orgueil aux Esprits orgueilleux.

Les faits de guérisons comme celui-ci, comme ceux de Marmande et d'autres non moins méritants, sont sans doute un encouragement ; ce sont aussi d'excellentes leçons pratiques qui montrent à quels résultats on peut arriver par la foi, la persévérance, et une sage et intelligente direction ; mais ce qui n'est pas un moins bon enseignement, c'est l'exemple de la modestie, de l'humilité et du complet désintéressement moral et matériel. C'est dans les centres animés de tels sentiments qu'on obtient ces merveilleux résultats, parce que là on est vraiment fort contre les mauvais Esprits. Il n'est pas moins à remarquer que dès que l'orgueil y pénètre, dès que le bien n'y est plus fait exclusivement pour le bien, et qu'on y cherche la satisfaction de l'amour-propre, la puissance décline.

Notons également que c'est dans les centres vraiment sérieux qu'on fait le plus d'adeptes sincères, parce que les assistants sont touchés de la bonne impression qu'ils reçoivent, tandis que dans les centres légers et frivoles, on n'est attiré que par la curiosité, qui n'est même pas toujours satisfaite. C'est comprendre le véritable but de la doctrine que de l'employer à faire le bien aux désincarnés, comme aux incarnés ; c'est peu récréatif pour certaines gens, il faut en convenir, mais c'est plus méritoire pour ceux qui s'y dévouent. Aussi sommes-nous heureux de voir se multiplier les centres qui se livrent à ces utiles travaux ; on s'y instruit tout en rendant service, et les sujets d'études n'y manquent pas. Ce sont les plus solides soutiens de la doctrine.

N'est-ce pas un fait bien caractéristique de voir, aux deux extrémités de l'Europe, au nord de la Russie et au midi de l'Espagne, des réunions spiritistes animées par la même pensée de faire le bien, qui agissent sous l'impulsion des mêmes sentiments de charité envers leurs frères ? N'est-ce pas l'indice de l'irrésistible puissance morale de la doctrine qui vainc tous les obstacles et ne connaît point de barrières ?

Le fait ci-dessus présente un cas particulier, c'est celui de la suspension des crises pendant la grossesse. D'où cela vient-il ? Que la science l'explique, si elle le peut ; voici la raison qu'en donne le spiritisme. La maladie n'était ni une folie, ni une affection nerveuse ; la guérison en est la preuve : c'était bien une obsession. L'Esprit obsesseur exerçait une vengeance ; Dieu le permit pour servir d'épreuve et d'expiation à la mère et, en outre, parce que, plus tard, la guérison de celle-ci devait amener l'amélioration de l'Esprit. Mais les crises, pendant la grossesse, pouvaient nuire à l'enfant ; Dieu voulait bien que la mère fût punie du mal qu'elle avait pu faire, mais il ne voulait pas que l'être innocent qu'elle portait en souffrît ; c'est pour cela que toute liberté d'action fut ôtée, pendant ce temps, à ses persécuteurs.

Que le Spiritisme explique de choses pour celui qui veut étudier et observer ! Quels horizons il ouvrira à la science, quand celle-ci tiendra compte de l'élément spirituel ! Que ceux qui ne le voient que dans des manifestations curieuses sont loin de le comprendre !

Cures d'obsessions

On nous écrit de Cazères, 7 janvier 1866 : «Voici un deuxième cas d'obsession que nous avons entrepris et mené à bonne fin dans le courant du mois de juillet dernier. L'obsédée était âgée de vingt-deux ans ; elle jouissait d'une santé parfaite ; malgré cela, elle fut tout à coup en proie à des accès de folie ; ses parents la firent soigner par des médecins, mais inutilement, car le mal, au lieu de disparaître, devenait de plus en plus intense, au point que, pendant les crises, il était impossible de la contenir. Voyant cela, les parents, d'après l'avis des médecins, obtinrent son admission dans une maison d'aliénés, où son état n'éprouva aucune amélioration. Ni eux ni la malade ne s'étaient jamais occupés du spiritisme, qu'ils ne connaissaient même pas ; mais ayant entendu parler de la guérison de Jeanne R..., dont je vous ai entretenu, ils vinrent nous trouver pour nous demander si nous pourrions faire quelque chose pour leur malheureuse enfant. Nous répondîmes que nous ne pouvions rien affirmer avant de connaître la véritable cause du mal. Nos guides, consultés à notre première séance, nous dirent que cette jeune fille était subjuguée par un Esprit très rebelle, mais que nous finirions par le ramener dans la bonne voie, et que la guérison qui s'ensuivrait nous donnerait la preuve de la vérité de cette assertion. J'écrivis en conséquence aux parents, éloignés de notre ville de 35 kilomètres, que leur fille guérirait, et que la guérison ne se ferait pas longtemps attendre, sans toutefois pouvoir leur en préciser l'époque.

Nous avons évoqué l'Esprit obsesseur pendant huit jours de suite, et nous avons été assez heureux pour changer ses mauvaises dispositions et lui faire renoncer à tourmenter sa victime. En effet, la malade guérit, comme l'avaient annoncé nos guides. Les adversaires du spiritisme répètent sans cesse que la pratique de cette doctrine conduit à l'hôpital. Eh bien ! Nous, nous pouvons leur dire, dans cette circonstance, que le spiritisme en a fait sortir ceux qu'ils y avaient fait entrer.»

Ce fait, entre mille, est une nouvelle preuve de l'existence de la folie obsessionnelle, dont la cause est toute autre que celle de la folie pathologique, et devant laquelle la science échouera tant qu'elle s'obstinera à nier l'élément spirituel et son influence sur l'économie.

Le cas est ici bien évident : voilà une jeune fille présentant tellement les caractères de la folie, que les médecins s'y sont mépris, et qui est guérie, à plusieurs lieues de distance, par des personnes qui ne l'ont jamais vue, sans aucun médicament ni traitement médical, et par la seule moralisation de l'Esprit obsesseur. Il y a donc des Esprits obsesseurs dont l'action peut être pernicieuse pour la raison et la santé.

N'est-il pas certain que si la folie eût été occasionnée par une lésion organique quelconque, ce moyen aurait été impuissant ? Si l'on objectait que cette guérison spontanée peut être due à une cause fortuite, nous répondrions que si l'on n'avait à citer qu'un fait unique, il serait sans doute téméraire d'en déduire l'affirmation d'un principe aussi important, mais les exemples de guérisons semblables sont très nombreux ; ils ne sont point le privilège d'un individu et se répètent tous les jours en diverses contrées, signes indubitables qu'ils reposent sur une loi de nature.

Nous avons cité plusieurs cures de ce genre, notamment dans les mois de février 1864 et janvier 1865.

Voici un autre fait, non moins caractéristique, obtenu dans le groupe de Marmande.

Dans un village, à quelques lieues de cette ville, était un paysan atteint d'une folie tellement furieuse, qu'il poursuivait les gens à coups de fourche pour les tuer, et qu'à défaut de gens il s'attaquait aux animaux de la basse-cour. Il courait sans cesse les champs et ne rentrait plus

chez lui. Sa présence était dangereuse ; aussi obtint-on sans peine l'autorisation de le faire entrer à la maison des aliénés de Cadillac. Ce n'était pas sans un vif chagrin que sa famille se vit forcée de prendre ce parti. Avant de l'emmener, un de ses parents ayant entendu parler des guérisons obtenues à Marmande, dans des cas semblables, vint trouver M. Dombre et lui dit : « Monsieur, on m'a dit que vous guérissiez les fous, c'est pourquoi je viens vous trouver ; » puis il lui raconta ce dont il s'agissait, ajoutant : « C'est que, voyez-vous, cela nous fait tant de peine de nous séparer de ce pauvre J..., que j'ai voulu voir auparavant s'il n'y avait pas moyen de l'empêcher.

- Mon brave homme, lui dit M. Dombre, je ne sais qui m'a fait cette réputation ; j'ai réussi quelquefois, il est vrai, à rendre la raison à de pauvres insensés, mais cela dépend de la cause de la folie. Quoique je ne vous connaisse pas, je vais voir néanmoins si je puis vous être utile. » S'étant immédiatement rendu avec l'individu chez son médium habituel, il obtint de son guide l'assurance qu'il s'agissait d'une obsession grave, mais qu'avec de la persévérance il en viendrait à bout. Là-dessus il dit au paysan : « Attendez encore quelques jours avant de conduire votre parent à Cadillac ; nous allons nous en occuper ; revenez tous les deux jours me dire comment il se trouve. »

Dès le jour même ils se mirent à l'œuvre. L'Esprit se montra tout d'abord, comme ses pareils, peu traitable ; petit à petit, il finit par s'humaniser, et finalement par renoncer à tourmenter ce malheureux. Un fait assez particulier, c'est qu'il déclara n'avoir aucun sujet de haine contre cet homme ; que, tourmenté du besoin de faire le mal, il s'en était pris à lui comme à tout autre ; qu'il reconnaissait maintenant avoir tort et en demandait pardon à Dieu. Le paysan revint au bout de deux jours, et dit que son parent était plus calme, mais qu'il n'était pas encore rentré chez lui, et se cachait dans les haies. A la visite suivante, il était revenu à la maison, mais il était sombre, et se tenait à l'écart ; il ne cherchait plus à frapper personne. Quelques jours après, il allait à la foire et faisait ses affaires comme d'habitude. Ainsi, huit jours avaient suffi pour le ramener à l'état normal, et cela sans aucun traitement physique. Il est plus que probable que si on l'eût enfermé avec des fous, il aurait tout à fait perdu la raison.

Les cas d'obsession sont tellement fréquents, qu'il n'y a aucune exagération à dire que dans les maisons d'aliénés il y en a plus de la moitié qui n'ont que l'apparence de la folie, et sur lesquels la médication vulgaire est par cela même impuissante.

Le Spiritisme nous montre dans l'obsession une des causes perturbatrices de l'économie, et nous donne en même temps le moyen d'y remédier : c'est là un de ses bienfaits. Mais comment cette cause a-t-elle été reconnue, si ce n'est par les évocations ? Les évocations sont donc bonnes à quelque chose, quoi qu'en disent leurs détracteurs.

Il est évident que ceux qui n'admettent ni l'âme individuelle, ni sa survivance, ou qui, s'ils l'admettent, ne se rendent pas compte de l'état de l'Esprit après la mort, doivent regarder l'intervention d'êtres invisibles, en pareille circonstance, comme une chimère ; mais le fait brutal du mal et des guérisons est là. On ne saurait mettre sur le compte de l'imagination des cures opérées à distance, sur des personnes que l'on n'a jamais vues, sans l'emploi d'aucun agent matériel quelconque. La maladie ne peut être attribuée à la pratique du Spiritisme, puisqu'elle atteint même ceux qui n'y croient pas, et des enfants qui n'en ont aucune idée. Il n'y a pourtant ici rien de merveilleux, mais des effets naturels qui ont existé de tout temps, que l'on ne comprenait pas alors, et qui s'expliquent de la manière la plus simple, maintenant que l'on connaît les lois en vertu desquelles ils se produisent.

Ne voit-on pas, parmi les vivants, des êtres méchants en tourmenter d'autres plus faibles, jusqu'à les rendre malades, à les faire mourir même, et cela sans autre motif que le désir de faire le mal ? Il y a deux moyens de rendre la paix à la victime : la soustraire d'autorité à leur brutalité, ou développer en eux le sentiment du bien. La connaissance que nous avons maintenant du monde invisible nous le montre peuplé des mêmes êtres qui ont vécu sur la terre, les uns bons, les autres mauvais. Parmi ces derniers, il en est qui se complaisent encore au mal, par suite de leur infériorité morale, et qui n'ont pas encore dépouillé leurs instincts

pervers ; ils sont au milieu de nous comme de leur vivant, avec la seule différence qu'au lieu d'avoir un corps matériel visible, ils en ont un fluide invisible ; mais ce n'en sont pas moins les mêmes hommes, au sens moral peu développé, cherchant toujours les occasions de faire le mal, s'acharnant sur ceux qui leur donnent prise et qu'ils parviennent à soumettre à leur influence ; d'obsesseurs incarnés qu'ils étaient, ils sont obsesseurs désincarnés, d'autant plus dangereux qu'ils agissent sans être vus. Les éloigner par la force n'est pas chose facile, attendu qu'on ne peut les appréhender au corps ; le seul moyen de les maîtriser, c'est l'ascendant moral à l'aide duquel, par le raisonnement et de sages conseils, on parvient à les rendre meilleurs, ce à quoi ils sont plus accessibles à l'état d'Esprit qu'à l'état corporel. Dès l'instant où on les a amenés à renoncer volontairement à tourmenter, le mal disparaît, si ce mal est le fait d'une obsession ; or, on comprend que ce ne sont ni les douches, ni les remèdes administrés au malade qui peuvent agir sur l'Esprit obsesseur. Voilà tout le secret de ces guérisons, pour lesquelles il n'y a ni paroles sacramentelles, ni formules cabalistiques : on cause avec l'Esprit désincarné, on le moralise, on fait son éducation, comme on l'eût fait de son vivant. L'habileté consiste à savoir le prendre selon son caractère, à diriger avec tact les instructions qu'on lui donne, comme le ferait un instituteur expérimenté. Toute la question se réduit à ceci : Y a-t-il, oui ou non, des Esprits obsesseurs ? A cela on répond ce que nous avons dit plus haut : Les faits matériels sont là.

On demande parfois pourquoi Dieu permet aux mauvais Esprits de tourmenter les vivants. On pourrait avec autant de raison demander pourquoi il permet aux vivants de se tourmenter entre eux. On perd trop de vue l'analogie, les rapports et la connexité qui existent entre le monde corporel et le monde spirituel, qui se composent des mêmes êtres sous deux états différents ; là est la clef de tous ces phénomènes réputés surnaturels.

Il ne faut pas plus s'étonner des obsessions que des maladies et autres maux qui affligent l'humanité ; elles font partie des épreuves et des misères qui tiennent à l'infériorité du milieu où nos imperfections nous condamnent à vivre, jusqu'à ce que nous nous soyons suffisamment améliorés pour mériter d'en sortir. Les hommes subissent ici-bas les conséquences de leurs imperfections, car s'ils étaient plus parfaits, ils n'y seraient pas.

Manifestations spontanées

Sous le titre de : Le diable au moulin, le Moniteur de l'Indre de février 1867 contient le récit suivant : «Le sieur Garnier, François, est fermier et meunier au bourg de Vicq-sur-Nahon. C'est, nous aimons à le penser, un homme paisible, et cependant, depuis le mois de septembre, son moulin est le théâtre de faits miraculeux, propres à faire supposer que le Diable, ou tout au moins un Esprit facétieux, y a fait élection de domicile. Par exemple, il paraît hors de doute que, diable ou Esprit, l'auteur des faits que nous avons à raconter, aime à dormir la nuit, car il ne travaille que le jour.

Notre Esprit aime à jongler avec les draps des lits. Il les prend sans que personne s'en aperçoive, les emporte et va les cacher soit dans un poinçon, soit dans le four, soit sous des bottes de foin. Il transporte d'une écurie dans une autre les draps du lit du garçon d'écurie, et on les retrouve plus d'une heure après sous du foin ou dans un râtelier.

Pour ouvrir les portes, l'Esprit de Vicq-sur-Nahon n'a pas besoin de clé. Un jour le sieur Garnier, en présence de ses domestiques, ferme à double tour la porte de la boulangerie et met la clé dans sa poche, et cependant cette porte s'ouvre presque immédiatement sous les yeux de Garnier et de ses domestiques sans qu'ils puissent s'expliquer comment.

Une autre fois, le 1er janvier, – façon tout à fait neuve de souhaiter la bonne année à quelqu'un, – un peu avant la nuit, le lit de plumes, les draps, les couvertures d'un lit placé dans une chambre sont enlevés sans que le lit soit dérangé, et on retrouve ces objets à terre près de la porte de la chambre. Garnier et les siens imaginent alors, dans l'espérance de conjurer toute cette sorcellerie, de changer les lits de chambre, ce qui a lieu en effet ; mais le déménagement opéré, les faits diaboliques que nous venons de raconter recommencent de plus belle. A différentes reprises, un garçon d'écurie trouve ouvert le coffre où il serre ses effets, et ceux-ci épars dans l'écurie.

Mais voici deux circonstances où se révèle toute l'habileté diabolique de l'Esprit. Au nombre des domestiques du sieur Garnier se trouve une petite fille de 13 ans, nommée Marie Richard. Un jour, cette enfant, étant dans une chambre, vit tout à coup se dresser sur le lit une petite chapelle, et tous les objets placés sur la cheminée, 4 vases, 1 christ, 3 verres, 2 tasses, dans l'une desquelles était de l'eau bénite, et une petite bouteille remplie aussi d'eau bénite, aller successivement, comme obéissant à l'ordre d'un être invisible, prendre place sur l'autel improvisé. La porte de la chambre était entrouverte et la femme du frère de la petite Richard près de la porte. Une ombre est sortie de la chapelle, au dire de la petite Richard, s'est approchée de l'enfant et l'a chargée d'inviter ses maîtres à donner un pain bénit et à faire dire une messe. L'enfant le promit ; pendant neuf jours le calme régna dans le moulin ; Garnier fait dire la messe par le curé de Vicq, offre un pain bénit, et dès le lendemain, 15 janvier, les diableries recommencent. Les clés des portes disparaissent ; les portes qu'on a laissées ouvertes se trouvent fermées, et un serrurier appelé pour ouvrir la porte du moulin, ne peut y parvenir et se voit dans la nécessité de démonter la serrure. Ces derniers faits se passaient le 29 janvier. Le même jour, vers midi, comme les domestiques prenaient leurs repas, la fille Richard prend un broc de boisson, se sert à boire, et la montre du sieur Garnier, accrochée à un clou de la cheminée, tombe dans son verre. On replace la montre à la cheminée ; mais la fille Richard, en se servant d'un plat servi sur la table, amène la montre avec sa cuillère.

Pour la troisième fois, on accroche la montre à sa place, et, pour la troisième fois, la petite Richard la trouve dans un pot qui bouillait devant le feu, ainsi qu'une petite bouteille renfermant un médicament, et dont le bouchon lui saute au visage.

Bref, la terreur s'empare des habitants du moulin ; personne ne veut plus rester dans une maison ensorcelée. Enfin Garnier prit le parti de prévenir M. le commissaire de police de Valençay qui se rendit à Vicq, accompagné de deux gendarmes. Mais le diable n'a pas jugé à

propos de se montrer aux agents de l'autorité. Seulement, ceux-ci ont conseillé à Garnier de renvoyer la fille Richard, ce qu'il a fait aussitôt. Cette mesure aura-t-elle suffi à mettre le diable en déroute ? Espérons-le, pour le repos des gens du moulin.»

Dans un numéro postérieur, le Moniteur de l'Indre contient ce qui suit : «Nous avons raconté, en leur temps, toutes les diableries qui se sont passées au moulin de Vicq-sur-Nahon, dont le sieur Garnier est locataire. Ces diableries, jusqu'à présent comiques, commencent à tourner à la tragédie. Après les farces, les jongleries, les tours de prestidigitation, voici que le diable a recours à l'incendie. Le 12 de ce mois, deux tentatives d'incendie ont eu lieu presque simultanément dans les écuries du sieur Garnier. La première a lieu vers cinq heures du soir. Le feu a pris dans la paille, au pied du lit des garçons meuniers. Le second incendie a éclaté environ une heure après le premier, mais dans une autre écurie. Le feu a pris également au pied d'un lit et dans la paille. Ces deux incendies ont été heureusement éteints par le père de Garnier, âgé de quatre-vingts ans, et ses domestiques, prévenus par la nommée Marie Richard.

Nos lecteurs doivent se rappeler que cette jeune fille, âgée de quatorze ans, s'apercevait toujours la première des sorcelleries qui avaient lieu au moulin, si bien que, sur les conseils qui lui avaient été donnés, Garnier avait renvoyé de chez lui la fille Richard. Lorsque les deux incendies ont éclaté, cette fille était rentrée depuis quinze jours chez le sieur Garnier. C'est elle encore qui s'est aperçue la première des deux incendies du 12 mars. D'après les recherches faites au moulin, les soupçons se portèrent sur deux domestiques. La famille Garnier est tellement frappée des événements dont son moulin a été le théâtre, qu'elle s'est persuadée que le diable, ou tout au moins quelque Esprit malfaisant a élu domicile dans leur demeure.»

Un de nos amis a écrit au sieur Garnier, en le priant de lui faire savoir si les faits rapportés par le journal étaient réels ou des contes faits à plaisir, et dans tous les cas, ce qu'il pouvait y avoir de vrai ou d'exagéré dans ce récit.

M. Garnier a répondu que tout était d'une parfaite exactitude et conforme à la déclaration que lui-même avait faite au commissaire de police de Valençay. Il confirme aussi les deux incendies et ajoute : «Le journal n'a même pas tout raconté.» Selon sa lettre, les faits se produisaient depuis quatre à cinq mois, et ce n'est que, poussé à bout par leur répétition, sans pouvoir en découvrir l'auteur, qu'il a fait sa déclaration. Il termine en disant : «Je ne sais, monsieur, dans quel but vous me demandez ces renseignements mais, si vous avez quelques connaissances dans ces choses-là, je vous prie de prendre part à mes peines, car je vous assure que nous ne sommes pas à notre aise dans notre maison. Si vous pouvez trouver un moyen de découvrir l'auteur de tous ces faits scandaleux, vous nous rendriez un grand service.»

Un point important à éclaircir était de savoir quelle pouvait être la participation de la jeune fille, soit volontairement par malice, soit inconsciemment par son influence. Sur cette question, le sieur Garnier dit que l'enfant n'ayant été hors de la maison que pendant quinze jours, il n'a pu juger de l'effet de son absence ; mais qu'il n'a aucun soupçon sur elle, comme malveillance, non plus que sur ses autres domestiques ; qu'elle avait presque toujours annoncé ce qui se passait hors de sa portée ; qu'ainsi, elle avait dit plusieurs fois : «Voilà le lit qui se bouleverse dans telle chambre» et qu'y étant entré sans la perdre de vue, on trouvait le lit bouleversé ; qu'elle a pareillement prévenu des deux incendies arrivés depuis son retour.

Ces faits, comme on le voit, appartiennent au même genre de phénomènes que ceux de Poitiers⁹ de Marseille¹⁰, de Dieppe¹¹ et tant d'autres qu'on peut appeler manifestations tapageuses et perturbatrices.

⁹ revue de février et mars 1864, pages 47 et 78, id., mai 1865, page 134.

¹⁰ avril 1865, page 121

¹¹ mars 1860, page 76.

Nous ferons d'abord remarquer la différence qui existe entre le ton de ce récit et celui du journal de Poitiers à l'occasion de ce qui s'est passé dans cette ville. On se rappelle le déluge de sarcasmes qu'il fit pleuvoir à ce sujet sur les spirites, et sa persistance à soutenir contre l'évidence que ce ne pouvait être que l'oeuvre de mauvais plaisants qu'on ne tarderait pas à découvrir, et qu'en définitive on n'a jamais découverts. Le Moniteur de l'Indre, plus prudent, se borne à un récit qui n'est assaisonné d'aucune plaisanterie déplacée, et qui implique plutôt une affirmation qu'une négation.

Une autre remarque, c'est que des faits de ce genre ont eu lieu bien avant qu'il ne fût question du spiritisme, et que depuis ils se sont presque toujours passés chez des gens qui ne le connaissaient même pas de nom, ce qui exclut toute influence due à la croyance et à l'imagination.

Si l'on accusait les spirites de simuler ces manifestations dans un but de propagande, on demanderait qui pouvait les produire avant qu'il n'y eût des spirites.

Ne connaissant ce qui s'est passé au moulin de Vicq-sur-Nahon que par le récit qui en est fait, nous nous bornons à constater qu'ici rien ne s'écarte de ce dont le spiritisme admet la possibilité, ni des conditions normales dans lesquelles de pareils faits peuvent se produire ; que ces faits s'expliquent par des lois parfaitement naturelles, et n'ont par conséquent rien de merveilleux. L'ignorance de ces lois a seule pu, jusqu'à ce jour, les faire considérer comme des effets surnaturels, ainsi qu'il en a été de presque tous les phénomènes dont la science a plus tard révélé les lois.

Ce qui peut sembler plus extraordinaire, et s'explique moins facilement, c'est le fait des portes ouvertes après avoir été soigneusement fermées à clef. Les manifestations modernes en offrent plusieurs exemples. Un fait analogue s'est passé à Limoges¹², il y a quelques années. De ce que l'état de nos connaissances ne nous permettrait pas d'en donner encore une explication concluante, cela ne préjugerait rien, car nous sommes loin de connaître toutes les lois qui régissent le monde invisible, toutes les forces que recèle ce monde, ni toutes les applications des lois que nous connaissons. Le spiritisme n'a pas encore dit son dernier mot, tant s'en faut, pas plus sur les choses physiques que sur les choses spirituelles. Bien des découvertes seront le fruit d'observations ultérieures. Le spiritisme n'a fait en quelque sorte, jusqu'à présent, que poser les premiers jalons d'une science dont la portée est inconnue. A l'aide de ce qu'il a déjà découvert, il ouvre à ceux qui viendront après nous la voie des investigations dans un ordre spécial d'idées. Il ne procède que par observations et déductions et jamais par supposition. Si un fait est constaté, il se dit qu'il doit avoir une cause, et que cette cause ne peut être que naturelle, et alors il la cherche. A défaut d'une démonstration catégorique, il peut donner une hypothèse, mais jusqu'à confirmation, il ne la donne que comme hypothèse, et non comme vérité absolue. A l'égard du phénomène des portes ouvertes, comme à celui des apports à travers les corps rigides, il en est encore réduit à une hypothèse basée sur les propriétés fluidiques de la matière, très imparfaitement connues, ou, pour mieux dire, qui ne sont encore que soupçonnées.

Si le fait en question est confirmé par l'expérience, il doit avoir, comme nous l'avons dit, une cause naturelle ; s'il se répète, c'est qu'il n'est pas une exception mais la conséquence d'une loi. La possibilité de la délivrance de saint Pierre dans sa prison, rapportée Actes des apôtres, chap. XII, serait ainsi démontrée sans qu'il fût besoin d'avoir recours à un miracle.

De tous les effets médianimiques, les manifestations physiques sont les plus faciles à simuler ; aussi faut-il se garder d'accepter trop légèrement comme authentiques les faits de ce genre, qu'ils soient spontanés comme ceux du moulin de Vicq-sur-Nahon, ou consciemment provoqués par un médium. L'imitation ne saurait, il est vrai, être que grossière et imparfaite, mais avec de l'adresse on peut aisément donner le change, comme on l'a fait dans un temps pour la double vue, à ceux qui ne connaissent pas les conditions dans lesquelles les

¹² Revue d'août 1860, page 249.

phénomènes réels peuvent se produire. Nous avons vu de soi-disant médiums d'une rare habileté à simuler les apports, l'écriture directe et autres genres de manifestations. Il faut donc n'admettre qu'à bon escient l'intervention des Esprits dans ces sortes de choses.

Dans le cas dont il s'agit, nous n'affirmons pas cette intervention ; nous nous bornons à dire qu'elle est possible. Les deux commencements d'incendie pourraient seuls faire suspecter un acte humain suscité par la malveillance, que l'avenir fera sans doute découvrir. Il est bon toutefois de remarquer que, grâce à la clairvoyance de la jeune fille, les suites en ont pu être prévenues. A l'exception de ce dernier fait, les autres n'étaient que des espiègleries sans conséquences fâcheuses. S'ils sont l'oeuvre des Esprits, ils ne peuvent provenir que d'Esprits légers, s'amusant des frayeurs et des impatiences qu'ils causent. On sait qu'il y en a de tous les caractères comme ici-bas. Le meilleur moyen de s'en débarrasser, c'est de ne pas s'en inquiéter, et de laisser leur patience qui n'est jamais de bien longue durée, quand ils voient qu'on n'en prend nul souci, ce qu'on leur prouve en riant soi-même de leurs malices et en les mettant au défi d'en faire davantage. Le plus sûr moyen de les exciter à persévérer, c'est de se tourmenter et de se mettre en colère contre eux. On peut encore s'en débarrasser en les évoquant à l'aide d'un bon médium, et en priant pour eux ; alors, en s'entretenant avec eux, on peut savoir ce qu'ils sont et ce qu'ils veulent, et leur faire entendre raison.

Ces sortes de manifestations ont, du reste, un résultat plus sérieux ; celui de propager l'idée du monde invisible qui nous entoure, et d'affirmer son action sur le monde matériel. C'est pour cela qu'elles se produisent de préférence chez les gens étrangers au spiritisme, plutôt que chez les spirites qui n'en ont pas besoin pour se convaincre.

La fraude, en pareil cas, peut quelquefois n'être qu'une innocente plaisanterie, ou un moyen de se donner de l'importance en faisant croire à une faculté qu'on ne possède pas, ou qu'on ne possède qu'imparfaitement ; mais le plus souvent elle a pour mobile un intérêt patent ou dissimulé, et pour but d'exploiter la confiance de gens trop crédules ou inexpérimentés ; c'est alors une véritable escroquerie. Il serait superflu d'insister pour dire que ceux qui se rendent coupables de tromperies quelconques en ce genre, n'y fussent-ils sollicités que par l'amour-propre, ne sont pas spirites, lors même qu'ils se donneraient pour tels. Les phénomènes réels ont un caractère sui generis, et se produisent dans des circonstances qui défient toute suspicion. Une connaissance complète de ces caractères et de ces circonstances peut facilement faire découvrir la supercherie.

Si ces explications vont à la connaissance du sieur Garnier, il y trouvera la réponse à la demande qu'il fait dans sa lettre. Un de nos correspondants nous transmet le récit, écrit par un témoin oculaire, de manifestations analogues qui ont eu lieu en janvier dernier au bourg de la Basse-Indre (Loire inférieure). Elles ont consisté en des coups frappés avec obstination pendant plusieurs semaines, et qui ont mis en émoi tous les habitants d'une maison. Toutes les recherches et les investigations de l'autorité pour découvrir la cause, n'ont abouti à rien. Ce fait ne présente du reste aucune particularité bien remarquable, si ce n'est que, comme toutes les manifestations spontanées, il appelle l'attention sur les phénomènes spirites.

En fait de manifestations physiques, celles qui se produisent ainsi spontanément, exercent sur l'opinion publique une influence infiniment plus grande que les effets provoqués directement par un médium, soit parce qu'elles ont plus de retentissement et de notoriété, soit parce qu'elles donnent moins prise au soupçon de charlatanisme et de prestidigitation.

Ceci nous rappelle un fait qui s'est passé à Paris au mois de mai de l'année dernière. Le voici, tel qu'il a été rapporté dans le temps par le Petit Journal, Manifestations de Ménilmontant : «Un fait singulier se renouvelle fréquemment dans le quartier Ménilmontant, sans qu'on ait pu encore en expliquer la cause. M. X..., fabricant de bronzes, habite un pavillon qui se trouve au fond de la maison ; on y entre par le jardin. Les ateliers sont à gauche et la salle à manger est à droite. Une sonnette est placée au-dessus de la porte de la salle à manger ; naturellement, le cordon est à la porte du jardin. L'allée est assez longue pour qu'une personne ayant sonné ne puisse s'enfuir avant qu'on ne soit venu ouvrir.

Plusieurs fois le contremaître, ayant entendu la sonnette, alla à la porte et ne vit personne. On crut d'abord à une mystification maison eut beau être aux aguets et s'assurer qu'aucun fil conducteur n'aboutissait à la sonnette, on ne put rien découvrir, et le manège continuait toujours. Un jour même la sonnette s'agita pendant que M. et Mme X... se trouvaient précisément au-dessous et qu'un apprenti était dans l'allée devant le cordon. Ce fait s'est renouvelé trois fois dans la même soirée. Ajoutons que parfois la sonnette s'agitait tout doucement, parfois d'une manière très bruyante.

Depuis quelques jours, ce phénomène avait cessé, mais avant-hier au soir il s'est renouvelé avec plus de persistance. Mme X... est une femme très pieuse ; c'est une croyance dans son pays que les morts viennent réclamer les prières des parents. Elle pensa à une tante défunte et crut avoir trouvé l'explication ; mais prières, messes, neuvaines, rien n'y a fait ; la sonnette tinte toujours. Un métallurgiste distingué, à qui le fait était raconté, pensait que c'était un phénomène scientifique et qu'une certaine quantité d'eau forte et de vitriol, qui se trouvait dans l'atelier, pouvait dégager une force assez grande pour faire mouvoir le fil de fer ; mais ces substances ayant été éloignées, le fait n'a pas cessé de se produire.

Nous ne chercherons pas à l'expliquer, c'est l'affaire des savants, dit La Patrie, qui pourrait bien se tromper. Ces sortes de mystères s'expliquent souvent à la fin sans que la science ait à y constater le moindre phénomène encore inconnu.»

Table des matières

Préface	2
Des obsédés et des subjugués	3
Théorie du mobile de nos actions	11
Le revenant de mademoiselle Clairon	13
L'Esprit frappeur de Bergzabern	16
L'Esprit frappeur de Dibbelsdorf	29
Les Esprits tapageurs ; moyen de s'en débarrasser	32
Des procédés pour écarter les mauvais Esprits	34
Les convulsionnaires de Saint-Médard	40
Un ancien charretier	44
Le Boulanger de Dieppe	46
Le fabricant de Saint-Pétersbourg	48
Le chiffonnier de la rue des Noyers	50
L'Esprit frappeur de l'Aube	54
Épidémie démoniaque en Savoie	58
Les causes de l'obsession et les moyens de la combattre	61
Un cas de possession, Mademoiselle Julie	92
Cure d'une obsession	101
L'Esprit frappeur de la soeur Marie	110
Nouvelle cure d'une jeune obsédée de Marmande	114
Guérison d'une obsédée à Barcelone	124
Cures d'obsessions	128
Manifestations spontanées	131